"J'ai toujours eu un extrême désir d'apprendre à distinguer le vrai d'avec le faux pour voir clair en mes actions et marcher avec assurance en cette vie."

René Descartes
Le discours de la méthode (1637)

Méthode

Revue des Instituts franco-russes

N°27 - Automne 2021

Dossier : Défendre la langue française

avec Albert SALON - Alain RIPAUX - Michel BRUGNON MORDANT - François MAURICE - Jean-Marc TRUCHET - François LONGCHAMP - Mélanie COURTEMANCHE DANCAUSE - Yves MONTENAY - Jacques NIKONOFF - Laurent LE SUEUR - Véronique LIKFORMAN - Olga KUKHARENKO

REVUE « MÉTHODE »

EQUIPE EDITORIALE :

Directeur de la Rédaction :
François MAURICE
Rédactrice en chef :
Elena SYDOROVA
Secrétaire général :
Guennady KLIAGUINE

Rédacteurs :
Franck ABED – Bruno ADRIE – Alexandre ARTAMONOV – Daniela ASARO-ROMANOFF – Karine BECHET-GOLOVKO – Guillaume BERNARD – Nicolas BONNAL – Gaétan BOUCHARD – Gérard BRAZON – David BRET – Bertrand BRISSET – Valérie BUGAULT – Stanislav BYSHOK – Jean-François CARACCI – Julia CASADO – José CASTANO – Erwan CASTEL – Antoine CHARPENTIER – Françoise COMPOINT – Éric CUSAS – Charles DEMASSIEUX – Aliona DENISSOVA – Slobodan DESPOT – Grégory DUFOUR – Marc DUGOIS – Antoine DUVIVIER – Jean-Louis ETIENNE – Sylvain FERREIRA – Anna GICHKINA – Vincent GOJON – Jean GOYCHMAN – Bruno GUIGUE – Laurence GUILLON – Yannick JAFFRÉ – Alexandre LATSA – Pierre de LAUBIER – Emmanuel LEROY – Anatoly LIVRY – Pascal K. MAS – Olivier MILZA – Nikola MIRKOVIC – Michel MOGNIAT – Xavier MOREAU – Frédéric de NATAL – Roland PIETRINI – Marie-Simone POUBLON – Jean RÉMY – Nicolas SAVY – Jocelyne SIGNOUREL CAMBILLAU – Vladimir TCHERNINE – Sébastien TEISSIER – Pascal TRAN-HUU – Jean -Marc TRUCHET – Christian VANNESTE – Athanase VANTCHEV de THRACY – Jean-Michel VERNOCHET – Alexandre WATTIN – Alexander ZAKATOV

Contributeurs à ce numéro :
Nicolas BOUVIER – Michel BUGNON-MORDANT – Anne-Sophie CHAZAUD – Jean -François CHEMAIN – Jean-Maxime CORNEILLE – Mélanie COURTEMANCHE-DANCAUSE – Jérôme DOUZELET – Henri FENG – Thierry GODEFRIDI – Ian HAMEL – Georges de la FULY – Michel GAY – Olga KUKHARENKO – Laurent LE SUEUR – Véronique LIKFORMAN – François LONGCHAMP – Michel MAFFESOLI – Antoine MARTINEZ – Yves MONTENAY – Jacques NIKONOFF – Alain RIPAUX – Grégory ROOSE – Albert SALON – Gilles-Éric SERALINI – Nikolaï SINGIER-KURZAWA – Natalia TANCHINA – Hajnalka VINCZE

NOS CONTACTS :
Comité de rédaction de la Revue « Méthode », courriel : revuemethode@gmail.com
http://www.revuemethode.org

RÉSEAUX SOCIAUX :
https://www.facebook.com/revuemethode
https://vk.com/revuemethode
https://twitter.com/revuemethode

SOMMAIRE

L'Édito 4

DOSSIER SPÉCIAL : DÉFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE

Laurent LE SUEUR
Éloge de la langue du Lys 5

Albert SALON
Les combats associatifs pour la langue française, en France et au-dehors 8

François LONGCHAMP
En français s'il vous plait 16

Mélanie COURTEMANCHE-DANCAUSE
La langue française, une chance pour la France ! 19

François MAURICE
Un missionnaire de la Francophonie 23

Olga KUKHARENKO
Faire vivre le français aux confins de la Russie 30

Alain RIPAUX
La Francophonie en Amérique 36

Jean-Marc TRUCHET
Parlons et écrivons français ! (suite) 43

Véronique LIKFORMAN
L'imposture de l'écriture inclusive 53

Jacques NIKONOFF
Après la monnaie unique, la langue unique ? 55

Michel BUGNON-MORDANT
Assassiner la langue française en la rectifiant ! 58

Yves MONTENAY
La francophonie victime du communisme et de l'islamisme 60

FRANCE

Antoine MARTINEZ
Diviser pour régner, un mauvais calcul 67

Christian VANNESTE
Un totalitarisme paradoxal ? 70

Michel GAY
Un ennemi ? Où ça ? 72

Grégory ROOSE
Le courage de dire non 74

Anne-Sophie CHAZAUD
Quel État de droit ? 76

POLITIQUE & SOCIÉTÉ

Albert SALON
Recension : « Comment sauver la France. Pour une Europe des nation avec la Russie » de Marc Rousset 80

Nicolas BOUVIER
Instruction en famille une interdiction à l'encontre des libertés individuelles 82

Jean-Maxime CORNEILLE
De Magnitsky à Navalny : l'étrange connexion monégasque contre la Russie (et ses risques létaux…) 84

Anna GICHKINA
Giorgio Agamben ou le paradoxe de l'état d'urgence permanent 92

Georges de la FULY
L'immunité contre les robots, jusque dans les chiottes ! 94

Henri FENG
Libéralisme et Covid-19 : quand les masques tombent ? 99

Jean GOYCHMAN
La science discréditée par la finance pour régner sur le Monde 102

Michel MAFFESOLI
Éthique numérique et postmodernité 107

Hajnalka VINCZE
Un rideau de fer numérique risque de s'ériger dans la nouvelle guerre froide 120

Valérie BUGAULT
Pour un changement de paradigme du droit des affaires 125

SCIENCES & TECHNIQUES

Gilles-Éric SERALINI et Jérôme DOUZELET
Pesticides, cuivre et soufre : goûts et toxicités comparés, un nouveau concept 129

HISTOIRE

Nikolaï SINGIER-KURZAWA
Le manuscrit perdu 136

Natalia TANCHINA
Le Comte Charles-André Pozzo di Borgo : le symbole de l'amitié franco-russe 140

Franck ABED
Marmont de Franck Favier 151

Ian HAMEL
La division SS « Handschar » hante toujours la mémoire des Balkans 155

Thierry GODEFRIDI
Histoires de femmes 158

Jean-François CHEMAIN
« Un mot qui commence bien mal » 161

CULTURE

Anna GICHKINA
Entrevue avec le philosophe Andreï Makarov 164

Vladimir TCHERNINE
Oscillations et déchirements volleyballistiques d'un « adopté adapté » 172

L'ÉDITO

La Langue française est depuis plusieurs décennies malmenée. Tout semble d'ailleurs fait pour que cela se poursuive. Mais est-ce étonnant dans un pays au sein duquel le chef de l'État déclame qu'il n'y a pas de culture française ? Est-ce surprenant quand ce même président soutient la candidature de la ministre des affaires étrangères du Rwanda pour devenir secrétaire générale de la francophonie. Autant demander à un Texan d'être à la tête de la défense de la langue russe. Qui voudrait croire que cette ancienne ministre d'un pays qui a remplacé en 2008 le français par l'anglais en tant que langue obligatoire à l'école et rejoint le Commonwealth, pourrait défendre les intérêts de la francophonie ?

Non seulement rien n'est fait pour protéger la langue française mais, a contrario, tout est mis en place pour imposer le « globish », ce dialecte anglophone appelé, selon le souhait des mondialistes, à devenir une langue d'usage mondiale. Bien heureusement, contre vents ultralibéraux et marées mondialistes, des amoureux de la langue de Molière, de Balzac et de Voltaire se battent pour que celle-ci soit préservée et peut-être plus encore soit appelée demain à redevenir la langue des Lumières.

A travers ce dossier, chacun pourra mesurer combien le français, à l'instar des siècles durant lesquels il fut la langue de la diplomatie et de la culture, peut, et sans doute doit, redevenir la langue des « non alignés ». La plupart des auteurs de ce numéro sont membres du Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie, auquel je suis fière d'appartenir et nous nous attacherons à intégrer plus régulièrement des articles mettant en valeur les actions entreprises pour défendre cette magnifique langue.

Pour autant, ce numéro n'est pas un numéro spécial sur le seul sujet de la défense de la langue et je remercie nos autres contributeurs qui apportent une diversité dans les sujets traités et qui font l'une des richesses de « Méthode ».

Je tiens enfin à m'excuser, tout comme s'associe à ces excuses notre directeur de la rédaction, pour la sortie très tardive de ce numéro. Ceux qui nous connaissent bien savent que nous tenons à bout de bras et bénévolement cette revue depuis des années mais, malgré toute la bonne volonté, nous sommes parfois contraints par d'autres obligations professionnelles qui, malheureusement, ne sont pas sans conséquences sur notre activité pour « Méthode ».

Nous adressons à tous nos lecteurs de joyeuses fêtes de Noël et souhaitons pour tous une année 2022 qui ne soit pas pire que les deux précédentes.

Bonne lecture à tous.

Elena SYDOROVA,
Rédactrice en chef

Eloge de la langue du Lys

Laurent LE SUEUR
Ecrivain.

La langue française est une invitation au voyage dans l'univers sans frontière de la pensée. Elle offre à l'esprit humain une infinité de manières de se représenter le monde.
Belle comme la rose rouge, elle offre ses couleurs aux hommes amoureux de sa beauté. Elle murmure ses rêves d'éternité dans les songes, et par une belle journée printanière, elle voit naitre dans son écriture les reflets dorés de ses expressions le plus délicates.
Coucher sur une feuille blanche, elle sourit, elle chante la Liberté aux oreilles de son dévoué serviteur.
Que dit-elle d'autre ? Rien, elle chuchote à ses discrets amants qu'elle transmet la culture du beau pour que nos âmes voyagent encore et toujours dans ses bras, ceux d'une mère attentionnée qui aime ses enfants. Elle offre à penser la langue du Lys.
Jadis glorifiée, elle aimait partager la poésie de ses mots, ceux qui soignent les maux. Certains la voient comme la langue réservée à une élite aristocratique, pauvres âmes perdues, elle est l'élite des cœurs, de tous les cœurs.
Son expression a fait grandir la Nation par ce que nous désignons : le don de soi. Car elle donne sans vergogne, sans rien attendre d'autre que l'amour. Mais cette denrée est devenue si rare, que seule la crasse a étouffé les becs des gallinacées qui gloussent leur

Joachim du Bellay (1522 - 1560)

bêtise à longueur de journée dans les temples de la surconsommation.
Voyager dans les pensées et dans les paysages que le lecteur crée au fil de sa transhumance, donne la possibilité d'aller sur d'autres rivages, mais le mystère reste entier tant que le fleuve n'est pas franchi.
Soyez attentif à votre mère, elle vous suggère plus que de simples mots lors des pleines lunes. Elle donne à l'enfant des sons tendres, remplis d'amour, de sentiments si intenses que l'imagination humaine peine à trouver les mots.
Comment faire petit homme ? Écoute ton cœur et plonge tes yeux dans le royaume de la nuit. Ici, toutes les étoiles scintillent et dansent dans l'azur pour que tes larmes de joie donnent l'encre à ta plume enchantée. Ici reposent tous les trésors d'imagination, ils attendent avec sagesse que tu moissonnes les graines de la littérature.
D'abord, tu griffonneras sur ton vieux grimoire, des mots, des impressions, des couleurs, des senteurs, des sentiments. Puis les rêveries minérales et florales de notre bien-aimé Claude Debussy emporteront tes pensées dans le bal joyeux des notes musicales de ce génie.
Va de par le monde, va fleurir le cœur de ces enfants qui rêvent de France sous un arbre à palabres. Va découvrir les pensées de tous ces chérubins qui rêvent d'une simple feuille jaunie et d'un crayon de bois. Va, vie, et devient l'aventurier de cette immense bibliothèque qui se trouve cachée dans l'âme de la création.
N'oublie pas, en 1789, les ignorants ont brulé la mémoire des hommes. Que la leçon soit faite !
Honnis soit qui mal y pense ! Défends ta langue comme tu défendrais ta propre vie. Porte la poésie de ses chants pour donner un peu de Lumière dans l'obscurité du monde, ce monde qui a tant besoin de la connaissance et de la sagesse.
La langue du Lys est un phare pour les belles âmes, mais ces derniers doivent la porter au royaume des aveugles. Une langue complexe et belle donne à penser sur la condition humaine.
Amis des lettres, prenons la route ensemble sur le chemin de l'imagination, allons à la rencontre de notre singularité, celle d'un être humain.

L. LS.

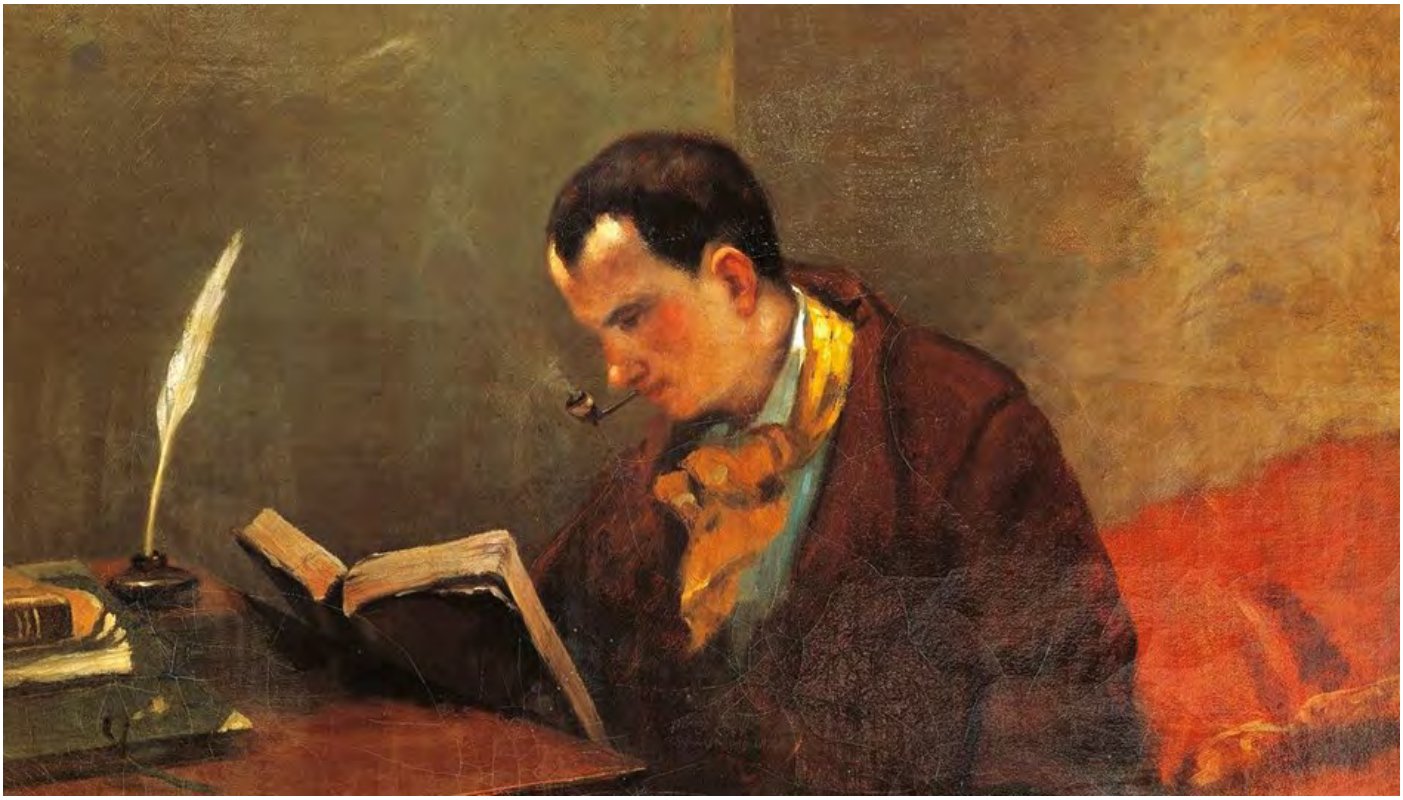

Charles Baudelaire

Laurent Le Sueur est né en 1967 à Rouen en Normandie. Après des études en électronique et une école de commerce, son parcours a été riche d'un point de vue technique et par de belles rencontres dans un environnement toujours multiculturel. Il est un homme de terrain expérimenté dans la prévention des risques industriels. Mais ce qu'il aime par-dessus tout c'est se retrouver dans la Nature et observer les comportements de ses contemporains. Le goût pour l'écriture est venu par son implication dans des associations naturalistes. Un premier ouvrage en 2005 puis un second en 2007 virent le jour. Après une longue pose, il a désormais repris la plume pour partager ses réflexions et ses inspirations, explorer la nature humaine et nous livrer ses pensées à travers des essais, des romans et des enseignements qu'il a appris de la vie.

Observateur, il décortique, il analyse, sa curiosité lui fait explorer des domaines diamétralement opposés, c'est ce qui fait son caractère atypique. Son goût pour l'espièglerie lui donne le courage de prendre des chemins sinueux et une position engagée et assumée pour susciter le réveil des consciences et de la réflexion afin de défendre les valeurs ancestrales de son pays qu'il aime appeler notre belle France. Son cheval de bataille : l'injustice et la soumission des hommes à l'asservissement, la recherche de la justesse dans les actes des hommes, une recherche du sens de la vie.

LES COMBATS ASSOCIATIFS POUR LA LANGUE FRANÇAISE,

en France et au-dehors.

Albert SALON
Docteur d'État ès lettres, ancien ambassadeur et essayiste
Fondateur et président d'honneur d'Avenir de la langue française,
Secrétaire général du Haut Conseil international de la Langue Française et de la Francophonie.

I) L'HISTOIRE DES LUTTES ASSOCIATIVES POUR LE FRANÇAIS CONTRIBUTION À SON ÉCRITURE SUGGÉRÉE AU *COMITÉ D'HISTOIRE* DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, POUR RÉTABLIR LE RÔLE MÉCONNU, VOIRE OCCULTÉ*, DES ASSOCIATIONS.

Le rôle des associations pour le français et la Francophonie est resté longtemps méconnu, voire occulté, y compris dans les rapports au gouvernement, et jusque dans un colloque très officiel, présenté en journée d'études quasi universitaires, le 13 octobre 2014 au Sénat, sur le « **Bilan des 20 années d'application de la « loi Toubon** » 94-665 du 4 août 1994.

Législateurs et fonctionnaires des instituions publiques tendent, surtout en France, à présenter leur seule action au public, en taisant les apports de la société civile. Or, pour l'historien(ne), il est indispensable pour la manifestation de la vérité – de nombreuses archives en faisant foi – de tenir compte de l'action associative propre, liée ou non à celle des acteurs publics.

Tel est le sens, dans les domaines régaliens du français et de la Francophonie, de la présente contribution qu'un collectif d'associations françaises a jugé nécessaire d'apporter.

Une constatation s'impose d'abord : **en cette matière,** véritable cas d'école, **l'action associative a précédé l'action du législateur, et a le plus souvent inspiré*,** complété, voire dépassé à l'occasion, dans l'application des textes, celle des organismes officiels.

Après les congrégations religieuses chrétiennes, à l'action primordiale et fondatrice, naquirent au 19ème siècle de grandes associations porteuses de l'action culturelle extérieure : *Alliance Israélite Universelle* (1860 à Paris), *Alliance française* (1883), et en 1902 la *Mission laïque française* ; dans l'entre-deux guerres : l'*Union internationale des Journalistes et de la Presse de langue française (UIJPLF*), devenue aujourd'hui l'*Union de la Presse francophone (UPF*). En 1958, naquit *Défense de la Langue française* pour traiter de la situation du français en France. Des associations de défense du français étaient nées aussi en Belgique, au Canada, en Suisse. Parallèlement, dans le sillage des « Sociétés de géographie », d'abord anglaises, du mouvement d'expansion européenne au 19ème siècle, du puissant *Flottenverein* allemand de Guillaume II (« Notre avenir est sur l'eau !»), puis de sa plus modeste imitation française, la *Ligue maritime et coloniale*, devenue bien plus tard l'Association pour le « *Rayonnement français* », des associations se sont créées pour traiter des liens avec les autres pays de langue française, coloniaux et autres, après la découverte en 1880 par le journaliste Onésime Reclus du mot et de la réalité de la « francophonie ».

Mais les années 1960, dans la décennie de la « Révolution tranquille » au Québec et des indépendances africaines, virent l'éclosion et le foisonnement en France et dans les

pays francophones, d'associations de toutes sortes, dans tous domaines, pour développer ces liens entre les pays ayant le français en partage, non plus dans l'esprit de la projection culturelle et linguistique française sur l'extérieur, mais dans celui de l'échange, du partage, de la coopération équilibrée, avec le développement et la déclinaison en variantes multiples de l'égalité de dignité des cultures, et du fameux « dialogue des cultures ». Ce bouillonnement d'idées généreuses a donné le ton et permis la création de ce qui est devenu la panoplie des institutions de la Francophonie.

Le mouvement associatif a fait naître, a tiré, les institutions publiques françaises et internationales, et les a dotées de son patrimoine intellectuel, avant qu'il ne se dégrade parfois en « langue de bois inter-étatique ». L'*Association francophone d'Amitié et de Liaison (AFAL)*, fut créée sous l'impulsion du député Xavier Deniau (Loiret), sorte de réincarnation du député Eugène Étienne du temps des « Géographes », pour offrir une structure de coordination à ces associations fort diverses, avec une revue « *Liaisons* ».

L'*AFAL* connut alors un beau développement. Elle existe toujours.

Il faut rendre justice ici à **Philippe Rossillon**** pour les textes :

- de 1966 créant le *Haut-Comité de la Langue française*, ancêtre de l'actuelle *DGLFLF* ; il en fut tout naturellement le premier Secrétaire général ;
- de 1972 instituant les commissions de terminologie ;

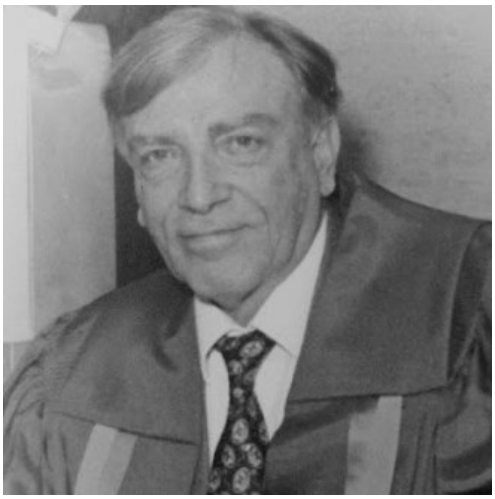

- de 1975 : la « loi Bas-Lauriol » sur la langue française.

Ces textes fondateurs n'eussent pas existé s'il n'en eût rédigé les projets, puis encouragé, éperonné, les parlementaires et hauts fonctionnaires porteurs.

La Francophonie institutionnelle** doit largement à Philippe Rossillon et à l'éminent Québécois Jean-Marc Léger, épaulés par Bernard Dorin, Hyacinthe de Montera, Xavier. Deniau, Martial de la Fournière, Daniel Jurgensen, des amis africains et autres, le traité du 20 mars 1970 créant l'*Agence de Coopération culturelle et technique* (*ACCT)*, ancêtre de l'actuelle *OIF,* trop souvent présentée comme tombée du ciel…

En avril-mai 1992, Philippe Rossillon et les créateurs (Dominique Gallet, Dominique Noguez et Albert Salon) d'***Avenir de la langue française*** **(***ALF)***,** ont été à l'origine des actions parlementaires (de MM. Deniau, Bellon, Legendre, Schumann, Toubon, et quelques autres) pour faire introduire dans l'article 2 de notre Constitution la très précieuse phrase :

« **La langue de la République est le français** ».

Et ce fut *ALF*, avec l'appui vigoureux de Rossillon**, qui, dès 1992, rédigea ce qui fut l'esquisse de la loi n° 665 du 4/8/1994, la présenta à Mme Tasca, travailla avec ses conseillers A. Ladousse, et aussi J. Simon, puis, après le changement de gouvernement de 1993, présenta l'esquisse à M. Toubon et travailla avec ses conseillers MM. P. Gény, Y.

Marek, M. Portiche.
Ces deux ministres, lors du colloque 2014 n'y ont pas mentionné ce travail bien connu d'eux…
De même pour l'inscription en 2008 de la **Francophonie dans la Constitution**, enfin obtenue (titre XIV, art. 87), après nos tentatives opiniâtres conduites en soutenant pendant 16 ans la mobilisation de nos amis parlementaires lors de toutes les révisions constitutionnelles réalisées entre 1992 et notre succès final de 2008.
Action constante et acharnée d'*ALF*, dont des archives témoignent. Pourtant, ceux qui, au colloque, se sont félicités de cette inscription, ont passé sous silence le rôle de l'association.
Ignoré allègrement aussi le lancement, par 32 associations, du fort débat médiatique du 1er semestre 2013 au sujet du funeste article 2, modifiant la loi Toubon, du projet Fioraso par lequel des grandes écoles et universités passaient à l'enseignement **en** anglais. La mobilisation du public ainsi orchestrée et réussie a débouché sur des amendements intéressants (dont l'interdiction de formations exclusivement en anglais) présentés par des parlementaires de divers bords politiques. Il n'est que trop humain qu'ils en aient la gloire. Mais l'historien et le sociologue honnêtes devront retenir le grand mérite de nos 32 associations, agréées et non agréées. Nos archives sont à leur disposition.
Ignorés enfin nos recours cosignés par **14** associations, déposés contre les établissements et les ministères qui ont violé sans vergogne la loi du 22/7/2013 et son précieux amendement interdisant d'offrir des formations diplômantes **exclusivement** en anglais.
Cette évidente forfaiture d'établissements publics fut, dans le colloque du 13/10/2014, recouverte d'un voile pudique. Mentionnée brièvement çà et là, sans relief ni insistance.
Sa dénonciation par nos associations fut presque complètement étouffée. À un degré tel qu'une partie du public dut sans doute en déduire qu'il s'agissait d'une entorse sans gravité.
Pourtant, si cette forfaiture prenait de l'ampleur, ses conséquences sur la cohésion nationale, la vitalité intellectuelle et l'influence internationale de la France, seraient désastreuses.
Nous informerons historiens et sociologues des suites données à nos recours.

Nota bene :
* Les rapports pertinents au Parlement, le programme et les intervenants politiques et universitaires du colloque du 13 octobre 2014, la liste des associations agréées par les ministères de la Culture et de la Justice, et celle de la trentaine d'associations françaises non agréées qui agissent en synergie, peuvent être consultés respectivement :
- dans les services de l'Assemblée nationale et du Sénat ;
- à la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF*), 6, rue des Pyramides, 75001 Paris tel : 33(0)1 40 15 80 00, *dglflf@culture.gouv.fr* et sur son site www.dglf.culture.gouv.fr :
- au siège d'*Avenir de la langue française (ALF)* rédactrice de la présente note, 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris, tel 33(0)1 43 40 16 51, adél : avenirlf@laposte.net et sur son site www.avenir-langue-francaise.fr
** Sous l'égide d'*Avenir de la langue française (ALF*), l'essayiste historien Bernard Lecherbonnier va publier un livre sur Philippe Rossillon, le grand paladin de la langue française et de la Francophonie. Il prépare aussi, avec *l'OIF* et une équipe, une histoire de la construction des institutions de la Francophonie jusqu'à l'actuelle *Organisation internationale (OIF)*.

II) L'ACTION RÉCENTE DES ASSOCIATIONS POUR LE FRANÇAIS JUSQU'EN 2020 :

Dans la France d'aujourd'hui, une cinquantaine d'associations œuvrent à des titres divers pour la sauvegarde et la promotion de la langue française et de la Francophonie.
De plus en plus ensemble, en synergie sans constituer une fédération ni une ligue. Réunies en une simple liste – une sorte de réserve ou de vivier - d'associations qui

gardent leur indépendance, mais sont prêtes à participer à l'occasion à des actions communes (manifestations, démarches conjointes, procès, pétitions, articles, appels, ouvrages à plusieurs signataires…), à l'appel d'une ou de plusieurs d'entre elles, en se concertant, chacune étant libre de décider de sa participation au cas par cas.
Sur cette cinquantaine, 32 agissent plus fréquemment ensemble. Elles portent notamment les deux grandes actions collectives en cours : les recours post-Fioraso et la campagne nationale et civilisationnelle : « **Communes de France pour la langue française** ».
Défense de la langue française (DLF), la plus ancienne (1958), la plus peuplée d'adhérents, la plus prestigieuse, présidée par un Académicien - depuis 2016 par **M. Xavier Darcos**, ancien ministre et aujourd'hui Ambassadeur du Rayonnement français - excelle dans le soin du bon usage de la langue française. Elle organise des conférences, des concours de langue en France et dans le monde en s'appuyant sur le vaste réseau culturel extérieur de la France, distribue des récompenses, attribue le Prix Richelieu. Elle publie sa remarquable revue *Défense de la Langue française*. Mais *DLF* s'associe également de plus en plus à des actions collectives plus politiques (au sens noble) décrites ci-dessous.

Les 32 associations en synergie, qui ont déjà pris part à au moins une action (manifestation, démarche ou signature) commune, sont aussi en partenariat avec 8 associations francophones hors de France.
Avenir de la langue française (*ALF)* est un des principaux moteurs de cette synergie en France ; elle entretient aussi des relations avec des associations étrangères promotrices de leur propre langue : en Allemagne, en Italie, au Brésil.

Ces associations en synergie agissent pour le respect et la promotion du français en France et à l'étranger :

1) Actions de sensibilisation, manifestations, campagnes, pétitions, tractage :

- Toutes alertent les pouvoirs publics et l'opinion par lettres, pétitions, conférences, démarches et manifestations diverses, publication d'articles et d'ouvrages, et par les **médias** ;
  - Six d'entre elles : *Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française* (*ASSELAF* –Pt Philippe de Saint Robert) ; *ALF ; Cercle littéraire des Écrivains cheminots (CLEC) ; DLF ; C.O.U.R.R.I.E.L., et Droit de Comprendre* (*DDC*) ont créé l'*Académie de la Carpette anglaise,* et participent au jury du prix **« Carpette anglaise » ;**
  - Toutes dénoncent par diverses voies les dérives langagières des institutions publiques et privées ; dans le Lot, une association récente, en plein développement, asso46-amislanguefrancaise@orange.fr fait tout cela et s'associe à la campagne *ALF* des Communes;
  - Plusieurs, dont l'*Association Francophonie-Avenir* (*AFRAV),*

COURRRIEL, le *Cercle littéraire des Écrivains cheminots* (*CLEC*), distribuent des tracts, assurent une présence régulière à de grands évènements, tels la fête de l'Humanité, la Braderie de Lille, le Festival d'Avignon ; et, avec *ALF*, dans les salons du Livre de Paris, Nice, Montaigu…

COURRIEL, depuis bientôt une décennie lanceuse de maintes pétitions, presque toutes cosignées par plusieurs consœurs, a organisé au printemps 2016 une conférence de presse à l'Assemblée nationale sur la politique du français, avec la participation de hautes personnalités invitées par le député Jean-Jacques Candelier que remercient toutes les associations qui ont tenu à répondre à l'appel de *COURRIEL*.
Celle-ci a des moyens modestes en argent et en hommes, mais se consacre avec succès à certaines actions très précises: tractages dans les manifestations populaires, affichage. Elle sensibilise plus spécifiquement les syndicalistes et les journaux progressistes. Elle a publié dans *Le Monde diplomatique*, *l'Humanité*, *Informations ouvrières*, *Ruptures*, *Initiative communiste*, *Marianne*. Elle est intervenue sur *TV 5-Monde* et sur *Spoutnik*. Plusieurs débats et conférences ont été organisés parfois avec grand succès, notamment dans le cadre du Festival d'Avignon. Son appel unitaire "pas de tout-anglais sans les anglais" faisant suite au Brexit a eu un certain écho.

Peu outillée pour l'action juridique, elle soutient les actions pertinentes de l'*AFRAV*, d'*ALF*, *DDC*, *DLF*, *OEP*. Elle concourt activement à la campagne « Communes de France pour la langue française » conduite par *ALF* et suivie pat les 31 autres associations en synergie.

2) Actions par les institutions, le droit et le contentieux :

- En 1992 *ALF* fit, grâce aux parlementaires amis, introduire : **« La langue de la République est le français »** dans la **Constitution ;** puis élabora l'avant-projet qui devint la **loi Toubon** du 4/8/1994 ;
- Dès avril 2016, *ALF* et plusieurs associations sœurs ont rédigé - et proposé à des parlementaires de divers bords d'endosser - une esquisse d'amendement « droit au français » à l'article 35 du projet de loi « Égalité et citoyenneté » ;
- *ALF* et *DLF* ont créé en 1995 et financent ensemble l'association-relais *Droit de Comprendre (DDC)* pour veiller à l'application de la loi Toubon et traiter les affaires amiables et* contentieuses communes (plus de 5.000 signalements d'infractions traités depuis 1995 devant les juridictions civiles) ;
- Plusieurs associations se sont associées en concertation inter-associative pour des actions

communes. Elles ont lancé ces dernières années des actions devant les juridictions administratives (Conseil d'État et T.A.), cosignées par d'autres associations, de 4 à 13 selon les cas. Les requérants principaux ont été : *AFRAV* (contre la ville de Nîmes), *DLF–Savoie* (contre France-Télévision), l'*Observatoire européen du Plurilinguisme-OEB* (contre l'ENA : anglais unique langue obligatoire au concours d'entrée), et *ALF* (6 recours pour faire appliquer la loi Fioraso (amendée par des parlementaires soutiens) : cf.3) ci-après ;

3) Actions fortes en secteurs vitaux : travail, enseignement, culture, sciences

- Actions avec les syndicats, et auprès des grandes entreprises pour le plein **droit de travailler en français en France** ; Principalement par les associations *COURRIEL, CLEC, AFRAV* et *ALF* ;
- français langue **des collectivités et services publics :**
- **de l'enseignement,** en particulier : supérieur : *ALF* a lancé dès février 2013 la grande campagne médiatique – réussie - contre l'article 2 de la loi Fioraso qui ouvrait les vannes à l'enseignement en « *globish-pour-tous* » dans nos universités. D'éminentes institutions (académies, et autres) et personnalités sollicitées (MM P. Amirshahi ; J. Attali, H. Bourges, Compagnon, C. Hagège...ont donné une grande ampleur à cette campagne. D'intéressants amendements ont été obtenus. Sur leur fondement, *ALF* a déjà déposé 6 recours d'abord gracieux, puis devant les tribunaux ; 13 autres associations - les plus importantes – ont cosigné ces recours **;**
- **de culture** : chanson, cinéma, médias ;
- des **sciences et de la recherche**. *ALF* (C. Darlot) a élaboré un clair et solide argumentaire pour le français dans les sciences publié avec l'aide de plusieurs associations ; *ALF* a déposé des recours, notamment contre l'*Agence nationale de la Recherche* (*ANR*).

4) Francophonie et International, domaines couverts principalement par *ALF* qui a pu, avec le soutien de ses partenaires associatifs :

- obtenir en juillet 2008 de **constitutionnaliser** la Francophonie-Communauté (titre XIV); grâce aux amis parlementaires ;
- agir avec *Athena,* l'*Observatoire européen du Plurilinguisme (OEP), DLF, ASSELAF, CAS*, pour le français et le plurilinguisme dans *UE* et institutions internationales ;
- œuvrer pour la solidarité avec les peuples et communautés francophones : établir des liens solides avec associations et mouvements québécois, suisses, wallons ; ainsi qu'avec des associations allemandes, surtout avec le *Verein deutsche Sprache (VDS*) avec lequel *ALF* a publié le 21 février 2016 (journée mondiale des langues maternelles) dans les deux pays et dans les deux langues, un communiqué commun contre la menace pour nos langues et cultures représentée par le traité transatlantique de libre échange PTCI-TAFTA);
- œuvrer en synergie après le vote « BREXIT » des Britanniques (ou plutôt des Anglais et des Gallois), pour obtenir une remise en cause de la place de l'anglais langue officielle des institutions européennes, pour tenir compte du fait qu'il n'y a plus en leur sein d'État membre ayant l'anglais pour langue officielle ;
- porter le projet international :« château de Villers-Cotterêts »: centre de formation et de recherche sur Francophonie et

diversité linguistique et culturelle de l'Europe et du monde, soutenu par plusieurs autres associations ;

- réunir 44 mouvements français et des étrangers (surtout des Belges et Africains avec des Haïtiens et Italiens) dans la manifestation pour la francophonie et pour la diversité linguistique et culturelle, le 18 juin 2011. 1.200 personnes se sont rassemblées devant le Panthéon, puis ont marché dans le Quartier latin derrière pancartes, banderoles, drapeaux français, québécois, wallons, haïtiens, italiens, ivoiriens, mauriciens). Ont parlé au micro de hautes personnalités de bords très divers, de MM. Dupont-Aignan, Myard et Chevènement au Pr. Claude Hagège, au parti communiste et à la Vice-présidente du C.R.A.N, ainsi qu'un responsable syndical italien, un responsable associatif québécois venu spécialement de Montréal, et un éminent chef de parti wallon réunionniste, qui a amené à la manifestation un grand autocar de ses membres venus de Bruxelles…

- lancer en 2012 en France la Campagne **Communes de France pour la langue française**, soutenue par les 32 associations, pour présenter en 2017 les votes d'un manifeste franco-québécois pour le français, déjà acquis ou attendus de centaines de communes représentatives de toute la France **en un équivalent de referendum d'initiative populaire** pour le français en France ; Au 31 juillet 2017, 308 communes de France (métropole et outre-mer) ont voté ce manifeste, ou annoncé une délibération de leur conseil. Plusieurs parlementaires se sont mis à la relayer auprès de maires de leur circonscription.
  Étendue en 2015 aux communautés francophones maternelles hors de France par nos associations partenaires dans ces pays, la campagne a déjà reçu les votes de 23 communes au Québec, 4 en Wallonie, 1 en Italie (la Pignerol de Fouquet et du Masque de Fer…

Lancer dès décembre 2016, et relancer après le 3 février 2017 (projection du slogan sur la Tour Eiffel) la campagne médiatique - réussie par son ampleur - contre le choix d'un débile slogan en anglais « *made for sharing* » pour présenter la candidature de Paris à l'organisation des J.O. de 2024.

- *être* **distinguée par l'***OIF* **:** *« Le président d'Avenir de la langue française (ALF) a reçu de M. Abdou Diouf la médaille Senghor de la Francophonie 2014, à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en hommage à ALF et aux associations qui mènent*

ensemble un combat exemplaire pour la langue française en France et pour la solidarité et la coopération entre les pays, communautés et collectivités locales, qui ont le français en partage ; en somme : le cœur de la résistance linguistique française.

- *Organiser le 9 mai 2017 à Paris une conférence de presse inter—associative : « Halte à l'assassinat programmé du français. »*

Depuis 2016, les associations précitées ont poursuivi activement leurs diverses activités décrites ci-dessus.
Elles ont renforcé leur concertation, et développé de nouvelles campagnes et actions ponctuelles communes :

- La campagne **cruciale** lancée par *ALF* et *COURRIEL* dès le vote du 23 juin 2016 du Royaume-Uni pour le Brexit a été récemment intensifiée par les 32 associations (indépendantes) en synergie. Pour faire exercer par les diverses forces du pays attachées au français, une pression assez forte pour obtenir que le Président de la République s'oppose aux fédéralistes atlantistes qui veulent faire de l'anglo-américain, en dépit du Brexit, voire en invoquant outrageusement son rôle de « langue neutre », une « langue commune » la seule langue de travail (et à terme seule officielle ?...) adressée au Président de la République en octobre 2019.

III) UN BOND EN AVANT EN 2020 :

En 2020, autour d'*ALF*, 24 associations de France pour le français ont porté la création, le 18 juin, d'un *Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie (HCLFF),* aréopage, réseau informel, de hautes personnalités de tous milieux professionnels et politiques (111 membres au 10 novembre), animé par les principales associations y représentées pour mener des actions collectives auprès des puissances privées et des pouvoirs publics. Leur première grande action collective **:** une lettre ouverte collective adressée le 14 septembre au Président de la République au sujet du statut post-Brexit des langues officielles et de travail des institutions de l'UE. Adressée aussi à de nombreux parlementaires et media. Succès de mobilisation. L'occultation habituelle de nos actions par les media a été battue en brèche. Le résultat final de la démarche reste du domaine de l'espoir...

A.S.

PUBLICATIONS DES ASSOCIATIONS

1) Revue et bulletins : revue de ***Défense de la langue française (DLF)*** : siège 222, avenue de Versailles 75016 direction@langue-francaise.org ; Bulletin quadrimestriel: « ***Avenir de la langue française*** » au siège d'ALF : 34 bis rue de Picpus 75012 avenirlf@laposte.net ; Bulletin « ***Fraterniphonie*** », bulletin de l'*Association Francophonie-Avenir (AFRAV)* afrav@aliceadsl.fr ; revue bimestrielle "*Le Dévorant*" du *Cercle Littéraire des Ecrivains Cheminots (CLEC)* ; Revue francophone d'Information de l'association *Francophonie Force Oblige (FFO)*.

2) Sites riches ***www.avenir-langue-francaise.fr*** ; **DLF** ; ***Observatoire européen du Plurilinguisme (OEP)*** ;

3) ***Guide de l'usager*** (*langue française - son emploi en France*) au siège d'*ALF*) réédition récente, avec la participation financière de deux autres associations ;

4) Divers ouvrages publiés par les responsables des associations : (cf. Google et les sièges des associations indiquées) ;

5) *Une volonté française*, d'Albert Salon, préface de Claude Hagège, Éd. Glyphe, Paris 2012 ;

6) *Le français en partage,* émission régulière de Radio Courtoisie, animée par Albert Salon, président d'ALF, avec la participation occasionnelle de membres des associations composant la synergie inter-associative, sur 95,6 Mhz ;

7) Ouvrages publiés par les *Éditions France Univers,* sous l'égide de l'association du même nom : *Littré au XXIe siècle*; *les Maux de la langue* ; *Français, mon beau souci*, de M. Mourlet ; *Péril en la demeure*, sonnette d'alarme d'un universitaire américain face à l'anglicisation du français ; *Éclat et Fragilité de la langue française*, par J. Dutourd (de l'Académie française) et ses amis. www.editionsfranceunivers.com

En français s'il vous plait

Allocution lors de l'Assemblée générale de l'association Défense du français.

François LONGCHAMP
Président de la Fondation Aventinus
Ancien Président du Conseil d'État du canton de Genève (2013 – 2018)

Le 24 mars 2018, François Longchamp, alors encore président du Conseil d'État du canton de Genève, intervenait, au café Papon, lors de l'Assemblée générale de l'association Défense du français. Ses propos comme son inquiétude demeurent pleinement d'actualité et justifient d'être aujourd'hui intégrés à notre dossier sur la francophonie. (NDLR)

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire général,
Chers amis.

Grâce à vous, je ne vais plus à « Dginiva » Palexpo mais à Palexpo Genève. Je ne me rends plus à « Dginiva Airport » mais à Genève Aéroport – où je fais, non pas du shopping, mais des emplettes, des achats, du « magasinage » comme disent les Québecois. Pour chaque mot anglais en effet, il y a plusieurs termes francophones. Malheureusement, souvent, on les néglige.

La généralisation du recours à l'anglais est l'effet d'une commodité industrielle.

Microsoft, Google et Pomme ont changé les usages linguistiques. S'ils étaient établis à la Chaux-de-Fonds ou à Vidy, la situation serait peut-être différente. On distribuerait des « papillons » pour promouvoir les « soldes » ; pas des flyers pour annoncer des sales. Mais tel n'est pas le cas. Nous sommes colonisés.

Il est facile bien sûr d'appeler à la résistance. Mais qui résiste vraiment ? Même les journaux dits « de qualité » cèdent à l'anglais. Il en est un, par exemple, à Lausanne (mais ils sont tous à Lausanne maintenant), qui invite ses lecteurs à assister à ses briefings et à visiter sa newsroom. Cela fabriquera éventuellement des followers, mais pas des lecteurs.

Cela dit, l'anglicisme n'est pas seul responsable de la régression du français. Il y a aussi l'anéantissement du sens. Voyez la «novlangue». Dans « 1984», George Orwell proclamait la « novlangue » langage officiel d'Océania, un pays totalitaire, fictif. Le pouvoir imposait cette langue parce qu'elle est pauvre. Le principe, c'est que plus on limite les mots, moins on donne à réfléchir. Moins les gens comprennent, et plus ils sont dépendants. La « novlangue » rend ainsi les foules malléables, crédules et dociles. Depuis qu'il est possible de voir un grand pays réel gouverné à coups de tweets – pardon, de «gazouillis» – on peut vérifier la justesse de cette équation formulée en 1949.

A ces sujets de préoccupation – anglicisme et novlangue – s'ajoute un troisième fléau. Il s'agit d'une sorte de dialecte né, précisément, de la novlangue orwelienne et qui s'appelle : le « politiquement correct ». Le « politiquement correct » gomme les nuances.

Il impose des normes. Il met en place des alambics et il mène au langage inclusif, forme politique de ce que l'on appelait, naguère, langage épicène.

Pouvons-nous encore dire en préambule de nos discours (qui ne sont pas des speeches) … « Chers amis » ? La règle

grammaticale prévoit que, en français, le masculin englobe tous les genres. Beaucoup assimilent cela, aujourd'hui, à de la «domination ». Comment dès lors distinguer le féminin ? En insérant des points médians ? Répondre « non », c'est privilégier le masculin, ce qui devient délicat et nous expose à la vindicte. Répondre « oui », écrire donc « A M I point E point S » enserre proprement – isole – le E féminin. Cela paraît alors… indélicat. Solution : neutraliser la langue.

Chers amis. Si seulement… il n'y avait que les genres. En France, afin de ne plus désigner des personnes en fonction d'une origine – Afrique, Asie, Amérique latine… – voilà qu'apparaît un curieux néologisme : les personnes « racisées ». Pas « d'origine » ceci ou cela mais « racisées ». Des chercheurs ont inventé cette démarcation linguistique entre les blancs et, globalement, tous les autres.

Pour sa part, **Alain Finkielkraut,** de l'Académie française, parle de « non-souchiens » pour dire : « pas de souche française », donc ni blancs ni présumés judéo-chrétiens. Est-ce une avancée de la langue ? Un triomphe de la pensée ? Il ne faut pas refuser le changement par principe, mais quand même… A piétiner ainsi la langue, on court le risque de –terme romand ! – s'y encoubler.

Cela est si vrai que, récemment, à Genève, un fait-divers évoquait un meurtrier… « natif de 1977 ». Faire de la date un lieu pour masquer une origine, il fallait oser. Michel Audiard a commenté la chose une fois pour toutes : « les cons, ça ose tout ; c'est même à ça qu'on les reconnaît ». Face au langage inquiet qui s'insinue ainsi, on préfère l'argot direct – « brutal » – de Michel Audiard. C'était un langage d'images. Il ne déconstruisait pas. Or, d'une époque à l'autre, cette poésie des bar-tabacs PMU a fait place au « bip-bop ». Le bip bop n'est pas une danse. Il s'agit de l'argot contemporain attribué « aux cités multiraciales et multigenrées », comme le précise Wikipedia dans une fiche dont l'auteur ne file pas la métaphore, mais du mauvais coton.

L'argot n'a jamais été autre chose que l'ensemble des mots adoptés par un groupe social pour se distinguer, ou se protéger, du reste de la société. L'abus des anglicismes, des arabismes, du verlan et des néologismes est l'avatar moderne d'un phénomène ancien. Il existe une nuance de taille. Autrefois, l'argot classique enrichissait la langue en option : à présent, l'argot contemporain prétend être la langue. L'argot classique distinguait les classes sociales ; l'argot contemporain distingue les classes d'âge. Nous sommes largués.

Ainsi, que le « bip-bop » illustre un repli communautaire – théorie du linguiste Alain Bentolila – ou qu'il éclaire l'illettrisme – position du sociologue Bernard Lahire – l'idiome mérite une grande attention. Son usage, en effet, touche aux fondements de la société. Il révèle une culture

dont les codes sont susceptibles d'amplifier encore le fossé des générations. Aujourd'hui Claude Pinoteau appellerait son film, non pas « La Boum » mais « La Teuf », ou «La Rave»... et Sophie Marceau kifferait sa race Tinder pour pécho un keum.
On peut s'indigner mais ne nous trompons pas de cible. Ce ne sont pas les jeunes qui sont impardonnables. Ce sont les professionnels. On pourrait évoquer aussi, en effet, la confusion courante dans les médias de mots que ne rapprochent, en réalité – souvent – qu'une vague consonance (« tare » pour « barre ») ; les formules mal employées (« deux alternatives »), les verbes erronés (« je vous suis gré... »), les facilités coupables (« futur » au lieu d'« avenir ») ou encore les confusions de sens (comme « chance » et « risque »). Radio et télévision font cela très bien.
Cher Daniel Favre ! Le « Lexique des Belles erreurs » de l'Association des journalistes francophones, auquel vous avez grandement contribué, souligne et pourfend les formules mal employées. Il est navrant, mais significatif, que sa lecture nous fasse rire.
Davantage finalement que l'orthographe des éléphants, des phares et des nénufars, ce qui affecte la langue, c'est son affadissement par ignorance ou par idéologie.

Mesdames, Messieurs,
J'aime la France, car c'est le berceau de notre langue. J'aime la France, car c'est un terroir, un territoire, une histoire, mais c'est surtout le berceau d'une culture.
La France de Mallarmé, de Stendhal, la France de Rimbaud envisage de renoncer à enseigner le passé simple à l'école, car c'est une conjugaison trop compliquée à enseigner et à comprendre.
Mon vœu, pour la France, est que l'on renonce à cette intention scélérate. A ceux qui le rencontreront, dites au ministre de l'Education nationale, qu'aux frontières de la République, à Genève, dans les autres pays francophones, dans les DOM-TOM, aux confins de l'Empire, on aime encore cette langue.
Et qu'on a encore quelques convictions fortes en matière pédagogique. Celle de croire qu'un élève est fait pour être élevé, c'est à dire mettre, placer, porter plus haut, hisser, soulever :
Par un maitre qui est là pour le conduire au dépassement de soi, à l'exigence de la connaissance, à l'élévation de l'esprit.
Amis français, renoncez à renoncer au passé simple.
Supprimer le passé simple pour simplifier la langue. Que va devenir Corneille ?

Nous partîmes 500 mais par un prompt renfort
Nous nous vîmes 3000 en arrivant au port.

Va-t-il devenir

Nous partions 500 mais par un prompt renfort
Nous nous voyions 3000 en arrivant au port

Puis, quitte à simplifier

500 au départ, 3000 à l'arrivée au bateau

Puis, quitte à simplifier définitivement.

500, next 3000.

Chers amis de la Défense du français, vous montez la garde. Soyez incorruptibles ! Votre action pour la sauvegarde du français mérite reconnaissance et – cédons un instant aux nouveaux usages – ...l'hommage de toutes zé de tous.

F.L.

La langue française, une chance pour la France !

Mélanie COURTEMANCHE-DANCAUSE
Chercheur en Histoire et littérature militaires françaises
Membre du comité d'administration de l'association Québec - France Montréal.

Au Canada au début du XXe siècle, les employeurs anglophones exhortaient leurs ouvriers québécois à « Speak White » : à parler anglais, la langue du colonisateur qui était aussi la langue du progrès, de l'argent, de l'innovation, du succès. À cette époque, les Canadiens français, perçus par leurs contremaîtres comme des arriérés, s'étaient laissés convaincre qu'ils étaient inférieurs sur les plans économique, culturel et linguistique. La langue française ne leur suffisait pas pour grandir et pour s'épanouir, puis s'y restreindre était synonyme d'une carrière ratée, d'une étroitesse d'esprit et d'une vie indigente. La mentalité du colonisé était profondément intériorisée, mais le Québec, par ses mouvements nationaliste et indépendantiste, a su dépasser cet épisode de son histoire nationale pour enfin revendiquer et défendre la langue française, cet héritage de la mère-patrie. Elle est devenue un symbole de résistance et il est possible désormais de vivre une vie prospère au Québec sans avoir à travailler, innover ou étudier en anglais malgré son isolement sur le continent américain.

En France, cependant, il semble que l'évolution soit inversée. La *Sorbonne université* s'est anglicisée ; la *South Champagne Business School* s'est rebaptisée pour plaire à une clientèle internationale et anglophone ; le PSG fait sa promotion uniquement en anglais ; la novlangue politiquement correcte et l'écriture inclusive érodent le français ; le gouvernement se plie à une Union européenne vendue à la langue anglaise ; puis, la Ville de Paris a choisi le slogan *Made for sharing* en vue des Jeux olympiques de 2024.

Non seulement la langue française ne suffit-elle plus en France même, on la barbarise pour se plier aux hommes d'affaires de la « start-up » *supra*-nation.

Le grand historien **Fernand Braudel** disait que « la France, c'est d'abord la langue française ». Osons ajouter que la langue française, c'est aussi et d'abord la France. La langue souffre puisque la patrie s'avilit, et les deux demeurent depuis toujours indissociables. S'il est excellent de promouvoir la langue française ailleurs dans le monde et si l'on doit tout à fait louanger son essor au Québec et au Sénégal, il est grand temps que la France reprenne aussi ses droits sur ce trésor qu'elle a tant de fois donné en partage.

Au risque d'être accusés d'impérialisme

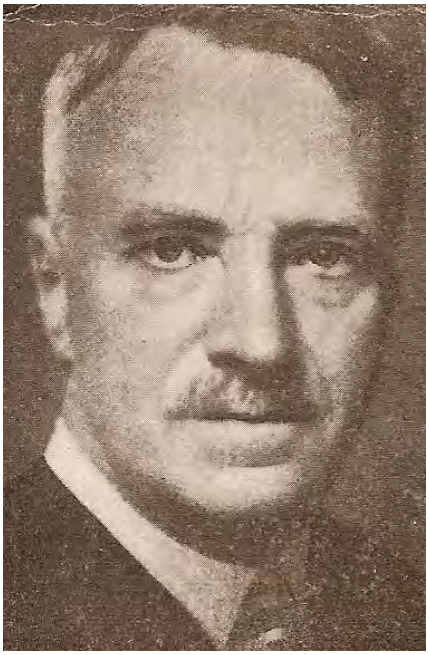

linguistique, les Français auraient intérêt à se réapproprier leur langue, « signe public de leur nationalité », comme l'aimait à le dire l'académicien **Paul Hazard.** Or, c'est justement le lien entre langue et identité nationale qu'on cherche à disloquer aujourd'hui en France. Dans son discours à l'Académie en 1985, l'écrivain Jean Dutourd avoua que « le bonheur de la langue française est que le peuple français l'a aimée aussi longtemps qu'il a aimé la patrie ». Aujourd'hui, le pays se laisse gagner par des mouvances anti-France et, parallèlement, le *globish* et le *franglais* ne s'en portent que mieux.

On sait que la langue française est depuis longtemps gangrenée par les idées et le lexique anglo-américains qui, à coups d'accords de libre-échange, l'ont soumise : réclamant que le français soit « avant tout une langue de traduction »[1], le président Emmanuel Macron l'affichait courbé, plus propice au multiculturalisme et donc aux affaires. On se souvient aussi de son discours prononcé en anglais au Forum de Davos, sous prétexte que « c'est d'abord *utile* » et cela permettrait d'amener « ceux qui parlent anglais à la langue française ». Cette attitude de colonisé naïf qui veut à tout prix s'attirer les bonnes grâces de son maître avait déjà coûté très cher aux Québécois. Par ailleurs, on dit au Canada qu'il y a deux langues officielles : *l'anglais* et le *traduit de l'anglais*. Voyez la pente glissante sur laquelle descend la France « traductrice » : la nouvelle carte d'identité dite « nationale » / *Identity Card* est déployée depuis un certain temps. Le Québec est entouré d'anglophones et tout de même il n'oserait sans craindre une révolte populaire produire des cartes d'identité bilingues, et ce malgré un gouvernement encore plus fédérateur que celui de l'Union européenne pourtant libérée de l'Angleterre. Le président de la République a dit qu'il était un « défenseur conquérant et ambitieux » de la langue française[2], mais nous comprenons qu'il ne mérite ni l'une ni l'autre de ces épithètes. D'abord, la France ne s'est toujours pas dotée d'une loi ayant une vraie autorité en matière de défense linguistique (un Québécois s'étonne toujours des publicités affichées en anglais lors d'un voyage en terre de France, ce qui est illégal dans la *Belle Province*), car la loi Toubon est devenue obsolète. Elle manque aussi cruellement d'ambition. Faut-il rappeler que *traduire* n'est pas *créer* ? Les Français doivent se souvenir qu'il est possible, souhaitable et essentiel d'*inventer* en français, et c'est là la définition du génie qui était longtemps le leur.

Mais le président de la République va plus loin encore. Dans tous ses discours depuis l'Institut de Paris jusqu'à Erevan, il dit vouloir « émanciper » la langue française et nous serions portés à croire qu'elle est

prisonnière. **Louise Mushikiwabo**, secrétaire générale de l'*Organisation internationale de la Francophonie*, partage la même idée : la francophonie « n'est pas un pays » et « ne s'identifie pas non plus au passé de la France »[3].

La langue doit être délivrée de son terroir. Pour sa part, l'académicienne **Barbara Cassin** croit qu'il n'existe pas *une* langue française, mais « des français qui composent *quelque chose comme* la langue française »[4]. Comprenons-nous bien, il est merveilleux que le français se répande de par le monde et par le biais des enfants dont elle a accouché. Mais, alors que la France doit en demeurer la boussole, on voudrait lui nier toute association identitaire et tout génie national sous couvert d'une francophonie nébuleuse, déracinée et prudemment postcoloniale.

Après avoir fait le tour du monde prétextant le développement économique, avoir côtoyé le plurilinguisme et être devenue une « langue monde » à l'image de citoyens hors sol et sans repères, la langue française nous revient désincarnée et écartelée. Non, l'épicentre du français ne se situe pas « dans le bassin du fleuve Congo » rêvé par le président de la République, tout comme il ne se situera jamais à Bruxelles, à Montréal, à Dakar, à Hanoï, ou à Bucarest. La langue, comme l'homme, a droit à une souche et c'est la France qui, depuis les Serments de Strasbourg, la nourrit de sa sève.

Pourtant, c'est en mai 2020 que le président Macron annonçait l'enseignement de l'arabe dans les écoles françaises, puisque cela représenterait « une chance pour la France » et combattrait le prosélytisme. Il oublie que la foi musulmane se vit et se transmet par l'arabe, et l'Oumma sans frontières n'en serait que plus élargie dans sa visée à la fois communautariste et internationale. Mais faut-il en être surpris ? L'arabe « dialectal » est reconnu « langue de France » par l'Union européenne depuis 1999 et par la Délégation générale à la langue française du ministère de la Culture depuis 2016. C'est la fracture de l'union et de l'identité nationale française en œuvre, car les langues étrangères promues officiellement sans hiérarchisation confortent le sentiment binational : avec le dédoublement de la langue, il y a dédoublement de l'identité. Si l'on est bilingue français-arabe, l'on s'identifiera plus souvent en tant que Franco-Marocain ou Franco-Algérien plutôt que Français, tout court. Cautionnées par la mondialisation et la bien-pensance, les grandes organisations de la francophonie veulent nous voir batifoler avec le plurilinguisme ; or dans le seul pays du monde où le français est l'unique langue officielle, il faut pouvoir dire que celle-ci n'est pas une option parmi d'autres.

Revenons-en à Paul Hazard qui, déjà en 1912, avait diagnostiqué le vrai problème : « *Le grand danger n'est pas la crise du français ; c'est la crise de la France* ». Comment un étranger peut-il apprendre à aimer la France et sa langue alors que son propre chef la décrit, tout bonnement, comme « un pays parmi d'autres », puis qu'il faut s'enorgueillir de ce « décentrement »[5] ? Pourquoi ne nous indignons-nous pas devant un président de la République française qui ne dit pas de son pays qu'il est le plus beau du monde, et de sa langue qu'elle est la plus belle ? Tous se souviennent qu'il avait nié à la France une culture propre, ce n'est donc pas surprenant s'il cherche à détacher le fait

français de la patrie. Devant tant d'effacement et de courbettes, l'étranger n'y verra rien à défendre ou à respecter ; il ne lui restera que le mépris.

Pour y répondre, il faut de l'exigence, encore de l'exigence, et toujours de l'exigence. La langue française nous enjoint à des devoirs moraux. La France n'a pas marchandé sa langue comme l'a fait l'Angleterre, elle ne l'a pas utilisée aux fins de conversion des âmes comme l'ont fait les Arabes – elle en a fait une offrande : aux peuples qu'elle fît connaître la pensée libre parce que claire, l'égalité qui élève plutôt qu'elle ne nivelle, et la fraternité qui ne doit rien à l'inclusivité *woke*, elle a insufflé ce goût d'audace et d'émancipation.

Mais la langue française nous enjoint également à des devoirs d'esthétique : elle doit non seulement être compréhensible et juste, elle doit aussi être *belle*. C'est une Précieuse qui, quand elle brille et quand elle est universelle, ne tolère ni la paresse ni la platitude. Elle souffre mal les hésitations et les balbutiements. Elle boude les raccourcis et l'argot ne l'impressionne guère. Il faut être galant avec notre langue, en la confrontant à un minimum de hardiesse tout en faisant preuve de retenue. Tout un chacun a son patois régional, mais il faut aussi, en dehors de la sphère intime, s'incliner devant le corset de ses caprices, ses règles et ses exceptions.

Alain Borer a raison en signalant que la langue française n'est pas « exactement menacée de disparition, mais elle est exposée au risque de s'effondrer en français pourri, en une sorte de dialecte de l'empire anglo-saxon » ; et pour un peuple dont l'honneur fut depuis toujours la valeur première, il n'y a rien de plus néfaste que cette médiocrité. La France est à l'image de sa langue et toutes deux sont usées par le désamour et le doute. Il devient évident que le meilleur allié de la langue française, pour le plus grand bonheur du monde francophone et au-delà, est ce Français qui, pour paraphraser Paul Déroulède, aimant sa patrie plus que les autres patries, et aimant sa langue plus que les autres langues, collaborera à leur redressement.

M. C-D.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. « Discours d'Emmanuel Macron à l'Institut de France sur l'ambition pour la langue française et le plurilinguisme », 20 mars 2018.

2. Énoncé lors d'une rencontre avec le premier ministre québécois Philippe Couillard, à Paris, le 5 mars 2018.

3. En préface de l'ouvrage « Francophonie, pour l'amour d'une langue », publié chez Nevicata, juillet 2020.

4. En préface de l'ouvrage « Francophonie, pour l'amour d'une langue », publié chez Nevicata, juillet 2020.

5. « Discours d'Emmanuel Macron à l'Institut de France sur l'ambition pour la langue française et le plurilinguisme », 20 mars 2018.

UN MISSIONNAIRE DE LA FRANCOPHONIE

François MAURICE
Directeur de la rédaction, essayiste
Membre du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie.

Originaire d'un pays dont la langue officielle n'est pas le français, Alexandre Wattin est citoyen d'origine russe par son père (qui sera naturalisé) et allemand par sa mère. Il pratique la langue de Goethe dans la vie quotidienne puis de Molière favorisée par une culture francophile au sein du système éducatif des forces françaises en Allemagne. Son parcours dans la francophonie s'inscrit ensuite dans un schéma passionnant en faisant de lui un ambassadeur de la langue française dans les pays où il a vécu. Portrait.

« *Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple,* » disait Danton avec raison et le fait de dispenser cette éducation est sans conteste l'action la plus noble que l'on puisse espérer accomplir, l'éduction des peuples peu s'entendre de multiples façons.
« *Ma Patrie, c'est la langue française* », à l'image de ces mots d'Albert Camus, Alexandre Wattin s'engage depuis des décennies à défendre la langue française et la Francophonie ainsi que la diversité culturelle un peu partout dans le monde au gré de ses périples que ce soit en Europe, en Afrique ou dans le Caucase. L'engagement de l'intéressé comme bénévole est exceptionnel, aussi bien dans le domaine de l'éducation et de la promotion de la langue française à l'étranger et cherche son pareil.
Né en 1959 d'un père émigré russe naturalisé français et d'une mère allemande. Il grandit dans le milieu germanophone dans la célèbre ville de Baden-Baden où il sera scolarisé dans le système éducatif français dès les petites classes jusqu'à l'âge de 17 ans, date anniversaire où il découvrira la France en devançant son appel militaire. Devenu bilingue et imprégné de plusieurs cultures il n'aura de cesse de s'engager à promouvoir sa langue d'adoption en Allemagne au grès de ses affectations et dans les pays où il résidera.
Dans ce texte je ne puise que quelques exemples notoires parmi la multitude

d'actions menées par l'intéressé et qui ne sont qu'une modeste palette de ses très nombreuses initiatives menées en faveur de la francophonie. Rédacteur, éditeur, écrivain, et conférencier, les multiples talents qu'il démontre tout au long de sa vie professionnelle et associative reflètent un engagement de tous les instants.

Après quelques années passées en France, Alexandre Wattin, est affecté en 1980 dans la célèbre ville universitaire de Trèves en Allemagne où ses connaissances linguistiques l'amèneront à servir d'interprète et de traducteur jusqu'en 1984. A cette occasion ; nombreuses sont ses rencontres avec des étudiants allemands envers lesquels il s'évertue de promouvoir la langue et la culture française.

Rejoignant la République du Tchad comme jeune volontaire français dans le cadre d'une opération militaire de 1987 à 1989, il se rend rapidement compte que l'environnement économique et sécuritaire de la sous-région de l'époque ne permettait presqu'aucun moyen de scolarisation.

Ayant d'excellentes relations avec ses amis Tchadiens il s'évertue à titre personnel et bénévole à fournir promptement à de nombreuses familles des moyens pour que leurs enfants possèdent les outils fondamentaux pour mieux appréhender l'apprentissage du français en fournissant par ailleurs crayons, livres et cahiers. Avec l'aide de ses contacts en métropole il se fait régulièrement expédier des ouvrages et du matériel scolaire pour fournir également de petites écoles en brousse qui se trouvent éloignés de la capitale lors de ses déplacements.

Ainsi, il a modestement tenté d'apporter jusqu'en 1989, date de son retour en France une aide subséquente à l'apprentissage et au développement du français tant dans des villages reculés du Tchad que dans la capitale N'Djamena.

Il quitte le service militaire actif en 1995 et reprend ses études jusqu'en 1999. Date à laquelle il quitte Sciences Po Lille en deuxième année suite à sa nomination à Paris aux responsabilités de chef de cabinet d'un proche d'André Malraux*, ancien ministre au sein de la Commission Interministérielle Franco-Allemande où l'une de ses activités majeures est la promotion de l'apprentissage du français en Allemagne et de l'allemand en France.

Durant ces fonctions, il rencontre de part et d'autre du Rhin de nombreux hauts responsables institutionnels, ministériels, du monde universitaire et scolaire allemand auprès desquels il engage de différentes actions pour promouvoir l'apprentissage du français. A ce titre, il coopère avec les ministères de l'éducation des deux pays.

Il s'investit en particulier dans quatre Länder, où l'apprentissage du français est particulièrement dynamique : dans les Länder frontaliers que sont le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, mais également ....en Thuringe.

Nommé en 2002, Secrétaire général de la Fédération des associations franco allemandes, il participe aux projets pédagogiques et aux actions engagées en direction des jeunes étudiants apprenant le français sur toute l'Allemagne en étroite coopération avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

Auteur et conférencier, il s'attache à faire connaître et participer au développement de la francophonie auprès de ses interlocuteurs du monde germanophone. Pour Alexandre Wattin la promotion de la langue du partenaire est au cœur de la coopération culturelle franco-allemande, telle qu'elle est inscrite dans l'accord culturel franco-allemand de 1955 et dans le Traité de l'Élysée de 1963 conclu entre les deux pays. A ce titre, il sera notamment un soutien actif dans le programme « Tandem », mené par la gendarmerie en Alsace. Ce dispositif consistait à réunir un policier allemand et un gendarme ou policier français et à les initier à la langue du partenaire afin de faciliter la compréhension lors des échanges et des actions communes en matière de sécurité et de défense.

La promotion du français participe de cette défense de la diversité des expressions culturelles, en s'opposant à l'uniformisation et à la globalisation par l'anglais et la culture américaine. Mais vanter la diversité des expressions culturelles entend laisser leur

place aux autres langues telles que l'allemand. Pour son engagement en faveur de la coopération linguistique il est Lauréat en 2002 de la médaille d'honneur de l'OFAJ et le président de la République fédérale d'Allemagne lui attribue la même année la croix du mérite fédérale.

S'appuyant sur les nombreuses déclarations officielles entre les gouvernements français et allemands, touchant à la nécessité de relancer l'apprentissage de la langue du partenaire, Alexandre Wattin redouble d'efforts pour promouvoir le français en Allemagne. Selon son constat, il y a en effet urgence. Celui-ci est sans dans toute l'Europe, vit en Allemagne des lendemains qui déchantent. Ce déclassement l'amène également à reconsidérer le rapport à la langue allemande en France, dans le sens du pluralisme et du partage.

Ainsi il n'a jamais cessé de se poser des questions sur le bilinguisme et la destinée des langues, du local au global. Pour lui la langue est un élément fondamental d'une culture, car on appréhende et on découvre le monde par sa langue. Chaque langue porte en elle une vision du monde qu'elle nous imprime. En faisant la promotion de la langue française en Allemagne il sait que, par son apprentissage, il imprègne également les jeunes étudiants allemands de la culture française. La pertinence de ses interventions fait que le Ministre Plénipotentiaire pour les affaires culturelles franco-allemandes lui fait l'honneur d'un avant-propos pour l'un de ces ouvrages. Il est appelé à intervenir dans différents colloques dont celui de l'Université de Bochum où il promeut l'apprentissage du français langue étrangère.

En Allemagne comme en France, il sera à l'origine de nombreuses actions culturelles à l'occasion notamment des commémorations du 40ème anniversaire du Traité de l'Élysée, où, en étroite collaboration avec les services de l'Ambassade d'Allemagne, de la Fondation Charles de Gaulle et du Haut Conseil culturel franco-allemand, il sera le rédacteur adjoint de la publication de l'ouvrage officiel distribué aux institutions et aux personnalités de part et d'autre du Rhin.

Secrétaire Général du Mémorial de Gaulle-Adenauer à Berlin en 2003, Il travaille, dès le début du projet de fabrication de la stèle, en étroite collaboration avec l'artiste Chantal de la Chauvinière Riant, et jusqu'à son inauguration. Il a l'entière responsabilité de l'organisation de cette opération et intervient, avec ses homologues allemands de la *Konrad Adenauer Stiftung* jusqu'à la mise en place de la stèle. L'attention particulière apportée à l'organisation et l'écho médiatique de cette initiative lui vaut d'être personnellement cité par le Président de la République et le Président d'honneur du Mémorial, Monsieur Pierre Messmer ancien Premier Ministre, à l'occasion des discours prononcés à cette occasion.

Avec l'autorisation de l'Amiral Philippe de Gaulle il a l'idée d'enrichir cette commémoration bilatérale par la réalisation d'une édition bilingue du *Flambeau*, pièce de théâtre écrite par Charles de Gaulle en 1927. Alexandre Wattin a eu fréquemment

l'opportunité d'attirer l'attention auprès de ses amis des milieux culturels d'outre-Rhin sur l'existence de cette pièce. Aussi, nombreux furent ses amis Allemands qui l'incitèrent à réaliser une édition en langue allemande. Le principal défi fut de trouver un traducteur capable d'interpréter subtilement les écrits du Général sans en dénaturer ni l'esprit ni la finesse d'écriture.

Résidant à Francfort sur le Main, il apporte son soutien dans le domaine de l'apprentissage du français en Allemagne en étroite coopération avec de nombreux directeurs de d'Instituts Français et tout particulièrement ceux de Francfort, Mayence et de Sarrebruck et concours de façon remarquable à la connaissance du patrimoine linguistique français en Allemagne.

Il n'a de cesse de mettre son talent pédagogique au service de la diffusion et de l'apprentissage de la langue française auprès de notre partenaire privilégié. Les autorités allemandes reconnaissent son engagement en lui demandant régulièrement de faire des conférences auprès de leurs hauts fonctionnaires.

C'est ainsi que durant plusieurs années il a régulièrement dispensé des cours bénévoles à l'Office fédéral des langues ainsi que l'École fédérale d'administration. En outre le gouvernement de l'État libre de Bavière l'invite régulièrement à participer au célèbre séminaire franco-allemand de *Fischbachau*. Tous ces échanges se font en français et ont amené de nombreux fonctionnaires allemands à découvrir une seconde vocation professionnelle grâce à l'apprentissage du français.

Intervenant dans l'organisation des journées d'appel à la préparation défense en Allemagne il a en charge de nombreux jeunes français recensés annuellement. À cette occasion il mesure le déficit linguistique de certains jeunes « français » de l'étranger afin de proposer des solutions de relance de l'apprentissage de la langue nationale. Il est invité à participer à des conférences où il a su enthousiasmer de jeunes scolaires allemands.

Il se distingue en 2004 par une aide importante dans plusieurs expositions ayant

la France comme thème au *Mittelrhein Museum* de Coblence, où il contribuera à l'attribution de la citoyenneté d'honneur du président Giscard d'Estaing.

Lors des célébrations du bicentenaire du Code civil, il participe au colloque organisé par les Ministres de la justice des *Länder* de Sarre, de Rhénanie Palatinat et de Rhénanie Nord Westphalie, en présence de Guy Canivet Président de la Cour de cassation. Sur son initiative et en collaboration avec le directeur des éditions Stroemfeld, il a pu symboliquement présenter et offrir à chaque Ministre et au Président Canivet la seule réimpression et première édition franco-allemande du Code civil de 1808.

Les symboles jouent un rôle essentiel de liaison et de communication entre les individus de part et d'autre du Rhin. Aussi, Alexandre Wattin apportera sa modeste contribution à consacrer de façon originale l'amitié franco-allemande en instaurant avec l'aide de l'Académie des sciences morales et politiques un prix qui souligne l'attachement de nos deux peuples pour l'Europe destinés à récompenser un ouvrage concernant la coopération bilatérale s'y ajoute un Prix d'Honneur remis à des

personnalités ayant contribué de manière significative et dans tous les domaines à l'amitié franco-allemande mais surtout à la promotion de l'apprentissage de la langue française. Le Prix obtiendra un vif succès et de nombreuses personnalités en sont titulaires tels que La Fondation Schuman, l'ambassadeur (er) Bitterlich, le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, et dernièrement l'ancien Ministre Président de Bavière.

Son engagement bénévole en faveur de la francophonie reconnue, il est appelé par le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques à intégrer en 2005 le Conseil scientifique de Canal Académie, magazine hebdomadaire en ligne d'analyses, de réflexions et de débats, sur l'actualité générale, politique et culturelle, vue par les académiciens. Canal Académie diffuse les analyses et les débats des Académies regroupées au sein de l'Institut de France. Elle présente des programmes nouveaux diffusés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Dès la création, Alexandre Wattin est membre du Club Canal Académie afin d'affirmer son partenariat avec la première radio académique francophone sur Internet.

Membre de l'association française Frères d'Armes, créée par les ministères de la Défense et de la Coopération et placée sous le haut patronage du Président de la République Alexandre Wattin s'investit, durant ces années d'officier de réserve, à faciliter l'accueil et le séjour en France des stagiaires militaires étrangers, de contribuer à leur insertion dans la société française ; de mettre en valeur et d'entretenir les liens militaires, historiques et culturels entre la France et de nombreux pays étrangers de maintenir le contact avec les anciens stagiaires étrangers après leur retour dans leur pays d'origine. Son action s'exerce en complément des activités officielles organisées par les états-majors et le commandement des écoles d'accueil.

Phalériste reconnu et membre de l'éminente Société d'histoire des ordres et décorations, IVe section de l'École Pratique des Hautes Études, il traduit de nombreux textes allemands en langue française afin d'élargir la lecture de certains documents spécifiques afin de faciliter le travail de chercheurs français. Depuis quelques années il collabore au sein de la rédaction de la Revue européenne d'histoire des ordres et décorations « La Phalère » qui publie de nombreux articles et ouvrages de références.

Afin d'apporter un supplément d'âme à la coopération franco-allemande, Alexandre Wattin s'engage dans un projet d'agrandissement du « Musée Fort Joseph » à Mayence, en créant une salle retraçant la présence militaire française en Rhénanie Palatinat de 1919 à nos jours. Installé au cœur de la ville de Mayence, ce musée s'inscrit dans le cadre du devoir de mémoire partagé. Sous le haut patronage du Président de la République, ces salles ont été inaugurées le 13 septembre 2008 par de hautes personnalités de part et d'autre du Rhin. Alexandre Wattin aura la surprise d'être honoré par le Maire de Mayence du titre de conservateur honoraire du Musée. Il continue depuis lors à contribuer à l'enrichissement muséographique et à apporter son expertise dans ce domaine

historique qui met en valeur la présence française dans cette ville.
En 2012, il sera distingué par le ministre de l'Éducation nationale de la croix de commandeur dans l'ordre des Palmes académiques pour sa contribution à la promotion de la langue française et à la connaissance du patrimoine culturel français.
Pour le cinquantième anniversaire du traité de l'Élysée il obtient, en qualité de Président de l'ORFACE, du ministre de l'industrie la création d'un timbre commémoratif. Les services de la Poste bénéficient grâce à son intervention le concours du dessinateur caricaturiste et ambassadeur de l'Unesco Tomi Ungerer.
La même année Alexandre Wattin reçoit pour son engagement culturel en l'honneur du cinquantenaire du traité franco-allemand de 1963 le Prix Allen des mains de Gérard Dériot, sénateur de l'Allier, questeur du Sénat, en présence de Xavier Darcos et d'autres éminentes personnalités.
Les hasards du calendrier politique ont été le théâtre de deux actions majeures dans la coopération franco-chinoise. En effet, la France a accueilli le 30 juin 2015 le Premier ministre chinois, Li Keqiang, en visite officielle en France pour trois jours. À l'issue de cette visite, le 4 juillet 2015, Alexandre Wattin, a eu l'honneur d'inaugurer en Chine une stèle érigée en l'honneur de l'amitié Franco-chinoise initié par le Centre de coopération franco-germano-chinois à Putian dans la province du Fujian.
Fort de son expérience, Alexandre Wattin a pu apporter toute son expertise technique et administrative aboutissant à la finalisation de ce grand projet. Outre le fait, que nos deux pays célébraient le cinquantième anniversaire de la reconnaissance de la république populaire de Chine par la France, un accent particulier a été mis sur le 100ème anniversaire de l'arrivée des premiers travailleurs chinois venus soutenir l'effort de guerre des alliées durant la Première Guerre mondiale.
Reçue par les autorités locales et de nombreuses personnalités la délégation française a pu se rendre compte de l'importance que revêt pour la Chine

l'amitié entre nos deux pays. Un séjour qui aura permis de conforter les liens déjà existants mais également d'en créer de nouveaux auprès de Chinois passionnés de littérature française.

En août 2015 il rejoint la République de Djibouti où jusqu'en 2018 comme membre de l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques, il œuvre bénévolement à développer des actions en direction de la jeunesse djiboutienne et tout particulièrement au sein de l'École de la nativité où il est d'une aide des plus précieuses pour le directeur de l'établissement ainsi que pour le personnel enseignant durant ces trois années passées dans la corne de l'Afrique. Dans ce cadre il collabore avec le directeur de l'institut Français et les hautes autorités locales. C'est sur son intervention que sera décoré le ministre de l'enseignement supérieur de la République de Djibouti.

De 2018 à juillet 2021, il réside en République d'Azerbaïdjan, réserviste citoyen de l'Éducation nationale, il apporte une fois encore son aide en faveur des jeunes étudiants azerbaïdjanais au sein du Lycée français de Bakou, dont il préside l'association des parents d'élèves, en dispensant à la demande de la direction des cours d'histoire en tandem avec le professeur titulaire. Il donne également des cours de conversation en langue française et des cours de préparation aux divers examens dans un établissement universitaire privé en préparant l'accès de futurs étudiants azerbaïdjanais aux établissements supérieurs français et permet ainsi à plusieurs d'intégrer un premier cycle de l'enseignement supérieur français.

Enfin, les lecteurs fidèles de notre revue ne l'ignorent pas, Alexandre Wattin participe régulièrement à la rédaction de Méthode, dont il est membre du comité de rédaction depuis plusieurs années.

Infatigable promoteur de la culture française, cet érudit bilingue qu'est Alexandre Wattin n'a de cesse de mettre son talent pédagogique au service de l'apprentissage de la langue et de la culture française et concourt, de façon remarquable, à la connaissance du patrimoine culturel et linguistique français à l'étranger. En plagiant une formule du Maréchal de Lattre de Tassigny « Donnez-moi 100 Wattin et je sauve la langue française. »

F. M.

NOTE

Il s'agit d'André Bord, ancien ministre, qui a combattu aux côtés d'André Malraux au sein de la célèbre Brigade Alsace-Lorraine.

Faire vivre le français aux confins de la Russie

Le français en Russie : de l'histoire à l'actualité.

Olga KUKHARENKO
Université pédagogique d'Etat de Blagovechtchensk.
Rédactrice en chef du mensuel "Salut ! Ca va ?"

La langue française en Russie a une très longue histoire. C'est grâce au français que l'image de la France qui se développe dans la culture russe au XVIIIe et au XIXe siècles. Il est largement parlé dans la société russe à l'époque grâce à l'influence culturelle française. Elle acquiert surtout un rôle social particulier au sein de la culture aristocratique – le rôle d'un signe social marquant l'appartenance à la noblesse.

Aujourd'hui, le français cède son prestige à l'anglais qui est pour la plupart des élèves la langue de leur avenir et de leur travail. La grande majorité des Russes préfère apprendre une première et pour beaucoup une seule langue jugée omniprésente, universelle, répandue à l'échelle mondiale. Aux yeux des Russes le monde est anglophone, la langue clé d'aujourd'hui est l'anglais. Cette situation est due en grande partie à l'évolution de l'informatique, à l'américanisation de la vie culturelle, surtout de la jeunesse.

Le français n'est plus la langue privilégiée pour la plupart des Russes. Il a reculé en tant que la première langue étrangère. Il partage actuellement presque la même position avec l'allemand, les langues étrangères étudiées dans le système scolaire russe en nombre d'apprenants, après l'anglais.

Il est à noter pourtant, que ces dernières années, on remarque un nouvel intérêt envers le français, la France et la culture de ce pays. Après 1989, date à laquelle les écoles ont obtenu le droit d'établir elles-mêmes leurs programmes, beaucoup ont introduit le français comme la deuxième langue.

Depuis 2014 toutes les écoles secondaires ont adapté leurs programmes d'enseignement au nouveau standard éducatif national qui prévoit (à part d'autres changements) l'introduction obligatoire d'une seconde langue. Chaque école peut choisir une langue à proposer aux élèves : dans notre ville on enseigne le français, l'allemand ou le chinois. Tout dépend de la qualification des professeurs des langues étrangères qui travaillent déjà dans les écoles, car tous les enseignants russes sont

toujours spécialisés en deux langues : l'anglais et une autre.
Le français est donc enseigné en tant que seconde langue depuis la classe de 5e, c'est la première année de l'école secondaire en Russie (l'équivalent du collège français).
Aujourd'hui en Russie il y a des centres culturels français, un réseau des Alliances Françaises dans les villes différentes à travers toute la Russie, des spectacles et des séminaires sont organisés pour les amoureux de la langue française. L'Institut Français en Russie contribue au développement de la coopération décentralisée culturelle et éducative entre les partenaires français et russes. Chaque année, de nombreux événements organisés ou soutenus par l'Institut Français de Russie offrent aux francophones la possibilité d'exercer leurs talents.
L'échange culturel renforce la compréhension mutuelle entre nos deux peuples et nous aide à mieux nous comprendre. Le dialogue entre les cultures russe et française constitue une vraie richesse, la richesse de l'esprit.

Apprendre le français en s'amusant

Moi, je travaille en tant que formatrice des futurs professeurs de français depuis 2002. J'enseigne des disciplines telles que FLE, didactique du FLE, civilisation française, stylistique française, etc. à l'Université pédagogique d'État de Blagovechtchensk (BGPU).
Il faut dire que le français a toujours été bien présent dans les universités pédagogiques de Russie. Même si le nombre d'étudiants diminue, la formation des professeurs pour les écoles secondaires continue malgré toutes les crises que Russie traverse toujours. Et si dans les années 90, à l'époque où j'étais étudiante, il y avait à peu près une dizaine de professeurs francophones et une chaire à part les réunissant, aujourd'hui nous sommes seulement trois « françaises » et nous faisons dorénavant partie de la chaire des langues germano-romanes et orientales avec des collègues enseignants le chinois et l'allemand.
Depuis 2018 je suis aussi professeur de français seconde langue au lycée BGPU. Ce lycée accueille les jeunes de 14 à 18 ans et fonctionne à la base de notre université. Ils ont des cours de seconde langue étrangère (allemande ou française) deux fois par semaine, d'une durée de 40 minutes.
Il est à noter que l'éloignement de la France et d'autres pays francophones fait que les professeurs de français de notre région doivent faire un double effort pour motiver

leurs élèves et leur donner l'envie d'étudier avec plaisir et avec intérêt.
Il faut toujours penser à comment rendre l'apprentissage plus attrayant ? Comment faire comprendre à mes élèves que le français est non seulement une très belle langue mélodique mais aussi utile pour leur avenir ? Les jeunes adolescents peuvent être très curieux et motivés mais ils peuvent aussi être bien paresseux et découragés. Comment les intéresser et entretenir cet intérêt d'un cours à l'autre ? D'une année à l'autre ? Et en plus, la tâche se complique par l'éloignement géographique de Blagovechtchensk. Comment faire vivre le français ici au bout du monde, sur les rives du fleuve Amour qui coule à la frontière avec la Chine et si loin de la France, le berceau de la langue française ?
Grace aux stages pédagogiques et les formations courtes que j'avais suivis de temps à autre durant 20 ans de ma carrière professionnelle, je me suis inspirée des idées des collègues des pays différents. Chaque rencontre, chaque expérience ont toujours été bien enrichissantes pour moi.
Apprendre une langue étrangère est un processus long et parfois éprouvant pour certains élèves. Petites difficultés et la nécessite de faire des efforts peuvent parfois les décourager. Nous les enseignants, nous sommes là pour les encourager et accompagner sur leur chemin vers la réussite. Je suis persuadée que travailler ferme en classe et à la maison est l'essentiel car les acquis et les compétences ne se forment pas et ne se développent pas tous seuls. Des séries des exercices de grammaire, de prononciation, de lexique (eh oui, parfois très ennuyeux !) ne sont pas à éviter pour automatiser des acquis.
Et afin de récompenser tous les efforts de mes élèves je fais de tout mon mieux pour rendre nos rencontres plus agréables, pour que leurs heures de travail passent inaperçues et pour que le français pour eux se rime toujours avec la joie, le bonne humeur, l'envie de poursuivre et réussir !
Et que les jeunes veulent-ils (à part de ne rien faire) ? S'amuser, évidemment !
Eh, bien on s'amuse !

Le jeu de rôle. Bien sûr, ceci n'a rien d'original et se fait facilement en cours pour travailler les compétences d'interaction orale. Les jeunes adorent jouer des rôles différents et s'imaginer de vrais Français dans les situations inhabituelles pour eux.
Parfois à la fin d'une série de cours sur une thématique j'organise un cours ou les élèves présentent des projets d'interaction orale réalisés en commun par deux-trois personnes. Leur objectif est de mettre en scène un petit « spectacle », un extrait d'une émission de télé ou d'une conférence de presse, tout en utilisant dans leurs discours le vocabulaire de la thématique étudiée, des informations des textes et des articles lus. Et les élèves n'hésitent pas à se déguiser, à apporter des objets divers pour être le plus expressifs possible dans leurs rôles. Et ils rient, et ils s'amusent en parlant français dans une ambiance décontractée et conviviale. N'est-ce pas c'est notre objectif ?

On dessine. Je préfère parfois faire le bilan d'une thématique étudiée en faisant dessiner les élèves et après en faire une présentation orale en forme d'un monologue. Nous dessinons toute sorte d'affiches et de pancartes ou de publicités sociales : une affiche anti-tabac ou anti violence éducative, une pancarte écologiste, un slogan défendant l'égalité homme-femme...Parfois on dessine des fantaisies, comme un cours d'école de mes rêves ou portrait d'un professeur idéal.
On peut aussi dessiner ensemble avec des classes des écoles étrangères. En 2019 nous avons réalisé un projet « Je dessine la paix » : deux classes des écoles maternelles de Blagovechtchensk et de Valence en France ont dessiné « La Paix », chacune accompagnée par leurs professeurs. Après en échangeant leurs réalisations par la poste, nous avons organisé des expositions, d'abord en France, puis en Russie. C'est tellement passionnant de voir l'imagination de la paix des petits élèves russes et français !
Dessiner des poèmes ? C'est aussi inspirant ! En 2018 nos élèves et étudiants ont dessiné leurs fantaisies inspirées par les poèmes du poète français Francis Jammes

dont 180e anniversaire était fêté cette année -là. Tous les dessins ont été envoyés par la poste au musée Francis Jammes, installée dans sa maison natale à Orthez (France) et y ont été exposés par les responsables du musée, de l'Association Francis Jammes.

On fait du théâtre. Un jour nous avons réalisé un projet « Artistes sans frontières » en commun avec le collège Anne Marly à Brest. Nous avons mis en scène un spectacle « Inspecteur Toutou ». Ensemble ! Mais chaque école l'avait réalisé sur sa scène. Combien il était intéressant de découvrir les vidéos des spectacles et voir les différentes visions de la mise-en-scène, des personnages, des costumes, des décors, du jeu des artistes !

On fait de l'écriture créative. Il est tout à fait possible de créer un journal voyageur conjointement avec des classes francophones des pays différents en le faisant voyager autour du monde. Tout comme nous l'avons fait en avec des classes du Canada (dans deux provinces au bord du pacifique et au bord de l'Atlantique), une classe de France et une classe de la région Amourskaya à l'Extrême-Orient de Russie. Chaque classe se présentait, dessinait, mettait des photos et envoyer le journal à l'adresse d'une classe qui, elle, remplissait ses pages avant d'envoyer le tout plus loin.
Les élèves de nos lycées et écoles échangent beaucoup de cartes postales avec les élèves francophones des pays du monde. Ceci est dans le cadre des projets différents. Par exemple, en 2016 nous avons envoyé les cartes avec des vues de Blagovechtchensk vers quatre points du monde à l'occasion de l'anniversaire de notre ville. « Parlons de

Blagovechtchensk aux cinq continents ! », tel était le nom du projet. En réponse à notre geste nous avons reçu des cartes postales de la part des lycéens du Cuba, du Paraguay, de Thaïlande, d'Algérie et de France.

On chante ! Avant j'avais du mal à « sacrifier » des minutes précieuses des cours (je n'en ai que 40 qui passent à une vitesse incroyable !) aux divertissements tels que la chanson, par exemple. On chantait rarement avec mes élèves. Mais ces derniers temps j'ai changé d'avis et à notre joie partagée nous passons une dizaine de minutes a chanter le vendredi, une fois par semaine. Et c'est un grand plaisir pour tout le monde ! Inutile de parler longuement du rôle de la chanson pour tous les aspects d'apprentissage et pour la motivation des élèves…

On réalise des projets culturels et éducatifs. Ces projets réunissent généralement des classes de deux pays : soit de Russie et de France, apprenant le français et le russe langues étrangères, soit des classes des autres pays apprenant le français. On échange de petites vidéos pour faire connaissance, parler de ses gouts et préférences ou de ses animaux de compagnie, faire visiter son lycée ou sa ville a ses amis étrangers, etc. On pratique l'expression et la compréhension orales, et en plus, on fait découvrir son pays et sa culture aux autres, tout en surmontant des barrières psychologiques de parler devant la caméra. Il faut aussi ajouter que ces documents vidéo nous gardent de bons souvenirs sur notre vie francophone bien remplie et intéressante !

Ainsi septembre 2018 le projet « Région Amourskaya-Franche-Comté : en mode amicale » vit et prospère grâce à l'enthousiasme et un grand intérêt pour les langues et cultures des élèves du lycée BGPU a Blagovechtchensk et l'école 7 de Tsiolkovski (région Amourskaya) et du collège Victor Hugo, du lycée Louis Pergaud Besançon (France).

Ils échangent des lettres, cartes postales, petites vidéos sur les thématiques différentes étudiées en cours de langue ou sur d'autres sujets qui les inspirent. De nouveaux participants, débutants en russe et en français rejoignent le projet chaque année.

Cette nouvelle année 2021 a débuté avec une visite virtuelle du lycée proposée par les élèves de Blagovechtchensk. Ils ont présenté leurs enseignants, parlé de leurs disciplines préférées et de leurs passions en sciences et langues. Ils ont raconté un peu l'histoire du joli bâtiment où se trouve le lycée en accompagnant les visiteurs virtuels dans les corridors et les classes. Ils les ont ensuite emmenés dans le café ou les lycéens et les étudiants adorent prendre du thé avec des petits pains et des biscuits.

La patinoire de l'université accueille les lycéens (pour leur grande joie !) en hiver pour les cours de culture physique. Et tous les musées sont aussi ouverts pour les lycéens. Cette fois-ci c'est le musée géologique ou on peut apprendre plein de choses intéressantes et voir des minéraux et des pierres précieuses.

Apprendre le français en s'amusant et avoir de très bons résultats est tout à fait possible !

O.K.

Vous pouvez lire plus sur nos activités francophones sur le site de l'Association des enseignants de français de la région Amourskaya
https://aefra.wordpress.com

La Francophonie en Amérique

Alain RIPAUX
Président de Francophonie Force Oblige
Historien et conférencier

Aux États-Unis, plus de 13 millions d'habitants sont d'origine française. La grande majorité de ces Franco-Américains sont assimilés à l'univers anglo-saxon et anglophone, mais il existe encore des communautés francophones relativement importantes dans le sud de la Louisiane et dans le nord de la Nouvelle-Angleterre. Ce sont les Acadiens, les Cadiens, les Américains d'origine canadienne-française, les Créoles de Louisiane et la communauté française de l'État de New-York et vivant dans d'autres États.

La Louisiane française

Après la fondation de la ville de Québec et de la Nouvelle-France en 1608, les

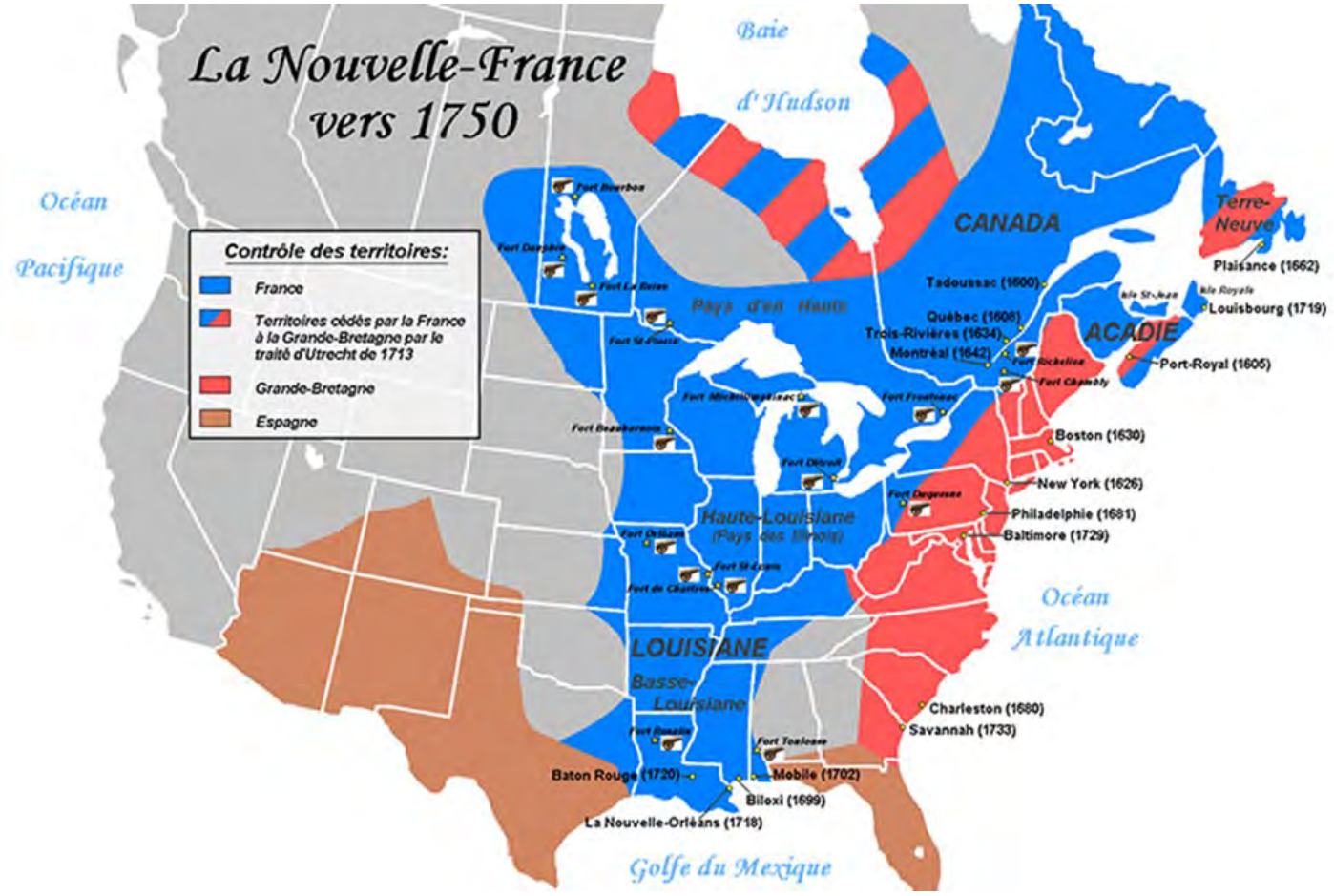

explorateurs et missionnaires français découvrent de nouveaux territoires dans la région des grands Lacs et jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Ils découvrent également le grand fleuve Mississipi et ses affluents. Sur cet immense territoire, les Français établirent un certain nombre de forts, de postes de traite et de villages qui vont devenir de grandes villes américaines comme Saint-Louis, Détroit ou Sault Sainte Marie. Ils ont construit une série de forts dans la région du Mid-Ouest tels que Fort-Miami, Fort Saint-Louis ou Fort Orléans. Ces forts étaient défendus par des soldats et des trappeurs qui faisaient la traite des fourrures qu'ils revendaient à des marchands de Montréal.

En 1682, l'explorateur Normand Cavelier de La Salle à la tête d' une expédition française découvrent le delta du Mississipi. Il baptise la région « Louisiane » en l'honneur du Roi de France.

Au début du XVIIIème siècle, la France dispose d'un immense empire colonial qui va du fleuve Saint-Laurent aux Montagnes Rocheuses et des Grands Lacs au Golfe du Mississipi. Malheureusement, ce vaste territoire est peu peuplé et manque de moyens matériels pour assurer sa mise en valeur. On estime que 7 000 émigrants français sont venus s'installer en Louisiane.

En 1763, suite aux batailles de la guerre de Sept-ans et aux défaites françaises de Québec (1759) et de Montréal (1760), par le de traité de Paris, la France renonce à ces possessions d'Amérique.

L'Angleterre prend possession du Canada. Par le traité de Fontainebleau, la France remet la Louisiane à l'Espagne.

En 1800, la Louisiane redevient française, mais en 1803, Napoléon Bonaparte vend cette immense colonie américaine aux États -Unis.

Les Cadiens de Louisiane

En 1755, les Acadiens de Nouvelle-Ecosse ont refusé de prêter d'allégeance à la couronne britannique. Ces anciens sujets du Roi de France ont désiré rester des « Français neutres » en refusant de prêter serment au Roi d'Angleterre et de ne pas porter les armes contre les soldats français. Par représailles, le gouverneur anglais Charles Lawrence les a expulsé de leurs terres et de leurs fermes et les fit déporter dans les treize colonies britanniques de la côte Atlantique.

Pendant les années suivantes, plus de 7 000 Acadiens déportés firent un grand voyage pour se rendre en Louisiane, où ils commencèrent une nouvelle vie et s'établirent dans la région marécageuse des Bayous.

Aujourd'hui, les 24 paroisses de la région d'Acadiana sont peuplées d'une importante communauté de plus de 250 000 Cajuns, de culture acadienne et francophone.

Les Créoles de Louisiane

La plupart des Créoles habitent le sud et le sud-ouest de la Louisiane. En Californie, les Créoles vivent surtout à Los Angeles, San Diego et San Bernardino.
Le créole louisianais est une langue créole française parlée au sud de la Louisiane. Cette langue a de nombreuses ressemblances avec d'autres créoles français parlés dans les Caraïbes.
La vente de la Louisiane en 1803 provoqua une division culturelle entre les francophones et les Anglo-saxons. Le premier gouverneur américain de Louisiane avait pour but d'assimiler les francophones. Les anciens habitants de la colonie s'identifient en tant que Créoles pour se distinguer des Anglo-Saxons.
A la Nouvelle-Orléans, la rue du Canal marque la frontière linguistique entre les quartiers de langue française et anglaise. Les francophones vivent surtout dans le célèbre « Quartier français ».

Les Indiens Houmas de Louisiane

En Louisiane, il existe encore un peuple amérindien francophone. Les Houmas forment une communauté de plus de 15 000 personnes. Autrefois, ils vivaient essentiellement dans les trois paroisses louisianaises de Féliciana Ouest, Féliciana Est et de la Pointe Coupée. Aujourd'hui, ils vivent surtout à l'ouest de l'embouchure du Mississipi.
Lors des conflits qui opposèrent la France et l'Angleterre, les Houmas prirent le parti des Français.

Quartier français de la Nouvelle-Orléans

En raison de cette alliance, après la guerre de Sept Ans, ils subirent des représailles de la part des Anglais et durent se replier dans le sud de la Louisiane française dans les paroisses de Terrebonne et de Lafourche.
La découverte du pétrole sur leur territoire fut une nouvelle spoliation pour les Houmas.
Ils furent expulsés des zones pétrolifères et ne purent profiler de cette manne financière.
Aujourd'hui, les Houmas, tout comme les Cadiens et les Créoles de Louisiane, revendiquent leur appartenance à la Francophonie.

De la Guerre d'indépendance à la Guerre de Sécession

En 1778, la France déclare la guerre à l'Angleterre et envoie un corps expéditionnaire en Amérique pour prendre part activement au combat des insurgés des colonies anglaises pour acquérir leur indépendance. **La Fayette** et Rochambeau deviennent de véritables héros de la Guerre d'Indépendance des États-Unis. De nombreux américains d'origine huguenotte participent à la lutte pour l'indépendance comme Francis Marion ou le général William Lenoir. Certains Canadiens-français de la province de Québec s'engagent aussi aux côtés des insurgés et des troupes françaises.

Les Franco-américains ont participé également aux combats de la Guerre de Sécession. Au nombre de 20 à 40 000, ils ont combattu dans les rangs de l'Union. On peut citer le nom du major-général Jesse Lee Reno (Renault, en français) et du général Georges Bayard. Dans le camp des sudistes, les Louisianais ont servi la cause des Confédérés avec le général Beauregard.

L'immigration des Canadiens-français aux États-Unis

De 1840 à 1930, un million de Canadiens français du Québec franchissent la frontière et viennent s'installer et travailler en Nouvelle-Angleterre et dans l'État du Michigan.
Cette importante immigration s'explique par le taux de natalité très élevé des Canadiens-français, une pénurie de main-d'œuvre ouvrière aux États-Unis et surtout en Nouvelle-Angleterre qui connaissait un grand développement industriel et aussi en raison de la crise économique dans les années 1930. Les Canadiens-français allèrent travailler dans le secteur du textile qui était une activité majeure de cette région.
Certains deviennent marchands ou accèdent à des professions libérales.
Au début du XXème siècle, les Franco-américains s'enracinèrent dans leur nouvelle patrie et s'installèrent dans plusieurs villes de Nouvelle-Angleterre tout en conservant leur langue maternelle française, la religion catholique et leurs traditions canadienne-française. Ils vivent dans des « petits Canadas »

comme à Manchester dans le New-Hampshire, Lowel et Lawrence dans le Massachussets, Woonsocket, dans le Rhode Island, Biddeford et Lewiston, dans le Maine.
Il existe également des communautés de Franco-américains dans les Etats suivants : Vermont, Connecticut, Michigan, Montana, Minnesota, Wisconsin, Dakota du Nord, Wyoming, Missouri, Kansas, Washington, Oregon et Alaska.
Les Etats qui possèdent des communautés franco-américaines les plus importantes sont les suivants : Californie : 1 210 000, Louisiane : 1 070 000, Massachussets : 850 573, Michigan : 706 560, New-York : 680 208 et Floride : 630 000.
Plusieurs villes du Maine sont peuplés d'une majorité de francophones : Madawaska, Fort Kent, Van Buren, Frenchville, Eagle Lake, St Agatha, St Francis, Grande Isle, St John Plantation et Hamlin.
En Louisiane, 24 paroisses de la région d'Acadia ont des communautés francophones importantes comme Saint-Martin, Evangeline ou Lafayette.

L'immigration dans l'Ouest canadien

Les Canadiens-français se déplacèrent également dans différentes provinces anglophones du Canada comme l'Ontario ou le Manitoba. Ils travaillèrent dans l'industrie du bois ainsi que dans l'industrie des Grands Lacs.
Après la pendaison du patriote Louis Riel et du génocide de la nation métis dans l'Ouest canadien, le gouvernement fédéral d'Ottawa mis en œuvre une politique de colonisation de l'Ouest canadien en distribuant des subventions et des terres aux nouveaux immigrants venus de plusieurs pays européens et aussi du Québec.
Aujourd'hui, dans les villes et villages, des communautés francophones existent encore au Manitoba, en Alberta et dans la Saskatchewan.

La communauté française des États-Unis

Au XIXème et XXème siècles, de nombreux Français viennent tenter leur chance aux États-Unis. Ils participent à la ruée vers l'or et s'installent sur la côte Est, en Californie et en Floride. De 1820 à 1920, plus de 530 000 Français se sont installés aux États-Unis.
Aujourd'hui, la communauté française est au nombre de plus de 200 000 personnes. Ce sont des Français inscrits dans les différents consulats des États-Unis. À New-York : 30400 inscrits, San Francisco : 19 225, Los Angeles : 16254, Washington : 13508 inscrits, Miami : 11 266 inscrits, Chicago : 9850 inscrits, Houston : 7761 inscrits, Boston : 7181 inscrits, Atlanta : 6462 inscrits, La Nouvelle-Orléans : 779 inscrits.
Après l'Allemagne et la Suisse, c'est la troisième communauté européenne des États-Unis.
Les États-Unis est une terre d'accueil très appréciée des Français et de nombreux francophones.
Les Français sont surtout installés sur la côte Nord-Est (New-York, Whashington, Boston) la Californie (Los Angeles, San Francisco) et la Floride (Miami).

La francophonie aux États-Unis

Plus de 13 millions d'Américains se déclarent d'origine française dont la grande majorité est assimilée au monde anglo-saxon et anglophone. Selon le recensement de 2000, plus de 1 600 000 Franco-Américains parlent le français à la maison. La communauté française est évaluée a plus de 200 000 personnes. Au total, le nombre de Français et de Franco-Américains parlant le français quotidiennement est évalué à plus de 2 100 000 habitants.
Le français est la cinquième langue la plus parlée dans ce pays, derrière l'anglais,

l'espagnol, le chinois. C'est la deuxième langue la plus parlée dans les États suivants : la Louisiane, le Maine, le New Hampshire et le Vermont.
Plus de 450 000 personnes parlent le créole haïtien.
En 1968, sous l'impulsion du sénateur **James Demongeaux**, président du CODOFIL, le Parlement louisianais va rétablir un statut officiel à la langue française qui va devenir la seconde langue de Louisiane.

Dans cet État du sud des États-Unis, le français n'a jamais totalement disparu. Les anciennes générations le parlent toujours et les jeunes s'intéressent de nouveau à leurs origines françaises.
Depuis plus de trente ans, l'Organisation Internationale de la Francophonie a envoyé des centaines d'enseignants français, belges, québécois, suisses et maghrébins pour enseigner la langue française

FRANCOPHONE FORCE OBLIGE

Une nouvelle association franco-québécoise pour la défense de langue française et de la francophonie.

L'association franco-québécoise « Francophonie Force Oblige », créée en janvier 2018 selon les dispositions de la loi 1901, veut rassembler toutes celles et ceux qui veulent défendre le français, la culture française et la francophonie, en France, en Belgique, en Suisse, au Québec, en Amérique française, en Louisiane, dans les communautés et dans les pays francophones des cinq continents.

« LE FAIT QUE LA LANGUE FRANÇAISE PERDRA OU GAGNERA LA BATAILLE AU CANADA PÈSERA LOURD DANS LA BATAILLE QUI EST MENÉE POUR ELLE D'UN BOUT À LA L'AUTRE DU MONDE. »

- CHARLES DE GAULLE, 27 NOVEMBRE 1967

SES OBJECTIFS

- Permettre aux Français et aux francophones de continuer à s'exprimer en langue française et d'être clairement informé dans cette langue ;
- Faire rayonner la langue et la culture française dans le monde ;
- Sauvegarder les qualités du français, son vocabulaire et sa syntaxe ;
- Faire barrage à l'invasion de la langue anglaise, des anglicismes et de culture anglo-saxonne ;
- Intervenir auprès des élus et des pouvoirs publics afin d'obtenir la pleine application de la loi Toubon ;
- Intervenir auprès des médias, des sociétés et des organismes qui ne respectent pas la loi Toubon et la langue française et utilisent l'anglais de façon abusive ;
- Exiger de Bruxelles et des organisations internationales des documents de travail et des interventions en français ;

EN DEVENANT MEMBRE DE NOTRE ASSOCIATION, VOUS SOUTENEZ NOTRE ACTION ET VOUS CONTRIBUEZ À LA DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE. VOUS RECEVREZ ÉGALEMENT DES INFORMATIONS CULTURELLES ET LINGUISTIQUES PROVENANT DU QUÉBEC ET DES PAYS FRANCOPHONES.

aux élèves et aux futurs enseignants.
Dans les 24 paroisses de la région d'Acadiana, les francophones louisanais affichent avec fierté leur appartenance à la francité dans les rues, les radios locales, la presse et lors des festivals de musique Cajun.
Aux États-Unis, le français est actuellement la deuxième langue étrangère la plus étudiée, devant l'allemand et derrière l'espagnol. La plupart des écoles secondaires américaines offrent des cours de français.
Considéré comme la langue de culture européenne et de la diplomatie, le français est langue étrangère choisie par les anglophones dans de nombreux pays du monde.
Au niveau universitaire, avec 216 419 étudiants, le français est la seconde langue étrangère.

A.R.

MÉTHODE recommande l'ouvrage de notre ami Alain RIPAUX

LA FRANCE EN AMERIQUE DU NORD ET EN OUTRE-MER d'Alain RIPAUX

Histoire de la francophonie en Amérique et en Outre-mer : Canada, Québec, Acadie, Louisiane, Antilles françaises, Guyane, Haiti, les franco-américains. Les départements et territoires d'Outremer : Réunion, Maurice, Seychelles, Nouvelle-Calédonie, Polynésie françaises, Terres Australes et Antrctiques françaises. Les relations franco-québécoises et franco-américaines. Préface de Henri Rethoré, ancien ambassadeur de France. Belle qualité d'édition, nombreuses reproductions de documents anciens. Sur demande, dédicace l'auteur. 28€ Franco de port.

ISBN-10 : 2954661704

PARLONS ET ÉCRIVONS FRANÇAIS ! (Suite)

Jean-Marc TRUCHET
Ingénieur en nucléaire civil et auteur.

Dans le numéro de mai-juin 2021, en pages 220 à 229, nous avions proposé un article au même titre mais dont l'objet repose sur la situation générale de la langue française, plus particulièrement face à ce qu'il faut bien appeler une invasion de néologismes comme de mots d'origine anglo-américains.
Une affaire à ne pas prendre à la légère car inévitablement, cela revient à se mettre en position de faiblesse ce qui n'est déjà et ne sera pas sans conséquences lourdes.
N'oublions pas que la volonté de mondialisation unipolaire en cours repose d'abord sur une énergie qui reste incontournable, laquelle s'appelle le pétrole dont l'extraction à bon prix est aussi la source de nombreux et sanglants conflits dans le monde depuis plus d'un siècle. Ensuite, rien ne dit qu'elle se réalisera comme prévu ce qui est loin d'être gagné, en premier lieu comme espéré pour le bénéfice des USA, voire de l'Europe dont fait partie la France, important bras armé dans ce schéma. A méditer…

Parlons et écrivons français

Sous-entendu, le bien parler et le bien écrire… Se situent évidemment ici les points essentiels d'un écrit, quel qu'il soit mais aussi celui de la diction. En effet, qu'y a-t-il de plus désagréable qu'une mauvaise syntaxe ?
Tout le monde n'est pas un écrivain né ou orateur, c'est même plutôt rare mais rédiger correctement un texte s'apprend, même avec grand plaisir dès l'instant où la volonté et le désir existent. Pour cela, point n'est besoin d'avoir fréquenté une grande école.
Pour mémoire, il y a moins de deux siècles, les Cours royales d'Angleterre, de Russie et d'autres pays d'Europe, parlaient le Français. Les grands auteurs russes écrivaient dans les deux langues et en Russie au sein de la bourgeoisie la seconde langue, voire même parfois la première était le français !
Près de 50% des mots anglais ont une origine française. Pourquoi aujourd'hui la langue française est-elle en régression à peu près partout dans le monde ? Pourquoi dans l'Hexagone parle-t-on de plus en plus un franglais de mauvais goût, voire un dialecte *²anglo-arabo-gaulois²* et non un français correct ? Pourquoi abreuve-t-on les Gaulois de chansons et autres publicités en langue anglaise, jusque dans les toilettes ouvertes au public ?
En réalité, il appartient à chacun de prendre conscience de la richesse, de la force de notre langue et de la promouvoir sous toutes les formes possibles. Pour cela et sans aucune prétention, commençons par rappeler quelques règles simples afin, autant que faire se peut, pallier les erreurs les plus communes même si les exemples que nous avançons font dresser les cheveux sur la tête, bien entendu, pour ceux qui en ont encore, ce qui n'est pas évident pour tout le monde !

La phrase

A minima, elle se compose d'un sujet, d'un verbe conjugué et d'un complément. Par conséquent l'on évitera les phrases sans verbe conjugué… Évidemment !
Sa longueur dépendra du sujet. Aussi, la répétition de phrases trop courtes donne-t-elle fréquemment une lecture pénible mais celle de phrases trop longues conduit rapidement à l'apnée, éventuellement à épuisement respiratoire, voire aux difficultés cardiaques ! Par conséquent, s'il n'est guère possible de donner une stricte règle car tout dépend du message à faire passer, il convient de rester raisonnable dans un sens comme dans un autre. Cette observation conduit à une moyenne comprise entre deux et quatre lignes maximum de 15 à 16 cm de longueur chacune, environ, sachant qu'on se laisse souvent entraîner par des phrases trop longues.
Suivant cela, le sujet originel peut ainsi évoluer sans que l'auteur de ses lignes en prenne nécessairement conscience.

La ponctuation

Aujourd'hui, bien peu de personnes disposent correctement la ponctuation qui se résume généralement à un saupoudrage de virgules et de points virgules. Une fois de plus, voit-on ici apparaître les lacunes du système éducatif national.
Pourtant, cette institution n'a jamais coûté aussi cher au pays puisque près de 3.5 % du budget y est officiellement englouti.
Si l'on considère qu'un candidat à l'élection présidentielle de mai 2007, ancien enseignant lui-même et ancien ministre de l'enseignement, désirait encore augmenter le budget, il y a de quoi rester dubitatif mais voilà que l'affaire se répéta pour les élections de 2012 ! Rappelons que les virgules permettent la respiration naturelle du lecteur mais également participent à la structuration d'une phrase suivant son contenu et sont objet.
Quant au point-virgule, ne compliquons pas les choses et dans la mesure du possible, sans autre forme de procès, éliminons-le mais il s'agit ici d'un avis personnel. De même, en fin de phrase, éviter la prolifération de points de suspension, de points d'exclamation comme de points d'interrogation. Un seul suffit ! Il en est de même après etc.

Mots soulignés ou grossis, parenthèses

Beaucoup d'écrivains se croient obligés de souligner ou de mettre en gras les mots qu'ils souhaitent accentuer. Non ! Cela doit rester exceptionnel surtout dans des documents qui n'ont pas un caractère technique.
Comme pour la ponctuation, ne pas recourir à un saupoudrage généralisé, tels les champignons des bois à l'automne. Il en est de même pour les mots ou les phrases entre parenthèses. À ce propos, il est aujourd'hui parfaitement stupéfiant de constater que de nombreux africains lettrés, parlent et écrivent un Français

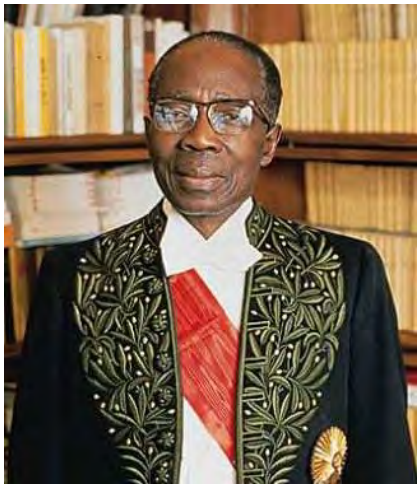

nettement plus correct que les indigènes gaulois de l'Hexagone, souvent parmi les plus en vue ce qui n'est pas rassurant.

Le verbe

Faire, mettre, avoir et être, relèvent de verbes à utiliser avec parcimonie. Ils ne remplacent pas tous les autres ! Leur généralisation dans un texte apparaît plutôt répondre d'une pauvreté du vocabulaire.

Le sujet

Un morceau de choix dont la confusion au sein de la phrase rivalise d'ingéniosité tellement elle est fréquente, même en première page des journaux, du genre :

> **« L'assemblée des députés ont été rejoints par les sénateurs… »**

Qui fut rejoint par les sénateurs, l'assemblée ou les députés ? Évidemment l'assemblée donc le verbe doit être au passé simple ce qui s'écrit : « …fut rejointe… ».
« Une centaine de pompiers luttent contre les flammes… » NON et NON !
« Une centaine de pompiers lutte contre l'incendie… » Le sujet du verbe est la centaine, pas les pompiers.
« Cette année, un millier d'avions ont décollé de l'aéroport… »
Re-non et re-non : « *Cette* année*, un millier d'avions a décollé de l'aéroport… »*
« *Un* millier d'insectes ont envahi les cultures… » Idem.
Qui a envahi ? Un millier et pas autre chose, par conséquent : Un millier d'insectes envahit (ou a envahi) les cultures. Même s'il y en avait un milliard, ce serait pareil.
Un fléau littéraire qui semble se généraliser dans les médias comme ailleurs… Lamentâââble…

La conjugaison

Comme ce qui précède, on assiste à un déferlement de locutions sous forme de conjugaisons au passé composé, du genre : *« Le marchand a été malade… Le temps a été mauvais durant les vacances, etc. »*.
Il serait tout de même plus élégant de conjuguer ce même verbe au passé simple, sous la forme : *« Le temps fut mauvais durant les vacances… »*
On assiste également à de fréquentes confusions entre le verbe être et le verbe avoir, soit : *« J'avais été à Paris voir ma grand-mère »* . Certainement pas ! Remplacer par : *« J'étais allé à Paris voir ma grand-mère »*. Notons qu'il ferait plus riche d'écrire *« rendre visite »* à la place *de « voir »*.
Il y a aussi : *« J'ai été au salon de l'automobile »*. Dur, dur ! Nous préférons nettement : *« Je suis allé au salon de l'automobile »*.
Pis, c'est toujours possible : *« Je m'ai fait mal »*. Voir si : *« Je me suis fait mal… »* ne serait pas mieux…

35 mourir 3e groupe

INDICATIF

Présent		Passé composé		
je	meurs	je	suis	mort
tu	meurs	tu	es	mort
il	meurt	il	est	mort
nous	mourons	nous	sommes	morts
vous	mourez	vous	êtes	morts
ils	meurent	ils	sont	morts
Imparfait		**Plus-que-parfait**		
je	mourais	j'	étais	mort
tu	mourais	tu	étais	mort
il	mourait	il	était	mort
nous	mourions	nous	étions	morts
vous	mouriez	vous	étiez	morts
ils	mouraient	ils	étaient	morts
Passé simple		**Passé antérieur**		
je	mourus	je	fus	mort
tu	mourus	tu	fus	mort
il	mourut	il	fut	mort
nous	mourûmes	nous	fûmes	morts
vous	mourûtes	vous	fûtes	morts
ils	moururent	ils	furent	morts
Futur simple		**Futur antérieur**		
je	mourrai	je	serai	mort
tu	mourras	tu	seras	mort
il	mourra	il	sera	mort
nous	mourrons	nous	serons	morts
vous	mourrez	vous	serez	morts
ils	mourront	ils	seront	morts

CONDITIONNEL

Présent		Passé		
je	mourrais	je	serais	mort
tu	mourrais	tu	serais	mort
il	mourrait	il	serait	mort
nous	mourrions	nous	serions	morts
vous	mourriez	vous	seriez	morts
ils	mourraient	ils	seraient	morts

SUBJONCTIF

Présent		Passé		
que je	meure	que je	sois	mort
que tu	meures	que tu	sois	mort
qu' il	meure	qu' il	soit	mort
que n.	mourions	que n.	soyons	morts
que v.	mouriez	que v.	soyez	morts
qu' ils	meurent	qu' ils	soient	morts
Imparfait		**Plus-que-parfait**		
que je	mourusse	que je	fusse	mort
que tu	mourusses	que tu	fusses	mort
qu' il	mourût	qu' il	fût	mort
que n.	mourussions	que n.	fussions	morts
que v.	mourussiez	que v.	fussiez	morts
qu' ils	mourussent	qu' ils	fussent	morts

IMPÉRATIF

Présent	Passé	
meurs	sois	mort
mourons	soyons	morts
mourez	soyez	morts

INFINITIF

Présent	Passé
mourir	être mort

PARTICIPE

Présent	Passé
mourant	mort étant mort

GÉRONDIF

Présent	Passé
en mourant	en étant mort

Conditionnel passé 2e forme : mêmes formes que le plus-que-parfait du subjonctif

- Remarquer le redoublement du r au futur et au conditionnel présent : *je mourrai, je mourrais*, et l'emploi de l'auxiliaire **être** dans les temps composés.
- À la forme pronominale, le verbe *se mourir* ne se conjugue qu'au présent, à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent.

D'horribles locutions…

Spécialistes de ce genre de choses, les présentateurs de télévisions, de radios, les hommes politiques et les ²*interviouveurs*² patentés mais aussi les conférenciers de tous poils, sont passés maîtres de ce que nous appelons d'horribles locutions, du genre :
« Est-ce que la neige va tomber ? » - Mais aussi : *« Est-ce que vous pensez que l'Assemblée nationale a été à la hauteur du débat ? »*. N'oublions pas non plus cet autre merveilleux langage : *« Comment est-ce que vous expliquez cela… »* Quelle élégance ! Pourtant, combien de fois par jour entend-t-on de telles phrases… Rectifions d'une manière bien plus simple et plus juste, qui entre autres, économise les cartouches d'encre ce qui est plus écolo : *« La neige va-t-elle tomber »* ou plus simplement : *« tombera-t-elle ? »*.
« L'Assemblée nationale fut elle à la hauteur du débat ? »
« Comment expliquez-vous cela ? »
Dans ces trois exemples, on remarque que moins de mots fut nécessaire après correction, ce qui est tout de même extraordinaire !
À l'état endémique, règnent aussi quelques tournures usuelles, du genre :
« Pourquoi tu peux aller à Paris ? Parce qu'il y a des trains fréquents… »
À remplacer par : « Pourquoi peux-tu aller à Paris… »
Pas triste non plus : *« Pourquoi il y a un parking devant le boulanger ? »*
Mieux, vaut nettement : *« Pourquoi y a-t-il un parking devant chez le boulanger ? »*
Génial également *: « Pourquoi est-ce que je peux nager ? »*
« Pourquoi puis-je nager ? »… Ce qui est vraiment sans commune mesure avec ce qui précède mais dans notre société, désormais cela ne ferait-il pas trop bourgeois de parler un français correct ?

En ce domaine, une fois de plus, cette course forcenée à la simplicité conduit inévitablement au nivellement par le bas et à la destruction ce qui est plus aisé que de construire ou simplement de perfectionner. Une spécialité de la France ?

Les accents

Faut-il le rappeler ? Sans doute oui :
è : accent grave, par conséquent, sur une voyelle produit un son grave.
é : accent aigu, même chose que ci-dessus mais avec un son aigu.
ê : Idem, sensiblement le son de l'accent grave.
Moyen mnémotechnique : accent grave = épaule droite - Accent aigu = épaule gauche.

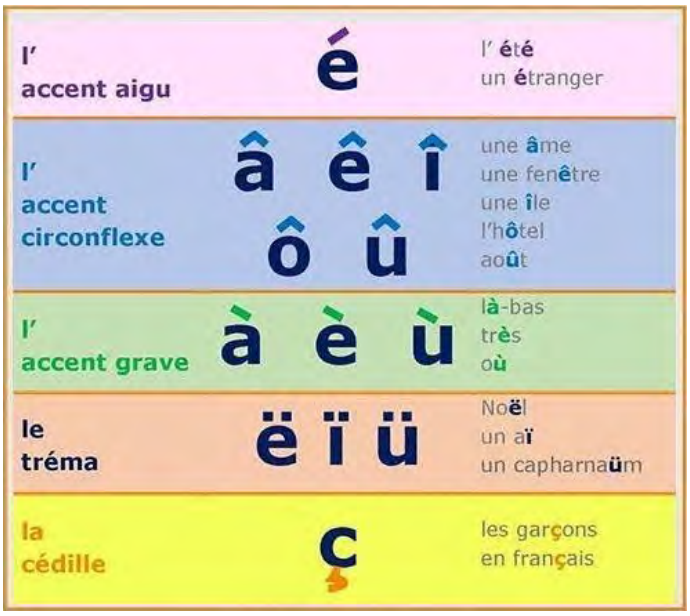

Pourtant, que d'omissions, de confusions, de rajouts là où ce n'est pas utile, exemples : une p**â**le d'hélice, une c**ô**te de croquis, etc. NON ! Une pale d'hélice, une cote de croquis, etc. Ne mélangeons pas tout…

Les points de suspension et autres points…

Ici, encore un fléau régnant à l'état

endémique, la multiplication comme le mauvais positionnement des points de suspension. Rappelons qu'ils sont au nombre de trois et pas plus.
Quant aux points d'exclamation « ! » comme d'interrogation « ? », leur nombre ne doit pas être multiplié. Un seul suffit.
Enfin, s'ils sont accompagnés de point de suspension, ceux-ci se placent après le point d'exclamation ou d'interrogation et non avant, soit : !.. et ?.. Leur nombre total est de trois, pas de quatre voire plus.

Les confusions de verbes

Particulièrement fréquentes entre le verbe être et le verbe avoir mais aussi également avec l'interjection « *eh* » !
« J'ai monté au premier étage ». Atroce ! Nous suggérons avec grand plaisir : *« Je suis monté au premier étage »*.
« Est, Robert ! » mais on trouve aussi très fréquemment *« Et ! Robert »*. Tout aussi douloureux... Remplaçons par : *« Eh, Robert ! »*.

Les confusions de prépositions

Largement aussi succulente, la confusion fréquente entre la préposition ET avec le verbe avoir conjugué ce qui donne cette délicieuse phrase :
« La mer ait la terre se rejoignent... ». Dans le genre, on trouve également le verbe être à la troisième personne de l'indicatif présent.

La place de l'adjectif et du complément d'objet

De plus en plus, l'adjectif est placé après le verbe conjugué ce qui conduit à de nombreux non-sens ou à des confusions.
Exemple : *« la mer démontée bleue roulait ses vagues »*.
A nouveau et dans toute la mesure du possible, comme en anglais, plaçons l'adjectif en tête de la phrase et non ailleurs, soit : *« la mer bleue, démontée, roulait ses vagues »*. Une phrase où l'on voit bien l'utilité des virgules.
« Malgré cette précaution indispensable, je n'ai pu éviter d'aller chez le médecin ».
Préférons : *« Malgré cette indispensable précaution, je n'ai pu éviter de consulter le médecin »*.
Début 2006, nous voyons un peu partout cette publicité : *« Viande de porc française »*. Qui est française, la viande ou le porc ? Si ce sont les porcs, sans doute s'agit-il d'animaux homosexuels. Ne serait-il pas plus juste d'écrire : *« Viande française de porc »*. De quoi couper l'appétit !

Verbe avoir ou préposition ?

« Hier, j'ai déjeuné à la ferme. J'ai constaté que Jean a de nouveaux animaux ».
Pour savoir si l'accent doit être porté sur le *« a »*, remplacer ce dernier par le verbe avoir conjugué à l'imparfait.
Dans la première phrase, cela ne peut s'appliquer. Par conséquent, il s'agit d'une préposition. Dans la seconde phrase, *« avait »* convient parfaitement. Il s'agit donc du verbe avoir et de ce fait, il n'y a pas d'accent.

Participe passé ou infinitif ?

*« J'ai mang**é** d'excellents gâteaux mais Jeanne, notre pâtissière, a fini par se couper le doigt en partageant la bûche de Noël »*.
Remplaçons *« mangé »* par un autre verbe à l'infinitif mais cela ne convient pas. Il s'agit par conséquent du participe passé.
Remplaçons *« couper »* par ce même verbe

à l'infinitif. Même si le sens de la phrase change, cela convient. Il s'agit donc bien de l'infinitif du verbe couper.
Quoi qu'il en soit, on peut souhaiter que Jeanne ne se soit pas coupé le doigt mais plutôt au doigt… Si tel était le premier cas, où se trouverait-il ? Espérons-le, pas dans la bûche de Noël ! On voit ici à quelles extrémités il est possible d'arriver, sans jeu de mots, évidemment.

La répétition des prépositions

Autre faute désormais des plus communes, l'absence de répétition des prépositions (du, de, des, à, chez…). Exemple :
« Vente de climatiseurs et composants de climatisation ». Non !
« Vente de climatiseurs et de composants de climatisation » ou *« pour climatisation »,* ce qui évite d'utiliser la même préposition. En conclusion : dans une énumération, la préposition doit impérativement être répétée.

La répétition du sujet

Ici encore, les médias surtout audiovisuels, se sont faits les champions de la répétition du sujet, du genre : *« le temps, il est beau sur la France »* au lieu de *« le temps est beau sur la France »*.
Autre délice : « *cette voiture, elle a un très bon moteur* ». Suggérons avec bonheur : *« cette voiture est équipée d'un très bon moteur »*.

Les mots inutiles

Une mode, sans doute, les mots inutiles et inadaptés rapportés en fin de phrase dont fait partie le fameux quoi, par exemple : *« cette année, nous avons beaucoup d'oiseaux dans le jardin, quoi… » Diantre !* Pourquoi quoi ? Quelle est son utilité ?

Les conjonctions de coordination

Par nature et suivant son nom, une conjonction de coordination est faite pour coordonner des mots ou un ensemble de mots, non pour les séparer. Partant de ce constat, pourquoi mettre des virgules ou des points virgules devant ou après ces conjonctions, lesquelles pour mémoire, s'appellent : et, ou, ni, mais, or, car, donc.
De même, si possible, éviter de commencer une phrase par ces mots.

L'adverbe de lieu

Où avec accent grave ou sans accent ? Avec accent il désigne un lieu, voire le temps qui s'écoule, exemple : *« Où est ma voiture ? »* Si tel n'est pas le cas, il s'agit alors d'une conjonction de coordination et ou ne prend pas d'accent suivant le célèbre moyen mnémotechnique : *« or, mais, ou, et, donc, ni, car »*. Cf. ci-dessus.

Les pronoms indéfinis

Fréquemment, le pronom indéfini *« autre »* est utilisé de manière incorrecte sous la forme suivante : *²d'autre part²*. Toutefois, se rappeler que *²d'autre part²* ne peut être écrit seul puisque précisément, il situe une action dans le temps qui nécessairement en suit une autre. Par conséquent, toute phrase comportant ce pronom doit comporter en premier lieu *²d'une part²*.
Exemple : *²D'une part, je n'ai plus mal aux dents et d'autre part, je les lave désormais soigneusement tous les soirs avant d'aller me coucher²*. Très bien, continuez !
Dans le genre, le pronom personnel ON fait également partie des mots usuels mais s'avère bien peut élégant. Dans la mesure du possible, utiliser *²nous²* ou *²je²*.

Les mots précis

La richesse d'un texte se résume à celle de la qualité de la conjugaison des verbes mais également s'apprécie par l'utilisation des mots correspondant à l'action. En conséquence, toujours rechercher celui qui convient au plus juste et non écrire avec un minimum de mots, toujours les mêmes, *« mis à toutes les sauces »*.

LE
DICTIONNAIRE
DE
L'ACADÉMIE
FRANÇOISE,
DEDIÉ AU ROY.
TOME PREMIER.
A—L

A PARIS,
Chez la Veuve de JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Académie Françoise, ruë S. Jacques, à la Bible d'Or:
ET
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, & de l'Académie Françoise, ruë S. Jacques, prés S. Severin, au Livre d'Or.
M. DC. LXXXXIV.
AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

En cas de difficulté, se rappeler qu'il existe des dictionnaires et des compacts disques (CD) d'homonymes et de synonymes, bien pratiques pour trouver d'autres mots et d'autres expressions similaires, un peu comme en matière de mots croisés. Ensuite, l'entraînement et l'habitude font le reste.

La correction orthographique de l'ouvrage

Il est illusoire de penser corriger parfaitement soi-même un livre ou même un texte de quelques pages. En effet, à partir d'un certain volume, l'œil s'habitue à la faute d'orthographe ou à la coquille et peut ainsi passer dix fois dessus sans rien remarquer, ceci d'autant plus qu'au bout d'un moment, l'écrivain se laisse emporter par le fond et non par la forme de ce qu'il a écrit.

À ce propos, nous avons le souvenir d'auteurs, pourtant enseignants de profession, très sûrs d'eux, qui estimaient que toute relecture serait inutile et même qui s'offusquaient clairement que nous ayons pu émettre la moindre réserve à ce sujet. En réalité, dans un texte de 100 pages, il n'était pas rare de trouver une bonne vingtaine de fautes mais pourquoi cela ? Étaient-ils mauvais ?

Non, pas du tout mais hormis le phénomène que nous avons ci-dessus souligné, l'ordinateur constitue également un efficace vecteur de coquilles en tous genres, ne serait-ce que grâce aux copier-coller et au fait d'accrocher avec l'ongle la touche voisine sur le clavier.

En effet, le report de phrases ou de mots dans un texte s'accompagne souvent de corrections au niveau du pluriel, de la conjugaison, etc. parfois très loin du point d'insertion. Pris par son sujet et la manipulation, l'écrivain oublie parfois le reste…

Prenons comme exemple un livre grand format (21 x 29.7 cm) contenant 250 pages de texte, soit environ un million de caractères, lesquels en matière d'informatique s'apprécient comme étant attribués à chaque lettre mais également aux blancs et à la ponctuation. En supposant que le rédacteur ne commette pas plus d'une coquille pour 10 000 caractères, ce qui est déjà remarquable, in fine, il restera tout de même 100 fautes… Ce n'est pas rien ! Merci aux prétentieux de faire preuve d'un peu d'humilité…

Par conséquent, tout texte de quelque importance, doit être relu par un élément extérieur, maîtrisant bien la langue française mais surtout totalement étranger au sujet traité, de manière à ce qu'il soit le

moins possible influencé par le fond. Ensuite, ne pas tout relire en une seule fois mais par segments espacés dans le temps.
Malgré cette indispensable précaution, estimer qu'il ne reste plus aucune faute, serait quelque peu cavalier, y compris peut-être dans cet article…

L'angoisse avant publication d'un livre

Il serait regrettable de ne pas aborder ce sujet car au moins en ce qui concerne les premières œuvres littéraires publiées avant leur mise en vente, quelles qu'elles soient, l'auteur est généralement atteint d'une certaine fébrilité, du genre :

> **« Que va-t-on penser de mon livre ? Pourvu que je n'aie pas écrit de bêtise et qu'il ne reste pas trop de fautes ! N'ai-je pas été ridicule…N'ai-je pas oublié ceci ou cela… »**

Etc. Phénomène classique qui conduit l'écrivain, préalablement à la mise en impression de son œuvre, à de nombreuses corrections de dernière minute qui consistent souvent à remplacer inutilement un mot par un autre. Attention à cela car sauf nécessité, ces modifications ne sont pas nécessairement plus judicieuses que le texte d'origine. Ensuite, il serait bon de connaître les publications de ceux qui s'estimeraient fondés à critiquer négativement. Succès généralement assuré !
A ce sujet, rappelons quelques vers de l'ART POETIQUE de Nicolas Boileau[1] .
Extraits du chant 1 reproduit suivant l'original connu :

> **« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.**
> **Et les mots pour le dire arrivent aisément ».**
> **« Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,**
> **Et ne vous piquez point d'une folle vitesse.**
> **Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,**
> **Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,**
> **Polissez-le sans cesse et le repolissez;**
> **Ajoutez quelquefois, et souvent effacez ».**

Le respect des normes SI (Système International)

Juste un petit aparté pour ce sujet car la fréquente absence de respect des normes ISO finit par devenir crispante et même conduire à des erreurs, en particulier, quelques symboles suivant à bien retenir :
Le mètre s'écrit avec un « m » et non un M.
La température en degré centigrade est représentée par « t » et non T qui répond des degrés Kelvin.
Il en est de même pour la tonne, soit « t » et le kilogramme « k ».
Idem pour le kW mais dans ce cas, le W représente la première lettre de James WATT[2]. D'une manière générale, lorsqu'il s'agit de la première lettre d'un nom de personne, celle-ci reste en majuscule, telle : Pa pour PASCAL, unité de pression ou de contrainte mécanique. [3]
Pour résumer, on trouve sur internet tous ces symboles qu'il convient évidemment de respecter pour ne pas écrire n'importe quoi suivant l'inspiration du moment et ainsi ouvrir la voie à des confusions.

Chez nos voisins suisses

En Suisse romande, un projet de simplification de la langue française appelé « *rectification* » devrait trouver sa concrétisation dès 2023. En quelque sorte, il s'agit d'ôter les accents, les traits d'union, le redoublement des consonnes, etc. et d'une manière générale tout ce qui est jugé obsolète. Pour finir, cela revient à éviter de faire trop effort pour écrire correctement la

langue de Molière. Imaginons un instant les articles de votre revue préférée METHODE écrits en langue française rectifiée, tels les mots suivants : consone, ognon, carau, etc. la prochaine étape est-elle l'écriture et le parler sans aucune règle ? Bis repetita de la Tour de Babel ?
Voit-on ici se mettre en place l'une des composantes de la fameuse mondialisation mais qui ne conduira qu'à fracturer les peuples des états-nations au profit d'un monde unipolaire sans saveur et sans odeur ? Naturellement, sauf pour les protagonistes de cette folie qui ne peut conduire qu'à l'esclavage pour leur profit, d'une large partie du monde.
Toutefois, comme aurait pu le dire le Général de Gaulle : ²*ils gagneront peut-être une bataille mais pas la guerre*². [4]

Alors, que faire ?

L'inactivité ne pouvant inévitablement conduire qu'à des déboires, l'absence d'effort n'est jamais une bonne solution, quel que soit le sujet. En ce qui concerne la langue française, inutile pour la bien maîtriser, comme d'ailleurs le système SI, d'avoir effectué de savantes études. La curiosité, le goût de s'instruire et un peu de volonté suffisent.
Représentons cela par une échelle constituée de plusieurs barreaux qu'il suffit de monter à son rythme mais quelle satisfaction au fur et à mesure que cette ascension se poursuit, parfaitement accessible à tous !
Profitons de cet article pour émettre deux idées que nous jetons dans la nature. Toutefois, n'ayant pu effectuer de recherches approfondies, peut-être ont-elles été mises en pratique ici et là depuis longtemps :

- La première consiste à créer le plus possible d'associations que nous pourrions appeler : ASSOCIATIONS DU BIEN PARLER ET DU BIEN ECRIRE. Y compris et cela ne manquerait pas de sel, en s'exerçant à la conjugaison des différents temps, comme autrefois où en particulier le passé simple était fort usité. On le retrouve d'ailleurs souvent dans les mémoires du Général de Gaulle, participant en cela à une rédaction très riches et à une lecture aisée comme agréable. Succès assuré !
- La seconde serait de créer, tout à fait bénévolement, ce que nous appelons des ECOLES DU GOUT D'APPRENDRE ou autre dénomination, telle VOLONTAIRES POUR APPRENDRE (ou pour s'instruire). En effet, le mot école peut conduire à tomber sous la coupe de règlements administratifs, comme chacun le sait, fort riches et nombreux en France ce qui présente régulièrement l'indéniable avantage de décourager les plus entreprenants, voire de les sanctionner.

De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'associations ou autre formule assurant à travers un total bénévolat, la dispense gracieuse à des jeunes, voire même au-delà mais en difficultés, un enseignement sur divers sujets, nécessairement sans aucune contrainte pour eux.
À travers des thèmes proposés aussi divers que variés, il s'agit avant tout de les intéresser et par là, d'éveiller leur curiosité ce qui peut déjà constituer l'accès à un premier barreau de l'échelle susceptible de les motiver pour en atteindre un autre (5).
Ils participent, ils ne participent pas… Ils restent toujours totalement libres, l'essentiel étant de les motiver.
À cela s'ajoutent les déjeuners pris en commun qui ne peuvent que s'avérer bénéfiques.
Dans ce schéma, l'humanisme, la simplicité et la pédagogie constituent trois éléments fondamentaux car évidemment, il ne s'agit en aucun cas de se transformer en professeur mais simplement et en toute simplicité de se mettre à la portée de l'auditoire. Cela implique qu'il doit rester limité de manière à permettre la meilleure symbiose possible. De là naîtra la confiance et donc la fidélité dudit auditoire.

Savoir lire et écrire correctement constituent un incontournable gage d'insertion dans la société, la possibilité d'évoluer mais également de comprendre le passé, le présent et de raisonnablement se projeter dans l'avenir.
Toutefois, ceci nécessite un minimum d'effort et non d'évoluer dans la facilité ce qui ne mène généralement à rien, sauf à ne devenir qu'un simple consommateur manipulable à souhait.
Aimez, respectez, défendez et diffusez la langue française… Elle est formidable !

J-M. T.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Homme de lettre français, né à Paris le 1er novembre 1636, décédé en cette même ville le 13 mars 1711)

2. Ingénieur écossais, né le 19 janvier 1736, décédé le 25 août 1819.

3. Blaise PASCAL était un mathématicien, physicien, théologien, etc. français, né le 19 juin 1623, décédé le 19 août 1662.

4. Du même auteur : **LES INSEPARABLES… LE PLUS ET LE MOINS - La civilisation matérialiste. Une analyse scientifique naturelle. Quel avenir ?..**

Consultez sans ménagement des ouvrages comme la série des BLED, les BESCHERELLE, les dictionnaires LAROUSSE, le ROBERT, etc.

POUR CEUX METTANT EN PRATIQUE LES CONSEILS DE L'ARTICLE ET SOUHAITANT UNE PUBLICATION DE LEURS ÉCRITS, METHODE RECOMMANDE L'OUVRAGE DE NOTRE AMI JEAN-MARC TRUCHET : « JE M'ÉDITE… DU VERBE ÉDITER »

Chaque année en France, plus de 50 000 œuvres sont éditées dont environ 75 % de romans ou similaires. Combien d'auteurs trouveront un éditeur, quelle que soit la qualité de leur travail ? Très très peu ce qui en conduit désormais beaucoup vers les solutions numériques offertes par des sociétés généralement de droit américain. Toutefois, cela s'accompagne d'une énorme proliférations d'ouvrages dont le cycle économique est en majeur partie assez bref.
Pourquoi alors ne pas éditer soi-même ses propres œuvres sachant que cela réclame évidemment une certaine qualité de rédaction mais aussi des obligations fiscales et commerciales.
Cet ouvrage, très complet, fruit de plus de 40 années d'autoédition peut s'avérer d'un grand secours pour tous ceux qui sont tentés par l'aventure.

Site internet : www.laplumedutemps.net
Format A4 - 69 pages - 5 € - En numérique via paypal.

L'imposture de l'écriture inclusive

Véronique LIKFORMAN
Secrétaire générale DLF Bruxelles-Europe.

L'écriture inclusive a un avantage inestimable, qu'il faut lui reconnaître : elle permet de reconnaître chez son utilisateur, au premier coup d'œil et sans coup férir, au mieux une tendance moutonnière à suivre aveuglément n'importe quelle mode, au pis l'imposture et la tartuferie – ou encore la bêtise la plus crasse.

Bref, c'est un peu comme un escroc portant une pancarte affichant ses mauvaises intentions : très utile pour savoir qu'il vaut mieux se méfier.

Plaisanterie à part – mais ce n'est pas réellement une plaisanterie –, si quelques égarés de bonne foi l'ont utilisée un temps, convaincus par les arguments du « camp du bien » qui promettaient d'obtenir enfin l'égalité entre hommes et femmes par la grâce de quelques points médians, aujourd'hui force est de constater que les apôtres de l'écriture inclusive sont, toujours et sans exception, également les champions de tout ce qui menace d'éteindre les Lumières qu'il avait fallu tant de temps pour allumer.

Comment s'en étonnerait-on ? Côté bêtise et inculture, l'écriture inclusive révèle l'incapacité à comprendre la différence entre « genre » et « sexe », entre la grammaire et la biologie, et dénote un manque d'esprit d'observation – d'esprit tout court – remarquable : ces gens n'ont donc jamais pris conscience qu'une personne, une sommité, un mannequin… peuvent être un homme ou une femme, pour ne pas savoir que si la langue française, dépourvue du neutre, attribue un genre grammatical à chaque mot, ce neutre existe sémantiquement de toute évidence ? Et de toute évidence aussi, c'est ce neutre sémantique que l'on retrouve dans les «ils, eux, ceux », etc., lesquels peuvent être, comment dire… parfaitement inclusifs.

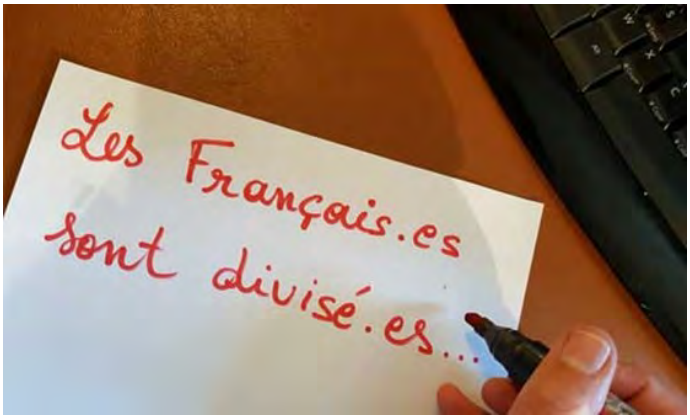

Côté imposture et tartuferie, qui se sert de cette absurdité, qui l'a inventée, sinon des « intellectuels » en mal d'intelligence, des auteurs en mal de reconnaissance, des politiques en mal d'électeurs et surtout d'idées ! Hélas, avec la mode du « wokisme », lequel tend de plus en plus vers une Terreur d'opérette, il devient impossible, sous peine d'excommunication dans les médias et sur les réseaux sociaux, de lutter contre une imbécillité dès lors qu'elle a été estampillée politiquement correcte.

Grâce à quoi, ou à cause de quoi, il suffit de s'emparer de l'imbécillité en question, de la couvrir de grands mots tels « féminisme », pour poser au révolutionnaire quand on est un précieux ridicule. Il suffit de parsemer son discours de points pour se convaincre d'avoir inventé l'égalité, ce qui est plus facile qu'étudier, travailler, et inventer l'eau chaude ou d'autres bienfaits pour

l'humanité.
Tout cela pourrait prêter à rire, ce serait à tort. On laisse une minorité, minuscule mais bruyante, imposer contre toute logique, et contre l'immense majorité des francophones qui ne s'en rendent pas toujours compte, un vrai danger.
« L'inclusif » est en réalité une machine – un machin ? – à exclure.
Des communes s'imaginent faire preuve de modernité en envoyant des courriers illisibles, et découragent les administrés de s'intéresser aux affaires qui les concernent ; il doit arriver, au vu de la gestion des mairies en question, que ce soit un peu fait exprès.
De prétendus médias d'information, jusque – surtout ! – dans le service public, sont fiers de se prendre pour des pionniers de l'égalité des sexes, au point d'en oublier d'informer des reculs des droits des femmes partout dans le monde.
Quant aux enfants, trop bêtes pour qu'on leur explique les notions de genre, autant leur interdire aussi d'apprendre à lire – les vrais pédagogues s'accordent à dire que c'est impossible avec l'écriture inclusive. Impossible aussi de lire pour tous les adultes, bien plus nombreux qu'on pense, qui ont des difficultés ou des handicaps.

Cela n'empêche pas des enseignants, des auteurs et éditeurs de manuels scolaires, d'introduire sournoisement dans les écoles une écriture absurde qui risque de coûter très cher, en termes de désintérêt de la francophonie dans le monde pour une langue devenue ridicule, et de générations d'illettrés incapables de penser par eux-mêmes – faut-il encore répéter que sans les mots la pensée ne peut se construire ?
Massacrer les mots, la langue, c'est aussi massacrer la pensée. Quelle meilleure preuve que celle donnée par les tenants de l'écriture inclusive eux-mêmes ? On n'a jamais vu un texte cohérent, structuré, exprimant des idées, écrit en inclusif : on lit des slogans, des imprécations, de la propagande, ou de brèves informations relevant de l'infox. Bienvenue chez Orwell.

Photo à Fontenay-sous-Bois, 2018

V.L.

Après la monnaie unique, la langue unique ?

Jacques NIKONOFF
Haut fonctionnaire et universitaire,
Membre du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)

Depuis des décennies, des forces agissent au sein du système de l'Union européenne pour imposer l'anglais comme langue officielle unique. Il ne s'agit d'ailleurs pas toujours de la langue de Shakespeare, mais d'un anglais « *cassé* », maltraité, un charabia appelé « *globish* ». Les Britanniques eux-mêmes en souffrent. Cette colonisation linguistique est parfaitement cohérente avec le contenu néolibéral des traités qui fondent le système de l'Union européenne. Car le *globish* est la langue de l'Empire et de son idéologie contemporaine qu'est le néolibéralisme et des politiques qui en découlent.

Rien n'est plus efficace, pour accompagner et imposer ces politiques, que de les exprimer au moyen de quelques centaines de notions en *globish*. Elles sont en quelque sorte naturalisées et se veulent comme des évidences, elles servent de ralliement aux conjurés. Aucune réflexion, aucun débat ne sont plus nécessaires, dès lors que les mots magiques ont été prononcés. Cette déliquescence de la pensée explique pour une part la médiocrité des politiques menées par le système de l'Union européenne et leur rejet croissant parmi les peuples des États membres.

La sortie du Royaume-Uni du système de l'Union européenne, décidée souverainement par le peuple britannique au moyen du référendum, paradoxalement, renforce le *globish* au sein des institutions communautaires. Pourtant, sur le plan quantitatif, rien de justifie plus que l'anglais soit la langue dominante du système de Bruxelles, puisque deux pays seulement en ont fait leur langue officielle. Le premier est l'Irlande, dont la première langue est l'irlandais. Malte est le second, dont la première langue est le maltais. Il n'existe plus aucun pays, au sein du système de l'Union européenne, dont l'anglais soit la première langue officielle ! Ainsi, après le Brexit, seuls 7 millions de personnes (2 % des habitants de l'Union européenne) ont l'anglais comme langue maternelle. La persistance de cette colonisation linguistique a donc des causes qualitatives, liées d'abord au fait que le *globish* est le véhicule idéal pour inoculer l'idéologie néolibérale, et ensuite pour

faire barrage à la langue française.
Car à part l'anglais, seul le français possède une dimension universelle. Le français est bien davantage qu'un simple instrument de communication. C'est la langue du pays des droits de l'Homme, des Lumières, de la Révolution française. C'est une langue-culture à laquelle certains veulent barrer la route pour mieux imposer le *globish* qui sert les intérêts économiques et géopolitiques de l'Empire.

Une lente strangulation linguistique

Le statut des langues des pays membres, au sein du système de l'Union européenne, est piétiné. En premier lieu, ce système ne respecte pas les constitutions nationales en matière linguistique. Concernant la Constitution française, son article 2 stipule : « *La langue de la République est le français* ».

C'est dans cette langue que les représentants de la République doivent s'exprimer dans les institutions internationales. Pourtant certains, par lâcheté ou par accord idéologique avec l'Empire, sabordent leur propre langue et cèdent trop facilement aux pressions. En second lieu, le système de Francfort ne respecte pas ses propres règles. Ainsi, on compte aujourd'hui vingt-quatre « *langues de communication officielle* » dans le système de l'Union européenne. Selon la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne du 26 octobre 2012, à l'article 22 : « *l'Union respecte la diversité culturelle, religieuse et linguistique* ». Quant à l'article 41, il stipule : « *Toute personne peut s'adresser aux institutions de l'Union dans une des langues des traités et doit recevoir une réponse dans la même langue* ». Ces beaux principes ne sont plus que de l'encre sur du papier. En troisième lieu, le règlement européen n° 1 du 6 octobre 1958, portant fixation du régime linguistique de la Communauté économique européenne, qui instaure au moins trois « *langues de travail* » (allemand, anglais, français), n'en utilise généralement de fait plus qu'une seule (l'anglais).
Dans la pratique, la Commission européenne, de façon totalement illégale et illégitime, utilise l'anglo-américain *globish* comme « *langue commune* » de travail. Cette action subreptice, sournoise, vise, à marche forcée, à créer une politique du fait accompli par une lente strangulation de toutes les langues qui ne sont pas le *globish*. On en vient alors à s'habituer à l'inacceptable et à considérer que ces actes délictueux sont désormais la norme et qu'ils sont irréversibles. Un véritable changement de langue s'opère afin de mieux consolider l'hégémonie exercée sur le continent.
Cette évolution linguistique du système de l'UE crée pour chaque langue des pays membre (et pour les autres) le danger de voire consacrée la « *co-officialité* » de l'anglais dans tous les pays européens. Partout, particulièrement en France, des pressions s'exercent pour remplacer la langue nationale là où c'est possible : entreprises, administrations, publicité, universités, recherche, musique, cinéma, etc.

Respecter l'identité des peuples passe par le respect de leur langue nationale

Il faut se réhabituer à parler à nouveau nos langues et ne plus s'habituer à travailler presque exclusivement en *globish*. Les

fonctionnaires français à Bruxelles, Strasbourg, Luxembourg, Francfort doivent être des modèles. À eux de s'opposer à Mme Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, qui donne le mauvais exemple en n'utilisant systématiquement que l'anglais. Nos ministères ne doivent plus accepter de travailler sur des documents de l'UE non traduits, et d'y répondre uniquement en anglais. Partout et tout le temps il faut parler et écrire en français, cette action ayant vocation à encourager tous les pays membres à faire de même.

Pour défendre la liberté linguistique, le Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF), réseau informel qui ne peut ester en justice, via des associations comme Avenir de la Langue française (ALF), a déposé un recours en Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE), contre l'usage illégal et illégitime de l'anglais comme « *langue commune* » de fait par le Parquet européen et la Commission européenne.

75

Paris XVIIIe. Chute mortelle d'une dépanneuse sur la voie ferrée

Le Parisien

GRATUIT Votre hebdo économie

Do you speak encore français ?

Les anglicismes envahissent notre vie quotidienne. La télévision, la grande distribution, l'industrie multiplient les expressions anglaises au point d'émouvoir les amoureux de la langue française.

Mineurs délinquants : le nouveau chantier de Taubira

La ministre de la Justice entend remettre à plat l'ordonnance de 1945. Une réforme déjà contestée à droite.

En Centrafrique, désarmer les rebelles pour éviter le bain de sang

Immobilier. Assurer son prêt sera bientôt moins cher

Football. Sale temps pour les entraîneurs de la Ligue 1

Paris Le bilan de Delanoë à la loupe

Chaque fonctionnaire français, chaque citoyen est invité à apporter sa pierre à l'édifice. Par exemple, lorsque des personnes qui, voulant s'exprimer en français comme le droit leur en est reconnu, sont fermement morigénées et priées de passer à l'anglais « *comme tout le monde* ». Les personnes concernées doivent écrire leur témoignage avec la date, les lieux, les noms des protagonistes, les propos échangés et signer. Les plus courageux peuvent même filmer la scène avec leur téléphone portable… Ces preuves seront non seulement utiles, mais vitales si nous voulons gagner ce combat.

Le moment est venu de recadrer les institutions délinquantes de l'UE afin qu'elles reviennent, sans délai, à l'application des normes linguistiques européennes elles-mêmes. Le plurilinguisme doit être rétabli dans les institutions de l'UE, avec le retour de l'allemand et du français comme langues de travail effectives. Les autorités françaises doivent sortir de leur somnolence pour mettre un terme à la dérive linguistique uniformisatrice de l'UE. Encore une fois, le glissement vers la langue unique est un facteur d'uniformisation et d'écrasement des pensées et des politiques. Il s'agit de dire « *non* » aux menées impériales, malheureusement soutenues par certains milieux français.

C'est un « *écocrime* » de l'Union européenne qui est à l'œuvre contre la diversité des langues et cultures, et donc contre la civilisation. L'effacement de la diversité linguistique et culturelle nuit autant à la culture française, européenne et mondiale, que la destruction de la biodiversité nuit au monde naturel. L'Union européenne ne doit pas être un agrégat de provinces de l'Empire, à unir par l'anglo-américain. Disons « *non* » à la colonisation linguistique de la France et de l'Europe.

J.N.

ASSASSINER LA LANGUE FRANÇAISE EN LA RECTIFIANT !

LETTRE OUVERTE A LA CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Michel BUGNON - MORDANT
Géopolitologue – Docteur ès lettres
Professeur émérite de littérature anglaise
Président de l'Académie suisse de Géopolitique (2008 – 2015)

Jamais l'ancien professeur que je suis n'aurait cru qu'il dût un jour tancer ceux qui furent administrativement ses supérieurs ! Et qu'il dût s'y résoudre parce qu'ils se rendraient coupables de forfaiture ! Car tel se nomme le crime par eux commis : la violation du serment de foi prêté en prélude à l'exercice de leurs fonctions officielles.

Ainsi, à l'heure où les patries européennes sont attaquées de toute part, où les autorités politiques ont peu à peu abandonné des pans entiers de souveraineté, laissant des juges étrangers (CEDH), un organisme supranational (Union européenne) et des forces subversives des mondes économique (grandes banques internationales d'affaires, entreprises multi- et transnationales), sociétal, social décider du sort de nos nations et de nos peuples, ceux qui ont pour tâche de préserver l'intégrité intellectuelle et culturelle de notre civilisation, les ministres de l'éducation des cantons romands, entreprennent à leur tour de frapper au cœur l'héritage des citoyens dont les pères, les ancêtres ont bâti la patrie. Patrie dont la terre contient, à jamais sacrés, le sang, les os, les cendres.

Aveu terrible de trahison déjà face à l'Autre que la suppression de la préférence nationale ; l'indulgence systématique de ce qu'on nomme encore par dérision la justice

envers la canaille, le criminel, surtout lorsqu'il vient d'ailleurs, tandis que l'honnête citoyen est lourdement condamné, quel que soit le cas, et interdit de cette légitime défense qui permet de protéger les siens, son bien, sa vie ; l'encouragement programmé d'un afflux sournois mais régulier d'individus et de groupes étrangers à nos mœurs, nos coutumes, nos cultures, nos patries et qui souvent les haïssent. Ainsi se constitue un contre-peuple dont des forces occultes attendent qu'il prenne un jour notre place, engageant un métissage qui est la forme la plus sournoise du racisme puisqu'il ne saurait aboutir qu'à la suppression des ethnies qui constituent la richesse de l'humanité, c'est-à-dire sa diversité.

Il ne manquait à ce terrible tableau que l'acte qui frappât au cœur même du citoyen amoureux de sa patrie et fier de son héritage : l'outrage fait à sa langue.

Par démagogie, mais peut-être également par quelque motivation inavouée, vous avez, après l'acceptation de la lèpre inclusive, née dans des cerveaux malades, pris la responsabilité de rompre le pacte tacite qui est au centre de toute civilisation : celui qui enjoint de présenter à l'étranger qui la plupart du temps feint de vouloir adopter les codes nationaux, un ensemble linguistique indivisible qu'il se doit de respecter, d'assimiler, de servir, quelles que soient les difficultés qu'il rencontre. En l'occurrence, c'est du français qu'il est question. Notre français. Avec sa richesse, ses particularités, les exigences de sa grammaire et de son vocabulaire. Vous qui êtes responsables au plus haut point de sa transmission intégrale, vous jetez à la poubelle ce qui doit être à tout prix préservé : la loi infrangible selon laquelle il appartient à l'Autre de monter jusqu'à notre langue, et non à notre langue de descendre au niveau de l'Autre.

Or, en choisissant de sacrifier notre langue, de la faire déchoir du degré d'excellence qui est le sien et de la rabaisser, de violer son intégrité, de déchirer le tissu somptueux qu'elle a reçu des siècles, tissu confectionné notamment par les génies de nos littératures francophones, vous prenez la responsabilité abjecte, immonde, odieuse d'engendrer, d'ici dix ou quinze ans, des cohortes puis des générations d'illettrés, d'analphabètes, aliénés à leur propre culture, à leur propre histoire, à leur âme même et à celle de leurs ancêtres. Des générations incapables à jamais de déchiffrer non seulement Rabelais, Ronsard, Montaigne – c'est pratiquement déjà le cas aujourd'hui – mais **Molière**, Chateaubriand, Hugo, Lamartine, Proust, Montherlant, voire une simple lettre officielle ou un misérable prospectus.

Mais peut-être est-ce là votre but : participer à ce Mondialisme qui a pour objectif de réduire les masses citoyennes à l'état de troupeau, de bétail, dont la pitance intellectuelle, se réduisant à quelques phrases communicationnelles simplistes, suffira à ce qu'il fonctionne, c'est-à-dire travaille, survive, obéisse et la plupart du temps se taise.

J'aimerais pouvoir affirmer que nos descendants vous jugeront. Je crains toutefois qu'ils ne soient devenus simple cheptel décervelé, ânonnant des mots sans suite et de toute manière tronqués. Incapables de comprendre le monde dans lequel, tels des ruminants en stabulation semi-libre, ils s'agiteront, ils auront oublié qu'il fut un temps où des notables, ayant forfait à leur devoir, s'étaient attachés à leur préparer le monde de cauchemar dans lequel ils seront désormais condamnés à gémir.

M. B-M.

La francophonie victime du communisme et de l'islamisme

Yves MONTENAY
Docteur en démographie politique
Membre du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie
Président de l'Institut Culture, Economie et Géopolitique.

Au 19e siècle, le français était langue internationale à plusieurs titres. C'était la langue des traités, celle de la noblesse et de la grande bourgeoisie européenne, mais aussi turque, égyptienne, libanaise et dans une moindre mesure tunisienne (avant la colonisation pour ces deux derniers pays). Avec les mouvements démocratiques ou révolutionnaires, toujours au 19e siècle, elle était en train de gagner de plus larges publics.

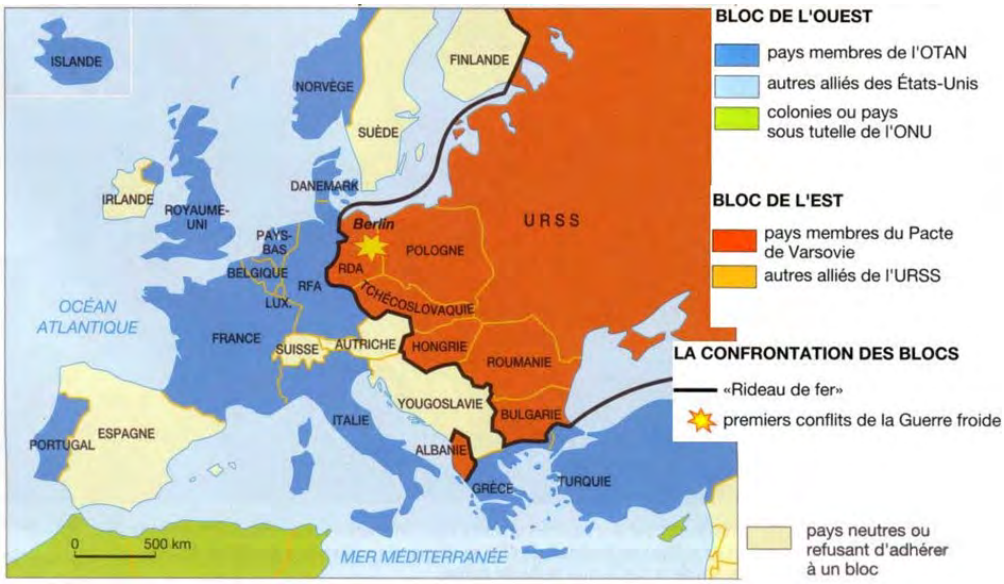

Europe Est- Ouest (1948-62)

Mais les bouleversements politiques de la première guerre mondiale et de ses conséquences jusqu'à aujourd'hui lui ont coûté cher. Et en particulier les révolutions communistes.

Le communisme et la francophonie russe

Le français était très implanté en Russie, où ceux qui disposaient de quelques moyens « importaient » une nounou puis un précepteur francophone. Tolstoï, dans « Guerre et Paix » qui décrit la Russie face à Napoléon précise sans cesse « *il dit en français…* », « *il revint au russe pour une plaisanterie un peu leste* ». Plus tard, Alexandre Dumas se flattait d'avoir parcouru la Russie pour faire des conférences, exclusivement en français bien entendu.

La révolution soviétique a tué ou exilé les nobles et grands bourgeois francophones. Dans ma jeunesse, on parlait des vieux princes russes chauffeurs de taxi. Les uns se sont fondus dans la population française et d'autres ont maintenu une activité francophone aux États-Unis : leur disparition est une des raisons de la baisse cette activité depuis quelques décennies.

Des personnes plus modestes ont maintenu un intérêt pour le français en Russie, mais

ce n'est plus qu'une langue étrangère encore prestigieuse.

Les autres communismes européens

De même, la prise de pouvoir en Europe centrale et orientale par les communistes en 1945 – 47 a éliminé la noblesse et la bourgeoisie francophone. Et cela a été accentué par l'obligation de l'apprentissage du russe.
Cela a touché les trois pays baltes *(l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie),* la Pologne, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie.
Avec une exception toutefois : la Roumanie. Le communisme particulièrement dictatorial de Nicolas Ceausescu était doublé d'un nationalisme sourcilleux. Il s'opposa à la généralisation du russe et accentua au contraire l'enseignement du français, déjà très répandu.
Je suis allé plusieurs fois en Roumanie communiste et ai pu m'entretenir en français avec des gens de tous niveaux jusqu'au fond des campagnes.
Lors de la chute du communisme, les derniers francophones d'Europe centrale et orientale hors Roumanie avaient environ 60 ans, ce qui a pu faire illusion un certain temps. Mais la grande affaire fut le remplacement du russe par l'anglais grâce à un déluge de bourses et de subventions à des associations étudiantes de la part des États-Unis.
C'est une des raisons de la progression de l'anglais à Bruxelles : un haut fonctionnaire tchèque et son homologue estonien n'ont rien de commun linguistiquement, à part leurs études dans une université américaine. Ils communiquent donc spontanément en anglais pendant leur travail, ce qui s'ajoute aux autres raisons de l'invasion de l'anglais dans les organes de la commission européenne. Invasion qui demeure malgré le Brexit[1].
Étant retourné en Roumanie dans les années 1990, j'ai pu continuer à y travailler en français, mais l'offensive anglophone y était déjà puissante, et a redoublé avec l'adhésion de la Roumanie à l'Union Européenne.
Il reste dans ce pays plusieurs filières francophones importantes, notamment en médecine et grâce à certaines entreprises, dont Renault, mais le basculement est très avancé dans la jeunesse.

Le cas du Vietnam, du Laos et du Cambodge

AU VIETNAM

Au Vietnam, le français était bien implanté et de nombreux Vietnamiens se sont illustrés dans les sciences ou la littérature francophone. Ho Chi Minh lui-même semble n'avoir lu que des livres en français, comme en témoigne la bibliothèque de sa maison devenue musée.
Comme dans les autres pays communistes, les suites de la prise de pouvoir ont été le meurtre ou l'exil d'une bonne partie des francophones.
Mais une deuxième raison semble s'y être ajoutée plus qu'ailleurs : l'éradication obstinée de toute pensée « impure » que ce soit en français ou en langue vietnamienne traditionnelle.
En effet, comme dans d'autres pays communistes et comme ce fut très bien écrit par Georges Orwell dans « 1984 », le pouvoir change la langue et cela rend difficilement compréhensible la littérature traditionnelle qui aurait pu s'opposer au lavage de cerveau…
Les francophones s'exilèrent en France, mais aussi aux États-Unis.
Lors de mes séjours dans ce pays dans les années 1980, on entendait Édith Piaf ou Aznavour dans la banlieue sud de Los Angeles. Il n'est malheureusement pas évident que ces Vietnamiens aient transmis leur francophonie à leurs enfants…
L'échec du régime communiste vietnamien, concrétisé par une disette aiguë, comme en URSS, puis en Chine et pour les mêmes

raisons, l'obligea à s'ouvrir aux investissements étrangers à partir de 1989, suivant en cela avec retard l'évolution chinoise.
Mais le monde était devenu anglophone entre-temps et la langue commune entre les investisseurs taïwanais, japonais ou autres asiatiques non francophones d'une part, et les cadres Vietnamiens d'autre part fut assez naturellement l'anglais.
Demeure néanmoins une certaine coopération avec la France notamment en matière médicale, et le militantisme francophone d'un petit nombre d'écoles du Sud-Vietnam.

AU LAOS

Au Laos, la prise de pouvoir par les communistes en 1974 (j'y étais[2]) déclencha le même mouvement d'exil des cadres francophones. Il suffisait de franchir le Mékong à la nage pour se retrouver en sécurité en Thaïlande.
Je suis retourné dans ce pays en 1984, lors de la libération des cadres non communistes massivement condamnés à 10 ans de prison, ce qui a entraîné un regain de la francophonie, avec l'implantation de quelques écoles et la fondation de l'ENA laotienne, en continuité d'une école française préexistante.
Mais, depuis, le pays est entre les mains des Chinois de Thaïlande dont la francophonie ne me paraît pas évidente.

AU CAMBODGE

Au Cambodge, le massacre des francophones a été encore plus direct.
Au lendemain du transfert de la population de Phnom Penh en 1976 dans les camps khmers rouges, il y a eu un appel : « *nous avons besoin de francophones, levez la main* ». De nombreuses mains se levèrent en espérant un régime de faveur, car il était clair que la famine allait décimer les camps.
Les intéressés furent invités à rencontrer immédiatement l'administration **et on ne les revit jamais**. Depuis plus personne

Yves Montenay au Laos (1974)

n'avoua parler français jusqu'à la chute du régime en 1979.
Revenu alors dans ce pays, je tombai sur un coopérant australien distribuant l'aide internationale.
À ma question « *Pourquoi faites-vous votre formation en anglais, alors que vos interlocuteurs ne connaissent pas cette langue et que certains sont francophones ?* », j'eus droit en retour à « *Sale colonialiste, vous n'avez pas compris que votre temps était fini ?!* ».

Le cas du Maghreb

Au Maghreb, on ne peut pas vraiment parler de communisme, puisque ce dernier est athée alors que les régimes des trois pays s'appuient sur l'islam.
Néanmoins l'influence de l'URSS en Algérie, ainsi que celle de la frange intellectuelle anticolonialiste française, notamment représentée par « les pieds rouges », poussa à socialiser les régimes.
Cette mode passa vite au Maroc, moins vite en Tunisie, où elle a laissé des traces, et il fallut une réaction vigoureuse de Bourguiba pour en sortir.
Mais l'Algérie y patauge toujours et les entreprises françaises ont disparu du pays, alors qu'elles sont encore nombreuses en Tunisie et au Maroc, où elles fonctionnent en français.
Ce qui explique que le Maroc soit aujourd'hui vraisemblablement plus francophone que l'Algérie et vienne même de réimplanter le français dans l'enseignement des sciences au lycée à partir de la seconde.
Au socialisme, en déclin, se substitue maintenant comme ennemi du français l'islamisme qui progresse dans de nombreux milieux maghrébins.
Il y eu d'abord dans les années 1970 l'arabisation de l'enseignement, due au contexte de l'époque plus qu'à l'islamisme proprement dit. Par contre sa mise en œuvre fut largement faite par des enseignants envoyés par l'Égypte, souvent des Frères musulmans ou sympathisants dont ce pays voulait se débarrasser. Pendant la guerre civile algérienne de la dernière décennie du XXe siècle, ce sont bien les insurgés islamistes qui ont égorgé des enseignantes de français, devenu « langue étrangère » si bien que toujours largement pratiqué : une femme qui travaille et enseigne une langue impie est doublement coupable. Ensuite l'influence importante des islamistes au sommet de l'État, en Algérie surtout, pousse à l'éradication du français dans l'enseignement supérieur scientifique (les autres branches étant arabisées) et à l'anglicisation dans les trois pays[3].
Plus au sud, l'influence de l'URSS n'a été que momentanée, mais c'est maintenant le djihadisme, c'est-à-dire les diverses branches armées de l'islamisme qui est à l'offensive.

L'Afrique subsaharienne échappe au communisme

L'action anticoloniale du communisme international découle notamment d'une erreur d'analyse économique de Lénine. Ce dernier, comme une partie de l'élite française, était persuadé que la prospérité occidentale venait de l'exploitation de ses colonies. Pour le triomphe du communisme il fallait donc pousser ces dernières à l'indépendance, et le capitalisme s'écroulerait de lui-même.
En Indochine, l'appui de la Chine communiste explique le succès des régimes locaux. Nous venons de voir le cas du Maghreb, reste celui de l'Afrique subsaharienne.
Dès les années 1930, il y eu un grand effort de séduction par l'URSS des élites montantes d'Afrique subsaharienne et des Antilles, qui n'étaient alors pas encore départements français, afin de générer des indépendances communistes.
La deuxième guerre mondiale retarda d'une dizaine d'années ces projets, ensuite les

autonomies croissantes conçues par De Gaulle puis organisées par la IVe République, donnèrent un rôle croissant à ces élites, ce qui mena une partie d'entre elles à abandonner leurs mentors soviétiques.

Ce fut le cas de Senghor[4], d'Houphouët-Boigny et, en Martinique, d'Aimé Césaire, resté à gauche mais rallié au départementalisme.

Et nous retrouvons ainsi Senghor, devenu président du Sénégal, Norodom Sihanouk, roi du Cambodge, Habib Bourguiba, président de la Tunisie et Amani Diori, président du Niger, lancer la francophonie en 1970.

Les anciennes colonies françaises et belges ont été scolarisées en français. Or « ma » règle expérimentale selon laquelle trois générations de scolarisation dans la langue officielle transforment cette dernière en langue maternelle commence à jouer massivement en Afrique. Aujourd'hui, la majorité des 300 millions de francophones mondiaux sont africains, subsahariens surtout, et ils seront bientôt 500 millions.

Nous sommes dans une situation entièrement nouvelle où la situation du français dépend de sa situation en Afrique subsaharienne, et notamment de décisions de gouvernements n'ayant pas toujours la gouvernance comme premier souci.

Un exemple préoccupant est la **brusque « défection » du Rwanda** qui est passé du français à l'anglais dans l'enseignement public au début des années 2000 pour favoriser la prospérité du groupe anglophone qui avait pris le pouvoir. Et une pression médiatique s'exerce un peu partout sous le double prétexte de la liquidation de l'héritage colonial et d'un développement économique qui serait favorisé par l'adoption de l'anglais, idée fausse[5], mais sans cesse reprise dans les réseaux sociaux antifrançais.

Cette multiplication des francophones africains est donc à la fois une chance et un risque considérable. Sans l'Afrique, la francophonie de langue maternelle se réduirait à moins d'une centaine de millions personnes principalement en France et au Québec, donc peu représentative de la population mondiale, et sans rôle international.

Or voici qu'apparaît un nouveau péril, le djihadisme, branche violente de l'islamisme.

Habib Bourguiba, Amani Dori, Norodom Sihanouk et Léopold Sédar Senghor (source OIF)

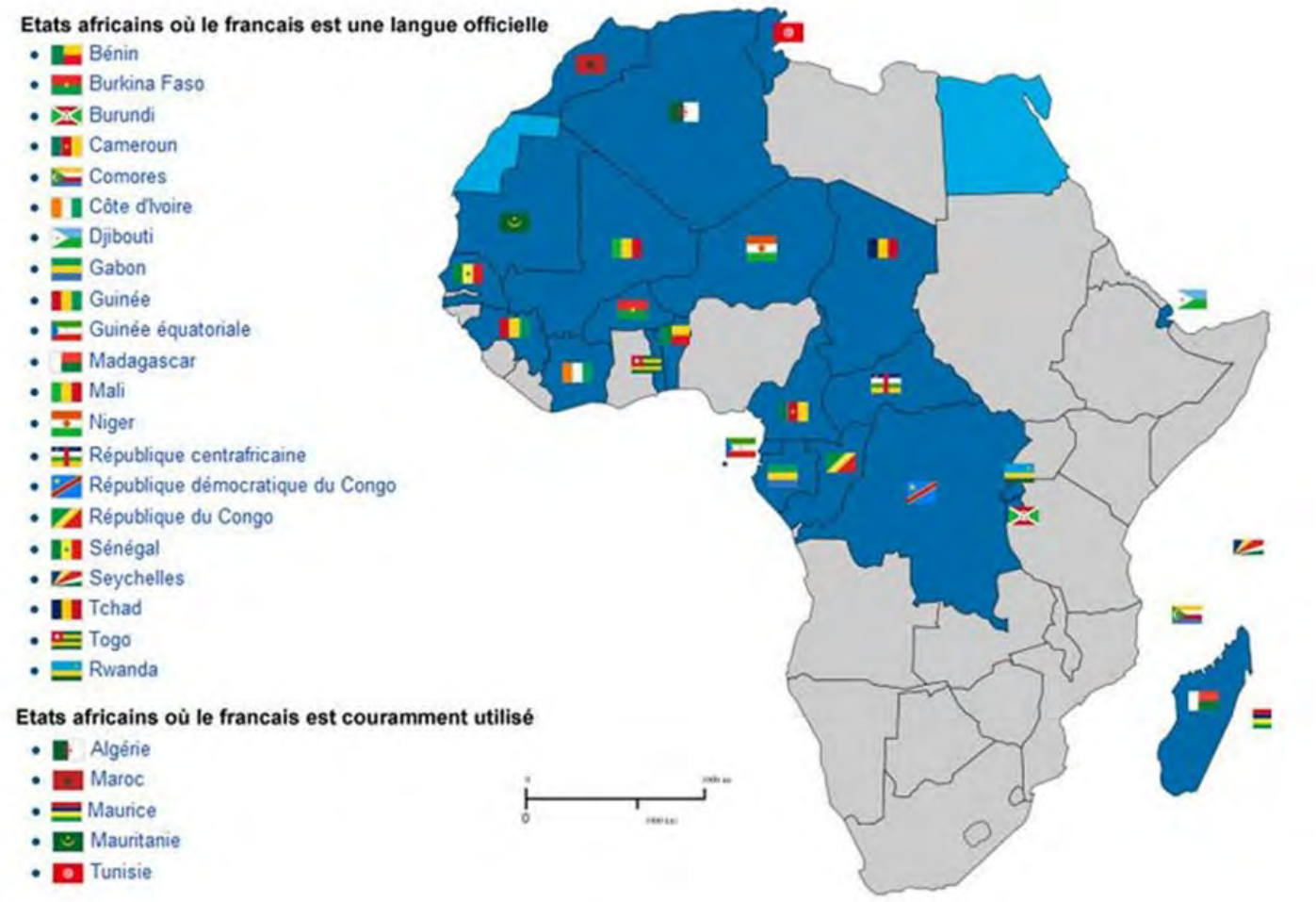

Afrique francophone – mars 2018

La menace islamiste contre la francophonie africaine

La prise de contrôle de l'Afghanistan par les talibans éclaire dramatiquement ce qui se passe au Sahel[6] : la disparition de la scolarisation des femmes dans les zones dont les gouvernements perdent le peu de contrôle qu'ils avaient, et où cette scolarisation est récente et partielle, donc n'avait pas encore eu de conséquences linguistiques.

En effet la première mesure des djihadistes lors de leur contrôle d'un nouveau territoire est d'interdire la scolarisation des filles[7], soit totalement, soit jusqu'à 9 ou 12 ans. Et la scolarisation, pour les filles comme pour les garçons, est souvent celle des **écoles coraniques**, c'est-à-dire où la matière principale est l'apprentissage du Coran et de la langue arabe. Et non du français ou de la langue locale.

L'objet du présent article n'est pas d'en discuter l'impact sur le développement et la fécondité (les filles doivent être mariées dès la puberté, les femmes ne peuvent travailler et ne doivent sortir qu'avec « leur » homme, père, mari, frère…), impact que je juge personnellement catastrophique, car je me limite ici à la question de la diffusion du français.

État Islamique au Mali

D'un totalitarisme à l'autre

Après les immenses dégâts du communisme, la francophonie doit donc maintenant faire face à l'islamisme. Bref un nouveau totalitarisme relaie le précédent. Et tout ce qui casse une société est nuisible à la situation du français dans le monde.
Bien que certains estiment très convenue, voire néocoloniale, la relation entre diffusion du français et développement économique et humain, je la pense profondément vérifiée par l'histoire du 20e siècle et celle qui s'accélère aujourd'hui.

Y.M.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. https://www.yvesmontenay.fr/2016/06/24/brexit-francois-hollande-ira-t-il-bouter-langlais-hors-de-bruxelles/

2. https://www.yvesmontenay.fr/2019/09/25/une-aventure-au-laos-1974-1984-la-traversee-du-siecle-8/

3. https://www.yvesmontenay.fr/2019/12/05/anglicisation-au-maghreb-une-erreur-strategique/

4. https://www.yvesmontenay.fr/2019/10/17/le-president-senghor-francais-et-africain-la-traversee-du-siecle-10/

5. https://www.cermf.org/lafrique-francophone-continue-a-tirer-leconomie-africaine

6. https://www.yvesmontenay.fr/2021/06/17/le-repli-de-la-france-au-sahel/

7. https://www.yvesmontenay.fr/2019/07/15/guerre-au-sahel-la-france-doit-elle-partir/

Diviser pour régner, un mauvais calcul.

Général (2s.) Antoine MARTINEZ
Président des Volontaires pour la France
Candidat à l'élection présidentielle 2022

L'intervention du président de la République le 12 juillet, par les annonces présentées et le ton utilisé révèle une dérive autocratique dans la conduite des affaires du pays. Elle permet, en outre, de mettre en lumière ses véritables intentions pour les mois à venir.

En réalité, M. Emmanuel Macron, grisé par le pouvoir après son élection en 2017, mais ayant perdu toute capacité d'action et de réforme du pays dès le début de l'année 2019 avec la situation insurrectionnelle des Gilets jaunes qu'il avait lui-même créée, n'a de cesse de vouloir montrer que c'est lui le chef, d'autant plus qu'il a l'intention de se représenter en 2022.

Pour cela, il n'a pas l'intention de traiter les vrais problèmes et en particulier les menaces évoquées dans la tribune dite des généraux. Cela veut dire que le président de la République, non seulement n'entreprendra pas la grande réforme promise des retraites, suicidaire aujourd'hui pour lui, mais qu'il n'a pas l'intention de lutter, ni contre l'immigration de peuplement, ni contre l'islamisme et l'islamisation du pays, ni contre le séparatisme, ni contre le communautarisme qui mènent la France vers le chaos. Ce renoncement devrait être un motif sérieux de rejet d'un président qui ne veut pas protéger le peuple français. Mais l'aubaine pour lui, c'est la crise sanitaire qui dure et qu'il veut faire durer car elle constitue un outil entre ses mains qui doit occulter tous les autres sujets pour préparer sa réélection en se présentant dans quelques mois comme le sauveur de la France.

On a pu constater comment il a verrouillé le débat politique avec une gestion de cette crise sanitaire axée sur l'instillation de la peur, voire de la panique dans les esprits qui peu à peu se soumettent. Il n'hésite pas, d'ailleurs, à ne pas respecter notre Constitution dont il est en principe le garant mais qu'il utilise en fonction de son propre intérêt. En effet, l'instauration de ce

conseil de défense à répétition n'est-ce pas l'application complètement dévoyée de l'article 16 de la Constitution lui donnant les pleins pouvoirs, dans le cas présent sans aucun contrôle ? Il l'a bien compris et, pour occuper l'espace médiatique avec l'épidémie du covid 19, il est prêt à tout notamment avec l'annonce de mesures tyranniques en contradiction totale avec ses propres déclarations précédentes. De surcroît, il sait que les mesures annoncées ne peuvent que diviser les Français. C'est pour cela qu'il les prend, appliquant ainsi de façon machiavélique la formule « diviser pour régner », son objectif étant de gagner du temps. Il est prêt à manquer à son premier des devoirs, celui d'assurer la cohésion de la nation. Mais en procédant ainsi, en provoquant, il faut bien l'admettre, une déchirure perverse au sein du peuple français, avec une telle arrogance et un tel mépris, ne prend-il pas un risque inconsidéré qui l'empêcherait finalement d'être réélu, voire l'empêcherait de se représenter comme son prédécesseur ? Eh bien, nous allons l'aider à quitter le pouvoir en 2022 pour le bien de la France et des Français !

En début d'année, un an après le début de la pandémie, je concluais mon intervention en disant : nos dirigeants auraient tort de penser que le peuple continuera de tout accepter sans réagir. Je crois que le signal vient d'être donné par un président de la République clivant, provocateur et complètement déconnecté de toute humanité. Alors, ne le décevons pas. Il faut lui montrer que nous ne sommes pas dupes de sa manœuvre, qu'il a juridiquement tort et qu'il devra donc reculer face au droit qu'il se doit de respecter. Sauf à sortir de la légalité ce qui justifierait la mise en œuvre d'une procédure de destitution[1]. Pourquoi sera-t-il obligé de faire marche arrière ?

Tout d'abord, prenant acte du travail accompli dans la mise au point des vaccins contre le Covid 19 par les scientifiques, l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dans son texte adopté le 27 janvier 2021 [2], demande aux États membres et à l'Union européenne de respecter et de garantir un certain nombre de mesures. Parmi celles-ci, il faut noter l'obligation d'informer les citoyens que la vaccination n'est pas obligatoire et que personne ne doit subir des pressions pour se faire vacciner s'il ne le souhaite pas. Par ailleurs, personne ne doit être victime de discrimination pour ne pas avoir été vacciné en raison de risques potentiels pour la santé ou pour ne pas vouloir se faire vacciner[3]. En voulant imposer le pass sanitaire, le président de la République exerce bien un chantage et donc des pressions inacceptables rendant, de fait, la vaccination obligatoire. Il établit ainsi une discrimination entre les vaccinés et les non-vaccinés. Il ne respecte donc pas le droit qu'il doit lui-même appliquer.

Ensuite, il faut rappeler que le code civil dans son chapitre II[4] précise en son article 16[5] que notre corps est inviolable. Personne ne peut donc nous imposer une vaccination sans notre accord. Mais le président de la République, dans son délire totalitaire, ne semble pas vouloir tenir compte du code civil.

Enfin, en analysant les autorisations de mise sur le marché délivrées pour les vaccins et le droit positif appliqué, il n'est pas possible juridiquement de rendre la vaccination anti-covid obligatoire car, malgré le caractère exceptionnel de la situation sanitaire créée par le covid 19, on ne peut pas occulter le caractère inédit des procédés vaccinaux utilisés. En conséquence, l'autorisation de mise sur le marché donnée en procédure accélérée par l'Agence européenne des médicaments (EMA) est conditionnelle en raison de l'absence de données cliniques suffisantes qui doivent être complétées. Il n'y a donc aucun doute sur la nature expérimentale de la vaccination en cours. D'ailleurs, la formule « essai clinique » utilisée par l'EMA confirme bien le caractère expérimental de la vaccination qui oblige à recontextualiser son usage. Et dans ce domaine, le droit interne comme le droit international ont depuis longtemps construit le principe de consentement du sujet comme garde-fou pour empêcher toute dérive[6]. Ainsi, ce principe du consentement du sujet établi constitue un obstacle à l'obligation vaccinale aussi longtemps que les phases de tests

cliniques ne seront pas terminées[7]. Pour résumer, une obligation vaccinale dans un contexte d'expérimentation se heurtera assurément à la sanction du juge d'autant plus que le droit français est fondé sur le principe de l'inviolabilité du corps humain.

Le président de la République est bien conscient de l'impossibilité d'imposer l'obligation vaccinale. C'est la raison pour laquelle il veut – pour mener son dessein à terme – mettre en place le pass sanitaire, un instrument liberticide, un moyen de pression contraire au droit et aux obligations pour l'État de respecter les règles édictées par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, un moyen de chantage infâme pour forcer les non-vaccinés à se soumettre pour pouvoir vivre et circuler, comme les vaccinés, à présent en semi-liberté, tous contrôlés par un système de surveillance des masses qui se met en place. C'est la liberté et les droits de l'homme et du citoyen qui sont niés par un président de la République déconnecté de la vie quotidienne et des souffrances des Français et dorénavant engagé dans une dérive tyrannique contraire au bien commun et à l'intérêt de l'État et de la nation. Il serait bien avisé d'évaluer les conséquences de sa démarche anti-démocratique. Il n'a probablement pas pris la mesure de la colère d'une grande partie des Français qu'il néglige avec arrogance et mépris. Attention à l'effet boomerang ! Comme me l'écrivait, en 2017, Jean Raspail dans un échange de courrier dans lequel nous évoquions la situation de la France : « Tout cela finira très mal, c'est à dire bien ».

A.M.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Article 68 de la Constitution.

2. cf. pace.coe.int/fr/files/29004/html

3. Articles 7.3.1 et 7.3.2.

4. Du respect du corps humain.

5. 16.1 à 16.9.

6. Consentement libre et éclairé recueilli par écrit après délivrance de l'information prévue – code de la santé, article 112-1-1.

7. Le rapport final de l'étude clinique de Pfizer sera remis en 2023, celui de Moderna fin 2022, celui d'AstraZeneca mi-2022, celui de Johnson & Johnson fin 2023.

Un totalitarisme paradoxal ?

Christian VANNESTE
Député honoraire
Président du Rassemblement pour la France.

Dictature ? Totalitarisme ? Les opposants à l'obligation vaccinale déguisée en interdictions, discriminations et sanctions soumises à la possession d'un passeport sanitaire ont souvent affaibli leur position par l'emploi de termes excessifs aux yeux de la majorité des médias et donc de l'opinion publique. Toutefois la mobilisation contre les mesures jugées liberticides semble s'amplifier et se durcir. La raison ne s'en trouve pas dans l'irresponsabilité et l'ignorance des réfractaires, mais bien dans la dérive d'un pouvoir qui n'est peut-être ni une dictature, ni encore moins un totalitarisme, mais qui connaît une dérive de la démocratie vers de tels régimes. La conjonction du quinquennat et de l'élection d'un personnage atypique a permis la dérive dictatoriale. L'élection des députés dans la foulée de celle du président a anéanti ce qui restait de la séparation entre les pouvoirs exécutif et législatif. Néanmoins, jusqu'en 2017, les députés avaient encore une existence propre. Souvent élus et réélus dans leurs fiefs où ils détenaient un mandat local, ils étaient pour beaucoup issus du même parti que le Président dont ils étaient les pairs plutôt que les commis.

En 2017, à la suite d'un coup d'État médiatico-judiciaire, c'est un nouveau-venu qui a remporté l'Élysée et qui a été doté par une majorité relative de Français d'une majorité au Palais-Bourbon de députés appartenant au parti qu'il venait de créer. Ces hommes et ses femmes, socialistes assurant leur survie, opportunistes de "droite" sauvant leur carrière, et miraculés de la société civile, lui doivent tout. Rares seront ceux qui auront conscience de leur bévue : le plus souvent ils appartiendront à la troisième catégorie, et seront venus au macronisme avec la foi des convertis, sans souci de leur ancrage "professionnel" dans la politique. Déçus, trahis, ils le clament et sont exclus.

L'Assemblée est devenue une caisse enregistreuse. Lorsque le compte n'y est pas, faute de présence et qu'un amendement passe contre l'avis du gouvernement, on vote à nouveau et le garde-à-vous est rétabli. Le président de l'Assemblée, socialiste, mis en examen, veille à la discipline des troupes et à son propre avenir. Le Sénat sauve l'honneur, mais tout le reste et perdu, puisqu'en dernier ressort, c'est l'Assemblée et son montreur de marionnettes à l'Élysée qui décident ! La personnalité particulière de ce dernier accentue le phénomène : parvenu trop vite au pouvoir, sans expérience, notamment celle des échecs indispensables pour mûrir, Narcisse, roi, ne peut cacher son mépris pour les autres, et ne réagit qu'en niant ses fautes, en noyant la contestation sous ses discours et enfin en faisant donner la garde. L'épisode des Gilets Jaune, faute de concertation et d'empathie, s'est épuisé dans une dérive extrémiste et violente sans doute organisée et a été submergé par le déluge verbal présidentiel des prétendus grands débats.

L'épisode du covid a vérifié le diagnostic. Une série de fautes a été niée avec entêtement : la disparition des masques, le manque de lits de réanimation, l'interdiction des traitements, la mise entre

parenthèses des médecins libéraux, l'insuffisance des tests, la confusion de la stratégie vaccinale, la lourdeur excessive des confinements et couvre-feux, le tout ponctué par des interventions présidentielles chargées de donner le "la" à l'orchestre gouvernemental et au chœur des Français. La pandémie avait touché un quart des Français au mois d'avril dernier. 110 000 en sont morts.

L'écart des deux chiffres et le fait que les décès ont frappés essentiellement des personnes, très âgées et atteintes de comorbidités, montrent à l'évidence qu'il ne s'agit pas de la peste mais d'une maladie à laquelle l'immense majorité résiste par ses propres moyens.

De là à penser que le grossissement du danger, l'amplification et la réanimation périodique de la peur, ne sont pas tout-à-fait innocents, mais procèdent d'une volonté délibérée d'utiliser le virus à des fins politiques, il n'y a qu'un pas. Le Président a retrouvé la maîtrise des horloges : c'est lui qui décide des ouvertures et des fermetures, des libertés et des interdits, et qui le fait pour le bien de tous qu'il est seul à connaître. Le troupeau, entrevoyant au bout du tunnel covidien, les vertes prairies de l'alpage applaudit en l'occurrence plus la prairie que le berger, mais sans vraiment percevoir sous quel régime il est en train de passer.

La tendance dictatoriale est donc évidente et le fait qu'elle soit approuvée n'y change rien. En revanche, peut-on parler de totalitarisme ? Pour Hannah Arendt, la marque même de l'État totalitaire c'est de considérer qu'il y a des hommes "en trop", "superflus", et l'on voit bien que l'idée de sauver les plus fragiles en contraignant tous les autres est exactement le contraire. Il faudrait se référer aux amis mondialistes de M. Macron pour lui faire un procès d'intention sur ce thème, mais la politique sanitaire actuelle va à l'encontre de l'idée qu'une humanité moins nombreuse, et plus forte, « transhumanisée », est la voie de l'avenir. Toutefois, dans la gestion de la terreur virale, comme dans celle de l'angoisse climatique, il y a un élément qui,

lui, devrait éveiller nos craintes : le triomphe de la pensée unique, certifiée par la science. Ceux qui nient le réchauffement climatique, ceux qui doutent du vaccin, ceux qui pensent qu'il y a d'autres solutions, ceux qui rappellent l'inviolabilité constitutionnelle des corps, ceux qui défendent la liberté contre la contrainte même apparemment bienfaisante, doivent se taire ! Le pouvoir parle le langage de la Science qui est la seule voie. Jusqu'à présent, les totalitarismes reposaient sur des idéologies qui soumettaient la science au risque de la ralentir et voici que le rêve saint-simonien d'un gouvernement de la science advient. C'est en cela que se niche le risque totalitaire : il n'y a pas de démocratie sans pluralisme. Mais rappelons aussi, avec Popper, que la science elle-même repose sur le doute et la contestation, et qu'en cela la démocratie est davantage son alliée que son ennemie.

C.V.

Un ennemi ? Où ça ?

Michel GAY
Analyste, Membre de l'AEPN
Lauréat du Prix Yves Chelet (2016)

Les seuls ennemis redoutables sont ceux qui sont ignorés alors qu'ils sont proches de soi. Les Français devraient ouvrir les yeux sur la situation actuelle de la France, mais aussi de l'Europe.
Ils pourraient ainsi en identifier trois.

Le premier : le pacifisme

Le premier ennemi est constitué par le groupe « pacifiste » d'une société civilisée moderne qui souhaite bannir toute réplique directe à une agression : l'agresseur devrait être respecté non seulement par l'agressé, mais aussi par les forces de l'ordre amenées, éventuellement, à intervenir.
Dans cette pensée « politiquement correcte », l'agresseur doit être protégé en qualité d'être humain qui, depuis Rousseau, est bon par nature. Il a simplement été perverti par une société injuste soutenue par un état cruel. Cette illusion perverse réduit grandement la notion de légitime défense. Une réponse brutale de l'agressé ne lui sera pas pardonnée, même (et surtout) sous le coup de la peur.
Les forces de l'ordre sont également priées d'accepter avec abnégation et sang froid leur rôle de punching-ball et de cible vivante.
Tous les partis politiques souscrivent plus ou moins à cette évolution des esprits en dépit de quelques déclarations tonitruantes, sans effets réels. Ce comportement passif serait même l'honneur de la France, patrie des droits de l'homme. L'état de droit a pourtant été établi précisément pour protéger les citoyens des abominations telles que les viols, tortures et autres violences physiques et psychologiques.
Mais le public semble privilégier des marches blanches (comme la toison des moutons) contre les « *violences policières* » sans se révolter véritablement contre les agresseurs qui apparaissent ainsi légitimes… sauf lorsqu'ils s'attaquent à des journalistes, y compris satyriques.

Le deuxième : l'extrémisme

Le second ennemi est constitué par des mouvements politiques de colorations diverses (vert, brun, rouge, noir) parfois appelés « extrémistes », de droite comme de

gauche, dont certains ont trahi la France en 1940 en s'alliant avec Hitler, lui-même alors allié au communiste Staline par le pacte germano-soviétique (août 1939).
Ils trahiront probablement encore la Nation puisque, malgré des motivations opposées, leur objectif commun est la destruction de la démocratie et, pour certains, de notre mode de vie « consumériste » et « capitaliste ». Leur capacité de nuisance tient essentiellement dans l'art de la désinformation et de la démagogie qui leur permet de capter la sympathie des médias et d'entrainer une partie des masses populaires.

Le troisième : l'islamisme

Enfin, le troisième ennemi, le seul identifié clairement par nos gouvernants et nos médias, est l'islamisme. Appelés fondamentalistes ou salafistes, des fanatiques endoctrinés par la foi sont animés par une haine de l'Occident chrétien, juif ou incroyant. Ils sont minoritaires au sein d'une majorité de musulmans paisibles. Cependant, beaucoup de ces derniers appliquent dans leur famille et dans leur communauté des lois religieuses qui s'opposent aux lois de la République. Cette partie de la population s'opposera un jour ou l'autre à l'État, et aux citoyens européens qui réprouvent une partie des préceptes coraniques.
Vladimir Poutine a entrepris de redresser l'ex empire soviétique et de lui redonner une fierté. Il concentre l'attention des journalistes, mais il ne constitue pas une menace directe pour la sécurité de notre pays.
En revanche, il représente une diversion idéale pour ceux qui ont décidé d'ignorer les ennemis autrement plus redoutables qui nous côtoient.

M.G.

Le courage de dire non

Grégory ROOSE
Auteur et chroniqueur

Vers la fin des années 1980, un slogan publicitaire du Crédit Lyonnais vantait « Le pouvoir de dire oui » à ses clients. Ce qui manque précisément aux Français du XXIe siècle, c'est le courage de dire non à ce qui les aliène. Non aux partis politiques qui prennent leurs électeurs pour de simples presse-boutons affiliés à vie à une vitrine politique dont le contenu ne leur convient pourtant plus, non au gavage audiovisuel qui fabrique, impose une réalité virtuelle vantant les mérites d'une société multiculturelle, diversitaire, dominée par des ultra-minorités n'existant que sur papier glacé, non à la Grande déculturation, cette hanounisation des masses où le libre-arbitre laisse sa place aux singeries, à la vindicte cathodique, à la médiocrité érigée en vertu, aux procès en rébellion à la doxa et autres crimes de lèse-diversité.

Non à la société des loisirs, au diktat des écrans dévorant le temps de cerveau disponible, détruisant la convivialité, annihilant la quiétude et la contemplation, non à la standardisation de nos modes de vie, à la consommation à outrance de biens de consommations dont la publicité nous convainc de l'absolue nécessité de posséder, non à la dépendance

des réseaux sociaux, prisons numériques dont personne ne veut s'évader, non à la médiocrité, à l'oisiveté, à la mollesse. Non à l'islamisation de nos quartiers, à l'immigration de masse que personne n'ose affronter en face sous peine de bannissement social, non à la repentance de fautes que nous n'avons pas commises auprès de ceux qui n'en ont pas souffert, non à la sécheresse démographique au nom du droit à jouir sans entraves, non à la banalisation de notre quotidien, de nos vêtements, de nos maisons, de nos rues et de notre alimentation, nos à la stérilisation de nos modes de vie tertiarisées, non à la défiguration verticale de nos paysages, non à Bruxelles, non aux destructeurs de nos identités, non à la perspective d'être les derniers des hommes d'une civilisation occidentale plusieurs fois millénaires.

Nous sommes affaiblis par des décennies de léthargie collective, ankylosés par une opulence artificielle qui nous aliène, esclaves d'une paix sociale chimérique, convaincus d'être les redevables du tiers-monde que nous importons en compensation, dans une grande œuvre décivilisatrice de l'Occident. De tout-puissants et arrogants occidentaux, nous sommes devenus des peuples faibles, repentants, méprisés autant que méprisables. Face aux oppressions invisibles, au bien-être aliénant, au communautarisme revendicateur et vindicatif de l'Occupant, notre individualisme pathologique est la première, et sans doute la pire, de nos faiblesses. Pourtant, même chez les moins bons, l'union fait la force écrivait Homère, complété par **Esope** : « Autant l'union fait la force, autant la discorde expose à une prompte défaite ».

Il existe en chacun de nous cette force et ce courage de dire non à ce qui nous aliène, entrave notre identité, ruine notre destin commun.

Libérons là, sans attendre qu'un mouvement national ne nous y invite. Nous serons bientôt imités par un proche, un ami, un voisin, un collègue, puis une multitude. Nous prendrons conscience de notre force collective, nous nous réapproprierons notre culture, nos modes de vie, nos outils de production, nos traditions, notre fierté, notre légitimité, nos territoires. Ainsi est le chemin des libertés recouvrées. Ainsi commencent les révolutions.

G.R.

Quel État de droit ?

Anne-Sophie CHAZAUD
Essayiste et chroniqueuse

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernière tribune pour Front Populaire, il était évident que le Conseil dit « Constitutionnel » auquel on prête par réflexe des qualités de sagesse qu'il n'a plus depuis belle lurette (à supposer qu'il les ait jamais eues), présidé par un vieux routier des scandales sanitaires, a validé sauf en le retoquant sur quelques marges insignifiantes le Passe Sanitaire de la Honte, instaurant de fait une ségrégation de la population selon son statut vaccinal, mais aussi, et c'est plus grave, instaurant le contrôle électronique des faits et gestes quotidiens de la population désireuse de s'approprier ce qui lui appartient de fait : l'espace public.
On pourra se répandre en arguties

Membres du Conseil Constitutionnel

juridiques infinies pour détailler les motifs casuistiques et jésuitiques de cette forfaiture du Conseil Constitutionnel, mais cela n'aura pas grande utilité pour comprendre ce qui se joue véritablement ici.

Une partie non négligeable de la population cautionne cette bascule dans la Société de Surveillance, par inculture, par confort petit-bourgeois, par haine de classe aussi, souvent par désir bourdieusien d'afficher sa « distinction », par besoin obscène de se montrer toujours du côté du pouvoir, et parce que, disons-le clairement, le goût de la liberté n'est plus une priorité pour beaucoup de gens.

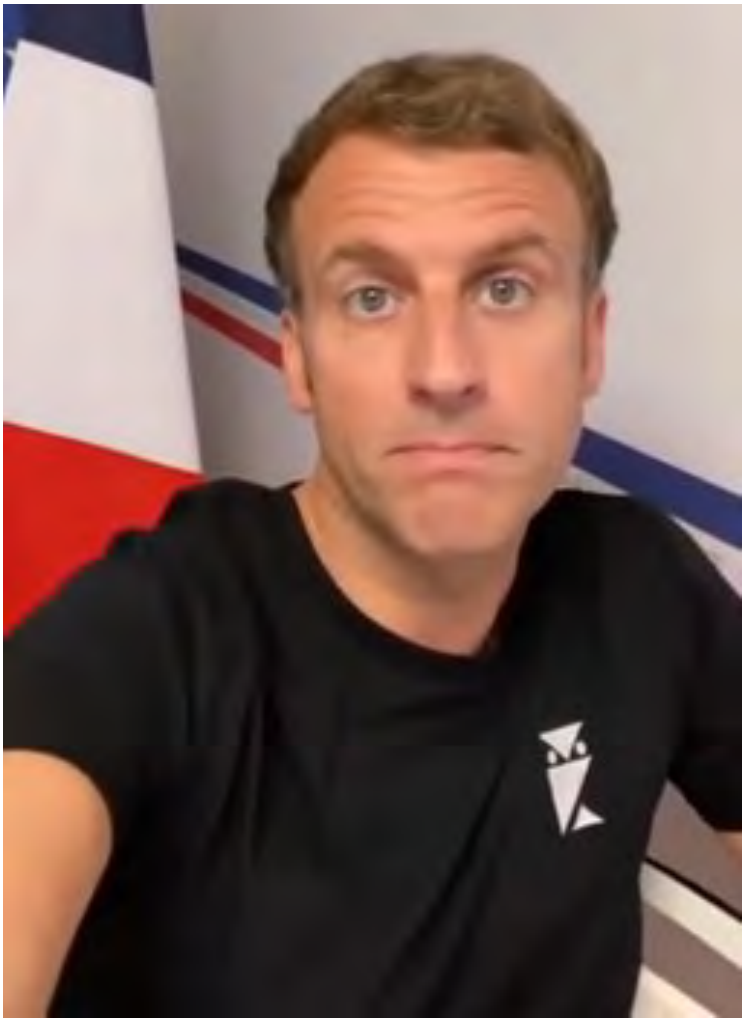

L'enjeu de ce Passe de la Honte n'est en rien sanitaire et en tout politique. Les pitreries vestimentaires de ce qui nous tient lieu pour encore quelques mois de Président de la République aisément grimé en influenceur prépubère sont là pour le démontrer pour qui ne le comprendrait pas.

Le but est donc celui-ci : quoi qu'il puisse se passer (et toutes les données mondiales témoignent de la très rapide redescente de ce pseudo tsunami grippal), le pouvoir macronien cherche à montrer qu'il ne recule pas devant les décisions les plus clivantes et les plus arbitraires possibles. Il ne cherche pas à convaincre les récalcitrants ou sceptiques face au vaccin : il cherche à parler à son possible électorat pour lui rappeler qu'il demeure bien le même que celui qui a fait éborgner les Gilets Jaunes sans le moindre scrupule. Ses récentes déclarations afin de dénoncer les manifestants anti-passe sanitaire sont faites de cette matière-là, de celle dont on fabrique les LBD : tourner perversement les mots de la langue, contourner la sémantique démocratique pour lui faire dire le contraire de ce qu'elle signifie. Ainsi, on le sait, la privation de liberté devient la liberté, et la paix c'est la guerre etc, on connaît la chanson. On s'adresse en vérité à un électorat en période pré-électorale. Rien de plus, rien de moins.

Et l'on compte pour cela d'une part sur certains boomers nombrilistes terrifiés à l'idée de leur propre finitude, mais également sur certains jeunes, politiquement et philosophiquement incultes, de ceux qui abondent aux time-lines stupides de la «Start-Up Nation» managériale avec un petit frisson pseudo-subversif toléré le vendredi en friday wear dans quelque after-work en roof top où l'on boira des cocktails-smoothies à la mangue et au poulpe. So hype. So fun. So cool.

Le scénario de la «radicalisation» des manifestations était quant à lui déjà écrit d'avance et, ainsi que je vous l'avais déjà indiqué dernièrement, la seule et unique façon de combattre ce passe indigne et d'obtenir sa disparition le plus rapidement possible, c'est de frapper les collaborateurs au porte-monnaie, car c'est la seule chose à laquelle les médiocres et les macronnards accordent une valeur: l'argent. Il convient donc clairement de BOYCOTTER autant que possible non pas la vaccination pour tous ceux qui le souhaitent (et dont je fais partie), mais les lieux qui collaborent à ces mesures indignes.

Enfin, au plan institutionnel, il faut bien comprendre que nous avons quitté les rives de l'État de droit depuis déjà belle lurette. Il est inutile de chercher à répondre aux petits macronnards qui vous expliquent en ricanant que «la dictature ce n'est pas ça». D'abord parce que ces gens sont stupides et feignent de penser que tous les modèles de dictature sont enfermés dans le carcan des systèmes totalitaires des années 1930 auxquels ils ne manquent toutefois jamais de faire abondamment référence, dans leur fascination obsessionnelle pour la réduction *ad hitlerum* (qui leur a permis la conquête du pouvoir avec sa rhétorique à deux balles).

Nous sommes en 2021 et il est bien évident que la dictature peut désormais se déployer selon des schémas entièrement renouvelés, armés notamment par le soft power, les technologies numériques et les médias de masse aux airs faussement cool et pseudo-pluralistes : à ce sujet, ceux qui ont pu observer la dérive de CNews[1] au cours de l'été auront compris qu'il n'y a pas de réel contrepouvoir médiatique au sein du mainstream et de la Société du Spectacle qui, à la manière de l'antimatière extrême-centriste, absorbe tout en son sein pour le faire disparaître et non pour en révéler le Sens. D'autre part, parce que dans « Dictature Sanitaire », il y deux mots : cela signifie une Dictature DU sanitaire, une dictature PAR le sanitaire, et non pas une dictature comme ça toute seule sortie du chapeau. Il est à noter que cette obsession sanitariste convient parfaitement à ceux qui ne manquent pas, par ailleurs, de se livrer à tous les tripatouillages nihilistes de la bioéthique post-moderne : aucun paradoxe là-dedans mais au contraire une parfaite cohérence. L'humain comme matériau.

Enfin parce que, justement, il n'y a plus de contrepouvoirs en France : le Parlement ne sert plus à rien et la forfaiture du Sénat sur le Passe Sanitaire l'a encore démontré (on ne va pas te licencier, tu comprends, on va juste te priver de ton salaire, puisque tu vas au travail juste pour te marrer avec tes potes mais pas vraiment parce que tu as besoin d'argent pour faire vivre ta famille), comme il l'avait démontré lors du Traité félon de Lisbonne entérinant la sécession des élites consécutive au «non» du référendum de 2005. Le Parlement est clairement là désormais non pour représenter le peuple mais pour le trahir en tant que de besoin, au service du pouvoir exécutif.

Les pouvoirs locaux ne résistent qu'à la marge. La magistrature est couchée du côté d'un manche dont elle lèche le pommeau abondamment depuis des années, il n'y a

plus rien à attendre de ces gens-là, pour ne rien dire du Conseil d'État qui se tient depuis des années à genoux avec le croupion bien en l'air.
Il faudra du reste bien se souvenir de tout cela lorsque le nettoyage des écuries d'Augias (façon Mitterrand en 1981) sera de mise pour remettre la démocratie en place.
Bref, la solution sera politique, à supposer que les scrutins ne seront pas truqués par le recours au vote électronique, non plus que par un nouveau coup d'état médiatico-judiciaire.

Il me reste donc à vous souhaiter bon courage et haut les cœurs…

A-S. C.

NOTE

1. je me dois par honnêteté de signaler, puisque j'évoque cette chaîne ici, que CNews me propose aimablement de venir en plateau ce soir afin de commenter ce sujet du passe sanitaire, ce que je ne peux faire pour cause de congés.

MÉTHODE RECOMMANDE L'OUVRAGE D'ANNE-SOPHIE CHAZAUD « LIBERTÉ D'INEXPRESSION, DES FORMES CONTEMPORAINES DE LA CENSURE » ÉDITIONS DE L'ARTILLEUR, 2020

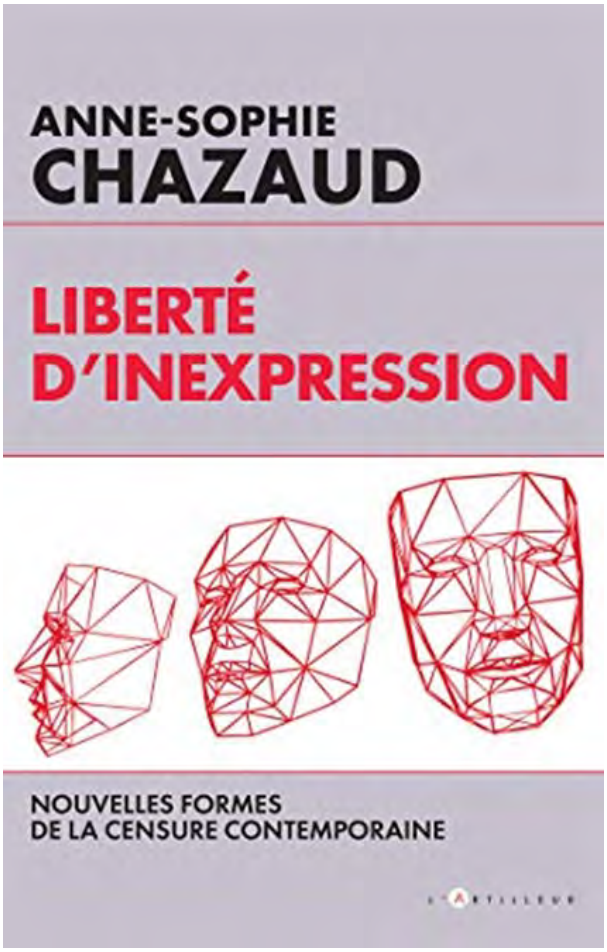

Cinq ans après l'assassinat des membres de la rédaction de Charlie Hebdo où nous nous étions juré, la main sur le cœur, que plus rien ne saurait nous faire taire, le constat est terrible : conférences universitaires supprimées, expositions censurées, lois liberticides en tous genres, surveillance d'internet, procès et lynchages médiatiques, au point que ce sont tous les types d'expression qui sont désormais sous pression et parfois frappés d'interdits. L'enjeu de ce livre est de comprendre comment ces diverses formes de censures, sociétale, judiciaire et politique, s'articulent et se complètent pour former un véritable système dont il est devenu très difficile de s'extraire. Non pas seulement la censure de type institutionnel émanant de l'État et du pouvoir politique dont on montrera le regain de vigueur, mais aussi la censure qui provient de la société elle-même, privatisée par le biais d'un édifice juridique spécifique qui sera ici décortiqué.
En définitive, il s'agit de montrer où nous mène cet étrange paradoxe actuel : pouvoir tout dire en apparence, à condition de ne rien exprimer, à condition de rester le plus inexpressif possible. Or, à refuser la conflictualité sans laquelle aucune vérité ne peut être mise au jour, notre société risque beaucoup plus. Tragiquement plus.

ISBN-13 : 978-2810009480

RECENSION

Comment sauver la France

Pour une Europe des nations avec la Russie

de Marc ROUSSET

Albert SALON
Docteur d'Etat ès lettres, ancien ambassadeur et essayiste
Secrétaire général du Haut Conseil international de la Langue Français et de la Francophonie.

Paul Valéry nous a rappelé que les civilisations sont mortelles. L'économiste et essayiste **Marc Rousset**, ancien dirigeant de grandes entreprises, membre du *Haut Conseil de la Langue française et de la Francophonie*, nous montre que sauver la France, c'est d'abord sauver la civilisation, les cultures et la langue de la France et des pays et communautés d'expression française, tant de langue maternelle que de langue seconde maîtrisée, d'abord en Europe et en Amérique du Nord, mais aussi ailleurs, là où des personnes se la sont pleinement appropriée.

C'est aussi sauver la civilisation de l'Europe au sens large, carolingienne et slave.

Avec une conscience aigüe de l'urgence d'un puissant sursaut, Marc Rousset, à l'instar du poète autrichien Rainer Maria Rilke, appelle l'homme qui toujours revient lorsqu'une époque, menacée de finir, se reprend encore une fois, l'homme qui en soulève toute la charge, « und wirft sie in den Abgrund seiner Brust » (et la déverse dans l'abîme de sa poitrine). Marc Rousset rassemble lui-même courageusement en un dossier-plaidoyer à la fois richement nourri de faits et de chiffres, mais aussi fervent, vibrant, les plaies et les graves menaces dont nous souffrons. Il met à nu les violentes attaques que notre civilisation gréco-romaine et judéo-chrétienne subit tant de l'empire matérialiste anglo-saxon que de l'islamisme vengeur et conquérant. Il met surtout en valeur nos puissants atouts à mobiliser avec courage dans une victorieuse et brillante renaissance de l'Europe, puissante de ses nations, alliée et liée à la Russie.

Marc Rousset va dans le sens du combat du *Haut Conseil* et de ses associations pour le français et la Francophonie en estimant indispensable la construction d'un bloc de puissance grand-européen, confédération reposant non sur un marché ouvert à tous les vents et flux, mais « **sur un socle culturel** et militaire ». Il suit ainsi le Général de Gaulle refusant l'entrée de la Grande Bretagne en CEE pour cause de Commonwealth et - surtout - de l'anglais cheval de Troyes des États-Unis et de l'hégémonie linguistique anglo-saxonne à Bruxelles. L'histoire l'a confirmé. Notre auteur estime comme Umberto Eco que « La langue de l'Europe, c'est la traduction ». Et que la langue commune de communication pratique, utile à l'occasion,

à côté des langues officielles et de travail des institutions de l'UE appuyées sur un service de traduction efficace, ne saurait d'aucune manière être la langue de l'impérialisme anglo-américain qu'il dénonce, car contraire à la nature et à l'indépendance de l'Europe.

Contre ce qu'il qualifie de lâche défaitisme et de trahison de trop de clercs et dirigeants français (dont M. Macron qu'il épingle notamment pour son discours de candidat de janvier 2017 en anglais à l'université Humboldt de Berlin), « collabos de la pub et du fric » selon Michel Serres, notre auteur invoque les Claude Hagège éminent linguiste et Laurent Lafforgue médaillé Fields, l'Immortel Jean-Marie Rouart, ainsi que l'initiateur du projet associatif Villers-Cotterêts de 2001 (heureusement adopté en 2017 par l'Élysée), tous quatre aussi membres du *Haut Conseil*. Il invoque Bock-Côté et Stéphane Bern. Il rappelle l'importance de la francophonie mondiale forte de plusieurs centaines de millions de locuteurs et d'une organisation internationale (*OIF*). Sur ces bases, Marc Rousset affirme que « En prenant la tête, à sa manière, d'une internationale de la diversité des peuples, seule la France a vraiment les moyens de tenir tête à ce qu'on appelle communément le rouleau compresseur de la mondialisation. » Pour lui, le français est la seule langue **continentale** - et mondiale – pouvant prétendre à être au moins la référence juridique, culturelle, politique et diplomatique, de la nouvelle Europe-Puissance des Nations qu'il appelle de ses vœux, y associant la Russie. Selon lui, si les Européens n'acceptent pas que le français serve en outre la communication pratique en diverses circonstances, la seule autre langue à choisir ne peut être que l'espéranto. L'anglo-américain ne doit en aucun cas usurper cette fonction.

A.S.

MÉTHODE RECOMMANDE L'OUVRAGE DE NOTRE AMI MARC ROUSSET

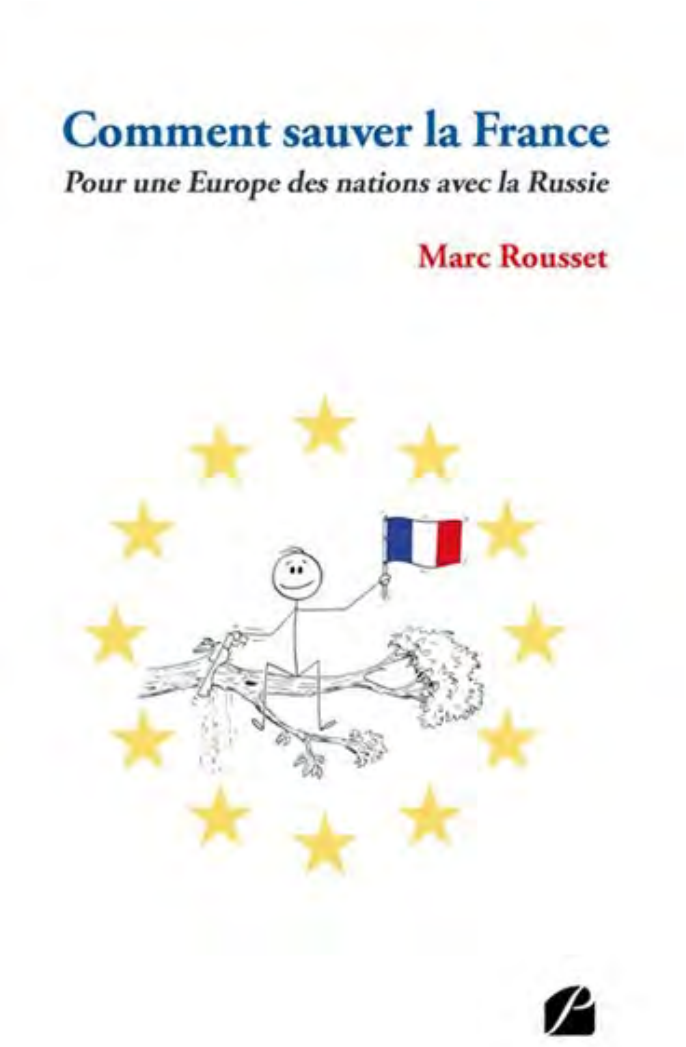

COMMENT SAUVER LA FRANCE POUR UNE EUROPE DES NATIONS AVEC LA RUSSIE

Éditeur : Du Panthéon Eds
Date de parution :21/09/2021
Collection : Essai
Format : 14cm x 22cm
EAN : 978-2754756082
ISBN : 2754756086
Illustration
Nombre de pages : 440

« L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans » dispose l'article L 131-1 du Code de l'Éducation.

Depuis la **loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République** (dite aussi « **contre le séparatisme** ») a été mise ne vigueur et précise en son article 21 rendre la scolarisation obligatoire, sauf dérogation, dès l'âge de 3 ans.

Mais qu'est-ce donc que le séparatisme ?

De manière générale, c'est la volonté d'un groupe d'individus, unis par un certain caractère et en une zone géographique, de se détacher du reste du groupe auquel il avait adhéré. La notion de « séparatisme » englobe plusieurs thématiques, pouvant aller du « schisme » religieux, jusqu'au communautarisme.

En l'occurrence, ici, nous sommes plutôt dans l'aspect du communautarisme et, à travers lui, la volonté sous-jacente de l'État de contrôler tous les élèves dès le plus jeune âge.

Cependant, l'instruction en famille concerne également des enfants ayant de gros soucis à l'école, notamment suite à des cas de harcèlement scolaire ou, tout simplement, parce que le mode d'apprentissage n'est pas adapté à l'Éducation Nationale.

Combien d'élèves autistes, en situation de handicap légère ou sévère, se sont retrouvés exclus des écoles suite à l'intolérance du système envers des enfants qui « ne sont pas normaux » ?

La crise sanitaire a fait exploser le nombre d'élèves concernés par l'instruction en famille. Plus de 60 000 élèves seraient dans cette situation, d'après le journal « Le Monde » du 6 avril 2021.

Les confinements ont pu avoir, pour certaines familles, un impact positif quant à l'instruction à domicile de leurs enfants, couplés au télétravail et à une réorganisation de la vie de famille conjuguée à la vie professionnelle.

Pourquoi enlever ses points positifs au détriment du bien-être de l'enfant ?

N'est-ce pas ce dernier point qui est « essentiel » à la bonne marche de son

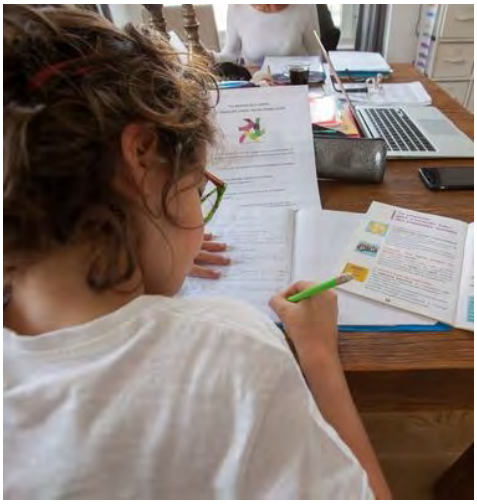

évolution ?
J'ai connu moi-même une famille pratiquant ce système, avec un jeune garçon surdoué de 9 ans qui, harcelé à l'école, a dû être déscolarisé car cela impactait beaucoup sa vie.
A la maison, il était totalement épanoui, curieux de tout, s'intéressant à tout, vivant paisiblement, en harmonie. Pour rien au monde, il ne voulait retourner à l'école et, pourtant, cela ne l'empêchait pas d'être sociable.
L'instruction en famille a cette particularité : l'enfant reste sociabilisé et instruit, tout en ayant des activités extra-scolaires, lui permettant de multiples rencontres.
Mieux vaut-il apprendre à l'école dans une atmosphère anxiogène ou bien chez soi dans un environnement plus sain ?
La rentrée de septembre 2021 est déjà très délicate, car la crise sanitaire supplante tout le reste, avec des injonctions contradictoires et de nouvelles règles qui sont souvent en dépit du bon sens et de la raison. A l'heure où le pays vit une crise politico-sanitaire dans un chaos qui grandit de jour en jour, il est sidérant de voir que la peur continue d'être utilisée envers ces enfants qui, depuis début 2020, sont torturés psychologiquement par le système, jusqu'à le culpabiliser d'être des criminels s'ils osent toucher à leurs proches.
Sensibiliser ces enfants au harcèlement et à la discrimination, alors que nous vivons un harcèlement d'État depuis bientôt deux ans est d'un cynisme inqualifiable.
Discriminer les enfants entre ceux qui sont vaccinés et ceux qui ne le sont pas est abject, en plus d'être illégal.
On ne va pas à l'école pour mourir, mais pour s'instruire.
Encore faut-il que l'école assure ce rôle !
Si des parents considèrent que ce n'est plus le cas, c'est leur droit le plus légitime et, dès lors, instruire eux-mêmes leurs enfants doivent demeurer possible.
L'enfant n'appartient ni à l'école, ni à l'État !
L'instruction en famille doit rester un droit, un droit à l'instruction, à la transmission.
Le combat dépasse même ce sujet, car les libertés de chacun disparaissent dans une forme de collectivisme du XXIe siècle qui privilégie la peur de la mort que l'envie de vivre.
Ne tombons pas dans le piège et résistons intellectuellement !

N.B.

À l'origine de l'accusation « kleptocratique » contre la Russie : William Browder

Leonid Volkov, l'« idéologue traitant » de Navalny, avait dévoilé fin 2020 la motivation fondamentale derrière toute cette Opération *Navalny* : la volonté de mettre sous pression la Russie afin d'obtenir soumission aux volontés des financiers internationalistes.[1]

Citant une autre affaire moins connue aujourd'hui, l'affaire « Magnitski », il illustre exactement comment l'affaire Navalny ne fait que prendre la suite d'une désinformation subversive préexistante : il existe une continuité évidente entre plusieurs intrigues qui ont visé la Russie depuis le début des années 2000, pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec l'intérêt du peuple russe…

L'affaire « *Magnitski* » fut certainement la plus grande de ces affaires, ou plutôt une déstabilisation de grande ampleur qui servit à mettre en accusation la Russie, après l'affaire Khodorkovski. Par ses prolongements, elle préfigurant le « narratif » Navalny qui en est en fait la continuité. Elle servit à initier un crescendo d'activisme anti-Poutine, préalablement aux manifestations de 2011, qui culmina avec les élections présidentielles de 2012. Le but stratégique très vraisemblable était d'évincer définitivement Vladimir Poutine du gouvernement russe, durant la période 2005-2012. C'était à un moment où la Russie était encore fragile, et n'avait pas encore mis en place tous les outils de contre-influence nécessaire à destination du public. La Subversion internationaliste, unifiant les intérêts financiers désireux de maximiser leurs profits en Russie et protégée par les gouvernements anglo-américains, tenta alors d'exploiter la période de la présidence de Dmitri Medvedev (2008-2012) pour pousser ses pions plus loin contre la Russie.

Sergueï Magnitski (1972- 2009), était alors un comptable russe (il fut présenté

dans les médias occidentaux comme un avocat fiscaliste). Il fut accusé d'avoir fraudé pour le compte de Bill Browder : un homme d'affaires et activiste politique américain devenu plus tard britannique. A la tête du plus grand fonds d'investissement en Russie, après avoir approuvé la politique russe pendant dix ans, y compris celle de Vladimir Poutine, Bill Browder le dénonça soudain à partir d'un leitmotiv : le Président Poutine, les oligarques russes et l'intégralité du système politique russe étaient à la tête, selon lui, d'une gigantesque kleptocratie. Voyons dans quel contexte…

William « Bill » Browder (1964-) est le petit -fils du mathématicien Felix Browder, et il est surtout le petit-fils d'Earl Browder : un ancien secrétaire général du Parti communiste américain (1934-1945), prosoviétique, à une époque où les milieux d'affaires anglo-américains profitaient de la faiblesse économique de la Russie soviétique pour y faire de juteuses affaires. Bon sang ne saurait mentir : après avoir travaillé chez le Boston Consulting Group à Londres, puis avoir dirigé la division des investissements en Russie chez *Salomon Brothers* (aujourd'hui la mégabanque américaine *Citigroup*), Bill Browder fut l'un de ces initiés de la Haute banque qui firent de juteuses affaires dans la Russie des années 1990. Il créa en 1996 le fonds *Hermitage Capital Management* basé à Guernesey avec des filiales aux îles Caïmans, dont il devint PDG : un fonds destiné à placer des capitaux étrangers en Russie, qui fut durant un temps le plus grand investisseur étranger en Russie, en lien notamment avec la banque britannique HSBC. A partir d'un capital initial de 25 millions de dollars, les retours sont alors si impressionnants qu'en quelques mois le fonds grossit jusqu'à 1 milliard de dollars, et ainsi jusqu'à gérer 4,5 milliards de dollars d'actifs à son apogée. Hermitage était en 1997 le fonds le plus rentable du monde, avec plus de 238 % de rendement, ce qui est colossal.[2]

N'y aurait-il pas un lien de cause à conséquence, avec les pesantes rumeurs de rachat par Hermitage, **sous Bill Browder,** de plusieurs milliards d'actifs russes privatisés à vil prix durant l'ère des oligarques de Boris Eltsine, lesquels étaient connus pour leur goût marqué pour la criminalité financière, la plus rentable de toutes ?[3] Passée l'époque de la jungle « dérégulée » des années 1990, la stratégie principale de Browder en tant qu'investisseur était l'activisme prétendant œuvrer pour les droits des actionnaires (minoritaires). Une stratégie classique, parasite et gênante, qu'un pays comme la France subit tous les jours de la part de ses « alliés » anglo-américains pour perturber le fonctionnement de tous ses groupes, spécialement dans des domaines stratégiques…[4]

C'est à la suite de ses investissements dans des parts significatives de sociétés russes majoritairement publiques (Gazprom, Inter RAO, Rosneft, Sberbank) ou privées (Sidanko, Surgutneftegaz), que Browder fut déclaré *persona non grata* en Russie, en 2005…

Dès lors, à partir de 1999 et l'ère Primakov-Poutine, restaurant l'État russe contre la criminalité financière, il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que commença un bras de fer implacable entre la Russie et ces « investisseurs » anglo-américains. Eux qui considéraient jusqu'alors la Russie et son État défaillant des années 1990 comme leur terrain de jeu si lucratif, ne pouvaient évidemment pas voir d'un œil favorable la remise en place des régulations financières étatiques, pourtant nécessaires à l'harmonie sociale…

De nombreuses opérations de déstabilisation furent alors déclenchées

contre la Russie, servant de fondement pour justifier toujours plus de manifestations contre la Russie en 2011-1012. Le mot d'ordre général fut alors de présenter la Russie comme une gigantesque kleptocratie. Est-ce encore un hasard ? Ce mot d'ordre correspond exactement au narratif des cabinets et autres officines britanniques comme la *Société Henry Jackson* avec laquelle « travaille » le si vertueux Navalny.[5] L'une de ses dernières publications antirusses (« *kleptocratie russe et règne de la loi : comment le Kremlin sape les systèmes judiciaires européens* »...[6]) annonce d'ailleurs l'intention fondamentale du narratif « *Navalny* ». Il s'agit en effet d'« activer » et de radicaliser sans cesse l'Europe contre la Russie. Comment ? En la présentant comme si elle était attaquée par le grand-méchant-Poutine, bien sûr. C'est en ce sens que l'affaire Magnistski a servi de prétexte initial au développement du narratif « Navalny » , comme nous allons le voir.

Ce mot d'ordre de la « kleptocratie russe » visait à saper les fondements mêmes de l'État russe et à semer le doute dans l'esprit

de la population russe quant à l'intégrité de ses gouvernants. Un procédé efficace de par sa nature pamphlétaire donnant l'avantage au premier accusateur, et dont l'intention est éminemment subversive. Il est tout de même « émouvant » de voir des fonds activiste qui « faisaient » 238% de rendement sur le dos du bon peuple russe durant les années 1990, s'émouvoir aujourd'hui des agissements d'un gouvernement russe qui, selon leurs dires, réalise des rendements encore supérieurs. Est-ce de la jalousie, ou bien ne serait-ce pas plutôt un grossier mensonge, servant à propulser les intérêts de tous les financiers internationalistes qui rêveraient de profiter à nouveau des si beaux rendements qui furent réalisés à la faveur de l'effondrement de l'État en Russie ?

En termes de mensonge, en effet, Bill Browder ne craignait pas les superlatifs lorsqu'il déclarait le 15 février 2015 à CNN, que Vladimir Poutine était l'homme le plus riche du monde, évaluant sa fortune à 200 milliards de dollars, soient 10 % du PIB de la Russie. Une fortune amassée, toujours selon Browder, en « *détournant les investissements publics russes (écoles, hôpitaux, etc.)* ». Remarquons cette mention des écoles et autres hôpitaux dans les investissements publics détournés par le méchant Président Poutine, selon Browder... Car dans toute bonne opération de subversion, il est important de diaboliser au maximum la « cible » et de lui dénier toute humanité, afin de faire justement apparaître par contraste les déstabilisateurs comme représentant eux-mêmes le bien ultime.

Quant à cette fortune alléguée par Browder du Président Poutine, où donc l'aurait-il mise à l'abri ? En Suisse, bien évidemment ! Le pays le plus régulièrement ciblé par les financiers anglo-américains, qui n'en finissent pas de lui voler ses parts de marché par tous moyens, quand il ne s'agit pas de la racketter purement et simplement (ou de lui faire acheter des F-35, ce qui revient quasiment au même...).[7] Prudent ou simplement rationnel, le classement annuel 2016 des grandes fortunes du magazine *Forbes* n'intégra cependant pas ces

affirmations fantasques de Bill Browder, mais le reste des Médias PC les plus connus relayèrent pourtant ces affirmations dans monde entier comme s'il s'agissait de nouvelles crédibles.[8]

C'est suite à une perquisition ayant conduit à la saisie de documents compromettants sur Hermitage et ses filiales, que Bill Browder avait mandaté Sergueï Magnitsky en 2007, juriste chez *Hermitage*, pour contre-attaquer. C'est là que fut « découverte » grâce à Browder, mû par un humanisme à coup sûr désintéressé, une gigantesque fraude fiscale alléguée incriminant un certain nombre de fonctionnaires, de policiers de juges et de membres du fisc russes : quelques soixante personnes prétendument « corrompues » étaient citées et surnommées les « Intouchables », bénéficiant de capitaux sortis de Russie par le biais d'une multitude de sociétés-écrans et de comptes bancaires dans plusieurs pays. Hermitage se présentait donc comme la victime d'une machination, injustement spoliée dans ses droits.

En réalité, cette situation trahissait l'impuissance mais également la peur des financiers internationalistes face à la restauration de l'État russe, qui envoyait ainsi des messages très clairs concernant sa détermination à les évincer de Russie pour préserver ses intérêts souverains. Le reste ne fut que de l'agit-prop' et de l'intrigue pour nuire à cette restauration…

En effet, sur les sites Internet créés pour servir l'agitation propagandaire autour de cette affaire Magnitsky, demandant de « *stopper les intouchables* » et la « *justice pour Magnitsky*», le camouflage par les financiers internationalistes de leurs propres intérêts, est évident. On le voit à travers une rhétorique mettent sur un pied d'égalité *Hermitage* et le peuple russe, en prétendant que ce n'est pas Hermitage mais « *le peuple russe* » qui a été spolié.[9] La belle affaire ! Hermitage se bat en fait pour le peuple russe, cet ingrat ! D'où la montée en épingle d'une prétendue affaire de fraude postérieure à la spoliation d'Hermitage, pour faire oublier la fraude initiale commise par Hermitage et les contre-attaques juridiques de la Russie.[10]

Tout le narratif de cette affaire Hermitage-Browder-Magnitsky tourne autour de ce camouflage : Browder et ses complices font semblant de travailler pour le peuple russe, alors qu'ils ne s'en sont jamais souciés. Ils éludent les bénéfices énormes qui furent réalisés sur le dos du peuple russe pour être retirés de Russie ensuite et détruire ainsi son économie, alors que c'est le seul sujet qui devrait préoccuper quiconque recherche la justice et l'équité dans cette affaire, plutôt que les intérêts des financiers internationalistes pilleurs d'États…

La CEDH rendant justice à la Russie dans l'affaire Magnitski

Certes, un esprit naïf pourrait leur donner crédit en remarquant que les condamnations furent quasiment inexistantes en Russie autour de cette affaire Magnitski. Mais il est intéressant de bien comprendre pourquoi. En 2019, en effet, la Cour européenne des Droits de l'Homme a condamné la Russie pour plusieurs violations dans cette affaire, en particulier pour les mauvais traitements infligés, l'absence d'enquête efficace et le caractère unidirectionnel d'un procès posthume survenu en 2013. Pour autant, la CEDH a réfuté le caractère soi-disant « arbitraire » de sa détention, qui était donc fondée en droit.[11] La CEDH a donc bien reconnu que *Magnitsky était effectivement impliqué dans une opération de fraude et d'évasion fiscale (en collusion avec son associé Browder), et qu'il fut arrêté à bon droit pour prévenir sa fuite pour le Royaume-Uni qui était imminente, puis inculpé à juste titre*. Surtout, la CEDH a reconnu l'existence de preuves crédibles de fraude fiscale (et d'évasion de capitaux) commise par Magnitsky, ainsi qu'un autre détail important qui inverse tout le narratif de Browder et ses complices : la réaction des

autorités diligentant une enquête pour fraude fiscale, eut lieu *« des années avant »* le lancement des contre-accusations de corruption à l'encontre des responsables de son enquête… Bill Browder fut d'ailleurs condamné en 2013 par la justice russe, malgré son absence, à neuf ans de prison pour fraude fiscale.

En rendant un hommage très peu remarqué au bon fonctionnement de la justice russe dans le cas d'espèce, en ne fustigeant que les mauvais traitements subis en prison par Magnitsky, ce jugement de la CEDH détruit donc complètement le narratif de Browder et de ses complices.

En vérité, l'action de ces derniers contre la Russie, n'a été guidée que par le bon vieux principe des principes de la pègre américaine, unifiant le crime organisé et la corruption financière à très grande échelle aux États-Unis depuis les années 1920 au moins : « *quand vous êtes pris en défaut, niez tout, et contre-attaquez* ». Browder et ses comparses étaient pris la main dans le pot de confiture. C'est donc par une surenchère d'accusations en retour contre la Russie, visant à *discréditer* par tous les moyens les serviteurs de l'État russe qui avaient pris en défaut Browder et ses complices à bon droit, qu'ils espéraient s'en sortir. C'est une tactique mafieuse qui marche très bien contre les puissances faibles et moyennes aujourd'hui, qui s'y soumettent souvent : il s'agissait de couvrir le scandale réel par une apparence de scandale plus grand encore, qui était en vérité artificiel et ne servait qu'à dissimuler le scandale initial. C'est en plus un procédé éminemment subversif et très efficace en Russie, remettant fondamentalement en cause l'État sur le fondement de la corruption alléguée. Ceci pour faire oublier au contraire que depuis 1999, nous l'avons évoqué plus haut, l'État russe a réellement œuvré pour réduire la corruption.

Cependant, cette corruption en Russie et ses causes profondes ont souvent été mal diagnostiquées. Ce mauvais diagnostic sur la « corruption en Russie » est récurrent, et nourrit bien plus souvent un autre narratif, souvent ridiculement russophobe, voyant la corruption comme une « fatalité » en Russie. C'est un argument qui sert en fait la Subversion internationaliste depuis deux siècles en Russie, en confondant la cause et l'effet. Ces procédés de dénonciation calomnieuse contre les serviteurs de l'État méritants ne sont pas récents.

Pour exemple, sous le règne du tsar Paul Ier (1796), assassiné plus tard sur instigation britannique pour éviter une alliance avec la France napoléonienne, le sénateur Derjavine fut mandaté pour enquêter sur les causes d'une famine épisodique qui sévissait en Biélorussie. Il mit en évidence l'indifférence d'une certaine noblesse (spécialement polonaise) pour le sort de la paysannerie russe et mit même certaines propriétés sous tutelle, tout en contrant les accaparements et autres procédés abusifs de la part des Juifs de Biélorussie, afin de protéger la population contre ces deux principaux fléaux qui affaiblissaient la Russie. En retour, Derjavine fut victime d'une dénonciation calomnieuse adressée à l'Empereur[12] : c'est là un procédé classique et récurrent depuis l'Antiquité, lorsque des comportements économiques abusifs et prédateurs sont dénoncés par un serviteur de l'État, que de discréditer ce lanceur d'alerte et de le faire passer lui-même pour responsable de ce qu'il dénonce…[13] Browder et ses complices ne font donc qu'appliquer de vieux procédés connus pour leur efficacité, et seule notre méconnaissance de l'Histoire et de ces procédés subversifs donne régulièrement une longueur d'avance à ce genre de calomnie…

De Magnitski à Navalny, via Monaco : du risque létal des « bonnes affaires » contre la Russie !

Les développements de l'opération Magnitski ont plus tard servi de support à l'opération Navalny, dans le cadre d'une seule et même subversion opérant « par vague » : quel que soit le résultat des précédentes opérations, elles sont sans cesse recouvertes par de nouvelles opérations combinées qui ont pour but de *mettre à bas l'État russe*.[14] C'est dans ce but que d'autres opérations annexes sont venues étayer ce narratif, mobilisant là encore Navalny sous le discret patronage de Browder.

Ainsi en fut-il du documentaire « *Tchaïka* »,[15] produit en 2015 par la soi-disant « Fondation anticorruption » (FAC) de l'« opposant » Alexeï Navalny. Il visait à incriminer le procureur général russe, Iouri Tchaïka, dans une histoire alléguée de corruption et de népotisme jusqu'au sommet de l'État russe, en lien avec la mafia, avec l'intention d'éclabousser *in fine* le Kremlin et le Président Vladimir Poutine. Iouri Tchaïka publia en retour une lettre dans le quotidien *Kommersant* détaillant le fait que cette enquête de la FAC était en fait une commande de Bill Browder, soutenu par la CIA, visant à discréditer l'institution judiciaire russe et à détourner l'attention de ses propres méfaits en Russie, qui faisaient justement l'objet d'une nouvelle enquête.

Nous laissons à la sagacité des lecteurs le soin de choisir la vérité entre ces deux hypothèses concurrentes… Mais derrière des gens aussi vertueux qu'Alexeï Navalny et Bill Browder, son donneur d'ordre occulte, d'aucuns remarqueraient qu'il existe un fait divers confortablement oublié aujourd'hui, mais qui n'était peut-être pas si anodin…

Car à l'origine du fonds *Hermitage* de Browder, il y avait une "belle affaire" qui fut proposée *à Monaco* au milliardaire *juif syro-libanais* Edmond Safra : *Hermitage* fut en effet initialement un partenariat avec la *Republic National Bank* de Safra, qui apporta son capital de départ de 25 millions de dollars. C'est donc cet apport qui servit à initier une opération de spéculation colossale à 238% de rendement en Russie…

Or le même **Safra** trouva plus tard la mort (3 décembre 1999) dans des circonstances équivoques : il fut en fait assassiné dans son appartement monégasque par son aide ménager et infirmier, ancien béret vert[16] américain. Y aurait-eu par hasard une querelle quant au partage des bénéfices ou à la suite de l'opération ? Toujours est-il que peu après sa mort, les parts de Safra dans *Hermitage* furent rachetées par la branche américaine d'HSBC.[17] Étranges connexions anglo-américaines contre la Russie, étranges connexions criminelles sur lesquelles il ne serait pas inintéressant de recueillir l'avis de Browder…

Cette drôle d'affaire Safra a été récemment évoquée incidemment dans la presse française, malgré la cécité chronique de la presse occidentale sur ces questions.

L'un des derniers représentants de la presse d'investigation française (Mediapart) vient en effet tout récemment de dénoncer ces liens étroits entre luxe, crime et corruption à Monaco. Ceci, à travers deux retentissantes affaires judiciaires récentes : Pastor et Rybolovlev.[18] Dans l'affaire Rybolovlev, Mediapart a même su rappeler l'enrichissement anormal des oligarques en Russie durant les années 1990, sans vouloir les relier artificiellement à l'action du

gouvernement russe actuel, ce qui est suffisamment rare pour être signalé.[19] Mediapart rappela en effet que Rybolovlev s'était retrouvé « *en délicatesse avec le pouvoir russe et avait donc préféré prendre le large* », en Suisse (2008) puis à Monaco (2011). Connexion ironique, Rybolovlev occupait à Monaco le même appartement… dans lequel Edmond Safra avait péri en 1999 !

Mais cette même presse d'investigation française se montre bien souvent schizophrénique, en réalité "*subversive sur commande*", sans comprendre la contradiction fondamentale de sa démarche. En effet, Mediapart fustige d'un côté les "affaires" monégasques en dissociant à bon droit les oligarques de la Russie actuelle. Mais de l'autre, Mediapart donne à fond dans le narratif « Navalny », en cautionnant la fable du "château de Poutine",[20] entre autres émissions régulièrement à charge contre la Russie actuelle…[21] Cette schizophrénie de la presse occidentale, subversive d'un côté et redresseuse de torts de l'autre sans comprendre les liens entre les deux affaires, laisse songeur…

Cette mort « anecdotique » de Safra dans le contexte occulte de l'affaire Navalny, illustre une constante derrière les intrigues financières dont la Russie est une victime récurrente. Une constante, mais également une complaisance occidentale pour ces intrigues financières, opérant confortablement depuis des paradis fiscaux et menant grand train, notamment à Monaco. Cette "connexion monégasque" derrière Navalny, via Bill Browder, laisse en effet entrevoir un mode d'action affairiste fonctionnant à coups de ces "belles affaires", dont de riches clients fortunés ne sachant plus où mettre leurs millions peuvent « bénéficier », à leurs risques et périls…

Dans un précédent article, nous évoquions en effet la Principauté de Monaco comme étant le terrain de chasse rêvé pour les petites escroqueries entre amis. Autour de la riche clientèle fréquentant la principauté gravitent en effet divers personnages louches comme l'ancien mafieux Alexander Bourtakov,[22] tentant de faire oublier son implication dans le scandale "Fonbet" en Russie. Il évolue aux côtés d'autres intermédiaires plus ou moins louches comme Jacques et Elvira Witfrow, une autre "apporteuse d'affaire sachant flairer les « opportunités » dans l'« *l'intermédiation, la négociation de contrats, les commissions sur contrats négociés dans le secteur de l'immobilier* ».[23]

Il est parfaitement envisageable qu'une même entreprise de rabattage de clients fortunés relie ces différents protagonistes, proposant à de riches « clients » des « investissements » séduisants et des retours sur investissement mirobolants, en lien avec l'affaire *Fonbet*, non sans ouvrir de la même façon diverses possibilités d'escroqueries… Et puis, si les choses tournent mal, personne ne se souviendra de feu Edmond Safra, n'est-ce pas ? Ce genre de petits désagréments se règlent en famille, discrètement…

Il est étonnant que l'affaire *Fonbet* soit jusqu'à présent si peu connue en Occident, dans la mesure où ses mécanismes de vampirisation des États ne sont pas uniquement subis par la Russie. Les pertes en termes d'évasion de capitaux, ce chiffre en centaines de milliards de roubles pour la Russie. Mais l'impuissance de l'Union Européenne face aux paradis fiscaux depuis la crise de 2008, n'est qu'un autre exemple du vaste problème de la criminalité financière notre époque.

Dès lors, nous le voyons tant à l'occasion des affaires Navalny-Magnitski-Browder que Fonbet : ces processus occultes de vampirisation en sous-main des États souverains sont au nombre des problèmes les plus difficiles à résoudre de notre temps. Mais c'est aussi parce que tous les États ne jouent pas le même jeu. Certains profitent des nombreuses possibilités de déstabilisations occultes dont la Russie, spécialement, est bien souvent la cible… Le réel problème est qu'historiquement, les Anglo-Américains ont largement utilisé les déstabilisations financières, les paradis fiscaux et la finance occulte, pour mettre à genoux des États rivaux. C'est dans ce contexte que la presse occidentale ne remplit que partiellement son rôle

d'investigation : en s'intéressant à des affaires lointaines comme l'affaire Navalny dont elle ne connaît finalement que très peu les rouages, mais sans daigner s'intéresser outre mesure à ses prolongations qui se déroulent pourtant sous ses yeux. C'est dommage, car elle pourrait y apprendre sur les causes profondes de la ruine artificielle des États occidentaux,[24] par la faute des mêmes types de financiers internationalistes qui vampirisent la Russie…

En effet, la presse occidentale à beau jeu de fustiger les grandes manœuvres de la "mafia russe", d'évoquer la corruption du "gouvernement russe" comme s'il s'agissait d'une fatalité. Certes, l'héritage de l'Union soviétique puis des années 1990 est lourd, qui persiste encore. L'héritage, également, de la corruption sous l'ancien Empire tsariste, mais nous verrons en troisième partie que bien souvent, cette corruption est encore aujourd'hui mal diagnostiquée, y compris par les Russes. Cette corruption est en tout cas mal appréhendée par les Occidentaux, pour une raison évidente : il est sans aucun doute plus *confortable* de fustiger le gouvernement russe actuel, plutôt que de s'attaquer aux criminels financiers qui tentent par tous moyens de ruiner la Russie… Non sans quelques complicités occidentales !

À suivre…

J-M. C.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. « The Navalny I Know" (Gedalia Guttentag, Mishpasha Jewish Family Weekly, 27/1/2021

2. *Crowney, Paul (September 1, 2002). "Seeing Red". Institutional Investor. Voir l'article Wikipedia, "Bill Browder".*

3. GLENNY, Misha : McMafia : Au cœur de la criminalité internationale. Ed. Denoël, 2009.

4. « *MUDDY WATERS : la flibusterie sans limites des fonds activistes contre les acteurs français au Brésil.* » (Jean-Maxime Corneille, 6/9/2019)

5. "Un proche de Navalny réclame l'aide d'un espion britannique présumé dans une vidéo du FSB » (RT France, 2/2/2021)

6. « Russian Kleptocracy And The Rule Of Law: How The Kremlin Undermines European Judicial Systems" (Henry Jackson Society, HJS, 13/1/2020)

7. FINKELSTEIN, Norman G. : L'Industrie de l'Holocauste – Réflexion sur l'exploitation de la souffrance des Juifs. Éditions La Fabrique, 2001.

8. Exemple en France : « Chiffre : 200 milliards de dollars (175 milliards d'euros) » (Libération, 16/2/2015) ; « Bill Browder, l'homme qui énerve le Kremlin » (Le Monde, 1/2/2013) ; « Poutine, l'homme le plus riche du monde ? » (Le Figaro, 17/2/2015) ; « Fortune Comment Poutine est devenu l'homme le plus riche du monde » (VSD, 2/8/2017) ; « Affaire Magnitski : l'histoire sordide d'un machiavélisme d'Etat » (Le Monde, 11/12/12)

9. Site "Stop the Intouchables. Justice for Serguei Magnitsky", fiche "Viktor Markelov » : "*Attack on Hermitage, $230 Million Tax Theft"* (1/6/2006 d'après le code source de la page)

10. « An Investment Gets Trapped in Kremlin's Vise" (New York Times, 24/7/2008); « They Killed My Lawyer" (William Browder, Foreign Policy, 25/12/2009); « Exclusive: Briton who took on Sergei Magnitsky network faces libel case in UK" (The Independent, 24/1/2013).

11. Communiqué de presse de la Cour, portant la date du 27 août 2019. « La CEDH condamne lourdement la Russie dans l'affaire Magnitski » (Le Monde, 27/8/2019)

12. SOLJENITSYNE, Alexandre : *Deux siècles ensemble* (tome 1, Fayard, 2002, p.51 & 62).

13. Cicéron : *Pro L. Flacco Oratio. -59 av. E.C.*

14. « *La corruption en Russie, comme un air d'infamie* » (Libération, 27/12/2015)

15. « «Чайка». Фильм Фонда борьбы с коррупцией. [« Tchaïka. Film de la Fondation Anti-Corruption] » (Alexeï Navalny, 1/12/2015).

16. Surnom des Forces Spéciales aux Etats-Unis.

17. Republic National Bank of New York était possédée par la holding (société faîtière ou de portefeuille) Republic New York Corporation (détentrice aussi de Safra Republic Holdings et Safra Republic Bank. La holding était contrôlée par Edmond Safra. Ses parts dans Republic New York furent revendues après sa mort à la branche américaine d'HSBC. *"Safra Republic Bank - Trademark of Republic New York Corporation" (Trademarkia, 9/3/1994).*

18. "*The mystery of the billionaire banker*", *Dateline NBC*, March 23, 2008. *"Enquête - Ted Maher, de nationalité américaine, a été inculpé et écroué L'infirmier d'Edmond Safra a avoué avoir allumé l'incendie* » (*L'Orient le Jour*, 7/12/1999). *Voir aussi l'articles Wikipedia : « Ted Maher* ». « L'étrange histoire d'Edmond Safra, banquier milliardaire qui croyait son destin lié au Codex d'Alep » (5/8/2012).

19. *Monaco : Crime, Luxe et Corruption*. Hélène Constanty, Thierry Chavant. Ed. Noctambule, 2021. *Ibid, p.*59.

20. « «Un palais pour Poutine»: voici la version française » (Mediapart, 9/2/2021)

21. "La Russie de Poutine » (Mediapart, 22/3/2018) Avec Clémentine Fauconnier et Anne Nivat (journaliste, auteure d'Un Continent derrière Poutine ? au Seuil).

22. Alexander Burtakov, vic7cber.online http://vic7cber.online/

23. Elvira Witfrow, vic7cber.online

24. EL HATTAB, Morad; JUMEL, Philippe; BAUDEL, Pierre-Philippe : La France : une étrange faillite. Ed. *Apharès. 2014.*

Giorgio AGAMBEN, philosophe italien contemporain, assume avec courage ses points de vue non-conformistes sur ce spectacle hygiéniste qui est en train de se dérouler sous nos yeux. Je suis ravie de faire découvrir ce philosophe aux lecteurs de la Revue Méthode.

Giorgio Agamben, figure considérable dans le monde intellectuel italien contemporain, critique le fait que l'état d'urgence (donc une mesure provisoire) est devenu permanent. Il utilise dans ses propos le terme « l'état d'exception » dont il est auteur. « L'état d'exception » devenu permanent fait la violation des principes constitutionnels, et c'est précisément cela qui est une grande arnaque de notre liberté. Le philosophe s'interroge pourquoi les réponses politiques relatives à la crise Covid ont pris une telle ampleur considérable, alors même que des problèmes de même gravité ou intensité ou même plus graves encore, récents et plus anciens, n'ont pas provoqué de telles réactions.

Voici une petite citation tirée de ses écrits : « iI est évident que donner un chiffre de décès sans le relier à la mortalité annuelle sur la même période et sans préciser la cause réelle du décès n'a pas de sens.

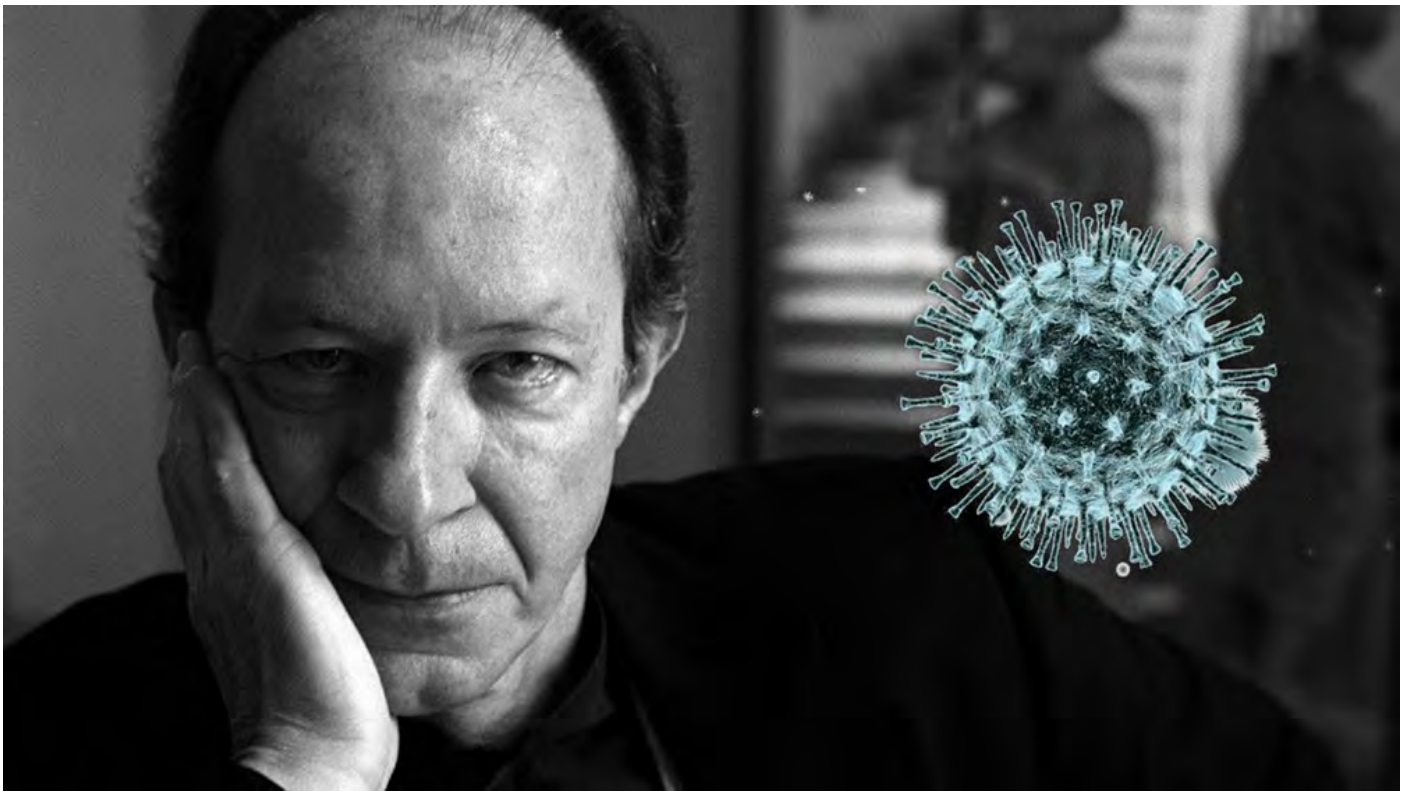

réels (âge, état

Pourtant, c'est précisément ce que nous continuons de faire chaque jour sans que personne ne semble le remarquer. Cela est d'autant plus surprenant que les données qui permettent la vérification sont disponibles pour quiconque souhaite y accéder et j'ai déjà mentionné dans cette section le rapport du président de l'ISTAT Gian Carlo Blangiardo dans lequel il est démontré que le nombre de décès pour Covid 19 est inférieur à celui des décès dus à des maladies respiratoires au cours des deux années précédentes".

Mais le problème de cet état des choses dans notre société actuelle ne relève pas uniquement au Covid, c'est un problème plus global. Agamben souligne ici le fait que la question de la santé qui était jusqu'à là un des moyens, une des ressources pour une vie, devient le but de la vie. Propagandé aujourd'hui comme tel, la santé et le sanitaire remettent en cause les libertés fondamentales de l'homme créant un paradoxe. Et c'est par ce paradoxe, en inversant le moyen et le but, que le pouvoir écrasant sur la population s'installe. Ce n'est plus l'individu qui compte c'est ce concept abstrait de la « population ». On nous parle collectif : protéger la population, les statistiques, les risques, les nombres etc. D'où la campagne de vaccination massive sans tenir compte de la logique des risques général de santé de chacun, consultation personnalisée avec un médecin traitant pour voir vraiment si le jeu vaut la chandelle), surtout que quand tous les chiffres montrent que le risque de mourir n'est pas plus élevé qu'avec la grippe.

Cette sensibilisation aux risques devenue obsessionnelle dans ce nouveau monde rend notre société de plus en plus hygiéniste où la vie n'est plus le chemin de notre existence mais le pouvoir qui nous tient nous tous par le chantage de la mort.

Et pour conclure :

Ne nous laissons pas nous faire manipuler et rappelons-nous une fois de plus la sagesse éternelle vérifiée par le temps : la vie c'est un chemin et non ni but ni résultat. Le sens de la vie est donc dans le mouvement, dans l'avancement. Parce qu'une foi arrivée à la destination la vie cesse et l'homme rentre dans une autre phase qui est la mort. Et c'est normal. C'est comme cela que l'être humain fonctionne. Mais il y a une bonne nouvelle : la liberté de réfléchir elle nous appartient toujours. N'hésitez donc pas à se faire un peu violence et commencez à réfléchir. Vous verrez, tout va devenir beaucoup plus clair.

A.G.

Ils sont drôles, tout de même. Jamais, dans leur vie, ils n'ont bougé le petit doigt pour quelque cause collective que ce soit, pour autre chose que leur confort personnel, ou leur sécurité, ou leur carrière, et quand tout semble se défaire autour d'eux, quand leurs contemporains, désorientés, angoissés, affolés, martyrisés et stigmatisés, descendent dans la rue parce qu'ils n'ont plus d'espoir, ni de solution de repli, ils expliquent tranquillement que la priorité n'est vraiment pas là, qu'*il y a plus urgent*. Mais *le plus urgent* en question, on a pu constater qu'ils n'ont strictement rien fait, non plus, pour y participer le moins du monde, rien, pas une phrase, pas une prise de position, pas une déclaration publique, rien. Pour eux, l'urgence est toujours autre, toujours ailleurs. Leur urgence ne se conjugue pas au présent, jamais. Leur *combat* est toujours reporté à une date ultérieure pour cause de pertinence supérieure. Leur loyauté va immanquablement au pouvoir, à la sécurité, ou ce qui leur paraît l'incarner, à celui qui tient le manche.

Il n'y a pas de "combat" plus urgent que celui qui s'impose à nous — de l'extérieur. Nous sentons tous, ici et maintenant, et dans notre chair, qu'on veut *que nous renoncions à comprendre*. Cette crise, appelée très abusivement *crise sanitaire*, est d'abord et avant tout l'expression de cette volonté. Dans le fond, oui, c'est bien de *santé*, qu'il est question, de santé morale et mentale. « Il faut avoir perdu tout sens commun pour ne pas voir la dose de délire qu'il y a dans ce qui se passe depuis un an et demi, pour un virus de ce genre », écrivait hier quelqu'un sur Facebook. Les choses ont commencé en tragédie, et immédiatement leur nature de farce nous a sauté au visage.

Souvenez-vous de la merveilleuse Agnès qui -rit-qui-pleure **Buzin** : en voilà une qui a compris immédiatement pour quelle comédie bouffe elle avait été castée. Comme de juste, elle a pris la poudre d'escampette, car elle sait que les sacrifices ne sont pas rares, dans ce genre de spectacles. Elle a

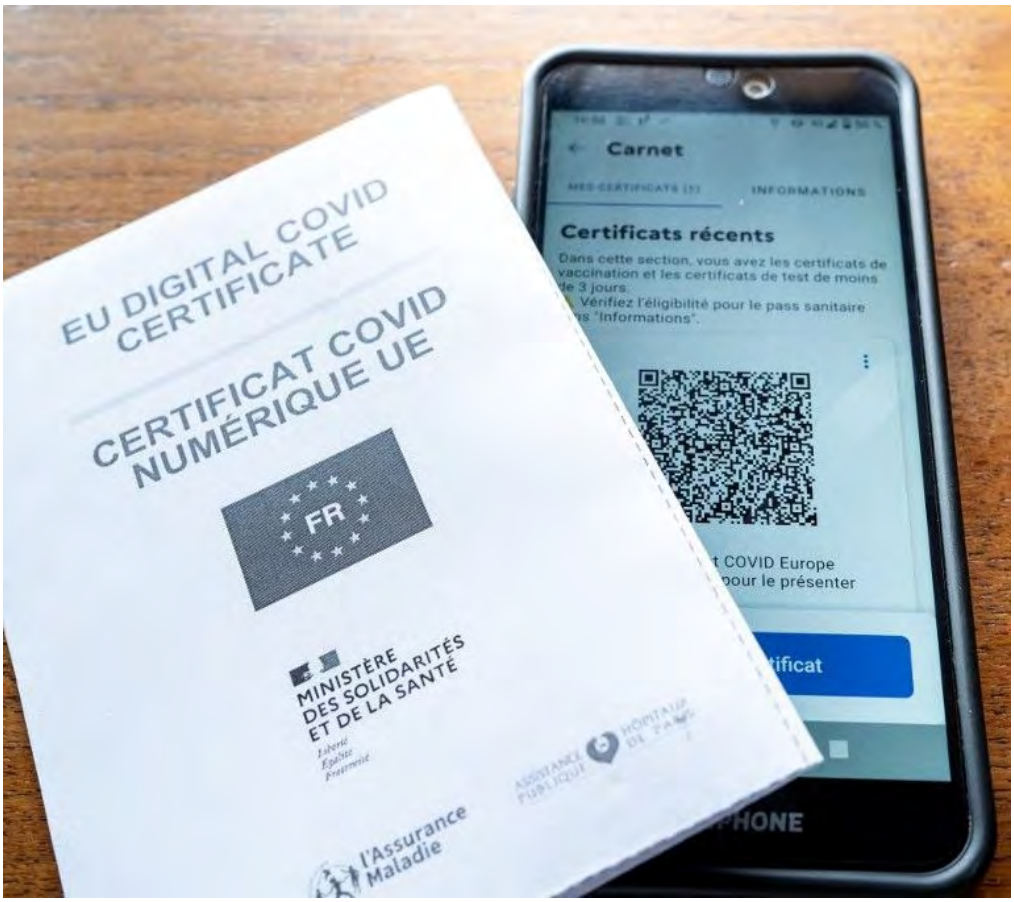

bafouillé quelques instants puis s'est enfuie le plus loin possible de la place de Grève — elle a dû entendre le couinement sinistre de la Veuve.

La passe sanitaire, et je tiens à cette graphie, est l'aboutissement d'une longue préparation (il fallait être bien stupide pour ne pas comprendre que nos *smartphones* allaient finir par nous mener par le bout du code). *La passe*, c'est le passage par la psychanalyse ou la prostitution, et finalement les deux à la fois. Mais ce que nous n'avions pas vu, il faut le reconnaître, c'est la caution et la force de frappe que viendrait apporter à ce triste attelage la science médicale dévoyée qui a pris naissance aux USA dans les années 50 du siècle dernier.

La médecine est le mur porteur auquel on s'adosse pour nous imposer un mode de vie particulier : qui en effet peut se permettre de mépriser sa santé ? Pourquoi la psychanalyse ? Parce que nous sommes désormais tenus de prouver, jour après jour, que nos pensées sont *saines*, "appropriées", qu'elles vont dans le sens de l'espèce, de la société, de *la communauté*, qu'elles ne s'opposent pas à l'idéologie du jour, que nous nous *adaptons*. Pourquoi la prostitution ? Parce que nous sommes désormais contraints de louer des services et des objets dont, jadis, nous étions encore les propriétaires ou les maîtres. Chacun loue et se loue, au gré des situations et des besoins. Même le logiciel que je suis en train d'utiliser pour écrire ne m'appartient pas, et il peut, un jour ou l'autre, m'interdire d'écrire ou me forcer à écrire telle ou telle chose, et à faire des choix qui ne me conviendront pas. En réalité, nous sommes constamment obligés de nous *adapter* — à un *système d'exploitation* (sic !), à des contraintes technologiques, à des consignes que personne n'est en mesure de comprendre, et qui, le plus souvent, sont énoncées dans une langue qui n'est pas la nôtre. C'est le règne des robots. Comment ne pas avoir envie de s'opposer à cela ? Comment peut-on accepter qu'une machine nous demande chaque matin si « nous sommes à jour », si nous nous sommes injecté la bonne dose de code ? Le « non » n'est plus possible, ce qui, paradoxalement mais automatiquement, fait disparaître *de facto* l'assentiment. Des putes et des robots... Voilà le monde auquel les nouveaux maîtres nous convient. Déjà, une partie de nous-mêmes est remplacée par plus simple, par plus malléable, par du code exogène interchangeable, par de la fibre, par du nombre, par du *chiffre*, et par l'incessante *communication* de ce qui se passe à l'intérieur de nous. Le soleil ne se couche plus jamais sur l'Homme 2.0. Une fenêtre reste ouverte en permanence. Le "pour-tous" ne ferme pas l'œil. La nuit, l'absence, l'inappartenance, le privé, le

secret, toutes ces vieilles choses ont fondu sous le soleil de Satan, un satan boutonneux et moutonnier dont le siège se trouve dans la Silicon Valley. La communication est en train d'excommunier l'homme.

Renaud Camus a théorisé ce qu'il appelle le Remplacisme global, mouvement général de très grande ampleur qu'il fait remonter à la révolution industrielle, qui dépossède petit à petit l'homme de ce qui le fait singulier, unique, irremplaçable, inéchangeable — noble. Ce Remplacisme n'est possible qu'à la condition de rendre le monde liquide, fluide... et le *numérique* se prête merveilleusement à ces échanges ininterrompus. Il faut que ça circule sans à-coups, sans accrocs. On remplace les populations, les cultures, les matériaux, on les déplace au gré des intérêts, de la demande économique et des contraintes financières. Ni l'art ni le désir n'échappent à cette *liquidation*. *Déposséder*... C'est là que se rejoignent nos routes, aurais-je pu croire. Tout converge à merveille. Les hommes de notre temps ne sentent-ils pas qu'ils sont dépossédés de tout ? De leur terre, de leur langue, de leur nation, de leurs traditions, de leurs semences, de leur passé et de leur histoire, de leurs droits, de leur famille, de leurs paysages, et même de leur imagination. Par exemple, cette idée folle d'attendre un vaccin comme le Messie (rappelons au passage que si la recherche médicale s'était uniquement focalisée sur le vaccin, les malades du SIDA continueraient à mourir). Un vaccin est une procédure qui met de côté notre système immunitaire (général et adaptatif, plastique, intelligent), pour le remplacer par une immunité ciblée, étroite, et tributaire de... la réactivation du code (comme un système d'exploitation informatique qui a besoin d'être constamment *mis à jour*). Il saute aux yeux que ce n'est pas un progrès, bien au contraire.

Les médecins 2.0 se réservent le droit de récrire le logiciel de notre physiologie (c'est Moderna lui-même qui parle de "software"...), de le mettre à jour, de le

perfectionner. Ce ne serait pas un problème si la médecine était réellement toute puissante, comme elle le croit, toute intelligence, si elle avait percé tous les secrets du vivant... ce qui n'est évidement PAS le cas, ce qui ne sera jamais le cas. Les dogmes d'un jour sont contredits presque systématiquement à la génération suivante, ce qui devrait les inciter à plus de modestie. Mais non ! Ils sont comme des enfants qui cassent leur jouet au prétexte de voir comment ça fonctionne. Ici, pour la fameuse « pandémie », c'était flagrant.

On pouvait soigner, on pouvait traiter, comme on l'a toujours fait. Mais non, la médecine du monde d'après avait d'autres ambitions : la Science avait son mot à dire, et parle plus fort que l'Art.

Camus a tort. Il a tort parce qu'il ne voit pas que ce qui arrive est la meilleure démonstration de la validité de sa thèse. Remplacer la merveilleuse immunité naturelle, par exemple (qui est "intelligente", sait s'adapter à toutes les situations nouvelles), par une immunité acquise, bien plus étroite, bien plus bête, et qui demande à être constamment guidée et réactivée (dans le meilleur des cas). Tout est remplacé par une version pauvre, bancale, toc, et surtout, soumise à la mainmise de l'homme, c'est-à-dire aux quelques uns qui ont investi massivement dans ces technologies. Le Remplacisme global est l'ennemi mortel de la Liberté et de la singularité essentielle de l'homme. On aurait aimé que Renaud Camus regarde d'un peu plus loin (ou d'un peu plus près), intègre ce qui est en train d'advenir ici à sa puissante description du monde tel qu'il va depuis Auschwitz. Déjà, lors des soubresauts liés aux questions de genre, il avait commencé par mépriser ces phénomènes, avant de les prendre en compte. (Le sexe aussi, la différence sexuelle, est en passe d'être remplacée par un sexe unique et indifférencié.) On peut comprendre qu'il ait autre chose à faire, et que le meilleur des esprits ne peut tout embrasser, mais je crois surtout qu'une certaine forme de mépris pour les questions de santé est à l'origine de cette myopie. Je remarque qu'un Finkielkraut et qu'un Onfray sont également passés complètement à côté, qu'ils n'ont rien vu. Pas assez intellectuel, le corps souffrant ? Pas assez sexy ? Ou, au contraire, trop central, trop essentiel ?

J'en connais qui sont tellement empêtrés dans leurs contradictions qu'ils ressemblent à des castrats hystériques, ou à ces singes hargneux du "théorème du singe" qui persécutent celui qui n'a pas reçu le même conditionnement qu'eux. La peur de réfléchir (solitairement), de s'informer vraiment, d'aller à la source, la paresse mentale, et la satisfaction d'être du bon côté du manche semblent soulager les angoisses de ces pauvres gens qui ne supportent pas d'être face à eux-mêmes. Le *Remplacisme*, c'est là, qu'il commence : à l'intérieur de nous, quand nous déléguons à d'autres le soin de penser, et toute la démarche indispensable à une prise de décision éclairée, quand nous évacuons trop rapidement la solitude qui la sous-tend nécessairement. Les robots sont d'abord en nous. Constamment, il faut les débusquer, les déloger, les chasser.

Les gens qui craignent de s'être trompés, mais ne peuvent pas le reconnaître à voix haute, sont toujours très agressifs, c'est bien connu. Ça les travaille au creux des organes. Beaucoup de vaccinés se posent des questions (il faut être fou ou idiot pour ne pas s'en poser) mais ils se les posent silencieusement, ces questions, et il est toujours très difficile de rester seul avec un tel questionnement, « très difficile de remettre en question un choix irréversible », comme le dit justement Bernard Lombart. Il nous est pratiquement impossible, en effet, de penser que nous puissions avoir eu tort de prendre une décision qui engage toute notre vie future. Cela demande un courage et une force de caractère dont bien peu sont dotés. Comme ils ne peuvent pas reconnaître que peut-être ils se sont fourvoyés, ils veulent que tout le monde se trompe avec eux. C'est humain. Tout le monde dans le (même) mur, le mur pour-tous ! Je pense qu'ainsi s'explique en partie la hargne et l'agressivité de ceux qui prônent "la vaccination pour tous". Et, contrairement à ce qu'on répète à l'envi,

ceux qui courent se faire vacciner portent bel et bien une responsabilité *pour les autres*. Ils participent bel et bien à la mise en route d'une machinerie (d'une machination) qui risque de tous nous emporter, *ils alimentent la bête*. Le tyran doit s'appuyer sur ceux qui partagent sa folie.

La vaccination pour tous... Ça ne vous rappelle rien ? Nous sommes entrés dans un monde qui n'admet plus les exceptions, les exclusions, les discriminations, le hors-cadre. Le Communisme, contrairement à ce qu'on croit souvent, a remporté la victoire post mortem. L'inclusion bat son plein. Le plein, le total, le "pour-tous". Il sera de plus en plus difficile de rester à la marge, de *ne pas appartenir*, de rester en dehors. La foule unique, la classe unique, le monde unifié et global, la Planète, tout doit marcher d'un même pas, au même tempo, dans la même direction. La Chine montre l'exemple (pays communiste, ou ex pays communiste). D'ailleurs on voit bien que les divers gouvernements "nationaux" sont de plus en plus des fictions. Ils ont de moins en moins de marge de manœuvre, ils filent droit. Il n'y a plus qu'une sorte d'humanité, qu'une seule race, qu'une seule culture, et bientôt plus qu'une seule langue et un seul sexe (même et surtout s'il est pluriel).

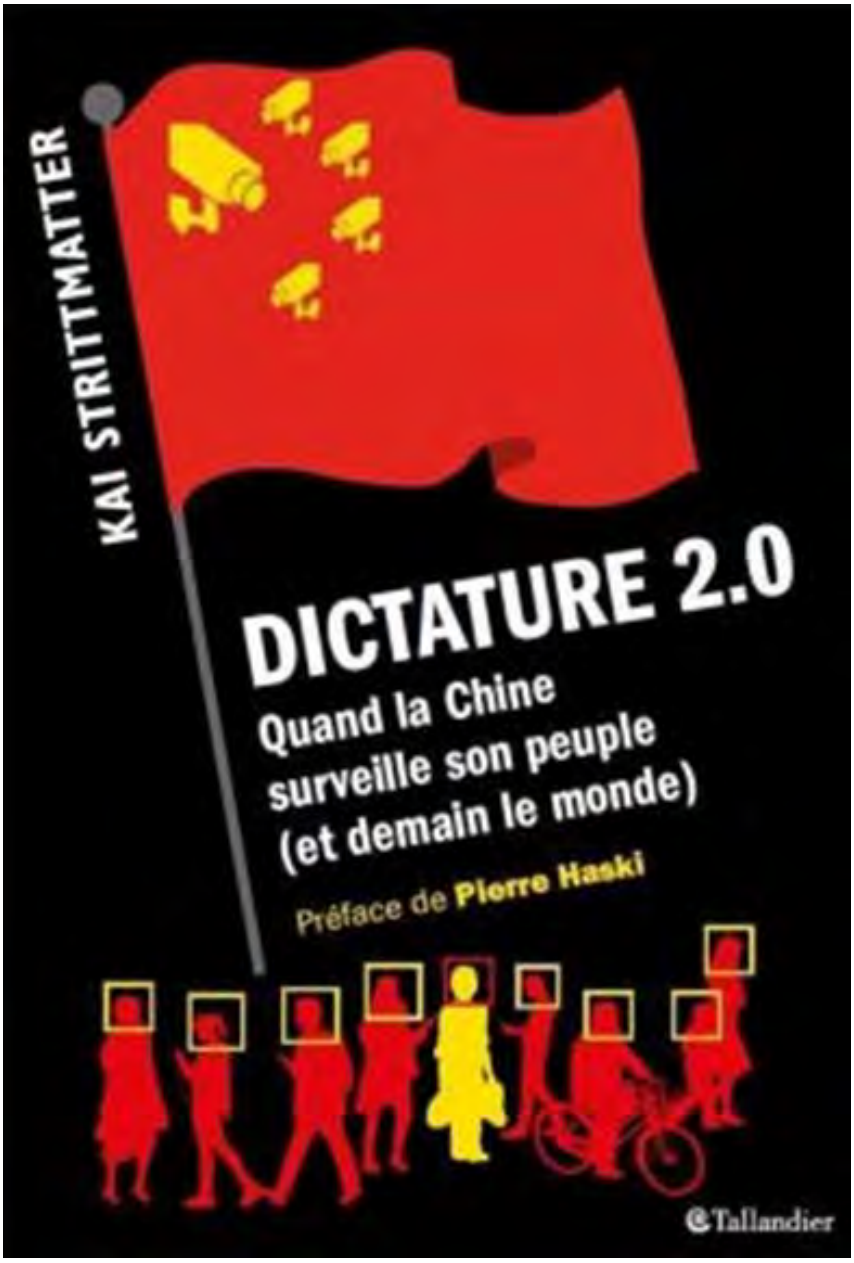

Nous sommes dans *une mauvaise passe*, mais la Covidiase est à l'évidence une aubaine extraordinaire pour ceux qui ne veulent pas, qui ne veulent plus d'un monde soumis aux lois naturelles, et qui cherchent par tous les moyens à se substituer au Créateur. Ils veulent des yeux, des oreilles, des caméras, et des GPS partout, jusqu'au cœur des cellules. Ils veulent des chiffres et du quantifiable, du comptable, de l'équivalence et du substituable, de l'Abstraction, du Standard. Les hommes le sentent confusément, et le refusent viscéralement, même si c'est souvent de manière anarchique. Ils savent que quelque chose va leur être arraché, qui est sans doute l'essentiel, qui est le Vivant en eux. Mais le vivant a ceci d'embêtant, pour ces Prométhée arrogants, qu'il a toujours une longueur d'avance sur les plus folles élucubrations théoriques : « La nature ira [sans aucun doute] très loin dans le rappel à l'ordre. » Le frein le plus efficace à la dépossession qui menace l'homme viendra d'elle.

Si tout le monde embrasse la foi vaccinale, il faudra aller piquer les autres... jusque dans les chiottes. Ce seront des terroristes.

G. de la F.

Libéralisme et Covid-19 : quand les masques tombent ?

Henri FENG
Docteur en histoire de la philosophie
Auteur.

Le Covid-19 revient ! La dissémination exponentielle des « variants indiens » (« Delta » et « Delta plus »), et d'autres encore d'origine essentiellement américaine, inquiètent sérieusement les autorités mondiales. Premier élément : en dépit de la vaccination massive de sa population, le Premier ministre Boris Johnson n'arrive plus à juguler les contaminations en Grande -Bretagne. Deuxième élément : plus de 120 pays sont déjà touchés dans le monde, ceci causant des énièmes couvre-feux, ou des énièmes confinements, ici et là. Ainsi, l'angoisse renait bel et bien, les potions magiques et inédites jusqu'alors, particulièrement l'AstraZeneca (le vaccin suédo-britannique élaboré sur la base d'un adénovirus de chimpanzé) et le Pfizer-BioNTech (la formule américano-allemande, dont la composition dite « ARN messager », n'est en réalité que de la thérapie génique), ne semblent pas résister à ces « variants » beaucoup plus contagieux, mais tout aussi peu létaux, pour l'heure.

Concrètement, des nouvelles formules incapables de réduire la charge virale, mais empêchant seulement le développement des formes graves. D'où une circulation dynamique et interminable sur l'ensemble de la planète, d'autant plus que la vaccination massive n'est pas pratiquée dans les pays du tiers-monde. Conséquence en France : le 12 juillet, le Président Macron a annoncé froidement l'extension du pass sanitaire aux bars, restaurants et centres commerciaux à compter du début du mois d'août, sans oublier la vaccination obligatoire imposée également à tous les jeunes de plus de 12 ans à partir du 30 septembre (après beaucoup de tergiversations à ce sujet). Le 20 juillet : en une semaine, une hausse de 150% des nouveaux cas en 24 heures. Dans cette perspective, et dès le lendemain, personne ne peut écarter l'idée de réimposer des restrictions, voire des confinements, qui s'ajouteraient à l'usage du fameux pass(e) pour pouvoir entrer dans un lieu public accueillant plus de 50 personnes, tel un musée ou un parc d'attractions.

De fait, notre héros de l'ordre libéral-libertaire (il était en une du Times Magazine, en novembre 2017), n'ayant aucune puissance politique réelle, surtout après 18 mois de suprématie simultanée du Big Data, du Big Pharma et de la Haute finance, n'avait d'autre choix que de fracturer la société française en diagonale : fragmenter et à droite et à gauche, pour non seulement conforter sa ligne de fracture entre aisés progressistes et précaires réactionnaires, puis,

tragiquement, pour faire le tri entre porteurs saints et corps (potentiellement) malades.
Un calcul machiavélien pour pérenniser sa mainmise sur son électorat, celui qu'il avait acquis au premier tour de la Présidentielle de 2017 : une bourgeoisie très favorable à ces mesures (d'après les sondages), des mesures relevant du mépris de classe, si ce n'est de gêne, à présent.
Une aversion radicale pour le microbe, pour le Parasite, en substance, celui dont parle le cinéaste coréen Bong Joon-ho (film multi-récompensé de 2019 à 2020). Du reste, ne s'agit-il pas aussi, de la part de notre Prince, d'inciter davantage encore à la pratique de l'art de vivre à l'américaine, l'esprit de club, de membre, de VIP ?... In fine, une mutation de la liberté en autorité. Comme s'il s'agissait de la dernière mutation inéluctable du libéralisme. En arrière-fond, la logique ultime de l'individualisme prôné par notre oligarchie, protestante dans ses conceptions et grand orientale dans ses actions. En bref, non plus l'homme, mais la structure comme être suprême. Car il n'y aurait plus à choisir entre le principe de précaution et celui de prudence dans la quadrature du cercle sanitaire, ou le « triangle d'impossibilité » de l'économiste Hubert Kempf, une (fan) zone tracée par la liberté, la prospérité et la santé. Or, la liberté est un infini qui ne veut rien dire, une idée métaphysique, ce vers quoi on tend mais qu'on ne réalise jamais. Quant à la santé, a-telle vraiment été priorisée si on pense aux morts sociaux que les confinements ont générés, de « morts Covid » réels en « morts Covid » virtuels ? Pire encore quand on sait que cette prétendue prospérité ne repose que sur de la production excessive de liquidités.
Par ailleurs, le parlement français jouera-t-il son rôle de modérateur, voire d'opposant ? Rien n'est moins sûr puisque beaucoup de nos politiques sont des médecins, des pharmaciens ou des assureurs. En l'occurrence, on nous parle, à raison, du pays de Pasteur et de Descartes. Précisément, concernant ce dernier, ne s'agit-il pas de faire fi du doute méthodique à l'endroit même du rapport mécaniciste qu'il avait introduit mais finalement dépassé après la publication des Passions de l'âme, en 1649 ?
Car la philosophie française n'en est jamais restée à un pur rejet du corps comme s'il s'agissait d'un objet. En effet, notre phénoménologie, notamment celle de Merleau-Ponty et de Michel Henry, a largement saisi la complexité de la présence à soi à travers « son corps », le corps propre. Ainsi, la Macronie, à travers ces mesures, rentre dans notre intimité la plus profonde. « Mon corps » ne pouvant être une coquille vide dans laquelle tout peut être ingéré au nom de la santé publique. Ici et maintenant, un pharmakon, mot grec qui signifie étymologiquement autant « remède » que « poison ». Donc, le philosophe doit rendre compte des logiques, et certainement pas des complots. « Rien de plus que penser ce que nous faisons », disait **Hannah Arendt**.

Crise pandémique oblige, le libéralisme, et dans sa dimension politique et dans sa dimension économico-financière, finit par se réduire en structure médico-numérique, dans laquelle la raison technicienne est appelée à être le maître. Seulement, bon gré, mal gré, tout processus de civilisation ne peut qu'être qu'un processus de domestication. Précisément, le « biopouvoir » annoncé par Foucault en son temps. Sans oublier son Archéologie du savoir : il n'y aurait plus de vérité, mais que des discours. D'où la domestication massive des corps, à l'instar d'un sadisme devenu promptement institutionnel. En outre, l'auteur de l'Histoire de la folie à l'âge classique avait affirmé : « **Rien n'est plus inconsistant qu'un régime politique qui est indifférent à la vérité ; mais rien n'est plus dangereux qu'un système politique qui prétend prescrire la vérité. La fonction du "**

dire vrai" n'a pas à prendre la forme de la loi, tout comme il serait vain de croire qu'elle réside de plein droit dans les jeux spontanés de la communication. La tâche de dire vrai est un travail infini : la respecter dans sa complexité est une obligation dont aucun pouvoir ne peut faire l'économie. Sauf à imposer le silence de la servitude », dans un entretien datant de 1984, l'année de sa disparition.

Les sociétés mondialisées ne pourraient donc plus fonctionner sans le logiciel « stop and go ». Surtout dans la mesure où, comme l'année dernière, les leçons en matière sanitaire ne sont toujours pas retenues, notamment par l'Europe, par essence, vacciniste et sans-frontiériste.

Plus généralement, s'est accentuée une guerre tacite entre les nomades et les sédentaires. Alors que les nations qui s'en sortent sont celles qui ferment leurs frontières et qui n'attendent pas monts et merveilles de la vaccination. Philosophiquement, la distinction s'est intensifiée entre les réactifs et les actifs, entre les fuyards et les combattants, ces derniers incarnés, entre autres, par les Japonais, qui n'hésitent pas à soigner leurs cas positifs et sans vacciner mécaniquement, car culturellement peu enclins à s'aliéner aux produits pharmaceutiques, tout en restant à cheval sur l'hygiène et la distanciation en général. Néanmoins, il serait là le « nouveau monde », ou le « monde d'après » : dans la séparation passive, compulsive et obsessionnelle des individus, une séparation qui devient définitive à travers l'imposition de ce pass sanitaire, la seule clé pouvant ouvrir les portes de la vaccination permanente. Et, au milieu des « variants », le port du masque doit être intégré dans les scénarii des séries télévisées, comme en Corée du Sud. Alors, l'état d'urgence, dit « sanitaire », serait quotidien, partout et pour tous. Ou de l'indignation sélective en droit-de-l'hommisme !

Enfin, l'homme moderne semble vouloir faire avec cette planète grippée, et en dépit des crises du jour et du lendemain, économico-sociales et psychosociologiques. Avec ou sans suicides massifs. Parce que, de confinements en couvre-feu, l'élan vital s'étiole durablement, qui plus est dans des cités où l'activité humaine tend à se réduire à l'« essentiel », si ce n'est à l'impersonnel : boire, manger, visionner, pédaler, trotter, trottiner, fumer, ou sortir son chien. Puis des termes nouveaux tels que « présentiel » et « distanciel », des mots-clés pour signifier la présence dans l'absence, ou bien l'absence dans la présence. Des champs sans gravité. Comme si, contre Sartre, l'enfer n'était plus les autres, mais soi-même. Et, entre force de l'habitus et force de l'oubli, on ne badinerait plus avec l'angoisse, le mal-être disant indéfiniment « peut-être », à l'affut du moindre écart de conduite, aussi bien sanitaire que culturel. Car, dans le Village global, tout doit être le même : même burger, même soda, même café latte, puis même familiarités, même mœurs, même transgressions… L'homme unidimensionnel (de Marcuse), pour qui, aujourd'hui, tout doit être à portée de main : autrui, genre, gamète, data, ARN, ADN… Clairement, se célèbre le dé-loignement décrit par Heidegger : la propension humaine, trop humaine, à l'appropriation, à la négation même de la distance. Définitivement, l'intelligence artificielle et la misère culturelle, voire affective et sexuelle, iront de pair. Telle une fin programmée dont le code serait encore à déchiffrer. Quoi qu'il en soit, un processus de désincarnation. Et de l'angoisse à jamais.

H.F.

L'opinion publique sort de la léthargie profonde dans laquelle elle était immergée depuis des décennies. L'Américain Mark Twain, grand observateur de la nature humaine, disait : « **Il est plus facile de tromper les gens que de les convaincre qu'ils ont été trompés ».**
Les récentes manifestations et surtout leur montée en puissance partout en France nous indiquent que cette prise de conscience se produit et qu'elle marquera un tournant de notre Histoire.
Pour autant, la victoire est loin d'être acquise et le chemin qui y conduit sera encore long.

Qui est au cœur de ce bouleversement mondial ?

Si on en croit les médias « mainstream », tous les événements que nous subissons depuis près de 2 ans sont purement fortuits et quiconque y verrait un quelconque déterminisme, sans même parler d'un plan concerté, ne pourrait être qu'un affreux complotiste, ennemi de l'Humanité et fomenteur de troubles. Pourtant, la quasi-parfaite unanimité du propos devient d'autant plus suspecte que ce sont toujours les mêmes arguments qui nous sont présentés, un peu comme si « *tous ces détaillants se fournissaient chez le même grossiste* », pour paraphraser le regretté Philippe Seguin.
Considérés comme des moyens d'information au service de leurs lecteurs, les médias se sont progressivement mués en véritables instruments de propagande. Certes, cela n'est pas tout à fait nouveau, mais soulève néanmoins la question : « pour le compte de qui agissent-ils vraiment ? »
Nous avons assisté à la dépersonnalisation progressive des éditorialistes et il n'en reste que très peu (et c'est tout à leur honneur) qui osent encore braver la doxa de la bien-pensance universalisée.
La première opération de prise de contrôle d'un média par la finance est probablement celle relatée par Carol Quigley. Dans son livre « Histoire secrète de l'oligarchie anglo-américaine » (éditions Le retour aux sources) celui-relatait, dans le chapitre 6, intitulé « The Times » que le groupe de Milner avait utilisé le Times pour propager ses idées depuis 1905. Après avoir pris la direction de la ligne éditoriale dès 1912, ce groupe en fit l'acquisition en 1922.
C'est en 1906 que les banquiers à l'origine de la création de la FED avaient commencé à prendre le contrôle d'un certain nombre de journaux américains. Ceux-ci, après la crise de 1907, réclamèrent la mise en place d'une banque centrale, dont le peuple américain ne voulait pas.
Depuis cette époque, nombreux furent les médias qui, au travers d'une prise de participation majoritaire de leur capital, durent ainsi aliéner leur liberté de parole ou d'écrit aux « amicales pressions » de leurs

administrateurs.

Un pouvoir sans limite

Après avoir convaincu (partiellement) le peuple américain de la nécessité de créer une banque centrale (sans utiliser le terme) la Réserve Fédérale, couramment désignée sous le nom de FED, fut créée le 23 décembre 1913 à 23 h 30, au terme d'une séance particulièrement animée, car certains sénateurs et représentants avaient perçu ce qui se cachait derrière l'apparence. En réalité, la FED était une banque privée dont le capital était détenu par d'autres banques privées qui formaient une sorte de « cartel ». En ayant obtenu le pouvoir d'imprimer les dollars, la FED avait de facto pris le contrôle de la monnaie américaine, alors même que la Constitution donnait ce droit exclusif au peuple américain (Article 1er, section 8 §5).
Il ne manquait plus que la dernière étape pour libérer complètement ce pouvoir et celle-ci fut franchie en 1971 lorsque le dollar

perdit sa convertibilité en or. Le dollar, devenu monnaie « fiduciaire » pouvait alors être créé à partir de rien et financer sans limites les dettes publiques américaines, comme le faisaient les autres banques centrales bâties sur le même modèle. Or, le dollar n'était pas une monnaie comme les autres, car il possédait un autre attribut : il était également, depuis les accords de Bretton Woods de 1944, la monnaie dite « de réserve internationale » avec laquelle s'effectuaient les transactions internationales, et en particulier le commerce du pétrole. Il est évident que ce double statut « brouillait » les cartes et que cela permettait à la finance américaine (et aux banques internationales qui contrôlaient Wall street) de s'enrichir également sans limites car il fallait créer de plus en plus de dollars pour satisfaire la demande mondiale. Et comme ces dollars ne pouvaient être créés que sur demande du Trésor américain, ils généraient également des intérêts en proportion...
C'est donc toute la planète, ou presque, qui s'est trouvé sous la coupe de la monnaie américaine. Ajoutez à cela les deux autres piliers de la finance mondiale qui sont le FMI et la Banque Mondiale et vous obtenez le système financier qui dirige la planète.
Il est curieux de constater qu'en août 2019, les principales banques centrales décidèrent de « tuer le dollar » et que certains y voient l'acte initiateur du « great Reset » pour lequel , aux dire même de Klaus Schwab, celle-ci fut une sorte de bénédiction.

Les conséquences de cette main-mise

On prête à Nathan Rothschild, dès 1815 la phrase : « Si j'imprime les billets, je me moque de qui fait les lois ! » Cette prophétie semble s'être réalisée car ce pouvoir exorbitant est aujourd'hui concentré dans les mains d'une infime minorité qui peuvent pratiquement tout se payer.
Ils ont compris tout de suite que la faiblesse des démocraties résidait dans la facilité à convaincre, voire à égarer, les opinions publiques et que, pour cela, il fallait contrôler les différents moyens d'informations. Lorsqu'on dispose d'une telle « manne céleste », les choses deviennent faciles.
Et parmi les moyens de contrôle de ces opinions, il y en avait un qui présentait d'énormes avantages, qui était de pouvoir inspirer des grandes peurs collectives. Ce climat de peur s'est progressivement installé depuis quelques décennies.

Les grandes peurs successives

Ne citons que pour mémoire que la « grande peur de l'an Mille » qui devait voir la fin du monde, et passons au 20ème siècle. En 1938, Orson Welles avait réalisé une émission de radio qui commentait l'attaque de New-York inspirée de « la guerre des mondes » écrite par HG Wells.
Une opération similaire a eu lieu en France en 1946 et avait pour thème la désintégration incontrôlée des atomes, qui généra également une certaine panique. En fait, ces expériences montrait très clairement le pouvoir de persuasion sur une foule que possédaient les « mass-médias »
Mais c'est surtout à la fin des années 60 que les grandes peurs planétaires sont apparues. Elles trouvaient probablement leur origine dans le « rapport de la Montagne de Fer ». Souvenez-vous du trou de la couche d'ozone, ou encore des « pluies acides ». D'une façon générale, il fallait accréditer l'idée que l'Homme détruit la planète sur laquelle il vit. Cette base allait constituer le soubassement d'un dogme religieux qui s'est progressivement transformé en véritable religion.

La Croyance nécessite l'appui de la Science

Alors que, depuis plusieurs siècles, les religions, de par leur coté dogmatique,

avaient toujours observé une certaine méfiance au sujet de la science, et notamment de ce côté « prédictif » qui empiète sur le pouvoir divinatoire de Dieu, la grande force de ceux qui utilisent ces peurs est justement de leur donner un aspect scientifique destiné à établir la véracité des causes des phénomènes mis en jeu. Et peu importe si les étapes nécessaires pour passer de l'observation à la formulation d'une hypothèse qui devra être suivie d'une expérience « cruciale », pièce maîtresse qui, seule, permettra de valider une théorie, ne sont pas respectées, l'essentiel est que les gens croient, du moins dans leur immense majorité, à cette théorie. Pour cela, l'apparence scientifique, voire la signature de sommités réputées, relayées par des médias unanimes sont les instruments essentiels de persuasion. Dans les temps jadis, un événement relaté dans un journal ne pouvait-être que vrai. Et cela était très souvent le cas car les rédacteurs ne voulaient en aucun cas, par déontologie, divulguer de fausses nouvelles. Seuls étaient admis les écarts ne modifiant pas le sens général de l'information transmise. Nous n'en sommes plus là et aujourd'hui, ce n'est plus la réalité qui est le critère, mais ce que les gens pensent être la réalité. Nous sommes rentrés insensiblement dans l'ère du « story telling ».

Le monde des trois peurs

Trois menaces nous surplombent aujourd'hui, et alternent dans l'actualité. Il y a le terrorisme international, le réchauffement climatique et la pandémie. La première se caractérise par un énorme choc dans l'opinion dû à l'horreur des méthodes employées et la sidération de voir des gens perdre la vie sans d'autre justification de d'inspirer la terreur. Il y a cependant eu un certain nombre de retombées financières, notamment dans le domaine de la surveillance et de la sécurité, notamment dans les transports, mais cela n'est guère évoqué.

Ensuite, il y a le réchauffement climatique. De quoi s'agit-il exactement ? On nous prédit un réchauffement catastrophique qui va tout bouleverser à la surface de la planète. La fonte des glaces va engloutir les terres émergées et faire disparaître, à terme, toute vie sur terre...

La cause ? La concentration en dioxyde de carbone est passée de 3 particules pour dix mille à 4 en quelques décennies. Même si les molécules de ce gaz peuvent réémettre une partie de l'énergie qu'elles captent,(effet de serre) cela reste quand même très limité et il est impossible que ce seul phénomène,

à l'exclusion de tous les autres, soit à l'origine de ce qui est appelé le « dérèglement climatique » D'autant plus que l'enfer prévu semble plus que modéré car , d'après les relevés satellites, la température moyenne de la planète ne s'est élevée que d'environ 1°C depuis un peu plus d'un siècle et semble même ne plus augmenter du tout depuis une quinzaine d'années.
Enfin, il y a la pandémie du virus SARS COV2. Qu'en retiendra l'Histoire ? Probablement le nombre de décès qui lui sont imputables, comme cela s'est toujours fait pour les grandes épidémies. Je vous laisse le soin d'aller chercher les chiffres, et vous conviendrez que, rapportée à la population actuelle de la Terre, cette épidémie est, du moins jusqu'à présent, une des moins tueuses qui soit.
Cependant, la dramatisation extrême de la communication planétaire fait que la crainte qu'elle inspire est telle que les peuples sont prêts à accepter toutes les privations de leur liberté au nom de leur survie, qui ne semble pourtant pas vraiment menacée.

Le bilan de tout cela

Parti d'une simple idée qui consistait à créer de la fausse monnaie à laquelle on donnait l'apparence de la vraie, celle qui possède une réalité économique et dont la création ne peut se faire qu'en raison des richesses créées par l'Homme, l'oligarchie financière qui a entrepris de diriger le monde il y a environ 150 ans touche pratiquement au but.
Les étapes successives se sont déroulées sous nos yeux et quiconque s'interrogeait sur le bien-fondé de celles-ci se voyait immédiatement ostracisé et interdit de parole, voire de pensée.
Il y eut pourtant de nombreux avertissements, y compris venant de personnalités pouvant influencer le cours mondial des choses (de Gaulle, Eisenhower, Kennedy, Philippe de Villiers, pour parler des politiques, mais également des historiens, comme Carol Quigley, Pierre Hillard, Peter Dale Scott et tant d'autres, sans parler des témoignages écrits de nombre de journalistes et d'éditorialistes, rien n'y fait. Les gens refusèrent de voir ce qui, pourtant, était devant leurs yeux.
Redonnons un court instant la parole à **Nathan Rothschild**, publiée par Stephen Mittford Goodson, dans son livre « l'histoire des banques centrales » page 64 (éditions Omnia Veritas)

« La minorité qui comprend le système sera si intéressée par ses profits ou si dépendante de ses faveurs qu'il n' y aura jamais d'opposition de la part de cette classe sociale »

Reste à savoir si le « Great Reset » qui semble déjà entrer dans une phase active, marquera la victoire définitive de cette élite mondialiste ou si les peuples, dans un sursaut salvateur, sauront retrouver le chemin de la liberté que cette minorité entend leur confisquer.

J.G.

Éthique numérique et postmodernité.

Michel MAFFESOLI
Professeur émérite à la Sorbonne,
Membre de l'Institut universitaire de France,
Docteur en sociologie.

Il est important de s'attacher aux mutations en cours. Et reconnaître que la fin D'UN monde n'est pas la fin DU monde. Il convient donc de penser le changement de paradigme en cours. Ce dernier est d'ailleurs peu pris en compte par les intellectuels français. C'est bien sûr différent dans d'autres pays. On quitte la « Galaxie Gutenberg » pour un autre univers qui reste à évaluer et à apprécier. Comme tout changement de paradigme, la galaxie Internet (la cyber culture sous ses diverses modulations), représente une mutation fondamentale, c'est cela que, faute de mieux, on peut nommer : postmodernité.

Ce qu'il est convenu d'appeler la modernité, du XVIIème à la moitié du XXème siècle, avait pour caractéristique essentielle de vouloir/pouvoir tout maîtriser (« L'homme maître et possesseur de la nature » cartésien). Pour la postmodernité naissante, ancrée dans la galaxie Internet, ce sentiment de maîtrise : économique, sociale, politique, est saturé.

Une expression de **Teilhard de Chardin** me paraît intéressante. Il parle de ***noosphère***. La *noosphère* est une « sphère de l'esprit », de l'esprit collectif. Ce n'est plus ce à quoi nous avait habitués la modernité privilégiant le fameux « *cogito ergo sum* », je pense donc je suis. La pensée commune, les idéologies « tribales » : forums de discussion, réseaux sociaux, sites communautaires, voilà autant d'aspect de la mutation en cours.

Tout à coup, on voit bien que l'individu ne pense pas mais « qu'il est pensé », « on » le pense. Ce passage du « je » au « nous » est pour moi un changement fondamental dans notre société. Il convient de le constater et de l'analyser.

Or nos instruments théoriques ne sont pas forcément les meilleurs pour le faire. Mon hypothèse est qu'il y a dans cette **mutation technologique** quelque chose qui va rejouer des choses anciennes. En effet, on n'ose pas trop le dire, mais l'essentiel de ce qui se passe sur internet concerne les préoccupations philosophiques, religieuse, érotiques, toutes choses « archaïques » (c'est à dire premières, fondamentales). Il s'agit là d'un retour qui mérite attention. Très précisément en ce qu'il met l'accent sur un indéniable « idéal communautaire ».

Pour ne prendre qu'un exemple parmi bien

d'autres : un chercheur du CEAQ (Centre d'Étude sur l'Actuel et le Quotidien, www.ceaq-sorbonne.org) faisait une recherche sur la musique techno développée par un petit groupe à Albi. Il note que, Internet aidant, ce groupe a fait la connaissance d'un autre petit groupe de Bratislava, qui faisant le même type de musique techno. Reprenant mon hypothèse concernant le « temps des tribus »(1988), il montre comment des relations « tribales » d'hospitalité et d'échanges multiples vont s'organiser entre Albi et Bratislava.

C'est à partir de là que j'ai proposé ma définition de la postmodernité : « **synergie de l'archaïque et du développement technologique** ». Ce type d'expérience rejouant, en effet, les échanges pouvant exister dans les sociétés primitives ou médiévales peut être caractérisé par un « enracinement dynamique ». Pour le dire en termes imagés non plus la flèche du temps progressiste, ni le cercle réactionnaire, mais la spirale de la « progressivité ».

On peut aussi illustrer la « **reliance** » existant entre ces deux groupes de musique techno, par ce qui se passait, à cette époque par bien des aspects, semblable à la nôtre : le IIIème ou IVème siècle ; ce que l'on appelait, lorsqu'on n'avait pas peur des mots : le « décadence romaine ». Il faut, en effet, analyser les mutations sur la longue durée. C'est pour cela que la vraie pensée prend du temps.

Dans la décadence romaine, donc, on voyait *tomber* quelque chose, puis émerger autre chose. Il y avait à l'époque trois cultes essentiels : Orphée, Mythra, le Christianisme. Le Christianisme était plutôt la religion des « gens de peu ». Mythra, par contre, était celle des « gens importants ».

Et les historiens des religions, par exemple Renan, montrent que le Christianisme va « sécréter » une idée intéressante : le dogme de la « **communion des saints** ». Le petit groupe chrétien de Milan était uni, en esprit, à celui de Lutèce, de Lyon, de Rome, de Narbonne, etc. Et c'est cette idée qui va balayer les deux autres cultes. On peut, ainsi, dire qu'**internet, est la « communion des saints postmodernes** ». Les microgroupes d'Albi et de Bratislava sont éloignés dans l'espace mais unis spirituellement dans une préoccupation commune. Voilà ce qui est en train de recréer du lien social. C'est cela la mutation de fond sociétale : les idées sont collectives et notre temps voit la reviviscence, après la parenthèse (époque) moderne, d'un « relationnisme » archétypal. Ce qui prévaut, est non le « *primum individuationis* », mais bien le **« *primum relationis* ».**

Les divers observateurs sociaux s'accordent sur le fait que les temps modernes ont débutés il y a trois siècles et demi. Certaines évaluations estiment qu'un cycle dure entre trois siècles et trois siècles et demi. C'est cela la *longue durée* : XVIIème siècle affirmation du « cogito » cartésien, XVIIIème siècle développement de la philosophie des Lumières, puis le XIXème qui est le grand siècle de la modernité et qui voit la

formalisation des institutions sociales, ce que les travaux de Michel Foucault ont bien montré. Ce modèle a bien fonctionné jusqu'en 1950. Par après commence sa décadence, et donc l'émergence de l'époque postmoderne. Puis-je, à cet égard, rappeler qu'en grec le mot **époque** veut dire parenthèse. Lorsqu'une parenthèse se ferme une autre s'ouvre ! Contre le linéarisme propre au progressisme moderne, cela nous oblige à penser, avec rigueur, le devenir cyclique du monde : le « corsi e recorsi » de G. Vico !

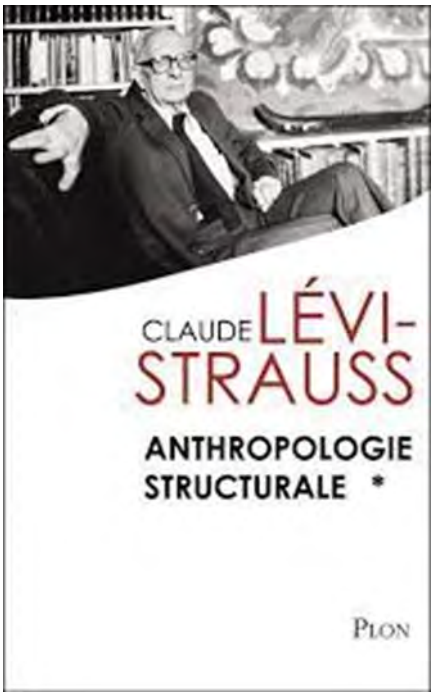

Puis-je rappeler une remarque de Lévi Strauss : « L'homme a toujours aussi bien pensé ».[1] Ce qui met l'accent sur des structures invariantes. Lévi-Strauss a développé comme Gilbert Durand[2] un chemin de pensée privilégiant l'analyse des archétypes invariants. Ensuite seulement viennent les modalités ou modulations de ces structures. Chaque invariant prend telle ou telle forme à tel moment. C'est ainsi, que tout au long de la Modernité ce qui être privilégié c'est la Raison et ses multiples modulations. Les grands systèmes à partir de Descartes ont développé l'idée que l'homme est maître et possesseur de la nature. A partir du XIXe siècle, avec la naissance des grands systèmes sociaux, cette pensée rationnelle va aboutir à une action politique. Ainsi est née la volonté de changer le monde, dont les « théories de l'émancipation » sont de bonnes illustrations.

Il y a eu ce grand moment où ce qui était important dans la pensée c'était la raison. Il est d'autres moments où l'intelligence (intelligence vient de *intelligere* : ce qui rassemble les choses éparses, les morceaux) ne met pas seulement l'accent sur la raison, mais sur l'entièreté de l'être. Hypothèse que j'ai développé dans mon livre : *Eloge de la raison sensible*[3]. Il s'agit là d'un oxymore soulignant que le rationalisme moderne est, avant tout, schizophrénique. Il coupe, dissèque, analyse ! C'est uniquement le cerveau qui est sollicité. Alors qu'à d'autres moments – c'est ce qui est en jeu en ce moment avec la *noosphère* – on revient vers une démarche unissant la raison et les sens. Nous retrouvons une pensée de Joseph de Maistre : la droite raison et le bon sens réunis. La « libido sciendi », ce désir du savoir, entrant en connexion avec la « libido sentiendi », la capacité de sentir !

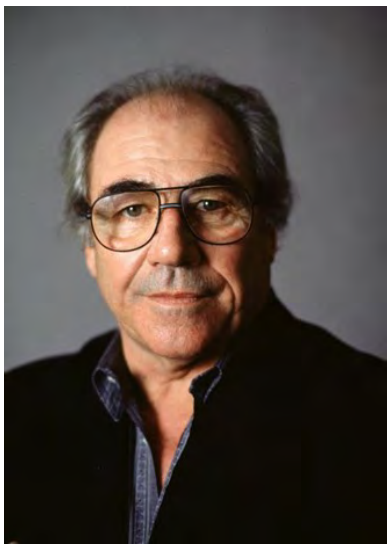

J'aime beaucoup l'idée de connaissance. Il existe une ambiguïté sur son étymologie : *cum nacere* ou *cum nocere*. Naître avec, ou savoir avec. Il n'est pas important de trancher. Ce qui est intéressant c'est ce « penser avec » et plus profondément encore, c'est le *cum nacere* : je nais avec ce que je décris, ou le *cum nocere* : je connais avec ce que j'appréhende. La grande idée cartésienne consistait à dominer le Monde. Avec la notion d'entièreté, au contraire, se développe l'idée d'un feed-back, d'une réversibilité. Mon regretté ami **Jean Baudrillard**, avait bien montré le mécanisme d'interaction qui est le propre des **technologies contemporaines**. On peut dire ainsi que le monde contemporain en rejouant l'intelligence collective retrouve une connaissance anthropologique d'origine archétypale.

Baudelaire appelait Dieu : « le plus grand des paranoïaques ». Il est, peut-être, possible d'appliquer, d'une manière humoristique, à la modernité cette étiquette. Et ce en rappelant le sens

étymologique du mot : *para noiein* (penser par en haut). C'est l'affirmation de la verticalité. Les intellectuels sont devenus les avatars de la déiité et il y a dans l'attitude de l'intellectuel purement rationnel de la paranoïa. L'avatar est l'intellectuel qui se prend un peu pour un petit dieu : sachant comment l'on doit penser et l'on doit agir : retour de l'inquisition. C'est cela la « logique du devoir être ». Et l'agressivité, voire la méchanceté, régnant dans le tout petit monde universitaire, ne sont que les conséquences de la paranoïa. Ce n'est pas ma sensibilité théorique . Il me semble qu'il faut faire preuve de plus d'humilité, et reconnaître qu'il y a de *l'humus* dans l'humain. Avoir l'humilité d'accepter l'*humus* dans l'humain.

C'est, d'ailleurs, en poussant jusqu'au bout cette raison paranoïaque que l'on aboutit, pour reprendre une expression de Heidegger, à la « dévastation du monde », qui n'est que la conséquence logique du mythe du progrès. C'est à l'opposé d'un tel progressisme que j'ai essayé de développer l'idée de la « progressivité », montrant en quoi raison et sens peuvent cohabiter ensemble (cf. La violence Totalitaire, 1979) .

Et c'est bien à l'encontre d'une telle « paranoïa » que ce développe la vitalité juvénile de la jeunesse d'aujourd'hui. Ils n'ont pas le même type de culture que moi, c'est évident, mais en même temps ils ont une culture que je ne peux pas méconnaitre. Je donne un exemple : il y a 10 ans, quand je faisais mon cours à l'amphi Durkheim il s'agissait d'un cours magistral, « surplombant ». De nos jours ce n'est plus possible car les auditeurs sont avec leur micro-ordinateur et peuvent rappeler, en temps réel, que le professeur se trompe par exemple sur telles dates ou sur la justesse de telle citation de Hegel etc.... Là c'est une forme de richesse, qui est celle de l'horizontalité. À la « loi du Père est en train de succéder la « loi des frères » ou celle des « pairs ». Une telle interactivité devait purger les intellectuels, de cette extraordinaire prétention du savoir surplombant.

C'est ce que montre le retour des « tribus ». Je précise qu'il s'agit là d'une métaphore , car la tribu postmoderne était assez éloignée des tribus telles que les analysent les ethnologues. Pour eux, à juste titre, les tribus sont inscrites dans le temps long, le sol, le sang etc. La métaphore (et non de concept) de tribu postmoderne consistait à rendre attentif au fait que la société unfiée, la République Une et indivisible, voire le fameux « contrat social », tout cela était saturé ! Puis-je rappeler que lorsqu'on commence à parler, au XVIII em siècle de « contrat social », c'est pour décrire, tout simplement, un être-ensemble rationnel. Ainsi par exemple, quand les Japonais ont cherché à traduire les philosophes français au début du XXe siècle, ils avaient du mal à traduire le mot » social » car la réduction du vivre –ensemble à sa seule rationalité leur était étrangère.

On voit, au travers de l'expression « contrat social », à quel point l'Europe en général et la France en particulier ont pu être les créatrices de la modernité. C'est à dire d'une société Une . Ce qu'avait bien formulé Auguste Comte lorsque, parlant de la société, il dit « : « **reductio ad unum** ». Par après, c'est au bout des baïonnettes des soldats, dans les cales des bateaux des marchands et avec l'appui des missionnaires que les Européens ont transporté au monde entier cette idée de d'une société Une et du Contrat social qui en est l'expression.

Or il se trouve que depuis quelques décennies on assiste au retour du sentiment d'appartenance, à l'importance de l'émotionnel et des affects en général. C'est pour cela que la métaphore de « tribu » me semble opportune. C'est ce que j'ai analysé dans mon livre *Le temps des tribus*[4]. Temps des tribus s'appuyant sur le développement technologique !

Mais que peut-on entendre par « tribu » ? Il s'agit, tout simplement, du partage d'un goût. Que ce soit des goûts sexuels, musicaux, religieux, sportifs, consommatoires etc... Et à la différence avec l'ethnologie classique, la personne plurielle virevolte d'une tribu à l'autre. Comme en amour, on peut avoir des sincérités successives. Et suivant la tribu à laquelle on s'agrège. Dès lors la société ne peut pas être

« réduite à l'unité » mais, au contraire, se présente sous la forme d'un patchwork. Ainsi la **« res publica », la chose publique**, devient une mosaïque cohérent les formes diverses que revêt le vivre-ensemble. De même puis-je rappeler la définition, que j'ai déjà indiqué, de la postmodernité : ***synergie de l'archaïque et du développement technologique.*** Avec les réseaux sociaux, les sites communautaires etc. on voit se réaliser une de conjonction de la cyberculture et du partage d'un goût. Voilà pourquoi je parle de tribalisme. C'est en ce sens que le virevoltement d'une tribu à une autre est une marque de la postmodernité. Celle-ci a comme « caractéristiques essentielles » : l'hédonisme, le tribalisme et le nomadisme. Ce sont des archétypes que l'on voit revenir. Ainsi, à titre d'exemple, on peut rappeler que 70% du trafic internet est le fait de sites religieux, érotique, philosophique, ou lié au concept de développement personnel.

Tout comme le tribalisme, le nomadisme repose sur le fait que l'on « surfe », l'on passe d'un groupe à un autre, d'une « tribu » à une autre. C'est cela l'acivité essentielle repérable sur internet. On peut traduire cela, en reprenant une idée d'Heidegger, par la liaison du poète et du philosophe, Ces deux sommets ne sont pas si éloignés l'un de l'autre. Les internautes vivent cette conjonction, là où nous l'avions auparavant « séparée ». La pensée moderne est une pensée de la séparation. Si je reprends un concept de Freud, il s'agit de la « *spaltung* », de la coupure. Cette séparation ne faisait que traduire ce qui est la première phrase de la Bible : « Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres ». On a là, *ab origine* cette idée de séparation avec le culte de l'efficacité, de la science. D'où la dychotomisation du monde : culture/nature, corps/esprit, matériel/spirituel etc…

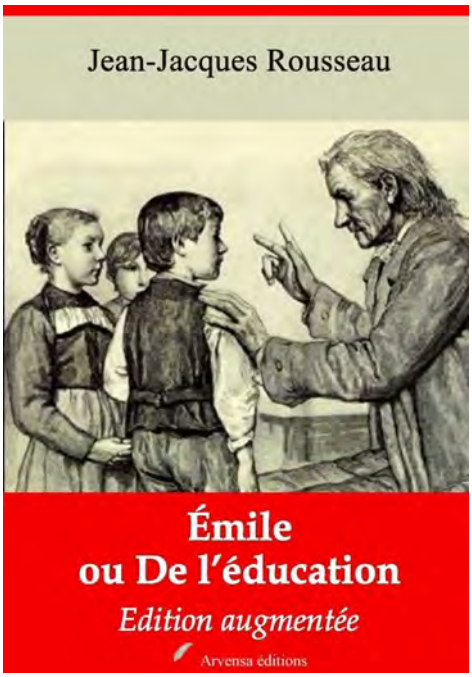

Actuellement, une conjonction est en train de se faire. Le fait que l'artiste et le philosophe soient liés organiquement ne m'étonne pas. Sur internet on retrouve alors, « *de facto* » cette conjugaison. Celle, en particulier perceptible chez les jeunes générations, d'un corporéisme mystique, d'un matérialisme spirituel et autres oxymores de la même eau ! Puis-je revenir sur une de mes obsessions théoriques ? qui est la saturation de l'individu ou de l'individualisme épistémologique ayant caractérisé la modernité. En effet, la tribu c'est quand le « je » s'exhausse en « nous ». Il est frappant de voir comment nombre d'observateurs, de journalistes, continuent de répéter cette petite phrase témoignant de la sottise ambiante : « compte-tenu de l'individualisme contemporain » etc. Alors qu'il suffit de se promener deux minutes dans la rue pour voir que les jeunes sont toujours en relation, technologie aidant et numérique, avec d'autres. Ce soi-disant individualisme est une idée convenue, une incantation quelque peu obsolète.

Il s'agit d'une « invention » moderne. On peut dater la naissance de l'individualisme avec le *cogito* cartésien affirmant le paradigmatique : *« je pense donc je suis dans la forteresse de mon esprit »*. Ensuite vient la Réforme protestante. La Bible étant traduite en langue profane et grâce à l'imprimerie (la galaxie Gutenberg), chacun peut avoir accès à son Dieu. Et ce directement, sans la médiation de clercs patentés interprétant le texte sacré. Enfin, à l'origine de cet individualisme, il y a la philosophie des Lumières. Un bon exemple en est *l'Emile*[5] de Jean-Jacques Rousseau. Roman d'éducation reposant sur l'idée que : *l'animal que l'éducation a réussi à humaniser, ce petit enfant, barbare, qui a été civilisé, est devenu un individu* ***autonome*** ». « Auto-nomos » veut dire qu'il est sa « propre loi ». Voilà les trois moments de l'« invention » de

l'individu au début de la modernité. Le « contrat social » prend la suite : étant capable de faire ma propre histoire et je vais « contracter » avec d'autres individus « autonomes » pour faire l'histoire du monde ». Cet individualisme est le squelette du corps social, le pivot à partir duquel se structure la prévalence de la Raison, le « contrat social » et le Progrès. C'est ce développement conduisant à l'émergence de l'individualisme qui aboutit au fameux « principe de réalité » dont la logique est économique : à un enfant voulant faire de l'art on répond « fais d'abord ton droit », ou « ta médecine ». Voilà le principe de réalité : ne se préoccuper que d'une activité sérieuse apportant un salaire conséquent (ou supposé tel). L'individualisme a ainsi réduit le Réel à sa dimension économique, politique ou sociale. Le Réel est beaucoup plus riche : il est gros de fantasmes, de poésie, de fantasmagorie, de rêve… Ce dont la **« personne** » (persona : masque) est l'expression.

C'est cela que pressent, intuitivement Rimbaud. Dans le *« je est un autre »*[6] rimbaldien, nous redécouvrons l'idée de personne : « je suis ceci et cela » et non pas « ou…ou ». L'individu est la cause et l'effet du « principe de réalité », alors que la personne trouve son expression dans le Réel, c'est à dire dans le fait de pouvoir rêver, fantasmer, penser etc… Internet favorise, bien entendu, ces fantasmes et fantasmagories.

J'ai, dans ma thèse d'État, montré l'importance des rites et des mythes (cf « La Conquête du présent, 1979). Ce n'était pas à la mode à l'époque. J'exposais pourtant des choses simples de la culture populaire. Par exemple en allant au travail on s'arrêtait pour boire, au bistrot le « petit blanc du matin », ou le café. On stoppait, ainsi, un moment, le temps qui passe. Certes, on perdait sa vie à la gagner, mais le rituel du « petit blanc » était une manière d'homéopatiser cette mort de tous les jours qu'est le travail.

Cela a quelque peu disparu car l'on assiste à une asepsie de la vie sociale. Mais d'autres formes de rites naissent. On est en présence d'une religiosité quotidienne. Rituel religieux qu'il ne faut pas réduire dans le sens de la liturgie classique. Sur internet nous sommes face à une multitude de rites comme. Comme jadis, dans certains cafés, on ne peut pas entrer seul, il faut être initié. Il y a des rites de passage. On ne peut être intégré que si l'on sait dire ce qu'il faut dire. Le rite, c'est ainsi ce qui rend visible une force invisible, en l'occurrence la force de la tribu, du groupe, du site communautaire. Ces rites, que le « rouleau compresseur du rationalisme avait évacué, sont en train de ressurgir. En effet, le rite met en jeu l'entièreté de l'être et pas simplement l'intelligence purement rationnelle. Il représente une forme instinct intuitif. Il s'agit de savoir « sentir » des choses. Si nous ne suivons pas ces rites, nous sommes exclus de la tribu et du groupe du réseau social. Les réseaux sociaux témoignent d'un tel processus !

Le rite digital conforte le champ social. Il rend visible ce qui est invisible. De ce fait, il ralentit la mort, la repousse. En effet, cette répétition, cette redondance que l'internaute y trouve lui fait vivre un instant éternel. Stricto sensu : non plus une éternité à venir, dans une paradis céleste ou terrestre, mais , par la « bonne occase », dans l'opportunité, une éternité vécue au jour le jour . Dans les réseaux sociaux les rituels retrouvent une force et vigueur indéniable ! Allons plus loin, on peut dire, pour paraphraser L.Bloy, que « tout est admirable ». Après on observe comment cela s'exprime . Ainsi, dans un numéro des *« Cahiers Européens de l'Imaginaire » (CNRS Éditions. 2014)* on

traitait de la « **Techno Magie** ». En montrant comment, paradoxalement, la technique « re-magifie » le monde. Nous avons par rapport à ces objets techniques un rapport magique comparable à celui des tribus primitives. Par exemple, c'est en fonction de la possession ou non de telle marque de *smartphone* que l'on peut être , ou pas, intégré à la tribu.

Il y avait, il y a 2 ou 3 ans, une publicité instructive mettant en scène un jeune couple. Tous deux beaux comme des dieux. La jeune fille est en nuisette, le garçon en sous-vêtements. Ils sont là, assis sur le canapé. La fille n'étant pas contente car le jeune homme, vissé à son écran, ne s'occupe pas d'elle. Elle va alors jeter par la fenêtre la Box. Ce qui est l'expression typique d'une attitude émotionnelle. Tout simplement parce que cet objet, entre eux, ne permet pas relation affective ou sexuelle attendue. C'est ainsi qu'on peut qualifier la « techno-magie ». Nous avons par rapport à ces objets qui ne sont pas inertes, des attitudes émotionnelles. Ce qui nous induit à penser que les objets de la technologie jouent le rôle du totem. Dans les tribus, il permettait de s'agréger autour de lui et avec lui. Je crois qu'aujourd'hui la techno-magie renvoie à ce type de signification d'amour ou de haine, de vivre avec ou de violence.

Concernant la violence, mon hypothèse a toujours été de considérer qu'il n'y a pas assez de violence dans nos sociétés. Et qu'en évacuant les formes ritualisées de violence on favorise le développement d'un ennui mortifère. En effet, c'est quand on ne sait pas ritualiser la violence que celle-ci devient perverse, « *per via* ». *Elle devient* sanguinaire et immaîtrisable.

Les sociétés équilibrées sont celles qui savent, d'un savoir instinctif, se « purger » par la « catharsis ». Il faut que cette agressivité, cette part obscure, cette «part « maudite » qui, aussi, nous constitue, il faut que « ça » sorte. C'est quand « ça » ne sort pas que « ça » devient pervers. Ainsi, l'on peut considérer que les 36 000 voitures brulant sur les pourtours de nos villes, les jeux de strangulation dans les cours des écoles, les carnages, tel celui de *Charlie Hebdo*, etc., tous ces faits sont la conséquence d'une société aseptisée.

Nos sociétés sont comme des hôpitaux, parfaitement aseptisés : on rentre pour se faire soigner un bras cassé et on en sort avec une maladie nosocomiale, autrement plus grave ; une septicémie généralisée.

Nous avons oublié que notre espèce est animale : l'animal humain est, aussi,

animal. Il faut, donc, savoir gérer cette énergie, ce dynamisme. Violence vient du mot « *vis* » qui signifie force en latin. Il faut, donc, apprendre à gérer cette « force » (violence) individuelle et collective. Ainsi, il n'est pas « inutile » qu'il y ait tout et n'importe quoi sur Internet : « ça » purge. L'interdiction n'est, jamais, judicieuse ! C'est la vieille idée de la catharsis. C'est une sagesse populaire que la philosophie aristotélicienne reprend à son compte dans l'idée de purgation. Si on ne sait pas « purger » Il y a explosion. La force dionysiaque se retrouve, contemporainement, sur le net. Sur le net on peut voir et lire nombre de « saloperies ». Mais ce n'est pas, forcément, une mauvaise chose. Car cela peut permettre d'éviter le passage à l'acte. C'est ainsi que l'on peut dire, pour rendre compte de cela, c'est qu'il y a, sur le net une forme d' « homéopathisation » de la violence. Et c'est quand il n'y a pas cela qu'il y a passage à l'acte.

En bref, l'animal humain a besoin de ritualiser la violence, c'est à dire de la canaliser. Ce qui est le cœur battant du mythe de Dyonysos. Premier acte : cela se passe à Thèbes, cette ville très bien gérée. C'est un technocrate qui la dirige. La ville a racheté le fait de ne plus mourir de faim par celui de mourir d'ennui !

Deuxième acte : les femmes conduites par Agavé vont chercher ce métèque

absolu qu'est Dionysos. Il est un ambiguë sexuel : à la fois l'éphèbe androgyne et le grand gaillard barbu. Ce n'est pas un dieu « ouranien », tourné vers le ciel, mais « chtonien ». C'est à dire de cette terre-ci : « autochtone ». De plus c'est un « étranger » , il est de Thessalie ; de l'autres côté de la Méditerranée. Troisième acte : les femmes le ramènent donc, Dionysos dans la cité, ce sont les fameuses « dionysies », les « bacchanales ».

Le sang coule *a minima* : le technocrate, Penthée, est mis à mort. C'est tout. Alors la cité retrouve son âme. Elle est réanimée.

Voilà un mythe fort intéressant en ce qu'il montre quel peut être traitement homéopathique de la société. Et d'une manière métaphorique, on peut dire **qu'Internet permet un tel « traitement ».**

N'oublions pas qu'il existe des totalitarismes stricto-sensu, par exemple : nazisme, communisme, etc. Mais qu'il y a aussi des totalitarismes « doux », la démocratie en fait partie. Les responsables disent au peuple : « tu te tais et je prends soin de toi ». Les démocrates ont emprunté les habits de *Big Brother* ou du *Meilleur des Mondes*. Mais l'idéal démocratique est en voie de saturation, et l'on assiste, avec « crainte et tremblement » à l'émergence d'un idéal communautaire. La cyberculture y participe : les nouvelles formes de solidarité, de générosité en témoignent.

Sur Internet comme il y a le meilleur et le pire, les discours se relativisent *de facto*. Il est intéressant de constater comment tous ces sites se répondent. Ce phénomène interdit, à mon sens, le totalitarisme puisqu'il y a confrontation des multiples convictions fanatiques, violentes, intolérantes. Ces intolérances se contredisent et donc se relativisent.

J'exagère volontairement un peu mais je pense qu'il faut que tout soit permis, c'est ainsi que l'ensemble se contrebalance, se relativise et évite l'hégémonie totalitaire. Une nouvelle manière d'être ensemble, fondée sur de multiples éthiques est en train de naître dans l'ère et à **l'heure du numérique**. C'est au XVIIIème que l'on commence à théoriser une morale

universelle, applicable en tout lieu et en tout temps. Ce qui est concocté dans un petit canton du monde : l'Europe et la France en particulier, est extrapolé au monde entier. Et ce parce que la culture occidentale était censée représenter l'apogée d'une Raison souveraine.

Dès lors, le moralisme va, progressivement, remplacer les us et coutumes locales, et déterminer ce que « doit être » le monde. C'est Max Weber, qui reprenant une idée nietzschéenne parle d'une logique du « devoir-être ». Ou, pour reprendre un terme, quelque peu ironique de Nietzsche, une « Moraline » déterminant ce que devaient être l'individu, le monde, la vie en société, etc. D'où une conception politique imposant, au monde entier les « droits de l'homme » et autres idéologies généreuses et généralisantes. Il s'agit là de la suite logique du monothéisme. (monoïdéisme, monotonothéisme). C'est la marque de la modernité. Le mot éthique est aujourd'hui une manière plus chic de dire « morale ». Or ces deux notions, ces deux termes n'ont rien de commun.

En effet, il y a une sorte d'équivalence entre le mot « morale » et le mot « éthique ». J'avais pourtant essayé de démontrer leur différence fondamentale dans un petit livre *Morale, éthique et déontologie*[7].

Morale vient de mœurs, « *mores* » en latin, et éthique vient de « *ethos* » *en grec*, le ciment qui est lié à un lieu, là où on habite. C'est en fonction d'un lieu qu'il y a un *ethos,* un ciment. Puis il y a eu un glissement et l'on a considéré que le mot « éthique » était la forme grecque de la « morale ». Alors que dans son sens étymologique, l'éthique renvoie à l'idée de cimenter des êtres ensemble en un lieu donné. **Le lieu fait lien**.

De ce fait, autant la morale est universelle, applicable en tous lieux et en tout temps, autant il y a une éthique est particulière, elle est « tribale ». Suivant la tribu à laquelle j'appartiens j'aurai telle ou telle éthique. Pour bien comprendre la différence entre ces deux notions, prenons l'exemple de la mafia. Dans la revue de Georges Balandier[8] j'avais fait un article sur la mafia. La mafia est immorale, mais elle est éthique. Je montrais combien les bandes de banlieue étaient immorales quant à la morale sexuelle, la morale civique, etc. Mais ces bandes avaient une éthique parce que leur présence créait du ciment soit du lien entre les individus qui les constituaient. Un immoralisme éthique en quelque sorte !

La morale est une, l'éthique est plurielle. Quant mot religion, il n'est peut-être plus pertinent car on peut considérer qu'il y a plutôt de la « religiosité » dans l'air. Le mot « religion » renvoie encore à des grandes institutions établies : église catholique, protestante, juive, etc. Alors que nous baignons plutôt dans la religiosité, dans une sorte de supermarché où l'on va trouver : un peu de candomblé brésilien, un peu de cri primal, un peu de zen, de tantrisme, de yoga etc... Le *New Age* californien, en son aspect syncrétiste est, à cet égard, un exemple intéressant.

C'est en ce sens que la religiosité, les éthiques prennent le pas sur la morale universelle, ou sur les religions institutionnelles. Prenons le candomblé, ou autres cultes afro-brésiliens de possession. Sur le net vous pianotez « candomblé », vous allez trouver de multiples sites qui y font référence. Là encore, la **technologie sert d'adjuvant**, d'aide au développement de cette religiosité.

Mais la question demeure intacte face à un tel phénomène : comment vont s'ajuster les éthiques les unes par rapport aux autres ? Le mot que je propose pour traduire cela est la « coenesthésie », qui vient d'*aesthesis* , la sensation, et d'un glissement sémantique entre « *koïnon* » : le tout, et « *kinein* » : la marche . Les médecins au XVIIème parlent de cœnesthésie corporelle : être bien dans sa peau. C'est l'ajustement des organes les uns par rapport aux autres et des fluides par rapport aux solides. Il y a cœnesthésie lorsque l'on est bien dans sa peau. Les psychologues du XIXème reprennent cette idée pour décrire l'apprentissage de la marche chez l'enfant. Celui-ci est attiré par quelque chose qui brille, il se cogne, pleure, etc. Et puis tout à coup : cœnesthésie. Il a la sensation de l'espace et du tout. Il sait marcher . Si on applique cela au corps social – mon hypothèse de travail sur le

numérique et la postmodernité – on peut dire que nous sommes en train de faire l'apprentissage du vivre ensemble, de l'ajustement des diverses tribus, des petites éthiques les unes par rapport aux autres.

Ça se cogne, ça saigne, ça pleure. Nous passons de l'homogène à l'hétérogène et nous avons à faire l'apprentissage d'un tel glissement. Ce qui , comme tout apprentissage comporte des épreuves que l'on vit dans la crainte . Crainte propre à toute mort symbolique. Deux scenarii sont encore possibles :

- soit le scénario catastrophe : tout est « foutu », c'est la mort, la décadence, la barbarie.
- soit le scénario que je propose, celui de la *coincidencia oppositorum* : l'apprentissage de la juxtaposition des choses opposées. Qui dit apprentissage dit épreuve symbolique. Car l'Histoire nous a appris qu'après tout il peut y avoir une *harmonie conflictuelle*. **L'harmonie conflictuelle** que l'on retrouve dans les voutes de la cathédrale gothique reposant sur la tension des pierres les unes sur les autres. De la tension naît l'équilibre. Voilà ce qui est en jeu : nous faisons l'*apprentissage* de cette harmonie conflictuelle. Mais cela ne peut pas se faire à partir de notre instrument logique et dialectique habituel : thèse, antithèse, synthèse. Cette forme d'harmonie est au cœur même de l'imaginaire que Gilbert Durand, après Stéphane Lupasco ou Marc Beibeder, nomme « la logique contradictorielle » : un contraire ne se dépassant pas en synthèse. Ce qui est le propre du mythe ou de la vie quotidienne qui, essentiellement, reposent sur la tension.

La logique contradictorielle reconnaît qu'il y a des tensions entre nous, entre les tribus, les groupes, les éthiques, mais que l'on peut penser, cependant, en harmonie conflictuelle. Ce qui a été l'intuition du « postmodernisme » architectural. Celui-ci se formalise en 1950, lorsque **Roberto Venturi**, écrit son manifeste : « de l'ambiguïté en architecture ». Cet architecte italo-américain, en pensant à la communauté italo-américaine, s'oppose à ce qu'était l'architecture moderne, celle du *Bauhaus,* fonctionnelle, à angles droits, minimaliste et purement fonctionnelle. Ainsi il va élaborer ses immeubles postmodernistes à partir de « citations diverses ». C'est à dire une fenêtre gothique, une porte baroque, quelque chose de roman. Ces « citations » architecturales il va les emprunter à Padoue, à Rome, à Florence, en s'appuyant sur le processus dit d'anamnèse : souviens-toi d'où tu viens.

C'est cela le postmodernisme architecturale qui a donné naissance à la postmodernité des idées : un patchwork et des racines. Ce que je nomme « l'enracinement dynamique ».

C'est en 1970, paraît le livre de Jean François Lyotard, *La condition postmoderne*[9], qui décrit la fin des grands récits de référence. Lyotard va appliquer cette idée du postmodernisme architectural à ce qu'est la postmodernité, c'est à dire au patchwork de la vie. Il y a des tribus, des éthiques, et de ce fait il y a cette fragmentation. Ce n'est pas forcément catastrophique et, en plus, il y a des racines.

Il est aisé de vérifier ce que veut dire le mot « **ethos** » en Grec. Au-delà de la forme triviale « ciment », le mot *ethos* en grec veut dire « coutume ». Et l'on peut constater que l'on assiste au retour des coutumes particulières et on ne peut plus diverses : la mosaïque de l'être ensemble ! Dès lors on ne

peut plus penser le monde selon une norme unique propre à l'occidentalisation du monde. Occidentalisation dont on peut repérer quelques dates :

- 1868 : l'ère Meiji, l'empereur ouvre ses ports aux navires Européens et fait venir les juristes prussiens et lyonnais pour écrire la nouvelle Constitution Meiji.
- 1888 : le Brésil met sur ses bannières le mot d'ordre d'Auguste Comte : *« Ordre et Progrès »*. Voilà la consécration de l'occidentalisation, c'est à dire des valeurs qui furent concoctées en Europe : Angleterre et France, en particulier.

D'où la nécessité de revenir à la distinction entre morale et éthique . Il y a, de plus en plus, des situations, des moments de vie à ajuster. Reste à savoir comment on va devoir ajuster des situations contradictoires si on n'a plus la sûreté de la morale générale et si on doit penser et agir au coup par coup. C'est en fonction de cela que l'on peut considérer qu'il y a une saturation du *pouvoir* vertical. Par contre , on peut constater la réémergence de la *puissance* sociétale. Quand il y a un accord entre la puissance populaire et le pouvoir politique, on peut dire , trivialement que « ça marche ». La démocratie c'est ça. Actuellement, on sent un désaccord entre le pouvoir qui s'est « abstrait » de la vie réelle, et la puissance populaire qui ne se reconnaît plus en l'élite qu'elle a élue et installée.

Le phénomène d'abstention est une bonne illustration du divorce existant entre les élites et le peuple. Abstention à laquelle il faut ajouter le nombre des non-inscrits sur les listes électorales, en particulier les jeunes. Ce qui fait qu'un nombre conséquent de citoyens ne participent plus à la vie publique . « Cessessio plebis » dont il vaut évaluer les conséquences.

Le retour de la « puissance » sociétale s'exprime de manières très diverses : « indignados », « parti pirate », « **gilets jaunes** »,« podemos », , les lanceurs d'alerte et divers « Snowden », sans oublier les tribus en révolte se rappelant au bon souvenir des pouvoirs politiques, économique, intellectuels. Quelque chose qui fait que tout d'un coup, Internet aidant, une personne ou un groupe vont ameuter du monde. Les élites sont dès lors déphasées, désemparées. Un cycle s'achève, il faut savoir en tirer les conséquences. Peut -être s'agit-il du retour d'une sensibilité libertaire, retour de l'anarchie, qui est, rappelons-le, un « ordre sans l'Etat » (É. Reclus). L'anarchie est un ordonnancement des choses à partir du bas, de ces petits

groupes qui vont protester, qui n'hésitent plus à exprimer leurs désaccords. On n'est plus dans l'orbe du pouvoir mais de la puissance. Le sens originel d'« anarchie » est celui de l'ordonnancement des choses, la puissance de base sans le pouvoir. Or il se trouve qu'**Internet** développe cette dimension-là.

Un de mes livres a pour sous-titre : *pour une éthique de l'esthétique*[10]. Il s'agit de rendre attentif à l'esthétique à partir de son étymologie. L'esthétique c'est *l'aesthesis*, à l'origine un terme de physiologie, qui exprime cette unité intérieure issue de l'ensemble de nos sensations. L'esthétique représente cette symbiose. Dans la tradition grecque, c'était le fait d'éprouver des émotions avec d'autres, un partage devant un tableau, une statue, une pièce musicale, etc. Et ce n'est que tardivement, au XIXème siècle, que l'esthétique a désigné l'objet sur lequel se porte l'émotion : la statue, le temple, etc.

Ce qui était dynamique, (le fait d'éprouver, ensemble, des émotions), devient, dès lors, statique. Ainsi, à mon sens, l'« esthétique » souligne le retour aux émotions partagées. Communions émotionnelles trouvant l'aide du développement technologique. Grâce au développement du téléphone portable, des réseaux sociaux, de Facebook, la cyberculture en général, on pouvait rassembler des gens pour des raisons politiques ou ludiques, ludiques et politiques. L'esthétique est un « adjuvant », elle aide au numérique qui est le nouveau support de ces émotions partagées. L'esthétique s'exprime dans ces émotionalités sportives, musicales, religieuses, voire même ces manifestations, qui ont une dimension de communion émotionnelle. C'est moins le slogan qui est important, que l'être ensemble pour être ensemble « *zusamen sein* » (être ensemble). Il y a un mouvement esthétique dans ce qui s'est passé avec « **gilets jaunes** ». Tout à coup ça explose, il y a de la pulsion et ça rassemble spontanément de façon émotionnelle. C'est tout cela que l'on peut nommer : éthique de l'esthétique.

Voilà le cœur battant de la postmodernité : à partir des lieux, du sentiment d'appartenance, de l'émotionnel et autre partage des affects, se crée un vivre – ensemble pulsionnel, instinctif. Et ce, bien sûr, pour le meilleur et pour le pire. Ce qui est le tragique des cultures naissantes. Ni pire ni meilleur. Il sera. Dans le fond, le développement technologique aidant, de nouvelles formes de solidarité et générosité, proches des anciennes, sont en train de se créer et de se multiplier à l'infini. Prenons l'exemple du « *couchsurfing* » : on peut désormais trouver un canapé pour dormir à travers le monde, à charge de revanche et sans bourse délier. Ainsi vont se créer des

liens : des relations amoureuses, sexuelles, amicales, peu importe. Une nouvelle forme de lien social est née.
Et qu'est-ce que le « *couchsurfing* », sinon l'hospitalité du Moyen Age plus internet ? Ce que l'on peut exprimer par la métaphore de la spirale. Prenons la notion d' « hospitalité », qui est la vieille idée selon laquelle on trouvait toujours à manger et à coucher. Aujourd'hui, on développe la multiplicité des « co » location, working, voiturage, etc. J'ai vu un panneau publicitaire dans le métro : « *144 000 colocations à Paris.* » Et la formule était splendide : « La co-location c'est plus que le partage d'un toiT», en jouant sur le « T » à la fin. C'est à dire plus que la dimension économique !
Le « co » est le « cum », le partage. Je ne peux pas dire ce que sera le monde dans quinze ans, mais à l'encontre de la sinistrose, de ceux qui veulent changer le monde, j'observe une réelle vitalité chez les jeunes générations. Curieusement, **Internet, qui devait enfermer chacun d'entre nous derrière son ordinateur, favorise ce vitalism**e, cette vitalité. En ce sens il y a de l'enthousiasme dans l'air :
« *Ordo ab chaos* » (L'ordre sort du désordre), la vieille idée alchimique réapparaît dans l'air du temps.

M.M.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Lévi-Strauss C. Anthropologie structurale. (Plon, 1958)

2. Gilbert Durand (1921-2012) Anthroplogue français, auteur d'une quinzaine d'ouvrages sur l'imaginaire et la « mythodologie ». Fondateur avec Michel Maffesoli des *Cahiers Européens de l'imaginaire (1988), CNRS Éditions*.

3. MAFFESSOLI M., *Eloge de la raison sensible*, Paris, Grasset, 1996.

4. MAFFESOLI M., *Le Temps des tribus : Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes* (1988) Paris, La Table Ronde, 2019.

5. ROUSSEAU J.-J., *Emile ou de l'éducation*, Paris, Flammarion, 2009.

6. Lettre à Paul Demeny. 15 juin 1871.

7. M. Maffesoli. *Morale, éthique et déontologie*. Paris, Fondapol, 2011.

8. *Cahiers internationaux de sociologie*.

9. LYOTARD J.-F., *La condition postmoderne : Rapport sur le savoir*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

10. Michel Maffesoli, Au creux des apparences, *pour une éthique de l'esthétique*, Paris, Plon 1990.

En complément de cet article METHODE recommande l'ouvrage de notre ami le Professeur Michel MAFFESOLI :

« LE TEMPS DES TRIBUS »

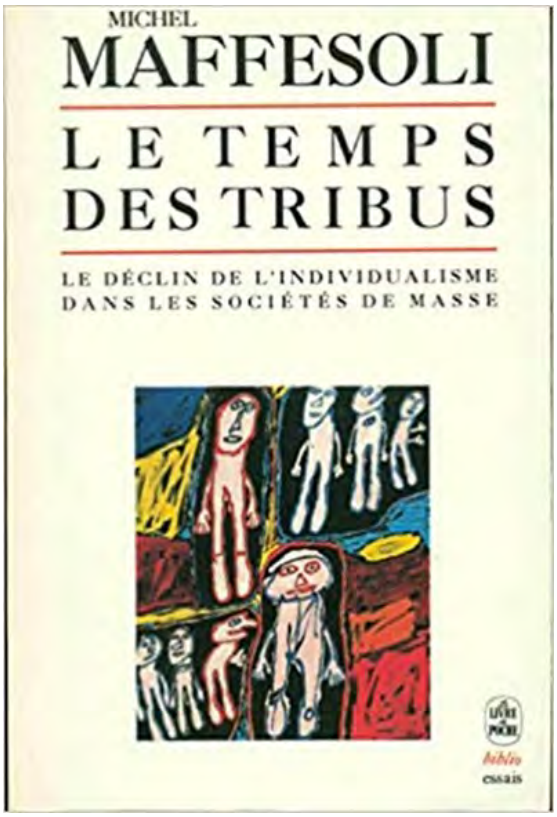

Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse.

Broché : 288 pages
ISBN-10 : 2253058548
ISBN-13 : 978-2253058540

Un rideau de fer numérique risque de s'ériger dans la nouvelle guerre froide

Hajnalka VINCZE
Co-fondatrice de l'IVERIS
Analyste indépendante en politique de défense et de sécurité.

L'ennemi prend le contrôle à distance d'un F-35 américain hypersophistiqué survolant le détroit d'Ormuz, et force l'avion à atterrir ; à Washington, le conseiller du président est alerté par son interlocuteur chinois d'un texto venant de sa mère – y compris le contenu du message ; le système de communication de l'administration toute entière tombe en panne, des téléphones de bureau jusqu'aux cartes bleues de fonction, en passant par les e-mails ; la flotte américaine évoluant dans la mer de Chine méridionale devient sourde, muette et aveugle d'un coup à la suite d'une cyberattaque – les bâtiments de guerre finissent par communiquer entre eux avec des signaux flottants. Ces scènes figurent dans un livre récent, « 2034 – La prochaine guerre mondiale », co-signé par l'amiral James Stavridis, ancien commandant suprême de l'OTAN.

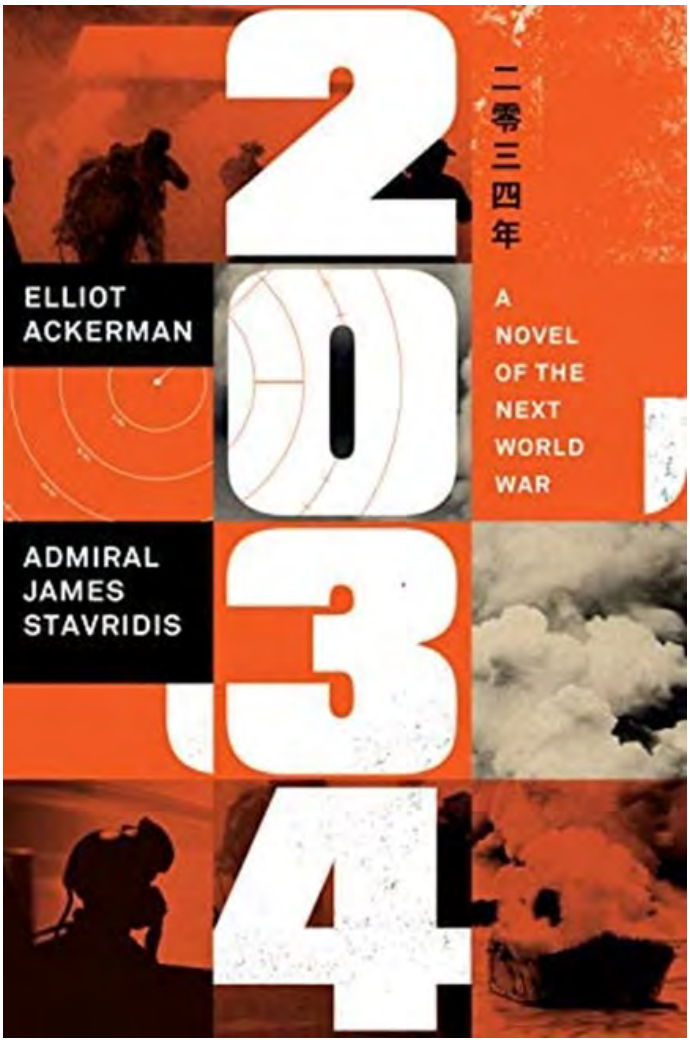

Le timing n'est pas le fruit du hasard. Ces jours-ci, lorsque des décisions de plus en plus tonitruantes sont prises à propos de Huawei, ZTE, Google, Facebook et compagnie, c'est ce genre de scénario catastrophe, voire pire, qui se trouve au bout du raisonnement des décideurs politiques.

Cyber-risques à la sécurité

Au cours des dernières décennies, le rôle de la technologie numérique a connu une croissance exponentielle dans nos sociétés, jusque dans les infrastructures critiques et les appareils militaires, ce qui crée non seulement de nouvelles opportunités, mais aussi des vulnérabilités et des dépendances susceptibles d'entraîner de risques mortels. Au-delà des aspects purement quantitatifs,

l'avènement de la technologie des télécommunications mobiles de 5ème génération (5G) constitue une véritable rupture qualitative. En raison de la capacité de débit, de la vitesse et de l'architecture même du réseau, des perspectives jusqu'ici inconnues s'ouvrent sous nos yeux, a fortiori en l'associant à d'autres technologies en progression rapide, communément appelées ABCD (intelligence artificielle, chaîne de blocs, informatique en nuage, analyse de données). Dans le même temps, l'exposition de nos sociétés pourra prendre des dimensions vertigineuses.

La configuration en tranches dynamiques de la 5G, par exemple, permet de distinguer au sein des masses de données en circulation, et les divers usages de différents groupes d'utilisateurs peuvent être séparés en fonction de la situation : en cas de forte charge, il est facile de hiérarchiser entre ces « tranches ». Par conséquent, les militaires peuvent être certains que c'est eux, et non pas les activités de loisir, qui auront la priorité, le cas échéant. Ce qui les encourage tout de suite à vouloir tirer le meilleur parti de cette nouvelle opportunité. Dans leurs plans, des essaims de drones de combat contrôlés par l'intelligence artificielle survolent des véhicules autonomes et des robots-soldats. Mais il y a un hic : dans la technologie 5G, le chinois Huawei est le leader du marché, suivi, de loin, du suédois Ericsson et du finlandais Nokia (les entreprises américaines n'entrent même pas en lice pour le moment). Pas étonnant, dès lors, que la politique américaine ait soudainement tiré sur le frein d'urgence et que les États-Unis aient lancé une campagne en bonne et due forme contre l'entreprise chinoise.

En fait, dans la triade traditionnelle des cyber-risques (surveillance, subversion, sabotage), la 5G présente des dangers autrement plus graves : au-delà de l'interception des communications et de la manipulation d'élections, les infrastructures critiques d'un pays (comme l'approvisionnement en électricité et en eau, les transports etc.) peuvent être mises en danger quasiment sur la simple pression d'un bouton, avec, de préférence, l'appareil militaire paralysé en même temps. Dans son ouvrage « La souveraineté numérique », Pierre Bellanger prévient dès 2014 : « tout contrat aujourd'hui avec un équipementier chinois eut équivalu, au temps de la guerre froide, à développer son programme nucléaire en partenariat avec le KGB ».

Liaisons dangereuses, ici et là

Toutefois, cette prudence n'a de sens que si elle s'applique « tous azimuts ». Certes, du point de vue des valeurs à usage interne, ce n'est pas la même chose si c'est la Chine ou l'Amérique qui mène les activités d'espionnage, de subversion ou de sabotage. Mais la distinction s'estompe dans la logique de rapport des forces qui est celle des relations internationales. D'après la célèbre formule de l'ancien Premier ministre britannique Lord Palmerston, en politique étrangère : « Nous n'avons pas d'alliés éternels, pas d'ennemis permanents. Ce qui est éternel et permanent, c'est l'intérêt national. » En effet, pour un pays peu importe qui – un régime autoritaire ou une démocratie – l'a placé dans son viseur. Sa responsabilité est d'empêcher autant que faire se peut les interférences extérieures, et protéger ainsi les intérêts et la sécurité de ses citoyens.

De ce fait, il est plutôt piquant de voir Washington reprocher à Pékin les mêmes pratiques douteuses pour lesquelles il avait lui-même été pris maintes fois en flagrant délit ou, comme on dit, avec « le pistolet fumant à la main ».

À commencer par l'espionnage. Sur ce point, Washington met en garde : Pékin peut utiliser à tout moment les entreprises technologiques chinoises pour collecter des données stockées ou transitant sur leurs infrastructures et leurs équipements. Et il sait de quoi il parle. En 2013, suite aux révélations d'Edward Snowden, la NSA (Agence de sécurité nationale chargée du renseignement électronique) américaine a été démasquée en faisant exactement cela. Les États-Unis, bien sûr, préfèrent évoquer la Loi sur l'espionnage chinois de 2017, dont l'article 7 prévoit en effet noir sur blanc : les entreprises chinoises sont tenues de mettre les informations en leur possession à la disposition des services de renseignement. Une fois de plus : exactement comme la Cloud Act américain de 2018. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette loi s'applique non seulement aux fournisseurs de cloud (nuage), mais à toutes les entreprises technologiques américaines (Cloud signifie : Clarifying Lawful Overseas

Crédit photo: Portfolio.hu

Use of Data, à savoir sur l'usage légal des données hors le sol US). Et malgré les assurances répétées de la part des entreprises impliquées, elle consacre essentiellement la pratique selon laquelle les agences gouvernementales américaines ont libre accès aux données détenues par elles – dans n'importe quel pays étranger.
Washington s'inquiète également des liens beaucoup trop étroits entre les entreprises technologiques chinoises et l'appareil d'État. Une situation qui rappelle, une fois de plus, le cas américain. Qu'il s'agisse de l'interpénétration de la R&D militaire et privée (la Chine parle de « fusion militaro-civile », l'Amérique évoque un « complexe militaro-numérique »), de subventions étatiques, de marchés publics, de la présence « d'hommes de confiance » au sein même des entreprises, de l'appui des pouvoirs publics pour protéger son propre marché, et en conquérir de nouveaux à l'étranger, les deux (et Washington, et Pékin) considèrent l'industrie numérique comme un secteur hautement stratégique. Par conséquent, l'un et l'autre cherchent – de manière évidemment très différente – à assurer la plus grande influence possible pour l'État dans « leurs » entreprises respectives.

Vers un nouveau partage du monde

Dans la compétition géopolitique qui s'intensifie entre les États-Unis et la Chine, le domaine numérique n'est pas « un » mais « le » facteur structurant. L'Amérique a toujours considéré sa suprématie technologique incontestable comme la clé de son leadership mondial. Or, c'est exactement ce que l'essor numérique de Pékin met en péril aujourd'hui.
Les avis sont partagés pour ce qui est de savoir à quel point et dans quel laps de temps. La plupart des politiciens et analystes américains affirment que la Chine emboîte déjà le pas aux États-Unis, tandis que le dernier rapport de l'Institut international d'études stratégiques (IISS)

affirme qu'elle accuse quelque dix ans de retard en matière de cybersécurité. Toujours est-il que Pékin concentre la majeure partie de son énergie dans ce domaine. Les États-Unis tentent donc (en exemple typique de la puissance dite du statu quo) de bétonner leurs positions existantes, et la Chine (cas d'école du concurrent émergent) s'efforce de mettre fin à sa dépendance à l'égard de l'Amérique, et si possible rapidement. Les deux pris ensemble augmentent considérablement les chances pour que le monde connaisse un nouveau « Mur de Berlin », numérique cette fois-ci.
L'un et l'autre ont recours à des manœuvres régulatoires et diplomatiques. Ces dernières années, Washington a mis sur liste noire les entreprises chinoises, avec un rare consensus bipartisan, ce qui complique la tâche desdites entreprises bien au-delà de leurs activités aux États-Unis. La loi américaine, grâce à sa portée dite « extraterritoriale », peut même interdire à une entreprise d'un pays tiers de faire affaire avec les entités qu'elle désigne comme parias. Le président Trump est allé jusqu'à actionner « l'option nucléaire », à savoir il a fait en sorte que Huawei soit coupé des semi-conducteurs qui sont pourtant la pierre angulaire de la technologie numérique. Les mesures de restriction prises Washington ne font que donner des ailes aux aspirations d'indépendance de Pékin, énoncées dès 2015, dans le plan décennal Made In China. C'est dans cet esprit que Huawei vient de sortir sur ses smartphones son propre système d'exploitation Harmony (à la place de Google Android, qui lui est désormais

numérique sont sans commune mesure, ce domaine est devenu l'une des marques fondamentales de la puissance d'un pays.
Le concept de souveraineté numérique fait l'objet d'une attention croissante de la part de l'ensemble des acteurs des relations internationales. Le seul moyen d'éviter, à coup sûr, toute vulnérabilités

interdit). Cette logique, des deux côtés, pourrait facilement conduire à deux « écosystèmes » numériques distincts. En effet, Washington et Pékin ont déjà entamé la conquête de nouveaux marchés et la mobilisation d'alliés.
La Chine ajoute un volet numérique à son projet d'investissement gigantesque reliant l'Asie, l'Europe et l'Afrique, également connue sous le nom de Nouvelle route de la soie, tandis que l'Amérique met en garde ses alliés : s'ils optent pour un équipementier chinois pour leur réseau de 5G, elle mettra fin à toute coopération en matière de renseignement. De plus en plus de pays se voient devant un choix : soit les avantages économiques découlant des liens avec Pékin, soit les garanties de défense américaines. De surcroît, en raison de la nature de la technologie, des éventuelles pressions auxquelles elle pourrait donner lieu une fois installée sur place, la décision dans un sens ou dans l'autre équivaut presque à un engagement total. Autrement dit, la prochaine fois le pays n'aura sans doute plus le choix.
Ce n'est pas un hasard si beaucoup d'acteurs, y compris les entreprises technologiques attachées à leurs profits à l'échelle globale, s'emploient à éviter un schisme. Le seul hic, c'est que leur prisme internationaliste est contredit par la logique géopolitique. En pleine reconfiguration des rapports de force sur l'échiquier mondial, et alors que les implications économiques, sociales et militaires de la technologie et contrainte, ce serait de maintenir l'infrastructure numérique d'un pays sous son propre contrôle de A à Z, à l'abri donc de toute intervention étrangère. Et ce critère devrait primer sur tout, a fortiori sur les frais. Pour reprendre une métaphore courante dans ce domaine : le serrurier aura beau m'avoir fait la meilleure serrure du monde au meilleur prix pour ma maison s'il garde un double des clés et que je ne peux pas lui faire entièrement confiance. Mais les pays qui peuvent se permettre ne serait-ce que de viser la non-dépendance se comptent sur les doigts d'une main. Pour les autres, la question est de savoir de qui et dans quelles proportions ils acceptent de dépendre. Sur cette base, ils se répartissent désormais progressivement en blocs autour des grandes puissances ayant (ou étant les plus proches de) l'autonomie numérique. L'Europe, quant à elle, doit décider de toute urgence si elle s'imposera comme un acteur à part entière, ou fera plutôt figure d'une colonie numérique.

H.V.

Cet article est extrait, avec l'autorisation de l'auteur, du site d'Hajnalka VINCZE dans lequel nous invitons les lecteurs de Méthode à retrouver ses différentes analyses : https://hajnalka-vincze.com

Pour un changement de paradigme du droit des affaires

Valérie BUGAULT
Docteur en droit, ancienne avocate fiscaliste, analyste de géopolitique juridique et économique.

La perte de cohésion du « droit » résulte de l'intrusion rapide et peu scrupuleuse de la conception anglo-saxonne de la loi dans notre univers juridique, notamment par le biais du lobbying. Jusqu'à cette intrusion, le système de droit français était conçu comme un ensemble cohérent et hiérarchisé de règles, dont la perfection historique date de 1804, avènement de notre fameux Code civil (ou Code Napoléon), souvent vanté et exporté.

Que le mélange des systèmes juridiques en vigueur ait précédé l'avènement du grand capital, en étant son instrument, ou qu'il n'ait fait que le faciliter, à son insu, importe finalement peu aujourd'hui. Le résultat, quoiqu'il en soit, est et reste la prise de pouvoir législative et politique par le grand capital. La suite est connue : de recherches de profits maximum en évasions fiscales bien organisées et réussies, le capitalisme a tôt fait de se transformer en « financiarisme » (néologisme évocateur), entraînant dans son sillage les dérives que l'on connaît et, pour finir, son autodestruction programmée.

Une succession d'événements, parmi lesquels l'instauration du régime juridique et fiscal dit des « stock options » et l'introduction de la fiducie (qui n'est autre que la transposition en droit interne du trust anglo-saxon, si utile aux paradis fiscaux), a finalement permis le triomphe de l'esprit « d'actionnariat » et la légitimation de la dominance du financier sur le politique. Le court-termisme inhérent à l'esprit d'actionnariat tient désormais lieu à la fois de politique et de stratégie. Heureusement secondé par l'instrumentalisation de l'éducation et des médias, cet esprit d'actionnariat a bientôt envahi tous les niveaux de la société, devenant le modèle à suivre, celui qui ouvre la voie de « l'ascenseur social ». Si quelqu'un avait eu l'idée de regarder cet ascenseur, il se serait pourtant vite aperçu de son immobilité et n'aurait pas tardé à conclure à une panne définitive. Seule la force de la croyance (en la toute-puissance du marché), qui balaye tout sur son passage, a rendu possible l'aveuglement collectif.

La complexité sans cesse croissante du droit en général et du droit de l'entreprise en particulier

S'agissant du droit de l'entreprise, le point essentiel à noter est que la multiplicité des structures juridiques et leurs différents régimes juridique, fiscal, social sans oublier comptableÂ[1] favorisent les très grosses structures au détriment des petits entrepreneurs et sont, par essence, des facteurs anticoncurrentiels.

Les entreprises multinationales, au premier rang desquelles figurent les banques, utilisent et initient les méandres législatifs

dans l'objectif de faire échapper, le plus possible, leurs bénéfices sans cesse croissants aux impositions étatiques. D'une part, le siège social des groupes est judicieusement localisé, d'autre part, en effectuant des restructurations « prix de transfert », les multinationales répartissent les activités du groupe en fonction de leur nature dans les États assurant le régime juridique et fiscal le plus accueillant à telle ou telle activité. Le tout assurant le maximum de profits aux multinationales ; profits répartis entre actionnaires et évasion fiscale (avant et/ou après répartition). Entre évasion et optimisation, ces entreprises ont acquis un statut extraterritorial et ne rendent véritablement de comptes à personne. La notion d'entreprise multinationale est ainsi devenue l'ennemie des États et, par voie de conséquence, des peuples.

Le développement croissant, tatillon et déraisonnable des subtilités juridiques, fiscales, comptables et sociales sert en réalité de vitrine présentable à toutes sortes de pratiques, malversations légales ou non, tendant à faire échapper les bénéfices des plus grosses entreprises à l'impôt ou à rendre présentables des bilans qui ne le sont pas. En ce sens, le développement immodéré des règles a non seulement permis l'évasion fiscale des plus grosses entreprises (notamment les entreprises financières) mais a aussi eu, dans le même temps, pour effet de rendre *a priori* coupables les petites structures : coupables de ne pas respecter la loi, d'oublier des délais, de croire, de bonne foi, entrer dans telle catégorie alors que « les services » les font entrer dans une autre etc., le tout assorti de pénalités. Les casuistes, héros des temps modernes, s'en donnent à cœur joie : ce qui est particulièrement vrai en droit fiscal mais s'applique maintenant aussi à toutes les branches du droit.

Ce mouvement de « technicité » a finalement atteint son objectif qui était d'entourer les flux mondiaux de capitaux et de marchandises de l'opacité la plus parfaite, pendant que l'attention était détournée, en interne, sur les prétendues illégalités des petites entreprises et, plus généralement, des « petits citoyens », « petits contribuables », sans oublier les « petits non citoyens » et « petits non contribuables ». Le phénomène de complexification de la règle s'avère en définitive être le moyen indispensable de la concentration des capitaux dans quelques mains bien avisées.

Le caractère non immuable du droit de l'entreprise : « ce qui est » n'a pas toujours été et ne sera pas toujours…

Ce phénomène de complexification du droit n'a pu se développer qu'à la faveur de la perte d'intégrité du législateur, vendu au plus offrant. Le législateur en cause est d'ailleurs difficile à cerner : les textes votés par le pouvoir législatif sont en réalité en très grande partie issus des différents ministères (les projets de lois), quand ils ne sont pas directement initiés par l'Elysée,

sièges du pouvoir exécutif, sans toutefois être à l'abri de l'intervention de l'un ou de plusieurs parlementaires zélés (pouvoir législatif), à l'occasion soit d'une rare initiative (proposition de loi) parlementaire, soit d'un ou de plusieurs amendements. Notons au passage la violation officielle du principe de séparation des pouvoirs sans laquelle, pourtant, aucune constitution ne vaut (article XVI de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 en préambule à la constitution de la Vème République).

Par ailleurs, les projets de lois sont aujourd'hui loin d'être tous contrôlés par le Conseil d'État avant leur passage devant les Assemblées. C'est ainsi que les lois fourre-tout qui se sont multipliées ces dernières années ont été des moyens très efficaces de réformes informes et anonymes, le parfait vecteur de l'instrumentalisation du droit au profit du grand capital.

Le contexte brouillon de la création des textes est favorisé et aggravé par les possibilités suivantes :

– vote par un nombre de parlementaires réduit à sa plus simple expression, éventuellement à une période propice de l'année ;

– vote très rapide, faisant éventuellement suite à de longs débats ayant porté sur un autre sujet, à l'occasion d'un amendement de dernière minute.

Dans ce contexte, il devient très difficile au citoyen contribuable de distinguer la personne ou le groupe de personnes à l'origine de telle ou telle règle ; seul l'intérêt à défendre finit par apparaître aux yeux de tous, longtemps après le vote de ladite loi et à l'occasion de sa mise en application. Et nous ne parlons ici que des textes internes, et non des textes européens qui s'appliquent chez nous, votés (issus, encore rarement, du parlement de Strasbourg) ou non (issus de la commission).

Il est toujours possible de revenir en arrière, mais il faudrait pour ce faire que les peuples se réapproprient les valeurs aujourd'hui perçues comme surannées d'intégrité et de courage.

Il est aujourd'hui devenu urgent de préparer l'après-capitalisme décliné en « financiarisme ». Cet après-capitalisme se décline en une refonte du système des valeurs et une refonte de l'ordre civil. Comme le disait Ripert en 1951 :« On ne supprimera pas (le capitalisme) si rien n'a été préparé de ce qui pourrait le remplacer. Ce n'est pas en substituant un capitalisme d'État au capitalisme privé que l'on détruira l'esprit qui anime notre société toute entière… c'est bien un problème politique qui se pose… Le régime capitaliste est lié à un ordre civil. Qui veut le détruire, doit imaginer un autre ordre, c'est-à-dire d'autres règles, d'autres institutions ».[2]

Or, l'entreprise est aujourd'hui au premier plan de l'ordre civil, commençons donc par la réformer. S'agissant de la conception juridique actuelle de l'entreprise, rien de « ce qui est » n'est immuable, pas même la distinction, souvent détournée en pratique, entre société et association. En réalité, toutes ces structures ont des points communs, qui sont en même temps des besoins communs, essentiels. Besoins communs mis, par exemple, en exergue par la notion nouvelle d'EIRL (entreprise individuelle à responsabilité limitée).

Le détail des points communs à toute « entreprise » (au sens large) est simple : la réalisation d'une activité par des hommes qui travaillent, sous la direction éclairée d'autres hommes, le tout nécessitant des moyens matériels et financiers ; l'ensemble devant relever, comme toute construction humaine, d'un édifice équilibré assorti de contre-pouvoirs afin de parer aux éventuelles dérives d'un groupe par rapport à un autre. La question de la propriété de l'entreprise entre dans l'analyse des contre-

pouvoirs à mettre en œuvre au regard de l'utilité sociale du rôle de chaque participant à l'entreprise.
L'entreprise est en effet une organisation sociale qui joue un rôle non seulement économique mais également sociétal : celui d'organiser, au niveau d'une société donnée, les modalités d'une activité afin de la rendre la plus sereine possible, ce qui passe par un nécessaire équilibrage des pouvoirs des participants à « l'activité » ; l'équité et l'équilibre sont en réalité les seuls barrages contre le chaos et la destruction.
On doit définitivement cesser de considérer l'entreprise comme le moyen d'amasser du capital : la chose doit être claire pour tous et entendue par tous.

Conclusion

Vous avez compris cher lecteur que ce texte n'est pas un plaidoyer pour « plus de droit » mais au contraire pour « mieux de droit ».
Il est plus que temps aujourd'hui d'observer, au regard du bien commun, une séparation claire des règles entre l'essentiel et l'accessoire, entre l'utile et le superflu, si propre à se transformer en matière polluante hautement inflammable.
Le peuple a ici une place à reprendre, place qu'il a depuis longtemps perdue et que les moyens modernes de communication lui permettraient aujourd'hui de réinvestir. Les grands choix de société doivent, sous peine de débordements violents, absolument être validés par ceux auxquels ils s'appliqueront.
Il importe par ailleurs de laisser à l'Homme, en particulier celui qui a des idées à mettre en œuvre, le maximum de liberté associé à un maximum de responsabilité. Cet objectif nécessite la refondation d'un cadre juridique, aussi bien au niveau du droit public qu'à celui du droit privé, de nature à garantir la sécurité juridique par l'organisation de contrepouvoirs effectifs ; tout ne peut et ne doit s'acheter, au même titre que tout ne peut et ne doit être considéré comme une « exception ».
La liberté de l'Homme se décline en liberté de penser, de s'exprimer, de pratiquer (le plus sereinement possible) l'activité qui lui convient au moment qui lui convient, et de se déplacer.
La liberté ainsi conçue a été et doit redevenir intangible et imprescriptible, elle est et doit rester une valeur qui ne se marchande pas. Insistons également sur le fait qu'il ne peut être question de dissocier la liberté de la responsabilité ; point de liberté sans responsabilité. Voilà une autre vérité éternelle, à respecter en tous lieux et de tout temps.
Pour finir, abordons l'essentiel : il ne semble ni nécessaire ni pertinent de supprimer la notion de propriété privée. L'histoire de l'URSS a amplement démontré que sans propriété privée, point d'idée mise en œuvre ; l'absence de motivation personnelle engendre finalement la fin du développement de la « collectivité ». Il importe de tirer, collectivement, des leçons des expériences passées : c'est à ce prix que nous progresserons, que la société progressera.
Si la propriété privée doit être respectée, elle doit en revanche absolument être limitée et encadrée. L'accaparement, que ce soit de biens matériels, immatériels ou de monnaie, qui est l'excès de propriété privée, doit être définitivement érigé en crime.
Il vous est ainsi proposé, à tous, de réfléchir à la société de demain, qui devra, si l'on souhaite le rétablissement de la démocratie :
– opérer un rééquilibrage des forces sociales à l'œuvre dans le concept d'entreprise ;
– supprimer les excès du droit de propriété en gardant à l'esprit que nul droit ne vaut sans devoir.

V.B.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Le régime comptable est plus attaché à la nature des opérations qu'à la structure juridique mais la tendance est la même que pour le droit : multiplication à l'infini des cas particuliers et développement de la casuistique.

2. Aspects juridiques du capitalisme moderne, n°151 p.346 et 347.

Pesticides, cuivre et soufre : goûts et toxicités comparés, un nouveau concept

Pr. Gilles-Eric SERALINI
Département de Biologie et Pôle des Risques, Qualité et Environnement durable MRSH, Université de Caen.

Chef Jérôme DOUZELET
Président de Spark-Vie

Les auteurs sont respectivement découvreur du goût des pesticides et chercheur en toxicologie des pesticides ; ils ont co-écrit pour aller plus loin « Poisons cachés ou plaisirs cuisinés ? » et « Le goût des pesticides dans le vin », deux livres aux Ed. Actes Sud, ainsi qu'avec Jean-Charles Halley « Le manifeste du Cu (cuivre) » Ed. BBD, et trois articles scientifiques en anglais sur ces sujets, en open source sur www.seralini.fr : Food Nutr. J, 8, 161, 2017 ; 9, 196, 2019 ; 6, 231, 2021, ou sur www.spark-vie.com (rubrique Soutenons la recherche) qui contiennent les références citées dans cet article.

Résumé

Dans un travail comparatif de plus de 195 expériences, nous avons identifié les goûts dans l'eau des principaux pesticides aux doses retrouvées dans les vins, avec 71 spécialistes du vin ou de l'alimentation, dans des tests dits de primo-détections, puis du cuivre (Cu) et du soufre (S). Les professionnels ont ensuite réussi en majorité à les retrouver à l'aveugle dans les vins.

Ils ont témoigné que cela faisait progresser leur homonculus, sorte de catalogue interne de sensations, et que cela pouvait s'apprendre en renouvelant les tests. Au-

delà de cette étape, nous avons comparé les toxicités chroniques des pesticides de synthèse, du Cu et du S, mais aux doses où ils sont retrouvés et en tenant compte des recherches récentes sur leurs produits de formulations avec lesquels ils sont répandus sur les vignes ou dans le vin ; ceux-ci sont des dérivés de pétrole et des métaux lourds identifiés mais non déclarés, et non présents lorsque le Cu ou le S proviennent d'extractions minérales. Nous en déduisons un nouveau concept : il est possible aux humains et pour le vin, comme on le savait par ailleurs pour les mammifères, de ressentir par le goût la toxicité potentielle de ces produits. 2

Nous comparons ici pesticides, Cu et S, car ils sont les produits les plus utilisés sur la vigne ou dans le vin. Les vignes sont parmi les plantes les plus traitées par les pesticides de synthèse dans le monde. Cu et S peuvent provenir d'extractions minérales et plus communément aussi de la pétrochimie, ce sont des composés autorisés sous diverses formes même en agriculture biologique, au contraire des pesticides. Ils sont parfois considérés comme ces derniers, ce qui dépend en fait de leur concentration, car à faible dose Cu et S sont des composés essentiels à la vie ; mais ils sont aussi retrouvés dans le vin. Cependant personne à ce jour n'avait à notre connaissance comparé leurs toxicités relatives avec les pesticides, leurs doses dans les vins bio ou non et surtout leurs goûts. Ces derniers sont reconnaissables et peuvent s'apprendre. Nous les avons abordés par des tests dits de primo-détection. Ce ne sont pas des tests sensoriels classiques car il s'agit ici de découvrir des goûts jusqu'alors inconnus, au moins pour les pesticides, d'abord dans l'eau afin de les caractériser aux doses retrouvées dans les analyses, puis de les déceler dans les vins. Cela est donc très différent d'une dégustation œnologique classique.

Rôles comparés

Le Cu et le S sont d'abord des composés essentiels à la vie à des doses physiologiques, que la plante extrait de son environnement. Ils entrent dans la cellule comme cofacteurs d'enzymes, et pour le S par exemple pour assurer la conformation spatiale de la plupart des protéines, ou pour solubiliser des métabolites, des arômes ou des hormones. Sans eux, pas de photosynthèse, ni de tige, de bois, ni de métabolisme, ou de croissance. Voilà pourquoi ils sont tout le contraire des pesticides de synthèse. Mais à plus forte dose Cu et S, comme beaucoup de composés

naturels, deviennent toxiques pour l'environnement et l'humain plutôt par saturation des fonctions organiques. C'est par ce mécanisme qu'ils deviennent des pesticides. Ils sont aussi parfois retrouvés, pour leur efficacité rapide mais sans être déclarés, dans les formulations. Ils sont donc moins présents dans les vins bio qui interdisent les pesticides d'origine pétrochimique.
Ils existent aussi en tant que principes actifs déclarés sous diverses formes commercialisées avec des formulants à base de pétrole ; ils contiennent alors des métaux lourds. Ils peuvent provenir par ailleurs d'extractions de mines, ce 3 qui, nous le verrons plus bas, va modifier leurs toxicités. Ils sont utilisés par exemple en sels de Cu, voire associés à des sulfates, surtout aux champs, et de SO2 et sulfites au chai, parfois liés à des complexes et non inter-convertibles pour le S dans les vins. C'est le SO2 total dans les vins qui est réglementé.

Doses comparées

De loin, le S est l'additif utilisé le plus important en quantité, et le plus retrouvé dans les vins. Il est d'ailleurs le seul indiqué sur l'étiquette. Sa réglementation varie pour les vins bio et non bio, à travers le monde. Les deux premières colonnes de la Table 1 comparent les dosages du S, du Cu et des pesticides en moyenne selon les autorisations, sauf dérogations spécifiques. Les deux colonnes suivantes seront vues dans le paragraphe Toxicités.
On le voit, il y a donc en général moins de S et de Cu dans les vins bio. Et encore moins dans les vins naturels qui n'utilisent aucun additif. Cependant, les sulfites étant des produits de défense normaux des plantes et

Composés	Dans les vins bio µg/ L	Dans les vins non bio µg /L	Seuil de toxicité à long terme dans les formulations pétrochimiques µg/kg/jour	Quantité du composé (pour un humain de 80 kg) pour atteindre une toxicité, en mL de vin/jour
tous sulfites (E220-E228)	<10.000 à 150.000	150.000 à 450.000	5.000	80.000**
				2.667**
				889**
Cuivre (Taux moyen autorisé)	150		150	80.000**
		1500	0,15	8.000**
boscalide	0	146	0,04	22
fenhexamide	0	500	0,37	59
glyphosate	0	11	0,1	727**
TOUS PESTICIDES	0	Jusqu'à 1144	0,1	< 22

Table 1. Quantités retrouvées et/ou réglementées de sulfites et de cuivre dans les vins dans le monde, et toxicités comparées à long terme avec des exemples de pesticides dérivés du pétrole parmi les plus présents, soit deux fongicides et un principe actif déclaré d'herbicide.

des levures, on en retrouvera toujours un peu (moins de 10 mg/L) dans le vin. Il n'y a pas de pesticides dans les vins bio dans nos études, sur 250 molécules mesurées dans une centaine de bouteilles, ou dans un cas des traces. Or l'originalité de notre étude est d'avoir choisi des couples de vins voisins de même terroir, même cépage, et même année. Les résultats montrent que 98% des vins non bio contiennent de 1 à 6 pesticides.

Goûts comparés

Beaucoup de pesticides ont des structures moléculaires proches des arômes, car ils possèdent des cycles de carbone dits aromatiques, comme les parfums et les tannins. Il en va de même pour les formulants à base de pétrole qu'ils contiennent ; et c'est pour cela qu'ils collent et sont détectés par les papilles. Ils présentent en fait des doses et structures comparables à des arômes connus et reconnaissables, comme le sotolon des vins jaunes, ou bien les thiols.
Au moins un de ces pesticides a été reconnu et décrit par 85% des dégustateurs, 58% les ont tous décrits, et 57% les ont identifiés à l'aveugle dans le vin dès la première fois. Cet exercice devient plus facile avec la pratique. Le Cu a été détecté dès 0,15 mg/L par l'ensemble des 30 premiers testeurs, il modifie le goût du vin dès 1 mg/L. Les sulfites sont irritants dès 10 à 30 mg/L dans l'eau ; ils sont facilement détectables dans le vin dès 30 mg/L.
Les pesticides sont connus pour inhiber la formation des arômes dans la plante ; les fongicides qui en sont un sous-groupe limitent le développement des levures naturelles, ce qui oblige l'adjonction en grandes quantités de souches isolées en laboratoire, cela homogénéise et réduit la variabilité aromatique du vin. De plus, leurs résidus dans le vin bloquent les papilles avec des quantités de l'ordre du µg/L seulement. Le Cu et le S en excès réduisent aussi le microbiote présent avec la vigne, lequel favorise la fermentation naturelle et la richesse aromatique. Le Cu atténue aussi par sa présence la complexité du breuvage ; le S partage le côté asséchant des pesticides, mais son goût se rapproche plus de l'allumette brûlée, tout en étant plus fort mais éphémère, et en masquant ou dénaturant des arômes.
Les goûts à faible dose de tous ces composés pourraient avoir été détectés auparavant voire décrits par des spécialistes, mais assimilés avec ceux d'autres composés du vin.

Pesticides	Goûts décrits
Boscalide	chlore ou brûlé, brûlant
Cyprodinil	assèchement, astringence, amertume
Diméthomorphe	carton, chiffon, asséchant, piquant, effet retard
Fenhexamide	bonbon chimique, fraise artificielle, vanille chlorée
Folpet	odeur médicamenteuse, assèche l'avant du palais, picotement en bout de langue, léger étourdissement
Glyphosate	asséchant, acide, âcre, calcaire, bloquant les détections en bouche
Iprodione	irritant, brûlure, javel, pneu brûlé
Iprovalicarbe	astringent, chlore ou médicament chimique, légèrement comme la noix, moisissure
POEA	assèchement et blocage des papilles, âpreté
Pyriméthanil	terre, poussière, lessive, piquant
Roundup	bois putréfié, faiblement essence, assèchement, brûlures
Pour tous - synthèse	**goût asséchant, blocage des papilles**
Cu S	minéral ou métallique, râpe, épais sur la langue asséchant, acide, irritant

Table 2. Description des goûts des pesticides, du Cu et S dans l'eau, et retrouvés dans les vins, aux mêmes doses, par 71 professionnels au cours de 195 tests à l'aveugle.

Toxicités comparées

Le fait que l'on ait identifié des résidus de pétrole non déclarés dans les pesticides de synthèse, c'est-à-dire dans les formulations, multiplie d'un facteur moyen de 1000 leur toxicité chronique sur des cellules humaines, et différents organismes de l'écosystème (Marc et col. 2004 ; Richard et col. 2005 ; Benachour et col. 2009 ; Spinaci et col. 2020). Nous avons identifié ces composés par spectrométrie de masse : il y a entre autres des chaînes polyethoxylées (les POEA), des hydrocarbures polycycliques aromatiques, et des métaux lourds comme le plomb et l'arsenic (Mesnage et col. 2013 ; Defarge et col. 2017 ; Seralini et Jungers, 2020).

Les toxicités connues des molécules de pesticides déclarées actives sont déjà supérieures au Cu et au S, même sous les limites réglementaires dans l'eau ou les aliments. Or les résidus de pesticides ne sont pas réglementés dans le vin (mais seulement dans le raisin). On y a pourtant retrouvé jusqu'à 11440 fois ce 6 qui est autorisé dans l'eau de boisson. Les formulations complètes prises en compte de manière chronique réduiraient donc les recommandations de consommation de l'alcool par l'OMS pour les vins avec pesticides de 36 à 2 cl/jour (Fig. 1).

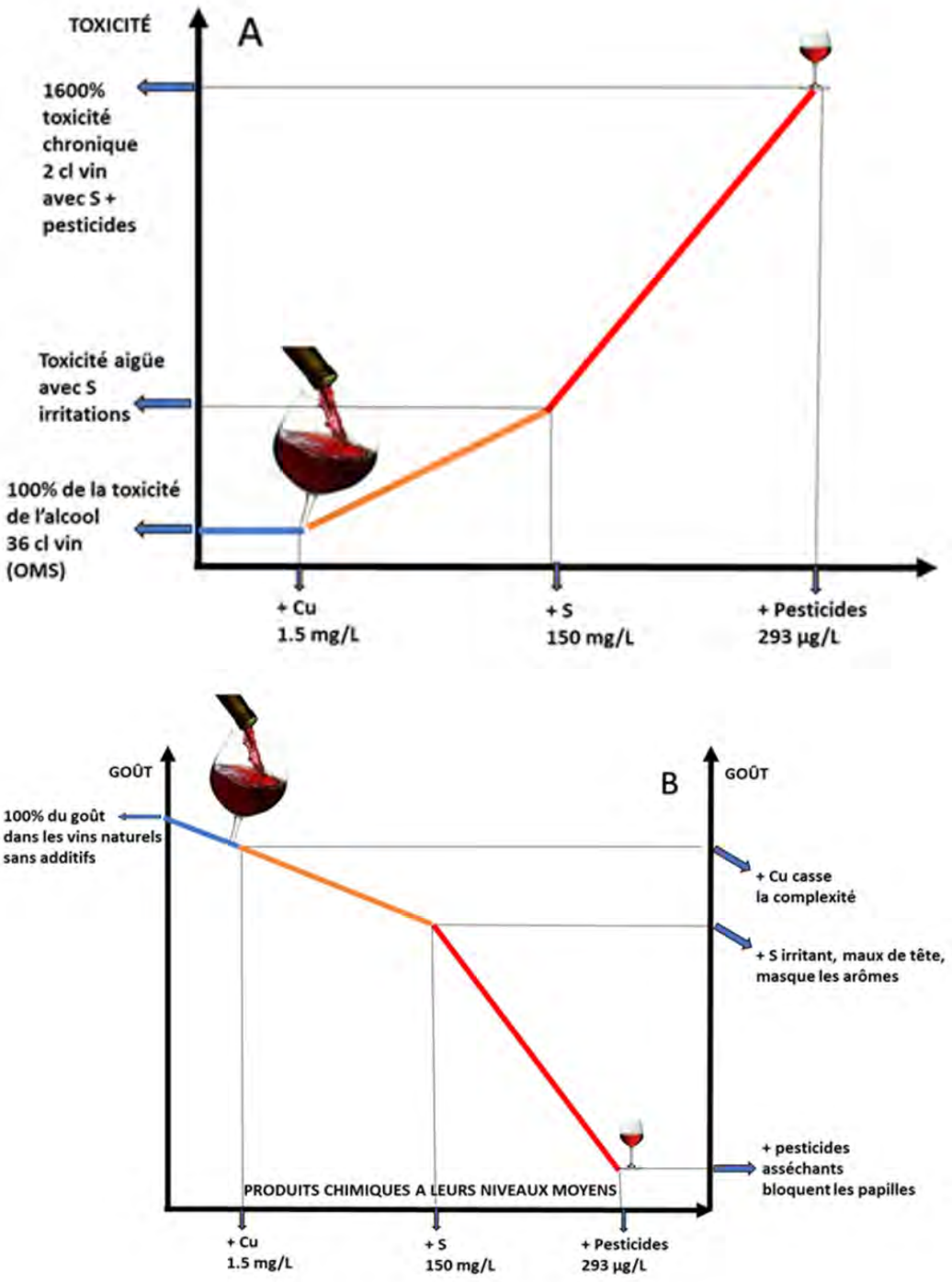

Fig.1. Un nouveau concept : le goût peut servir de détecteur de toxicité chronique. Son appréciation pour un vin semble inversement proportionnelle à cette toxicité. Les tailles des verres sont les symboles de ce qui peut être bu sans déclencher ces effets.

Conclusion

Le goût des pesticides retrouvés dans le vin est reconnaissable lorsqu'on les a goûtés au préalable dans l'eau et aux mêmes doses. En général, ils ont un effet asséchant. Ils peuvent être différenciés des tannins, de leur astringence, comme des sulfites. Par exemple, le fenhexamide ressemble au goût de bonbon anglais apporté par les arômes de certaines levures. Le glyphosate n'a pas le même goût ni la même toxicité que son produit de formulation, le Roundup. Les pesticides contiennent des dérivés de pétrole non déclarés, et des métaux lourds tels le plomb ou l'arsenic, comme il a été mis en évidence dans leurs formulations, qui amplifient leur toxicité chronique d'un facteur 1000 environ, et sont détectables au palais.

Ce facteur vient s'ajouter de manière non négligeable à la toxicité chronique de l'alcool, alors que les pesticides de synthèse sont en général de l'ordre de la centaine de µg/L dans les vins non bio.

Les sulfites, composés plus naturels

métabolisés par le foie, sont détectables et changent les sensations du vin dès 30 mg/L ; et leur toxicité principalement aigüe peut être ressentie par certains : dès le premier verre maux de tête, allergies... Le cuivre, bien détectable dès 0,15 mg/L, n'est généralement pas toxique aux doses retrouvées dans le vin, mais peut modifier son goût en masquant des arômes à doses plus élevées. On sait qu'il intoxique l'environnement progressivement par sa bioaccumulation. Il peut être nécessaire à petite dose pour stimuler les défenses de la plante, si le sol en manque. Il est important de s'affranchir d'une intellectualisation trop classique de l'analyse des goûts des vins, et apprendre à mieux connaître celui de ses additifs, d'abord dans l'eau, puis de faire confiance à ses sensations plutôt qu'aux données qui ne tiennent pas compte de ces paramètres. Un nouveau concept se fait jour : celui de l'apprentissage possible de la détection de la toxicité chronique des additifs du vin, par le nez, la langue, ou le palais.

G-E. S. et J. D.

Remerciements. La Fondation Alpes Contrôles ayant financé une partie de ce travail est vivement remerciée, tout comme le Pôle Risques, Qualité et Environnement Durable de l'Université de Caen Normandie, et Jean-Charles Halley de Les Mets Chai, Caen, pour les expériences sur le cuivre et le soufre.

Bibliographie

Benachour N., Seralini GE. (2009) Glyphosate formulations induce apoptosis and necrosis in human umbilical, embryonic, and placental cells. Chem Res Toxicol. 22, 97-105.

Defarge N., Spiroux de Vendômois J., Seralini G.E. (2017) Toxicity of formulants and heavy metals in glyphosate-based herbicides and other pesticides. Toxicol Rep. 5, 156-163.

Marc J., Mulner-Lorillon O., Bellé R. (2004) Glyphosate-based pesticides affect cell cycle regulation. Biol Cell.96, 245-9.

Mesnage R., Bernay B., Seralini G.E. (2013) Ethoxylated adjuvants of glyphosate-based herbicides are active principles of human cell toxicity. Toxicology 313, 122-8.

Richard S., Moslemi S., Sipahutar H., Benachour N., Seralini GE. (2005) Differential effects of glyphosate and roundup on human placental cells and aromatase. Environ Health Perspect. 113, 716-20.
Seralini G.E., Douzelet J. (2017) The taste of pesticides in wines. Food Nutr J. 8, 161.

Seralini G.E., Douzelet J., Halley J.C. (2019) Copper in wines and vineyards: taste and comparative toxicity to pesticides. Food Nutr J. 9, 196.

Seralini G.E., Douzelet J., Halley J.C. (2021) Sulfur in wines and vineyards: taste and comparative toxicity to pesticides. Food Nutr 6, 231.

Seralini G.E., Jungers G. (2020) Toxic compounds in herbicides without glyphosate. Food Chem Toxicol. 146, 111770.
Spinaci M., Nerozzi C., Tamanini C., Bucci D., Galeati G. (2020) Glyphosate and its formulation Roundup impair pig oocyte maturation. Sci Rep, 10, 12007.

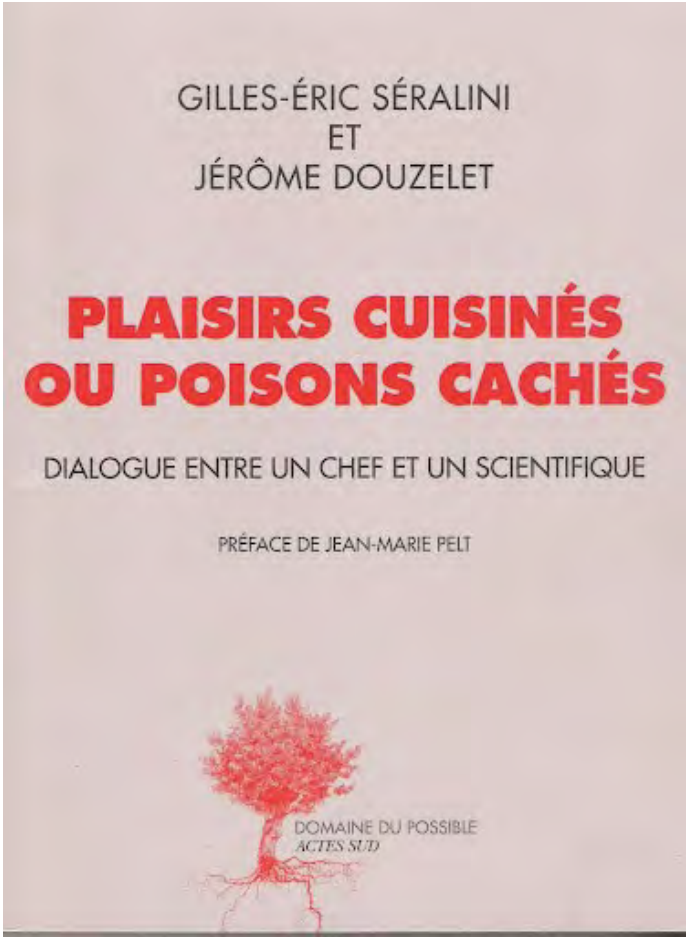

LE MANUSCRIT PERDU

Nikolaï SINGIER-KURZAWA
Président de l'association Mémoire et Culture de Russie

L'association Mémoire et culture de Russie est fière d'avoir retrouvé le fameux manuscrit perdu du prince Vladimir Elinsky. Ce nom évoque la grandeur d'un empire emporté par la tourmente d'une révolution et reste étroitement lié à l'un des assassinats les plus célèbres de l'Histoire russe.

Des palais de Saint-Pétersbourg à la mairie de Palm Beach, les Romanov-Ilyinsky sont assurément la branche la plus américaine, mais aussi la plus méconnue, de la Maison de Russie. Nous connaissions l'existence de ce manuscrit si précieux qui retraçait par époque et par ordre de famille tous les grands noms de l'aristocratie russe.
Ce document écrit en français, mise à part l'introduction qui se trouve être en anglais, de la main même du prince Vladimir Elinsky dans les années 50 avait été perdu. Nul ne savait où il pouvait bien se trouver.
Ce manuscrit contient une mine de renseignements indispensables à nos investigations, c'est donc avec foi et conviction que nous avons recherché dans le monde entier ce trésor, en suivant toutes les pistes que nous avions à notre disposition.
Finalement, nos recherches nous ont amenés aux États-Unis où l'illustre famille Elinsky s'était établie.
Nous nous sommes d'abord intéressés aux

Le Prince et sa mère Wanda

archives de ventes aux enchères, sans finalement trouver aucune piste, puis nous nous sommes orientés vers les collections privées et pour finir avons collecté toutes les revues de presse de 1901 à 1959.
Nous avons contacté un nombre incroyable de personnes qui pouvaient détenir quelques renseignements sur ce document. De semaine en semaine, et de fil en aiguille, le hasard frappa enfin à notre porte.
Nos recherches ayant fait grand bruit aux États-Unis d'Amérique nous avons finalement été contactés par un particulier qui, dans une multitude de revues de presse et de photos diverses, a découvert le fameux document. Il se trouvait être dans l'Ohio et nous avons pu ainsi nous en porter acquéreur.
Inutile de vous expliquer notre joie et surtout notre impatience de le recevoir... Le jour du dénouement arriva enfin ! Après un si long voyage qui ne l'avait pas affecté, nous avons pu le découvrir et constater sa parfaite conservation nous permettant d'admirer la netteté et même la beauté de l'écriture du prince Elinsky. Le manuscrit était intact, il ne manquait aucun feuillet. L'association Mémoire et culture de Russie a alors décidé d'éditer ce manuscrit dans son intégralité car l'intérêt de ce document est tel, qu'il appartient à tout le monde.
Pour vous en donner un aperçu et pouvoir en apprécier la valeur, voici l'introduction que nous avons traduite de l'anglais au français, que nous communiquons en exclusivité pour la revue *Méthode*.

Préface et Reconnaissance
Cette note transcrite ci-après de ma main [durant une traversée à bord du vaisseau de la Naval U.S. depuis Ras Tanuka, au Royaume de Saudi

en Arabie, jusqu'à Yokohama, dans l'Empire du Japon, au mois d'octobre 1954] est le résultat de références trouvées à Londres et à New-York.
La principale source de cette information est due au travail du prince Piotr Dolgorouki intitulée "Notice sur les Principales Familles de la Russie", imprimée à Berlin au cours de l'année 1859, par Ferdinand Schneider.
La copie de ce livre utilisée pour présenter des extraits de ce volume a été trouvée dans la collection de la Bibliothèque Astor de la Bibliothèque publique de New-York, qui avait été imprimé dans cette ville en langue française. C'est la raison pour laquelle le contenu de ce livre a été écrit en Français.
Un autre livre du dernier prince Piotr Dolgorouki, imprimé également il y a un siècle, mais dans la langue Russe, a été trouvé et acheté en raison de la valeur de sa référence dans une librairie de Londres, en Angleterre, en 1950.
On ne peut pas trouver dans ce livre les titres de noblesse qui furent créés en Russie après le milieu du XIXe siècle.
Mon intention est de compléter ma recherche pour couvrir ces années depuis 1856, et éventuellement de publier l'ensemble des références en Anglais.
La famille du prince Robert Sanguszko, à qui l'Empereur autrichien avait accordé le titre d'« Altesse Sérénissime » pour tous les colatéraux mâles et dont il est fait référence, peuvent se trouver inclus dans les listes des princes de Pologne et de Lituanie, ce qui m'a aidé à faire cette compilation et contribue aux dernières références.

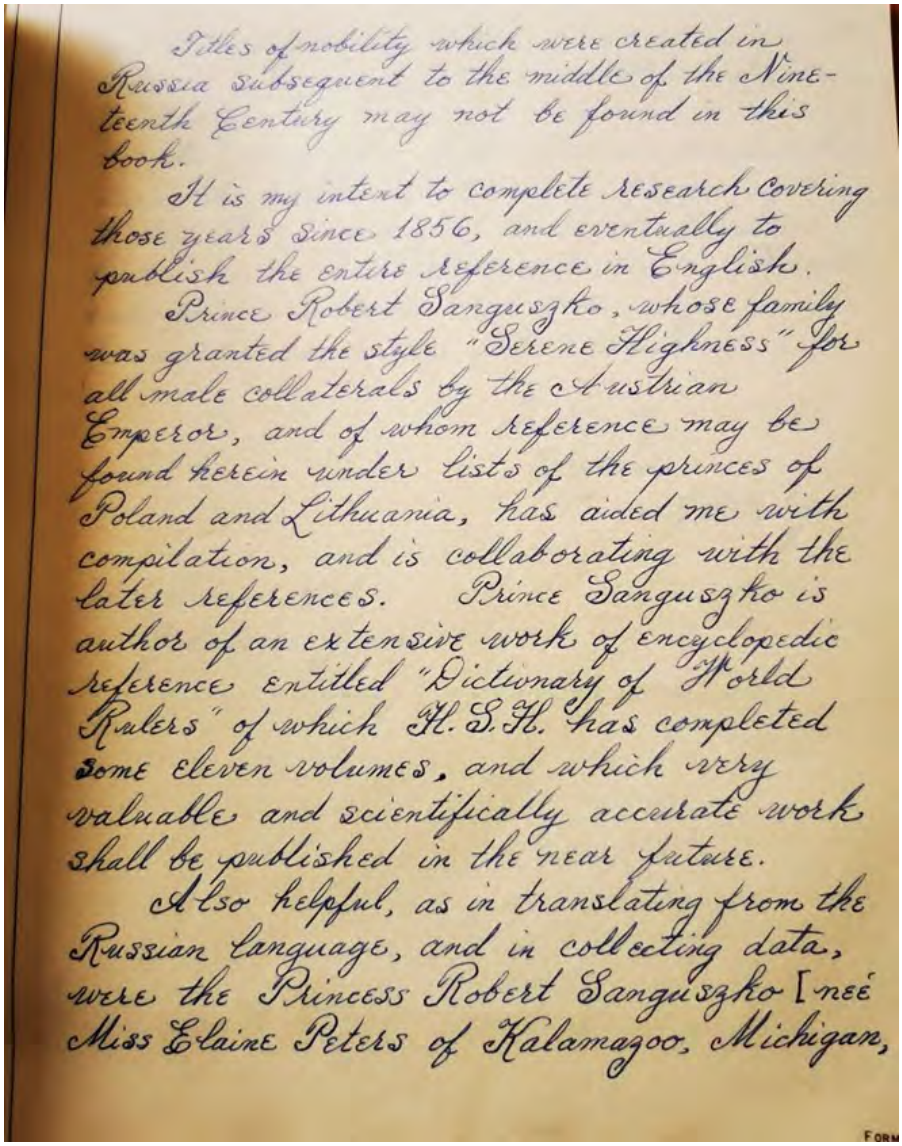

Titles of nobility which were created in Russia subsequent to the middle of the Nineteenth Century may not be found in this book.

It is my intent to complete research covering those years since 1856, and eventually to publish the entire reference in English.

Prince Robert Sanguszko, whose family was granted the style "Serene Highness" for all male collaterals by the Austrian Emperor, and of whom reference may be found herein under lists of the princes of Poland and Lithuania, has aided me with compilation, and is collaborating with the later references. Prince Sanguszko is author of an extensive work of encyclopedic reference entitled "Dictionary of World Rulers" of which H.S.H. has completed some eleven volumes, and which very valuable and scientifically accurate work shall be published in the near future.

Also helpful, as in translating from the Russian language, and in collecting data, were the Princess Robert Sanguszko [neé Miss Elaine Peters of Kalamazoo, Michigan,

Copie d'une page du manuscrit

Le prince Sanguszko est l'auteur d'un travail important ayant pour but de réaliser une encyclopédie de référence dont le titre est : "Dictionnaire des Règles Mondiales", que H.S.H. a compilé en quelques onze volumes, et dont le travail remarquable, d'une précision scientifique, sera publié dans un futur proche.
Ce qui est très utile aussi, ce sont une traduction du Russe, et une collecte de données de la princesse Robert Sanguszko [née Miss Elaine Peters de Kalamagoo, Michigan et Los Angeles, Californie] et de ma propre mère bien-aimée, la princesse Wanda Riembiesca Elietskaya.
Suite aux assassinats de masse

durant la terrible révolution en Russie après la I ère Guerre Mondiale, beaucoup de familles nobles répertoriées ici ont subi une tragique extinction.
Nous nous efforcerons d'inclure toutes les données, que nous pourrons vérifier aussi loin que possible pour de futurs travaux.

Fidèlement.
Vladimir,
Prince Elietsky
24 octobre 1954
Yokohama, Japon

N. S.-K.

POUR ADHÉRER À L'ASSOCIATION MÉMOIRE ET CULTURE DE RUSSIE :

Cette association a pour objet de préserver et de développer la mémoire et le patrimoine liés à l'histoire de l'importante communauté russe qui résidait ou s'était fixée à partir du XIXème siècle au Pays Basque et sur les terres béarnaise/gasconne environnantes ; en particulier le recensement, la préservation et l'entretien tant matériel que spirituel (panikhides) des tombes russes. Également la participation ou l'organisation d'événements concourant à ces objectifs : conférences, expositions, galas de charité, édition ou présentation de livres, enregistrements, documentaires et divers ainsi que toutes activités liées à la diffusion de la culture et de la spiritualité russes, etc.
S'abonner ou faire un don :

https://www.helloasso.com/associations/culture-et-memoire-de-russie/adhesions/association-memoire-et-culture-de-russie?fbclid=IwAR0Umg4ugGz36rzWFXARUF5rolEp5rwmjl7LYOHScPcvbouvwugIAef_m7k

Pour se procurer la publication du manuscrit :

LE MANUSCRIT PERDU DU PRINCE ELINSKY

Relié – 12 novembre 2021

de Nikolaï SINGIER-KURZAWA
et Marie-Agnès DOMIN

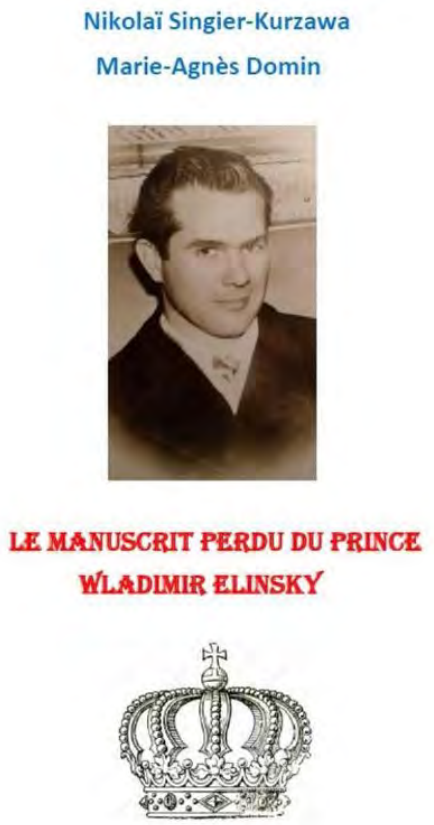

- SIN : B09LGSG64K
- Éditeur : Independently published (12 novembre 2021)
- Langue : Français
- Relié : 76 pages
- ISBN-13 : 979-8481783918
- Poids de l'article : 168 g
- Dimensions : 15.24 x 0.97 x 22.86 cm

Le Comte Charles-André Pozzo di Borgo : le symbole de l'amitié franco-russe

Natalia TANCHINA
Docteur en Histoire,
Professeur de l'Académie d'économie nationale et du service d'Etat du Président de la Fédération russe,
Professeur de la chaire d'Histoire moderne et contemporaine de l'Université pédagogique de Moscou.

Avec l'histoire de la Russie on lie deux Corses fameux. Le premier est venu en Russie avec la Grande Armée et avec la guerre, l'autre a consacré tous ses talents diplomatiques à sa grandeur. Le nom du premier est connu de tout le monde, le nom du second n'est connu que par les spécialistes. Le premier c'est l'empereur Napoléon, l'autre est son cousin, l'ami de sa jeunesse, puis l'ennemi de sang, « l'ennemi juré » d'après l'expression d'historien Michel Vergé-Franceschi, Charle-André Pozzo di Borgo (1764-1841)[1]. Il aura consacré 35 ans de sa vie au service de la Russie. Pendant un quart de siècle, il a dirigé l'ambassade de Russie en France, puis pendant quatre ans, il a été ambassadeur de Russie en Angleterre. Au XIXème siècle le nom de Pozzo est devenu le nom commun : beaucoup de Russes pensaient que «Pozzo» était le nom d'une fonction diplomatique[2].

Mais comment ce fier aristocrate corse s'est-il retrouvé au service russe ? Un autre diplomate très connu, le Prince Charles Maurice de Talleyrand, a déclaré que le principal motif des actions de Pozzo di Borgo était la haine corse. Pour lui, c'était la vendetta qui l'avait amené en Russie. Pour comprendre cela, allons en Corse, dans le village d'**Alata**, à quelques kilomètres d'Ajaccio. C'est ici que Charles-André est né le 8 mars 1764. C'était une période difficile pour les habitants de l'île : les Corses, dirigés par Pascal Paoli, se sont battus pour l'indépendance de Gênes, qui possédait l'île. En 1768, les Génois cédèrent l'île à la France, mais les Corses n'abandonnèrent pas leurs espoirs d'indépendance.

Parmi les élites corses, il y avait aussi ceux qui sympathisaient avec les Français. La famille Buonaparte en faisait partie. Au fil des siècles, les clans Pozzo di Borgo et Buonaparte ont noué des liens d'alliance et de rivalité, de parenté et d'affaires ; les

Le château de la Punta a été construit à la fin du XIXème siècle (entre 1886 et 1891) avec les pierres du Palais des Tuileries, démontées et transportées en Corse, à l'initiative du Comte Charles-André Pozzo di Borgo.

représentants de la famille Pozzo di Borgo ont souvent été les avocats de la famille Buonaparte. Charles-André lui-même, par tradition familiale, a reçu une formation juridique et a commencé sa carrière comme avocat de Buonaparte. Avec le futur Empereur des Français, il était familier depuis son enfance, et dans leur jeunesse, ils sont devenus des amis intimes.

Cependant, la Révolution française a écarté leurs voies : la famille Pozzo di Borgo sympathisait avec les monarchistes constitutionnels (en 1791 Pozzo di Borgo est devenu député de l'Assemblée nationale législative), la famille Buonaparte était parmi les partisans des Jacobins. La vie de Charles-André s'est développée comme un roman d'aventure ou comme un film sur James Bond. Avec **Pascal Paoli**, il s'opposait à la politique des Français sur l'île ; les membres de la famille Buonaparte ont été déclarés traîtres et un prix a été attribué pour les têtes des hommes de la famille Buonaparte. Napoléon Buonaparte a été arrêté par les hommes de Pozzo di Borgo, mais il a pu échapper à la captivité. L'ancienne amitié a été remplacée par la haine et s'est teintée aux couleurs de la vendetta.

D'ailleurs, Pozzo di Borgo n'est pas resté longtemps sur l'île. Fuyant les représailles françaises, les chefs corses se sont empressés de remettre leur petit état sous protectorat britannique. Mais le pouvoir des Anglais était éphémère, et en 1797, les Français sont redevenus maîtres de l'île.

Pozzo fuit alors en Angleterre, où il reçoit une pension annuelle de 400 livres. À partir de ce moment, la vie d'un exilé politique et d'un « diplomate vagabond » a commencé pour lui. C'est durant la Révolution, personnifiée à cette époque par un homme, Napoléon Bonaparte, qu'il a vu un ennemi qui l'a privé de sa patrie. On peut dire que le credo de vie de Pozzo di Borgo était désormais le suivant : nuire autant que possible à Bonaparte sans nuire à la France.

***

Un jeune homme charmant, beau et élégant, brillant d'esprit et en même temps préservant le « détachement aristocratique », avec un esprit analytique et une confiance dans les jugements, Pozzo di Borgo est rapidement devenu une figure importante dans la haute société européenne. Il est diplomate de naissance et diplomate par excellence. Il est aristocrate dans son âme et un homme politique de salon. Il est plein d'esprit en société, et veut être au centre de la vie courtoise et politique bien que ses ressources matérielles soient souvent limitées et pas toujours suffisantes à son goût raffiné.

Pourquoi Pozzo a choisi de servir la Russie ? Quand il est à Vienne, en 1804, l'ambassadeur de Russie en Autriche, le comte Andreï Rasoumovsky, lui propose cette idée. Pozzo n'accepte cette proposition qu'après de longues réflexions car il

demeure choqué par l'assassinat de l'Empereur Paul Ier.

Dans une lettre au Ministre des Affaires étrangères le comte Adam Chartorygsky, Pozzo explique sa décision dans les termes très galants. Si on traduit ces mots de la langue diplomatique dans le langage commun, on peut voir que le motif principal est la prospérité matérielle et l'appréciation de son mérite[3]. Ainsi, en 1805, le Corse Pozzo di Borgo, qui ne connaît pas la langue russe, est au service du Tsar et se fait appeler, à la manière russe, Karl Osipovich.

Dans la plupart des ouvrages consacrés à Pozzo di Borgo son activité est analysée dans le contexte de son opposition avec Napoléon et s'achève par la fin des guerres napoléoniennes.

Pourtant son activité diplomatique pendant les années suivantes, bien que pouvant apparaître moins romantique et aventureuse, n'en est pas moins effective et fructueuse. Pozzo di Borgo est à l'origine du nouveau système des relations internationales. Le système de Vienne et le concert européen sont en quelque sens le mérite de Pozzo. En 1814 pendant le Congrès de Châtillon, alors que Napoléon est encore puissant, il agit avec conviction pour la restauration des Bourbons.

C'est Pozzo di Borgo qui après le Congrès de Châtillon est envoyé en Angleterre chez le futur roi Louis XVIII pour lui proposer la couronne. Quand les succès de la coalition font venir le Roi à Paris, Pozzo, son « conseiller-gardien », l'accompagne en qualité de commissaire général du gouvernement français. Le 2 avril il devient général-aide de champ et est accrédité comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Alexandre Ier. La déclaration aux Parisiens promulguée au nom des Alliés après l'occupation de Paris est écrite par Pozzo di Borgo ; Alexandre Ier n'y fait que quelques modifications. Pozzo avec l'Empereur, Nesselrode et Talleyrand discutent les conditions de la paix avec la France. En outre Pozzo di Borgo participe à la préparation de la Charte Constitutionnelle de 1814.

En 1815 Pozzo di Borgo insiste sur la préservation de la France comme un pays fort et influent. Il comprend bien que c'est une condition de la stabilité européenne. L'art diplomatique de Pozzo apparaît pendant la deuxième occupation de Paris par les Alliés après les Cent jours. Les Alliés avaient l'intention d'annexer la grande partie du territoire français et imposer à la France une contribution énorme. Des mesures qui pouvaient limiter l'influence politique de la France en Europe pour longtemps.

Pozzo di Borgo proteste contre ce « projet destructif » ayant indiqué son impossibilité pour la monarchie. Il écrit au comte Nesselrode le 8 (20) septembre 1815 : « La politique de l'Europe va s'exercer (et Dieu veuille que ce ne soit pas d'une manière désastreuse) sur ce grand et malheureux pays ; en supposant que s.m. l'Empereur parvienne à faire décider l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse à renoncer au système du démembrement, il ne faut pas se flatter que ces trois puissances en changeant de route aient changé de dessein...»[4]

Il écrit sur la politique de l'Empereur Alexandre : «S.M. l'Empereur par magnanimité, par justice et par politique veut conserver à la France son existence nationale. Les autres puissances, quoiqu'elles en disent, travaillent et travailleront à lui faire perdre ; l'action opposée et contradictoire de ces deux systèmes et les moyens que chacun emploiera dans le sens qui lui est propre, viendront se heurter à Paris ; le résultat influera sur toutes les affaires du monde »[5].

Aussi Pozzo di Borgo propose une mesure aussitôt réalisée: le Roi Louis XVIII adresse à l'Empereur Alexandre une lettre officielle du 11 (23) septembre: «Si la France

n'avait plus à espérer la révocation de l'arrêt qui a pour but de la dégrader, si Votre Majesté demeurait inflexible et qu'elle ne voulût point employer auprès de ses augustes alliés l'ascendant que lui donnent ses vertus, l'amitié et une commune gloire, alors je n'hésite plus à vous l'avouer, Sire, que je refuserai d' être l'instrument de la perte de mon peuple et je descendrais du trône plutôt que de condescendre à ternir son antique splendeur par un abaissement sans exemple»[6]. Ce fut Pozzo di Borgo qui écrivit le texte de cette déclaration annoncée pour les gouvernements alliés et soutenue par Alexandre Ier.

Finalement le 8 (20) novembre 1815 les Alliés concluent le deuxième traité de Paris, la perspective des nouvelles complications les ayant obligés d'abandonner la première version du traité.

***

Les guerres napoléoniennes sont désormais achevées. Napoléon est en Sainte-Hélène et Pozzo di Borgo s'établit à la tête de l'Ambassade russe à Paris. Au début il ne connaît absolument pas la langue russe, mais pense que ce n'est pas un obstacle sérieux aux affaires[7].

À Paris, la position de Pozzo est unique. Il est diplomate, ambassadeur, mais il est également le médiateur personnel entre **Louis XVIII** et Alexandre I. On peut dire qu'il prétend au rôle de représentant principal de la coalition alliée en France, et en qualité de « simple sujet » du Roi des Français, il intervient dans la politique intérieure.

À la fin de l'année 1815, sous la pression directe de l'Empereur Alexandre, le roi Louis XVIII nomme aux postes de Président du Conseil et de Ministre des Affaires étrangères le duc Richelieu, qui fut durant onze ans au service russe comme général-gouverneur d'Odessa.

Richelieu est un politique modéré, il refuse les excès des Ultras. Richelieu et Pozzo di Borgo composent un vrai duo politique. Pozzo est convaincu que dans l'intérêt de la Russie et de la stabilité européenne, il est nécessaire de préserver la France en tant que puissance forte avec un régime libéral-modéré. Il écrit au deuxième ministre des Affaires étrangères de la Russie, le comte Ioann Capodistrya: «On dira que la France offre moins de garanties de tranquillité que les autres nations. Je l'admets et j'ajoute que c'est un motif de plus pour l'associer à celles qui sont assez sages et assez sûres, pour lui en imposer pour l'exemple et pour donner au roi que nous voulons maintenir sur le trône la considération et le crédit dont il ne saurait se passer à la tête d'un tel peuple»[8].

Pendant trois années le tandem du ministre et de l'ambassadeur à la tête d'un petit parti modéré auprès de la Cour peut réaliser des affaires vraiment importantes. La Chambre exceptionnelle est dissoute, la loi électorale est changée, le roi forme un gouvernement plus libéral. Mais Pozzo di Borgo n'est pas un libéral convaincu. Il est pragmatiste, et ce furent les principes du pragmatisme qui l'obligèrent à défendre le système modéré et refuser les extrêmes de toute mode.

Ce fut l'apogée de la carrière diplomatique de Pozzo. L'un des fonctionnaires remarquait dans la conversation avec le prince de Talleyrand: «Qui nous gouverne ? encore un Corse?» Pozzo di Borgo lui-même écrit : «Si la machine ne marche pas bien, il faut dire, qu'elle ne marchera pas sans moi»[9].

Le 5 mars 1817 il est nommé lieutenant général et la même année le Roi Louis XVIII le fait le pair et comte de France.

***

Pozzo est convaincu que la France des Bourbons doit revenir dans le concert européen au plus vite. Il écrit au **comte Nesselrode** le 7 (19) mai 1818, c'est à dire quatre mois avant le Congrès d'Aix La Chapelle : « Nous voulons maintenir les Bourbons sur le trône comme condition *sine qua non* de la tranquillité de ce royaume et en conséquence de celle de l'Europe ; mais pour les maintenir il faut les respecter. S'ils sont exlus de la fédération des grandes puissances, sous quel aspect veut-on qu'ils se présentent à leurs sujets ? »[10]

Mais ses espérances sur le rapprochement franco-russe ne se sont pas réalisées.
En 1818, après le départ des armées de la coalition et après la réunion de France au concert européen, Louis XVIII s'oriente ouvertement vers l'union avec la Grande Bretagne. Après l'entrée sur le trône de Charle X la perspective de l'union franco-russe devient de plus en plus illusoire.

***

Pozzo conserve son poste d'ambassadeur jusqu'à la mort de l'empereur Alexandre Ier en 1825.
Mais l'empereur Nicolas Ier, qui lui succède, ne veut pas écouter les opinions qui ne coïncident pas avec les siennes et prend seul les décisions politiques les plus importantes, sans conseils avec ses ministres. Rapidement, Nicolas Ier marque une distance avec Pozzo di Borgo qu'il n'aime pas et trouve fier. Néanmoins, l'empereur le conserve à Paris comme son ambassadeur. Le tzar sait bien que Pozzo est le diplomate dont il a besoin dans cette France révolutionnaire. Le 22 août 1826 au jour du couronnement de Nicolas Ier, Pozzo di Borgo devient comte russe et le 21 avril 1829 il est nommé général d'infanterie.

Pozzo juge l'état intérieur de la France sans optimisme. De son analyse de la situation il

écrit au comte Nesselrode le 21 avril 1829 : « On compte ici les ministres avec les années, c'est un noviciat qui ne finit jamais. J'attends celui qui va commencer avec intérêt, et si les affaires n'étaient pas si graves, je dirais avec curiosité »[11].

La Révolution de Juillet n'est pas inattendue pour Pozzo di Borgo. Le 13 (25) août il écrit à Nesselrode: «Charles X, aidés de jésuites réguliers et séculiers et de son homme fatal le prince de Polignac, a justifié tous les pressentiments que j'avais de sa ruine prochaine; il les a malheureusement surpassés. Vous eûtes la bonté de m'écrire de Varsovie que j'étais bien sombre sur les affaires de la France ; l'événement a prouvé que je ne l'étais pas assez...»[12]

Malgré les déclarations pacifiques du gouvernement de Louis-Philippe, la Révolution de Juillet et la chute de la dynastie des Bourbons sont accueillies par Nicolas Ier comme une violation de l'ordre légitime en Europe. Pour l'empereur Nicolas le roi Louis-Philippe est usurpateur du trône.

Les diplomates russes reçoivent l'ordre de rester dans le rôle d'observateur et d'éviter les déclarations publiques sur le thème des changements en France. En même temps dans la dépêche du Prince Ch. Lieven (qui a remplacé Nesselrode en tant que ministre) du 8 (20) août adressée à Pozzo est prescrit de quitter Paris si les autres cabinets retirent officiellement leurs représentants diplomatiques.

Pozzo di Borgo est dans une situation difficile car il ne peut désormais pas décider de lui-même s'il doit rester à Paris. Il écrit au comte Nesselrode le 13 (25) août : «...il faudrait des nerfs de fer pour ne pas être affecté de si grands bouleversements; vous concevez à quel point je dois l'être en particulier à bien des égards; cependant je travaille à ne pas descendre plus bas que les événements et à pouvoir être encore de quelque utilité»[13]. Finalement Pozzo di Borgo décide de rester à Paris malgré les risques. On peut dire ainsi que c'est bien

Pozzo qui choisit de conserver des relations entre les deux pays.
À la différence de l'Empereur qui voulait organiser l'intervention armée en France avec la coopération de la Prusse et de l'Autriche, Pozzo di Borgo dès le début de la Révolution prend une position plus modérée. Il a eu, le 7 août, une conversation avec le duc d'Orléans à la veille de sa proclamation comme roi. Après celle-ci, il écrit à Nesselrode : « La prudence me conseille d'accepter ce qui se passe en France. Il est nécessaire de s'abstenir des actes d'hostilité et de cruauté, en donnant au gouvernement la chance devenir stable, régulier et pacifique »[14]. On peut alors dire que c'est bien Pozzo di Borgo qui, dans une certaine mesure, a incité l'empereur Nicolas à reconnaître **Louis-Philippe** comme Roi des Français et d'abandonner l'idée d'une intervention armée en France.

***

Finalement après que l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse aient reconnu Louis-Philippe comme Roi, l'Empereur accepte cette reconnaissance le 19 septembre. À mon avis Pozzo a fait beaucoup pour la reconnaissance par l'Empereur du roi Louis -Philippe.
Pozzo di Borgo considère négativement la Révolution de Juillet, mais pense qu'il faut agir selon le principe du moindre mal (dans sa jeunesse il était déjà partisan des idées de Machiavel). Il faut, selon lui, reconnaître le nouveau régime politique et la nouvelle dynastie comme une mesure nécessaire pour la stabilité européenne. Cette inclinaison, il l'a proclame dans sa lettre à Nesselrode de 8 (20) septembre 1830 : « Depuis le renversement irréparable des Bourbons, je cherche à échapper à l''installation en France la République »[15].
En caractérisant la ligne politique du roi Louis-Philippe, Pozzo souligne ses intentions pacifiques et son envie d'atteindre une stabilité européenne. La guerre, écrit-il à St-Pétersbourg, provoquera en France de grands changements avec les conséquences fatales. Pozzo écrit également que le Roi ne veut pas la guerre car il craint qu'elle passe par son propre renversement[16]. D'autre part Pozzo pense que Louis-Philippe ne cherche pas à renforcer son pouvoir. L'ambassadeur écrit que le Roi veut la paix car il ne résistera pas aux actions qui peuvent provoquer la guerre[17].
Globalement Pozzo di Borgo analyse la situation en France sans optimisme. Dans une lettre particulière à Nesselrode il caractérise la forme du gouvernement en France comme une République avec une infusion de monarchie illégitime. « La situation de ce pays, mon cher comte, est indéfinissable. Une république dans la constitution et dans les lois avec une infusion, si j'ose m'exprimer ainsi, d'une

monarchie semi régicide et illégitime, justement autant qu'il en faut pour ôter le caractère réel à toutes deux ; même si une telle forme de gouvernement ira, comme chaque chose qui commence, elle doit avoir son milieu avant sa fin. Pour autant un pareil assemblage ne fera jamais un gouvernement[18].

En appelant la Monarchie de Juillet « anomalie » Pozzo di Borgo doute de la possibilité de former en France un système politique stable et durable. Il écrit : « Espérer, que la France dans sa situation actuelle pourra échanger sur un pied d'égalité avec les puissances étrangères… c'est se tromper. Louis-Philippe lui-même est trop faible… L'origine de son pouvoir ne peut pas favoriser la création d'un gouvernement stable et durable »[19].

Encore dans les années 1830 Pozzo di Borgo souligne très exactement la faute principale de Louis-Philippe : l'absence de réformes, de mouvement. Il écrit : «…Il est capable de résister mieux que de créer»[20].

***

L'un des problèmes importants dans les relations franco-russes demeure la question polonaise. Pozzo di Borgo perçoit l'insurrection polonaise de 1830-1831 très douloureusement ; il l'avait prévue dès 1815. Au congrès de Vienne il défend sa position devant l'empereur Alexandre. Comme un vrai diplomate, il voit la situation en perspective et il s'oppose à une large autonomie de la Pologne.

La suppression par la Russie de l'insurrection à Varsovie a provoqué une vague de russophobie en France. Quand, le 16 septembre 1831, les journaux parisiens rapportent l'assaut de Varsovie et la défaite des Polonais, différentes manifestations antirusses se déroulent à Paris pendant quelques jours. Les opinions antirusses et les représentations théâtrales sur les sujets russophobes deviennent une vraie tragédie

pour Pozzo : ses espoirs sur le rapprochement franco-russe meurent sous ses yeux.

Sous les fenêtres de l'hôtel de l'ambassade russe on entend des cris : « À bas les Russes ! Vive la Pologne ! Vengeance ! » Les fenêtres de l'hôtel ont été défaites. Les proches de Pozzo lui conseillent de quitter Paris, mais il décide d'y rester. Bien que les relations entre deux pays soient conservées : le départ de l'ambassadeur à ce moment-là aurait pu provoquer leur rupture.

Pourtant, un peu plus tard, Pozzo di Borgo cherche à quitter Paris à la moindre occasion. Il écrit avec tristesse : « La France aujourd'hui n'est pas la même qu'elle était en 1815 quand elle était reconnaissante à Alexandre qui a conservé ses territoires, ses positions fortes et son honneur national »[21]. À la fin du mois de mai 1832 il part en voyage à St -Pétersbourg ; puis il visite Berlin, Vienne et Munich, pour ne revenir à Paris qu'en octobre.

La chute de ses espoirs politiques est exacerbée par son pessimisme personnel : il se croit homme fatigué par la vie. Il écrit à Nesselrode dans une lettre particulière en 1829: «...mon cher comte, mon âge ne me permet plus d'attendre longtemps ce qui peut m'arriver ou de justifier ce que je n'aurais pas encore mérité à force d'aller en arrière au terme de la carrière où nous trouvons non pas la victoire, mais la mort. Quoi qu'il en soit, tout ce qui me reste de vie et de vigueur est à l'Empereur, le passé est le gage de l'avenir »[22].

À la fin du mois de décembre 1834 le comte Nesselrode prévient Pozzo di Borgo qu'il doit se rendre à Londres. Cette décision est inattendue pour Pozzo. Il écrit à Nesselrode le 23 janvier (4 février) 1835 : « En m'annonçant ma nomination à l'ambassade de Londres, vous étiez déjà convaincu que ce changement inattendu me causerait pour le moins, de la surprise »[23].

En 1835, dans une conversation avec le baron **Prosper de Barante**, l'ambassadeur de France en Russie (1835—1841), Nicolas Ier expliquait les raisons du transfert de Pozzo di Borgo à Londres:

«C'est un homme de la vieille diplomatie, je n'ai aucun besoin de sa ruse et de sa finesse; nous ne pouvions nous entendre; il a pu rendre autrefois de grands services, mais précisément parce qu'il a été employé à des missions non avouées, il a contracté des habitudes qui ne me vont pas»[24].
Barante a essayé de protéger son collègue, ayant noté que Pozzo connaissait bien la France.
« La France, oui, la Russie pas du tout », — objectait l'Empereur. — Il y a passé en tout quatre mois ; et je l'avais fait venir pour qu'il fasse connaissance un peu avec la Russie et avec moi, et j'ai vu que nous ne nous comprendrions jamais »[25].
Après quatre années du service à Londres le rescrit de l'empereur Nicolas du 28 décembre 1839 annonce sa démission. Les dernières années de sa vie il les passera à Paris.

***

Pozzo di Borgo était resté célibataire et on peut dire, solitaire. Rarement le visitaient les amis politiques. Les diplomates russes, le comte Palen et le comte Medem, ont oublié la route de chez Pozzo après la conclusion de la Convention de 15 juillet 1840 sur la question de l'Orient et la complication des relations franco-russes.
Vieux et malade, Pozzo di Borgo est mort le 15 février 1842 à Paris, dans son hôtel de la rue de l'Université. Il fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise. Comme écrivait la duchesse Dorothée de Dino, « pour lui-même, comme pour les siens, il valait mieux que cette triste vie végétative se terminât. Il laisse 400 000 francs de rente, la moitié à son neveu Charles, mari de Mlle de Crillon, avec son hôtel de Paris et sa villa de Saint-Cloud ; le reste à des parents en Corse »[26].
L'aristocrate corse, comte et général russe, comte et pair de France, Pozzo s'avère bien « le maréchal diplomatique » de l'Europe. En œuvrant au service des États, il pouvait associer l'indépendance de ses jugements avec ses fonctions officielles. Étranger par la naissance, par les traditions, il a pourtant défendu fortement les intérêts de la Russie, en s'exposant souvent aux risques de la disgrâce ou de la démission. Au moment des crises diplomatiques il a démontré plus du courage civil et de compréhension des intérêts nationaux que ses collègues d'origine russe.
Il a fait beaucoup pour la Russie, pour la France, pour l'Europe entière, pour les relations franco-russes. Il était le Patriarche de la diplomatie. Et à ce titre il n'était pas grave que son activité soit motivée par la haine corse, comme l'a dit le prince de Talleyrand. Les actions et les idées de Pozzo di Borgo étaient en effet non destructives mais bien au contraire constructives.

***

En vous promenant à Ajaccio, prenez la rue qui porte le nom de Pozzo di Borgo. Il y a le bistro là-bas (oui, c'est le *«bistro»*, héritage de 1814 et du séjour des troupes russes à Paris!) avec le nom de *«Bonaparte»* (à Ajaccio, Napoléon est partout). Ainsi, l'histoire a réconcilié deux corses ambitieux qui ne pouvaient tout simplement pas s'entendre sur la petite île. Peut-être était-ce la raison principale de leur lutte ?
Aujourd'hui, dans le monde politique et dans le monde des affaires le nom d'un des descendants du comte Pozzo di Borgo est bien connu. C'est Monsieur Yves Pozzo di Borgo, un homme politique réputé, sénateur, membre du bureau de *l'Association Dialogue franco-russe* qui fait beaucoup pour former une image positive de la Russie et pour développer les contacts entre la Russie et la France.
Pour la Russie et pour la France, le nom de l'aristocrate Corse, général, « maréchal diplomatique » de l'Europe, le comte Charles-André Pozzo di Borgo est devenu un symbole d'amitié et d'union entre deux pays. C'était son désir premier…

N.T.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. *A propos de Ch.-A. Pozzo di Borgo voir: Autour de Pozzo di Borgo, 1764-1842, cousin de Napoléon et ambassadeur de Russie: actes du colloque tenu à Alata, son village natal, sur les hauteurs d'Ajaccio les 26 et 27 mai 2017* / organisé par la Commune d'Alata et l'Association des Amis du château de La Punta; direction scientifique professeur Michel Vergé-Franceschi. Ajaccio, 2018; *La Corse et les Corses dans la diplomatie. Actes du colloque d'Alata 11 et 12 mai 2018* / organisé par la Commune d'Alata et l'Association des Amis du château de La Punta; direction scientifique, professeur Michel Vergé-Franceschi. Ajaccio, 2019; Maggiolo, A. *Corse, France et Russie. Pozzo di Borgo. 1764—1842*. Paris, 1890; McErlean, J. *Napoléon et Pozzo di Borgo. 1764—1821*. Paris, 1968. 2em ed. Paris, 2007; Linkova, E. *Un Corse au service de la Russie: l'influence des idées de Charles-André Pozzo di Borgo sur la pensée politique et la conception géopolitique russe* // Autour de Charles-André Pozzo di Borgo (1764-1842), p. 77-85; Linkova, E. *L'influence de Charles-André Pozzo di Borgo sur la creation de l'image de Napoléon en Russie* // La Corse et les Corses dans la diplomatie, p. 139-150; Tanchina, N. *Pozzo di Borgo et le Tzar* // Autour de Charles-André Pozzo di Borgo (1764-1842), p. 57-66; Tanshina, N. *An other famous Corsican* // Eurasian financial & economic herald. 2018, № 3(5), p. P. 70-73; Tanchina, N. *L'Empereur Nicolas et le comte Pozzo di Borgo: un regard sur la question polonaise* // La Corse et les Corses dans la diplomatie, p. 125-138. Vergé-Franceschi, M. *Pozzo di Borgo. L'ennemi juré de Napoléon*. Paris, 2016; Tachina, N. *Charles-André Pozzo di Borgo: l'ombre Corse de Napoléon (Charl'-Andre Pocco di Borgo: korsikanskaya ten' Napoleona)*. Saint- Pétersbourg, Evraziya, 2020.

2. Comme écrivait le comte Piotr Viazemskyi, l'un de ses compatriotes voulait visiter Pozzo à Berlin. Quand Viazemskyi a répondu que Pozzo était à Paris, celui a dit: «Non, je parle de Pozzo qui se trouve à Berlin» // *Lettres de P.A. Viazemskyi de Paris 1838-1839* // Le patrimoine littéraire, t. 31/32. La culture russe et la France (Pis'ma P.A. Vyazemskogo iz Parizha 1838-1839 // Literaturnoe nasledie. Russkaya kul'tura i Franciya). Moscou, 1937, partie 2, p. 120.

3. *La note manuscrite de Pozzo di Borgo de lui*-même (*Sobstvennoruchnaya zapiska Pocco di Borgo o nem samom)* // Le Recueil de la Société historique impériale russe. Saint-Pétersbourg (Sbornik Imperatorskogo Russkogo Istoričeskogo Obšestva), 1868, t. 2, p. 162.

4. *La politique extérieure de la Russie XIX – le début XX siècle. Les documents du Ministère des Affaires étranger (Vneshnyaya politika Rossii XIX i nachala XX veka: Dokumenty Ministerstva inostrannyh del Rossijskoj Federacii)*. Moscou, 1972, série I, t. VIII, p. 498.

5. *Ibid.,* p. 498-499.

6. *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo ambassadeur de Russie en France et du comte de Nesselrode depuis la Restauration des Bourbons jusqu' au congrès d' Aix-la Chapelle. 1814 -1818*. Paris, 1897, t. 1, p. 210-211

7. *La note manuscrite de Pozzo di Borgo de lui-même,* p. 163.

8. *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo ambassadeur de Russie en France et du comte de Nesselrode*.., t. 2, p. 502.

9. Slonimskiy, L.Z., *La politique franco-russe au début de XIX siècle* (Franko-russkaya politika v nachale XIX veka) // Le messager de l'Europe (Vestnik Evropy), 1891, № 2, p. 832-833.

10. *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo ambassadeur de Russie en France et du comte de Nesselrode*.., t. 2, p. 505.

11. *La politique extérieure de la Russie XIX – le début XX siècle. Les documents du Ministère des Affaires étranger*. Moscou, 1994, série II, t. VIII (XVI), p. 180.

12. *La politique extérieure de la Russie XIX – le début XX siècle. Les documents du Ministère des Affaires étranger*. Moscou, 2005, t. XVII, p. 60.

13. *Ibid*., p. 61.

14. Maggiolo, A. *Corse, France et Russie. Pozzo di Borgo. 1764—1842*. Paris, 1890, p. 330.

15. *Ibidem*.

16. Archives de la politique extérieure de l'Empire Russe (AVPRI), Archiv Vnešnej Politiki Rossijskoj Imperii, fonds 133, inventaire 469, dossier 197, p. 76-76 recto verso, 77.

17. *Ibid*., p. 283 recto verso, 284 recto verso.

18. *La politique extérieure de la Russie XIX – le début XX siècle. Les documents du Ministère des Affaires étranger*, t. XVII, p. 542-543.

19. AVPRI, fonds 133, inventaire 469, dossier 198, p. 21-22 recto verso.

20. *Ibid*., fonds 187. Ambassade à Paris, inventaire 524, dossier 121, p. 11-11 recto verso.

21. *Ibid*., dossier 211, p. 202.

22. La politique extérieure de la Russie XIX – le début XX siècle. Les documents du Ministère des Affaires étranger, série II, t. VIII (XVI), p. 180-181.

23. Archives de la Fédération de Russie (Gosudarstvennyj arhiv rossijskoj federacii), GARF, fonds 728, inventaire 1, 938, part XXIV, p. 1.

24. Barante, P. de. *Souvenirs du baron de Barante. 1782 — 1866,* Paris, 1895, t. 5, p. 243.

25. *Ibidem*.

26. Dino, D. *Cronique de 1831 à 1862*. Paris, 2005, t. 3, p. 166.

Marmont est-il un maréchal ou un homme « *maudit* » comme l'indique le sous-titre de cet ouvrage ? Franck Favier tente de répondre à cette épineuse question au moyen de cette biographie passionnante d'un soldat de la Révolution devenu maréchal d'Empire puis major-général de la Garde Royale.

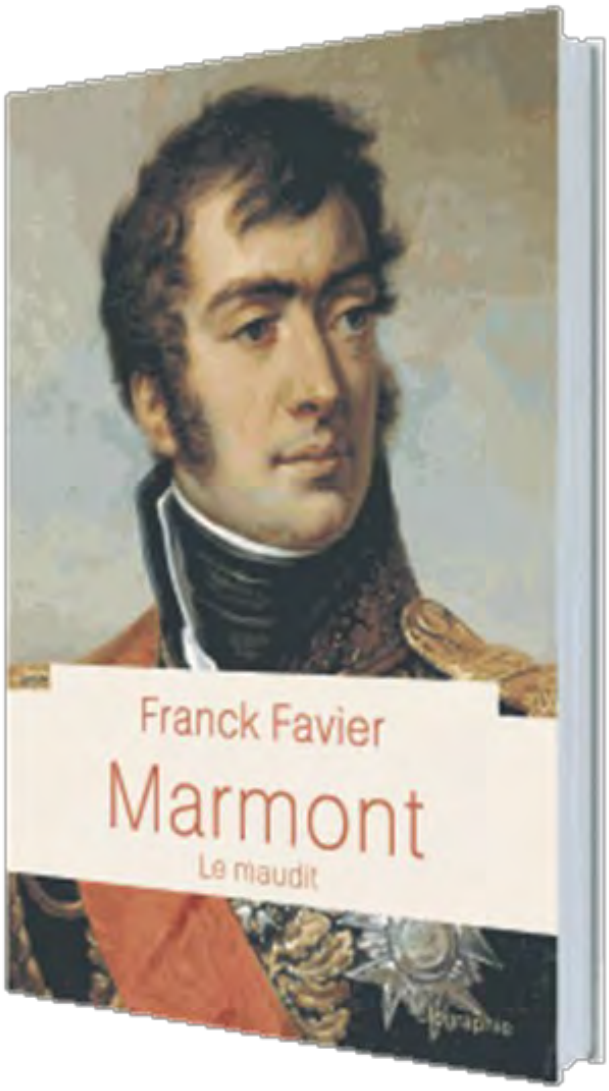

Dès les premières lignes, nous lisons une analyse intéressante : « *Dans l'épopée napoléonienne, il fallait, comme dans toute aventure christique, un Judas. Ce fut Marmont, duc de Raguse. Si Marmont partage avec Bernadotte, Murat ou encore Augereau une réputation de traîtrise, justifiée ou non d'ailleurs, l'Histoire, l'opinion publique ont souvent oublié ou leur ont pardonné du fait de leur mort héroïque (Murat), de leur destinée incroyable (Bernadotte), ou tout simplement par manque d'intérêt (Augereau).* » En définitive, comme Marmont n'est pas mort fusillé ou qu'il n'a pas ceint une couronne royale, l'opprobre des napoléoniens pouvait se déverser sur lui.

Rappelons que Murat est mort, en 1815, Augereau en 1816, Bernadotte en 1844, mais il se trouvait en Suède depuis 1810. L'auteur précise que « *Marmont, lui, a vécu, restant d'ailleurs le dernier survivant des maréchaux du Premier empire en 1852* ».

Pour les nostalgiques de l'ère impériale, il était ainsi plus aisé de s'en prendre à Marmont car il vivait, et de surcroît, il habitait en France. La rancune se montrait tenace et loin d'être oubliée : « *Marmont resta écrasé par ce qu'on a appelé la* défection d'Essonnes *et servit de bouc émissaire à l'échec final de l'épopée napoléonienne.* » Dans sa pertinente introduction, Favier rappelle « *que son titre lui-même servira à signifier la trahison au*

XIXe siècle, [et donna] *un mot* ragusade, [et] *un verbe* raguser ».

Avant d'être considéré comme le traître par excellence, Marmont eut une riche carrière sous la Révolution et l'Empire. L'auteur écrit : « *Marmont connut une ascension prodigieuse dans le sillage napoléonien à partir de 1793 : capitaine en 1793 à dix-neuf ans, général de division en 1800 à vingt-six ans, ou encore maréchal d'Empire en 1809 à trente-cinq ans.* » Sa vie privée aussi sembla lui donnée entière satisfaction : « *Il se maria avec la fille d'un riche banquier suisse, Perrégaux, régent par la suite de la Banque de France. La fortune, l'amour, tout semblait sourire au protégé de Bonaparte.* » Favier prend le soin d'ajouter que « *son administration dans les Provinces Illyriennes entre 1807 et 1811 laisse encore un souvenir vivace en Croatie, où de nombreuses rues et places pourtant son nom.* » Toutefois, l'auteur complète son propos d'une vérité implacable : « *Tout s'effondre avec 1814…* »

L'homme n'était pourtant pas dénué de mérites certains : « *D'un physique agréable, élancé, portant bien l'uniforme, Marmont joignait à ces qualités physiques une intelligence de premier ordre, un esprit brillant et vif, une conversation attrayante.* »

Ajoutons qu'il montrait un véritable courage face au feu de l'ennemi. Favier nous

La bataille de Castiglione, par Victor Adam. 5 août 1796, 10h00. Marmont y amène l'artillerie, tandis que la division Augereau a commencé l'attaque centrale dans la plaine.

emmène sur les pas de Marmont, que ce soit en France, en Egypte, en Italie, au cœur de l'Europe, en Espagne… Ce riche parcours nous permet de voir que Marmont mena une carrière militaire plus qu'honorable, et sa gestion des Provinces Illyriennes fut de fait considérée comme positive par les populations locales. Les affaires militaires auxquelles le duc de Raguse participe sont bien décrites par Favier, tout comme les différents enjeux politiques se présentant à lui.

Les nombreuses interrogations, souvent complexes, qui traitent de la défection d'Essonnes sont analysées très clairement par l'auteur. Celui-ci apporte de la clarté sur un sujet difficile voire ténébreux, car les différentes protagonistes - dont Napoléon et Marmont - ont pris grand plaisir à réécrire l'histoire pour se justifier, au risque volontaire ou non d'embrouiller le tout.

Autre point important relevé par Favier, que nous relayons : « *Les conditions du ralliement de Marmont à la monarchie vont peser sur la nature même de la première Restauration et, en participant au rejet populaire des Bourbons, vont contribuer indirectement au retour de Napoléon lors des Cents-Jours* ».

Après cet événement, Favier nous dit que « *Marmont traversa alors la période comme un encombrant personnage que chacun aurait préféré ne pas voir,* odieux pour ses anciens camarades, importuns à ses nouveaux amis ». Les premiers n'oublient pas sa *traîtrise*, les seconds se méfiant d'un *traître*, qui plus est ancien fidèle de *l'Usurpateur*. Avant 1814, tout ou presque lui réussissait : « *Armée, Amours, Argent, le maréchal possédait tout ce qu'un honnête homme pût souhaiter. Il était aussi, dans l'intimité, un homme simple et bon, aimable, serviable et obligeant avec ses amis.* » Toutefois, *Ses Mémoires* révèlent ses défauts. Et en fin de compte, il ne fut pas souvent heureux : « *Vaniteux, il tentait à tout moment de valoriser ses actions. Envieux des avancements des autres généraux lors de leur promotion au maréchalat en 1804, il ne sut pas masquer sa frustration, les reprochant directement à l'Empereur. Jaloux, il ne sut pas être heureux en ménage auprès d'Hortense. Chacun avait à se reprocher des incartades amoureuses* ».

Afin de présenter un panorama complet de

la situation, laissons la parole à Marmont : « *J'ai été placé, en peu d'années, deux fois dans des circonstances qui ne se renouvellent ordinairement qu'après des siècles. J'ai été témoin actif de la chute de deux dynasties. La première fois le sentiment le plus patriotique, le plus désintéressé, m'a entraîné. J'ai sacrifié mes affections et mes intérêts à ce que j'ai cru, à ce qui pouvait et devait être le salut de mon pays. La seconde fois, je n'ai eu qu'une seule et unique chose en vue, l'intérêt de ma réputation militaire ; et je me suis précipité dans un gouffre ouvert dont je connaissais toute la profondeur. Peu de gens ont apprécié le mérite de ma première action. Elle a été au contraire l'occasion de déchaînements, de blâmes et de calomnies qui ont fait le malheur de ma vie. Aujourd'hui, je suis l'objet de la haine populaire, et il est sage à moi de considérer ma carrière politique comme terminée.* »

Sur son île de l'Atlantique, Napoléon confie à Las Cases : « *La vanité avait perdu Marmont, la postérité flétrira justement sa vie ; pourtant son cœur vaudra mieux que sa mémoire…* » Chacun sera libre de se forger son propre avis. Heureusement pour lui, Napoléon ne sut pas que Marmont devint en 1831 l'un des interlocuteurs privilégiés de son fils, le duc de Reichstadt, lui racontant les prodiges napoléoniens et lui en transmettant la mémoire.

Favier nous livre une biographie d'excellente facture, qui aborde la riche et complexe vie de Marmont. Même dans ses nombreuses affaires entrepreneuriales - qui démontrent l'ampleur et la variété des domaines d'intérêt de Marmont - celui-ci ne rencontra que très rarement la réussite : « *Malheur, malédiction, la vie de Marmont semble marquée par le destin. Il est ainsi, pour toujours, le maudit de l'épopée napoléonienne…* »

F.A.

La division SS « Handschar » hante toujours la mémoire des Balkans

Ian HAMEL
Auteur et journaliste d'investigation

Le chercheur Xavier Bougarel[1], spécialiste de l'islam des Balkans, livre un chiffre effrayant. Alors qu'en France, pendant la Seconde Guerre mondiale, entre 8 500 et 9 000 Français ont porté l'uniforme SS (sans compter les Alsaciens et Mosellans incorporés de force), en Bosnie, ce sont 20 000 à 30 000 musulmans qui ont rejoint la division SS Handschar. Or, à cette époque, la Bosnie ne comptait que 1,5 million de musulmans. Dans une interview donnée au Courrier des Balkans[2], Xavier Bougarel, auteur de *La Division Handschar, Waffen-SS de Bosnie, 1943 -1945*[3], explique que la mémoire de cette division allemande, « dont la chair à canon était originaire de Bosnie-Herzégovine », continue à empoisonner encore aujourd'hui « les relations entre les Bosniaques et les Serbes ». À Belgrade, en Serbie, comme à Banja Luka, capitale de la République serbe de Bosnie, la population ne pardonne toujours pas aux Occidentaux de les avoir désignés comme les « méchants », les agresseurs, les criminels, durant la guerre des Balkans, alors que les musulmans passaient pour d'innocentes victimes. Certes, il ne s'agit nullement de minimiser les atrocités commises par le régime du président serbe Slobodan Milosevic mais de rééquilibrer quelque peu les torts réciproques. En commençant par écorner l'image un peu trop idyllique d'Alija Izetbegovic, président de Bosnie-Herzégovine de 1990 à 1996 (décédé en 2003), présenté comme un penseur, un philosophe, et surtout, comme un musulman modéré.

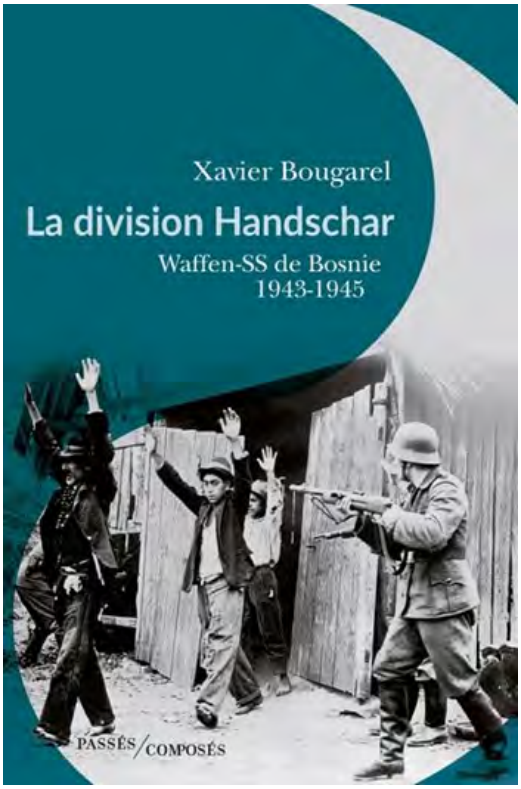

Des musulmans, supplétifs des nazis

En avril 1943, Amin al-Husseini, le grand mufti de

Jérusalem, a pris fait et cause pour Hitler, appelant à l'extermination des juifs. Il séjourne à Sarajevo, après des escales à Zagreb et à Banja Luka. Durant cette visite, organisée par les responsables de la SS, il reçoit « les représentants des principales associations musulmanes ainsi que des délégations venues de toute la Bosnie-Herzégovine, du Sandjak et même d'Albanie », écrit Xavier Bougarel. Alija Izetbegovic fait partie de la délégation de l'organisation des Jeunes Musulmans reçue par Amin al-Husseini. Or « certains membres de cette organisation ont combattu dans la division Handschar, notamment trois d'entre eux en tant qu'imams ».
Le but de la venue d'Amin al-Husseini ? Pousser les musulmans à soutenir l'Allemagne nazie. Si Heinrich Himmler a choisi en 1943 de balayer les critères raciaux en

vigueur dans la Waffen SS et de recruter des musulmans, c'est que depuis les défaites en Russie, le IIIe Reich commence à manquer cruellement de combattants. En octobre 2003, le *New York Times* a affirmé sans nuance que le futur président de Bosnie « a soutenu la division Handschar ». Xavier Bougarel, beaucoup plus prudent, rappelle qu'Alija Izetbegovic n'avait que 18 ans en 1943. Difficile d'imaginer qu'il ait pu avoir une véritable responsabilité dans le recrutement de combattants musulmans. Si en 1946, le régime communiste le condamne à trois ans de prison, ce n'est pas pour collaboration avec l'ennemi, mais pour « activité panislamique ». Toutefois, la question reste posée : « Izetbegovic rejetait-il cette division SS parce que nationale-socialiste, ou parce qu'insuffisamment musulmane ? »

Alija Izetbegovic dénigre le christianisme

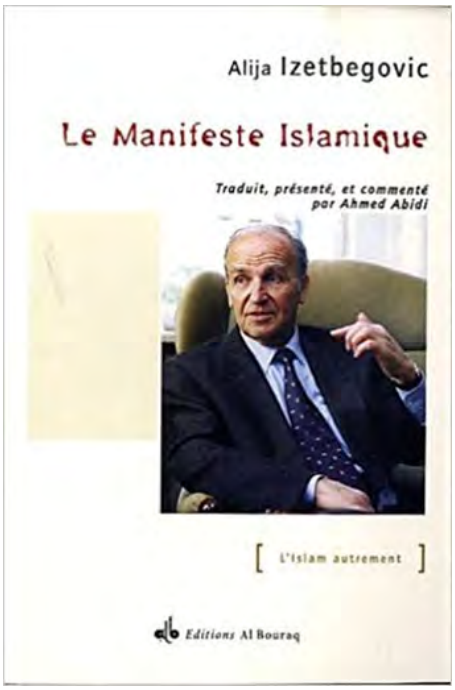

L'histoire a surtout retenu les atrocités commises par le régime fasciste croate, allié pendant la Seconde Guerre mondiale de l'Allemagne nazie. Oubliant les crimes des musulmans bosniaques, qui traquaient les résistants serbes. Certains musulmans ont aussi « participé à l'extermination tardive des juifs en Hongrie, à la fin de l'année 1944 », rapporte l'auteur. L'Occident ne s'est guère intéressé non plus à l'activisme d'Alija Izetbegovic, emprisonné à plusieurs reprises sous Tito pour « propagande islamiste ». Son ouvrage *Le Manifeste islamique* n'a été traduit en français que plusieurs années après la fin de la guerre des Balkans[4]. Ce livre lui a valu quatorze ans de prison en 1983. Il n'en fera que six.

Le futur président bosniaque n'y tient pas un discours particulièrement modéré. N'écrit-il pas que « toute personne, qui que ce soit, qui abandonne l'Islam ne récolte que l'exécration et l'opposition » ? Alija Izetbegovic, présenté pendant la guerre comme un démocrate, y avoue son admiration pour le Pakistan, « seule république islamique qui déclare aujourd'hui son islamité ». Selon lui, « reconnaître le pouvoir absolu d'Allah signifie le désaveu total et le rejet définitif de tout autre pouvoir absolu ». Il souligne qu'Allah est « l'unique vrai Dieu, l'unique véritable Créateur, l'unique Être digne de soumission de l'homme à lui ». Un discours pour le moins intolérant vis-à-vis des autres communautés peuplant la Bosnie : orthodoxes, catholiques, juifs. Le futur président bosniaque ne cache d'ailleurs pas son mépris pour le christianisme, parlant d'« une révélation divine, en partie falsifiée ». Quant aux Juifs en « Palestine », ils mèneraient une action « dans laquelle il y a autant de cruauté et de sauvagerie que d'imprévoyance et d'aventure ».[5]

J.H.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. http://cetobac.ehess.fr/index.php?1055

2. https://www.courrierdesbalkans.fr/Seconde-guerre-mondiale-Bosnie-Herzegovine-Bougarel-division-Handschar

3. Éditions Passés/composés, 438 pages.

4. Traduit par Ahmed Abidi, Éditions Al Bouraq, 1999.

5. Cet article de Ian Hamel a été initialement publié par le journal Le Point qui nous a autorisé, sur demande de l'auteur, la reproduction dans ce numéro. Source :https://www.msn.com/fr-fr/actualite/monde/la-division-ss-handschar-hante-toujours-la-m%C3%A9moire-des-balkans/ar-BB18DzeV

Histoires de femmes

Thierry GODEFRIDI
Chef d'entreprise
Diplômé en droit, sciences économiques et philosophie de l'Université catholique de Louvain.

Cette chronique aborde ici deux domaines qui me tiennent à cœur, l'histoire et la psychologie, sous un angle inusuel, la reconstitution historique d'une époque, celle du Risorgimento et de l'unification italienne, autour de la vie tragique de l'héroïne du récit, et un roman en forme de *roadtrip* au bout de la nuit, deux sagas dont les auteurs et les personnages centraux sont des femmes.

L'extraordinaire sœur de Sissi

Marie Sophie Amélie en Bavière, née Wittelsbach, vit le jour le 5 octobre 1841 à Possenhofen, dans le district de Starnbeg, en Haute-Bavière. Elle est la sœur cadette de la célébrissime Sissi, qui devint l'impératrice Élisabeth d'Autriche et reine de Hongrie, de Bohême et de Lombardie-Vénétie, après qu'elle eut épousé, à l'âge de 16 ans, l'empereur François-Joseph Ier, le 24 avril 1854.

Le récit de Lorraine Kaltenbach est doublement biographique. Il raconte le destin tragique de celle que Proust, dans *A la recherche du temps perdu*, baptisa « la reine soldat » et qui fut « princesse par la naissance, reine par le mariage et héroïne de roman par le caractère », et en même temps il relate la quête de l'auteure en vue de retrouver la trace de la fille de son héroïne, une nièce cachée de Sissi.

A 97 ans, la grand-mère de l'auteure, « un petit chef d'œuvre de civilisation » baigné dans l'effluve de son parfum Calèche d'Hermès si prégnant qu'il l'annonçait avant même qu'on ne l'aperçoive, lui révéla l'existence de Daisy, fruit des amours entre la reine de Naples et un Français curieusement enrôlé dans les zouaves pontificaux au début des années 1860 alors qu'il était de souche huguenote, Emmanuel

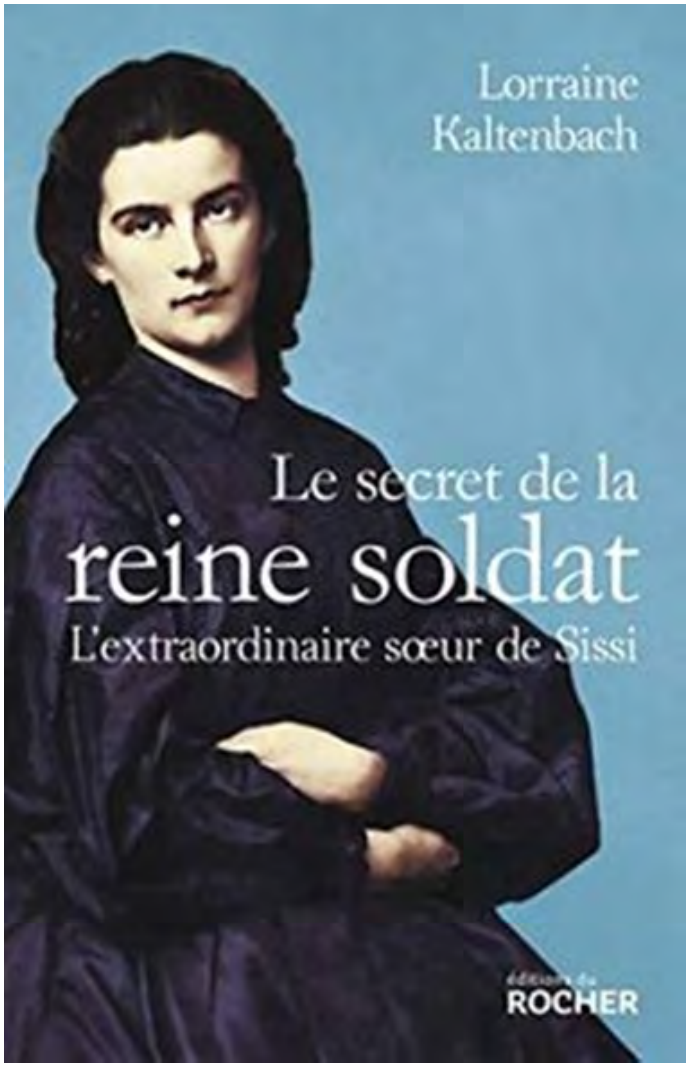

de Lavaÿsse, un cousin.

À son époque, Marie-Sophie en Bavière connut gloire et célébrité. Elle fut une égérie de Proust, d'Alexandre Dumas, d'Alphonse Daudet, de Gabriele d'Annunzio. Sa parenté avec Sissi et son mari, l'Empereur d'Autriche, et sa beauté en faisaient un parti convoité. En 1858, le roi Ferdinand II des Deux-Siciles, très affaibli par la maladie, demanda la main de la sœur cadette de l'impératrice pour son fils aîné, François, duc de Calabre, qui ne tardera pas à lui succéder.

Chassés de Naples par les Chemises rouges de Garibaldi, que soutenait le fourbe Victor-Emmanuel II (1820-1878), roi du Piémont-Sardaigne, duc de Savoie et comte de Nice, avant qu'il ne devienne avec l'unification italienne roi d'Italie du 17 mars 1861 jusqu'à sa mort, François II et Marie-Sophie se réfugièrent dans la citadelle maritime de Gaète, bientôt assiégée, impitoyablement bombardée par seize mille Piémontais commandés par un général cruel qui n'hésita pas à faire contaminer les puits d'eau en y jetant des charognes d'animaux. Des Italiens combattent des Italiens. d'Annunzio parlera de ce siège comme de celui de toutes les horreurs.

Marie-Sophie s'y conduisit de manière héroïque. À ceux qui lui conseillaient de se mettre à l'abri, elle rétorquait, songeant peut-être à son mari : « Puisque les hommes manquent de courage, il faut bien que les femmes en montrent un peu ». Quoi qu'il en fût, le couple royal des Deux-Siciles dut quitter son dernier bastion et se retirer auprès du pape dans ce qui restait des États pontificaux.

François, jeune homme insignifiant, apparemment plus intéressé par les ouvrages de piété et la vie des saints que par la vie tout court, ne parlant pas l'allemand alors que sa femme d'origine bavaroise ne parlait pas l'italien, lui souffrant d'un phimosis qui l'empêchait de consommer le mariage, fit que la jeune femme, qui n'a pas encore 20 ans, rapidement s'ennuiera.

Elle s'éprit d'un jeune zouave pontifical que l'on croira longtemps être un aristocrate belge, alors qu'il était français, Emmanuel de Lavaÿsse, dont Marie-Sophie tomba enceinte. Sa famille la cacha en Bavière et lui fit accoucher discrètement dans un couvent d'Augsbourg d'une petite fille.

Marie-Sophie a 21 ans quand, en pleine « question romaine », naît Daisy, laquelle vécut à Paris et effectua de longs séjours près de Revel, dans **le château de Garrevaques**, appartenant depuis le XVe siècle à la famille de la narratrice. C'est cette partie française de l'épopée de la « reine soldat » et de son enfant cachée qui constitue l'essentiel du récit instruit et captivant de Lorraine Kaltenbach.

Plus immortelle que moi

C'est à un tout autre type de saga qu'invite la romancière et scénariste Sophie Henrionnet dont ce roman à mi-chemin entre *Thelma et Louise* et *Vol au-dessus d'un nid de coucou* n'est pas le premier et un précédent paru aux Editions du Rocher, *Sur les balcons du ciel*, lui avait valu un commentaire amical et louangeur de Virginie Grimaldi (« Ce roman est un bijou. Ne passez pas à côté ! »).

Mathilde, le personnage central de *Plus immortelle que moi*, est du 4 mai, « pile entre les ponts ». « J'ai toujours eu la sensation de rendez-vous raté avec le monde », confie-t-elle, tout juste passé le cap des quarante ans, à sa psychiatre, car Simon, son mari, se moquerait de ce qu'il qualifierait de nombrilisme et pour son fils Ruben cela fait déjà un certain temps que sa mère appartient au monde fossile.

Son existence d'avant « Les Airelles », un « institut de repos », balançait de saison en saison entre le marron terne et le beige sans saveur. Elle ignore si sa vie d'avant pourra un jour reprendre son cours, ni si c'est souhaitable. Toujours la première arrivée à l'officine de pharmacie où elle est employée, la seule à se garer docilement sur les places dédiées au personnel, celle qui poussait le vice à emporter chez elle les sauvegardes du système informatique, elle n'est pourtant que pharmacienne assistante, pas même propriétaire des lieux, alors qu'elle est titulaire d'un doctorat.

Mathilde vous fait découvrir avec humour, émotion et lucidité au fil du journal que sa psychiatre lui a conseillé de tenir, les lignes de faille de son existence arrivée à ce cap critique de la quarantaine en plein burn-out, les détours insolites, au propre comme au figuré, de sa schizophrénie et les étonnants personnages qui la peuplent.

T.G.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. *Le secret de la reine soldat, L'extraordinaire soeur de Sissi*, Lorraine Kaltenbach, Editions du Rocher, 304 pages.

2. *Plus immortelle que moi*, Sophie Henrionnet, Editions du Rocher, 204 pages.

« Un mot qui commence bien mal »

Jean-François CHEMAIN
Agrégé et Docteur en Histoire
Docteur en Histoire du Droit.

« Conservateur, voilà un mot qui commence bien mal » a écrit Thierry Maulnier, qui n'était pas très progressiste. Le ton est donné : dans notre imaginaire, la qualité de « conservateur » est… un défaut qui, au mieux, fait passer pour un âne, au pire pour un salaud. C'est à comprendre ce discrédit intellectuel et moral que je veux consacrer ce propos, sans tomber dans ce travers, si fréquent, de limiter ma réflexion au temps court des dernières décennies, ou même de l'époque post-révolutionnaire, mais remonter au temps long, dans son antériorité comme dans sa durée, qu'est le Moyen-Âge. C'est là qu'il faut chercher l'origine de ce mépris général, et comme allant de soi, du conservatisme.

Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi. À Rome, Cicéron qualifiait les conservateurs, comme lui, d'*optimates*, les « gens bien », les « meilleurs », réservant son mépris et sa haine aux *populares*, qui voulaient faire bouger les choses. Parce qu'alors, là comme ailleurs, ce qui comptait c'était le respect du *mos maiorum*, les habitudes des Anciens, qu'il fallait s'efforcer d'imiter, avec la certitude qu'on ne ferait jamais aussi bien qu'eux.

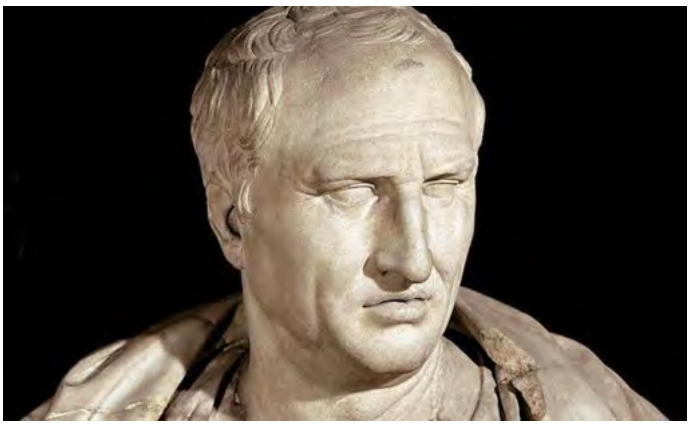

Qu'est-ce qui a changé ? La conception du temps. Avant l'apparition du christianisme, deux cohabitaient. L'une supposait que le temps est cyclique, « éternel retour », comme les lunes et les saisons, « rien de nouveau sous le soleil ». L'autre conservait la nostalgie d'un Âge d'Or, temps heureux, paradis perdu, où les hommes « vivaient comme des dieux, le cœur libre de soucis, à l'écart et à l'abri des peines et des misères » (Hésiode). Le Bien, le Bon, c'était alors de faire comme on avait toujours fait, en regrettant de ne pouvoir revenir dans un passé idéalisé.

Le christianisme, lui, implique une conception du temps linéaire : le Monde a été créé, puis il y a eu la chute, et la Rédemption. Nous nous inscrivons dans un temps postérieur à la naissance du Christ et antérieur à la fin des temps, qui verra son retour. À l'inverse du temps descendant qu'implique l'Âge d'Or, le temps chrétien est un temps ascendant, où l'on va d'un « moins bien » vers un « mieux ». Il permet l'idée du Progrès, dont l'Homme serait acteur.

Appliquée à la société, cette confiance chrétienne dans le progrès légitime les croyances utopiques dans les « lendemains qui chantent ».

Le christianisme, toutefois, a donné une limite à cet optimisme, avec la notion de

péché originel, défendue par saint Augustin. Tout n'est pas possible à l'Homme, car il en est, depuis Adam, entaché. Nous ne pouvons, malgré tous nos efforts, nous sauver nous-mêmes, il nous faut la Grâce. Le Royaume de Dieu ne sera jamais de ce monde, dans lequel le chrétien doit sans illusion s'efforcer de participer à l'édification de la Cité des Hommes, où il ne sera jamais pleinement heureux ni reconnu. Il n'empêche que son rôle est de faire, autant qu'il est possible – c'est-à-dire jamais complètement - coïncider les deux Cités.

Augustin combattit Pélage, moine Breton pour qui, au contraire, l'Homme pouvait par lui-même, avec la seule force de sa volonté, accéder à la sainteté. « L'Homme est naturellement bon », Rousseau n'a rien inventé.

Ces deux positions vont chacune avoir des suites lourdes de conséquences sur notre propos, et d'abord sur le discrédit moral qui atteint le conservateur.

L'augustinisme, pour commencer, a été mal interprété sous le nom d'« augustinisme politique ». Celui-ci affirmait la supériorité juridique de l'Église, en charge de guider le peuple des chrétiens dans sa marche vers la Cité de Dieu, sur les États, quelle que soit leur forme, gardiens de la Cité des Hommes. « La dignité sacerdotale est au-dessus de la dignité royale, comme l'or est au-dessus du plomb » (Grégoire VII). Le rôle du chef de l'État était, sous l'autorité de l'Église, de conduire son peuple vers la sainteté, ce qui impliquait d'abord de s'efforcer lui-même d'être saint. Bien sûr les souverains verront les choses autrement, ce qui entraînera bien des bras-de-fer, tels la Querelle des Investitures, la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, la théorie des Deux-Glaives… Il n'empêche : quels que soient les aléas de cette rivalité notre civilisation chrétienne a été marquée par cette idée essentielle que le rôle de l'État, donc du Politique, est de conduire le peuple sur le chemin que l'Église lui montre, de rapprocher, autant que faire se peut, la Cité des Hommes de celle de Dieu. Un chemin ascendant, donc, sur lequel il faut bien progresser, sans faire du « sur place », et encore moins revenir en arrière, ce qui serait pécher.

Passons au discrédit intellectuel qui frappe le conservateur. A lui s'oppose, de lui se moque, « l'intellectuel », qui apparut au XIIe siècle à la faveur de l'urbanisation, notamment à Paris. C'était, à l'instar de son prototype **Abélard**, toujours un clerc, un fonctionnaire de l'Église (pas forcément de prêtre), un « tonsuré ». Pas modeste, ainsi qu'en témoigne Boèce : les philosophes (*i. e.* les intellectuels) « sont naturellement vertueux, chastes et tempérants, justes, forts et libéraux, doux et magnanimes, magnifiques, soumis aux lois, détachés de l'attrait du plaisir ». Ils se sont, à partir du XIIIe siècle, regroupés dans des universités, institutions d'Église, rattachées à l'évêque puis, après qu'elles s'en furent affranchies par la grève, au pape. On y enseigna, pendant tout le Moyen-Âge, la scolastique, cette discipline qui consistait à concilier la théologie chrétienne avec la philosophie grecque, notamment celle d'Aristote.

Elle a laissé, Rabelais y a contribué, une

mauvaise réputation, pourtant le médiéviste Jacques Le Goff la définit comme « maîtresse de rigueur, stimulatrice de la pensée occidentale [à qui elle fit faire] des progrès décisifs ». Quitte à définir les membres de la Sorbonne comme « des intellectuels imbus d'eux-mêmes, incapables de se départir de leur morgue de savants ». Cette intrinsèque cléricalisation de l'intelligence n'a pu que contribuer à la promotion de ce temps vectoriel ascendant qu'est le temps chrétien, et au discrédit intellectuel de ceux qui ne s'y inscriront pas.

Les rois, dans leur prudence, vont tenter de museler ces forces subversives, en France en nationalisant progressivement l'Église à partir de Charles VII (« gallicanisme ») et en reprenant en main l'Université sous Louis XI.

Quant au pélagianisme, il ressurgit à la Renaissance, avec l'Humanisme qui remit l'Homme, au lieu de Dieu, au centre de l'univers, à l'image du dessin de Vinci, inspiré de Vitruve, ou encore de cette sentence de Protagoras : « l'Homme est la mesure de toute chose ». L'Homme est perfectible, il n'a plus besoin de la Grâce pour se sauver lui-même, et rien ne s'oppose à la mise en œuvre d'une société parfaite.

Dans son *Éloge de la folie*, **Érasme** affirme que l'application des principes évangéliques s'impose dans la vie publique comme dans la vie privée.

La tâche essentielle de l'État, dont les dirigeants se doivent d'être exemplaires, sera de former un peuple chrétien.

Thomas More imagine dans son *Utopie* une société qui doit autant à Platon qu'à l'Évangile, et qui ressemble au communisme. C'est aussi l'époque de la Réforme, nombre de mouvements protestants, comme les hussites ou les anabaptistes, mélangeant politique et esprit évangélique, Munzer à Munster, « Nouvelle Jérusalem », ou Calvin à Genève. Il s'agit pour le Politique de mettre l'Homme en chemin, vers une Cité de Dieu beaucoup plus fortement confondue avec la Cité des Hommes. Le péché de conservatisme est désormais doublé d'un crime.

Cette deuxième dynamique s'est très tôt opposée à l'Église, qui a commencé d'apparaître à la fois comme un obstacle, et comme une concurrente. Sceptique quant à toutes les utopies, elle n'accepte pas que tous les moyens soient mis en œuvre pour tenter de les faire advenir. C'est alors que s'opère un renversement des fronts, l'Église se trouvant accusée de conservatisme par ceux qui parviendront à porter leurs idées au pouvoir, avec la Révolution. Celle-ci se donnera tous les moyens pour les mettre en œuvre. Il en est résulté l'esprit de gauche, un tranquille mélange de supériorité morale et de prétention intellectuelle, toujours indulgent envers les utopistes, quelque sang qu'ils aient sur les mains… Et les conservateurs, c'est-à-dire ceux qui continuent, avec saint Augustin, et avec l'Église, à penser que le Royaume de Dieu n'est pas de ce monde et qu'il n'appartient pas à l'État de tenter de le faire advenir…

Méprisés et condamnés par des clercs qui persistent à se prendre pour des curés.

J-F. C.

Anna GICHKINA :
Lors de notre dernier échange vous avez analysé l'état actuel de la société en vous référant à René Guénon. Pourriez-vous refaire cette analyse devant le public qui est venu aujourd'hui vous écouter ?
Во время нашего последнего разговора Вы очень интересно проанализировали сегодняшнее состояние общества через тексты Рене Генона. Не могли бы Вы провести еще раз такой анализ, но теперь уже на глазах публики?

Andréï MAKAROV :
En 1945, six ans avant la mort de **René Guénon**, paraît son livre « Le Règne de la quantité et les signes des temps ». Guénon y décrit l'état du monde contemporain et donne le pronostic de son développement. L'idée principale de Guénon consiste en l'affirmation que ce développement est engagé aujourd'hui sur la mauvaise pente, autrement dit c'est une dégradation. A l'époque, une telle déclaration paraissait très étonnante : la France a gagné la guerre, progrès technique était en plein essor justement majoritairement grâce aux commandes militaires. Le niveau matériel de la population était en pleine croissance.

On aurait cru que l'Europe devenait le paradis sur terre, paradis de consommation. Guénon est d'ailleurs tout à fait d'accord avec cette constatation. Mais il remarque que tout cela a lieu grâce au passage de la qualité à la quantité. L'augmentation des ressources consommables a été à tort considérée comme l'augmentation de la qualité de vie. Mais aujourd'hui on voit très bien que l'homme rassasié, propre et bien habillé est devenu non seulement triste mais aussi angoissé jusqu'à la panique. Et cet état des choses n'est pas lié à la pandémie et ne s'arrêtera pas avec elle. Guénon nous met en grade : la voie de la consommation intense des ressources de notre planète prise par le monde actuel nous mène à une série d'importantes catastrophes causées par le progrès scientifique et technique. Autrement dit, le progrès technique et scientifique est une condition pour la régression humaniste. N'a-t-il pas raison ?

В 1945 году за 6 лет до смерти Р.Генона вышла его книга «Царство количества и знамения времени». В ней он описал состояние современного мира и дал прогноз его развития. Основная мысль Генона, что это развитие по нисходящей, то есть это деградация. Тогда это казалось очень странным, ведь Европа выиграла войну, технический прогресс был на крутом подъеме, во многом благодаря опять же военным заказам.

Материальный уровень жизни людей стремительно рос. Казалось Европа входит в мир потребительского парадиза. И Генон это не отрицает.

Но он замечает, что все это происходит благодаря переходу от качества количеству. Возрастание количества потребляемых ресурсов люди ошибочно приняли за рост качества жизни. Но вот сегодня становится очевидным, что сытый, чистый, одетый в прекрасную одежду человек стал грустненьким, а теперь и тревожным до паники. И это связано не с пандемией и не кончится вместе с ней. Генон предупреждает, что взятых курс на пожирание ресурсов планеты приведет скоро к серии катастроф, обусловленных научно-техническим прогрессом. То есть технический прогресс является условием гуманитарного регресса. Скажите разве он не прав?

A.G. :

Que pensez-vous des nouvelles tendances telles que : distanciation sociale, hygiénisme ou encore l'homme dissout dans le terme « société » ?

Как Вы смотрите на новые тенденции такие как: социальная дистанция; сверх гигиена; человек, растворившийся в термине «общество»?

A.M. : Je vois tout cela comme le mal qui apparaît comme une conséquence de toutes les étapes d'avant le développement de la société de consommation. Georgio Agamben a fait une constatation intéressante : Quand le gouvernement italien a exigé la fermeture des Eglises pendant la période de Noël par peur de propagation de la Covid pendant les messes le plus étonnant ce n'était même pas cette pression gouvernementale, mais le fait que cette décision n'a même pas rencontré une moindre résistance ni parmi les religieux ni dans les masses. Agamben se pose ainsi une question : « Pourquoi les Eglises se sont fermées avec une telle facilité ? » Et voici la réponse qu'il donne à sa question : « Parce que déjà bien avant la pandémie on n'en a plus eu besoin d'Eglise ». Pourquoi les gens ont si facilement accepté le confinement et la privation de calîns et de baisers ? Parce qu'ils n'en ont plus besoin aujourd'hui. Ce sont des hommes nouveaux, les hommes de fin de l'époque, les hommes d'angoisse et de terreur, les hommes d'indifférence et de lâcheté. Guénon et Aramben n'ont-ils pas raison ?

Как на зло, которое подготовлено всем предыдущим этапом развития индивидуализированного общества.

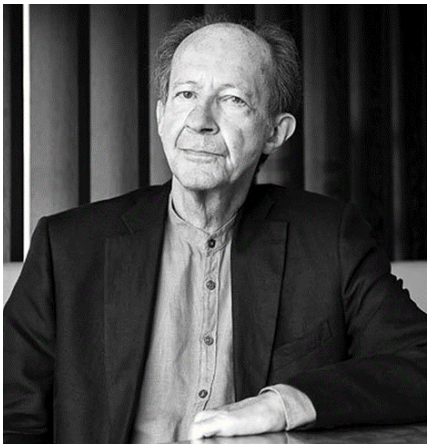

Джорджо Агамбен точно заметил, что когда правительство Италии призвало закрыть церкви на Рождество из-за опасности заражения людей на мессе, то удивительным было даже не то, что они закрылись под давлением, а то, что не было никакого сопротивления.

И вот – говорит Агамбен, - теперь когда церкви пусты, зададим вопрос : почему они так легко закрылись? И отвечает: Потому, что они уже и до пандемийного кризиса не были нужны. Почему люди легко пошли на изоляцию, на ожидание уклонение от объятий и поцелуев. Потому, что они им и так не нужны уже. Это новые люди, люди конца эпохи, люди тревоги и ужаса, люди равнодушия и трусости. Скажите разве Генон и Агамбен не правы?

A.G. :
Nous observons aujourd'hui le projet mondial de la vaccination de masse forcée contre cette maladie Covid dont le pourcentage de mortalité n'est pas aussi alarmant. A votre avis, pourquoi de telles mesures exagérées par rapport à la situation ? Quels sont, à votre avis, les objectifs d'une telle politique ?

Есть сегодня такой мировой проект: Массовая вакцинация от ковида, процент смертности от которого не более, чем от других окружающих нас болезней. Как по-вашему, почему такое несоизмеримое с ситуацией жёсткое решение? Каковы, по-вашему, цели такой политики?

A.M. : Il s'agit de la biopolitique dont l'essence fut démontrée par Michel Foucault dans son cycle de conférences « Naissance de la Biopolitique ». Un des objectifs de la biopolitique est de rendre les gens disciplinés et dociles non pas par peur devant l'Etat qui peut limiter la liberté des corps, mais par peur devant notre propre corps. Une telle peur devant les processus intérieurs du corps permet de former l'autocensure. Si c'est le cas, la vaccination ne va rien changer, elle ne va pas alors stopper l'épidémie. L'épidémie ne pourrait être stoppée que par une décision politique, tout comme pour être déclenchée. Selon Agamben, l'idée de l'épidémie permet aux autorités d'introduire dans le domaine juridique de nouvelles lois ce qui serait impossible s'il n'y avait pas d'état d'urgence instauré.

Это т.н. биополитика, сущность показал исследовал **Мишель Фуко** в своей курсе лекций «РОЖДЕНИЕ БИОПОЛИТИКИ» («Naissance de la Biopolitique»). Одной из целей является дисциплинирование людей не с помощью страха перед государством, которое может ограничить свободу тел, а помощью страха перед своим же телом. Такой страх перед внутренними процессами в теле позволяет сформировать самоцензуру. Если это так, то вакцинирование не должно ничего изменить, не должно прекратить эпидемию.

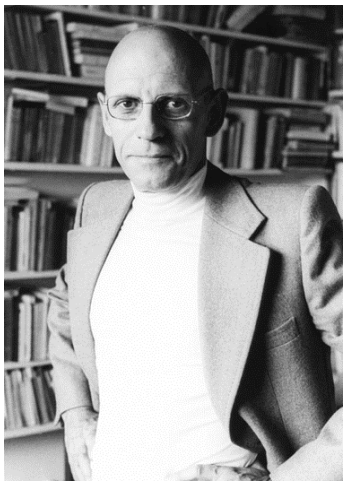

Эпидемию можно прекратить политическим решением, так же как начать политическим решением. По мнению Агамбена идея эпидемии позволяет власти включать в правовое поле то, что нельзя включить туда если нет чрезвычайного положения.

A.G. :
À votre avis, dans quelle direction l'humanité avance-t-elle de cette façon ? Quels sont vos pronostics si les tendances que vous avez mentionnées tout à l'heure vont continuer ?

Как Вы думаете, куда человечество так придёт? Какие Ваши прогнозы на будущее, если вышеразобранные тенденции будут продолжаться?

A.M. : Je ne le sais pas parce que ces tendances-là ce sont des phénomènes nouveaux et non pas l'évolution des tendances d'auparavant.

Я этого не знаю по той причине, что мы на пороге новых тенденций, а не развития старых.

A.G. :
Y a-t-il l'espoir que la direction prise par la société contemporaine changera et que l'être humain prendra la voie du bon sens ? Si oui, sous quelles conditions cela pourrait être possible ?

Есть ли надежда, что направление взятое сегодняшним обществом изменится и человечество пойдёт по пути здравого смысла? Если да, то при каких условиях такое возможно?

A.M. : L'espoir meurt en dernier. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que l'espoir existe non pas pour que

l'on puisse savoir mais pour que l'on puisse croire. Je ne suis pas prêtre je suis philosophe, c'est pourquoi je ne suis pas là pour vous donner de l'espoir. Est-ce que l'humanité prendra la voie du bon sens ?

Évidemment que oui. Cela a toujours été le cas. Comme disait le philosophe conservateur **Edmund Burke** : « Le peuple peut faire l'imbécile mais si on lui donne assez de temps il trouvera la solution à toutes les situations difficiles ».

Parce que le bon sens est la réaction normale, saine des sociétés à tous les défis du destin. La voie du bon sens ou la mort. Je ne crois pas à la mort de l'humanité mais je ne sais pas pour autant les détails de son destin.

Надежда умирает последней. Что это значит? То, что надежда нужна не для того, чтобы знать, а для того, чтобы верить. Но я не священник, а философ, и поэтому не буду вселять в вас надежду. Пойдет ли человечество по пути здравого смысла? Несомненно, да. Так всегда было. Как говорит консервативный мыслитель Эдмонд Бёрк: народ может свалять дурака, но если ему дать достаточно времени, он найдет выход из трудной ситуации. Ибо здравый смысл – это здоровая адекватная реакция коллективов на вызовы судьбы. Или путь здравого смысла или смерть. Я не верю в смерть человечества, но я и не знаю точно его судьбы.

A.G. :

Le dernier temps vous travaillez sur la jeune génération que vous appelez « génération Z » (les jeunes de 16 à 22 ans). Quel monde préparent-ils aux hommes d'après ?

Вы изучаете в последнее время поколение Z (молодёжь в возрасте до 22 лет). Каким эти молодые люди сделают мир?

A.M. : Le monde encore plus libre, plus rationnel et plus oisif. Ces jeunes ressemblent un peu aux hippies d'auparavant mais sans la contre-culture de protestation.

Еще более свободным, рациональным и праздным. Они что-то вроде хиппи, но без протестной контркультуры.

A.G. :

Peut-être cette nouvelle société de distanciation entre les gens est-ce une évolution normale de n'importe quelle société ? Où sont les critères de la norme et des anormalités ?

А может вообще это новое «социально дистанцированное общество» является вполне себе естественной тенденцией процесса эволюции? Где критерии, что норма, а что отклонение?

A.M. : Je ne suis pas partisan de la théorie de l'évolution quand elle est appliquée à l'être humain. Les champignons et les virus évoluent, oui, mais l'homme non. Les critères de la normalité résident dans l'ajustement par rapport au bon sens. Je parle de la norme sociale. Les individus et les petits groupes d'individus auront toujours la normalité excentrée en dehors de la norme sociale.

Я не сторонник теории эволюции в человеческом мире. Грибы и вирусы эволюционируют, а человек нет. Критерием нормальности является соответствие здравому смыслу. Я говорю об общественной норме. У индивидов и малых групп была и будет нормальность, смещенная за границы общественной нормы.

A.G. :

L'Homme sera-t-il toujours le même comme l'histoire l'a connu jusque-là (du point de vue anthropologique et philosophique) ? Ou bien l'ère de l'humain est terminée et nous seront

bientôt témoins de la naissance d'un être nouveau, venu à la place de l'homme ?

Человек, призван ли он быть всегда таким же, каким его знала история до сегодняшнего дня (с антропологический и с философской точки зрения)? Или может эра биологического человека прошла и мы вступаем в новую эпоху рождения нового существа, пришедшего на место человека?

A.M. : L'homme qui est une particule aspire toujours à se transformer en une onde, en une transgression, peut-on lire chez Nietzsche. L'Homme aspire à devenir un surhomme. Mais visiblement cela n'arrivera jamais, il sera toujours crucifié entre Untermensch et Übermensch.

Человек из частицы стремится превратиться в волну, в трансгрессум, - как говорит Ницше. Он стремиться стать сверхчеловеком. Но видимо этого не будет, он так и будет распят между Untermensch и Übermensch.

A.G. :

Y a-t-il aujourd'hui la différence entre le point de vue de la Civilisation russe et celui de la Civilisation occidentale au sujet de ce nouveau monde ? Est-ce que les philosophes slavophiles tels que Soloviev, Dostoïevski et beaucoup d'autres ont jadis eu raison d'affirmer que la Russie surmonterait tous les changements mondiaux en devenant le refuge pour l'Occident tombé ?

Есть ли существенная разница сегодня в отношении к этому новому миру со стороны Русской цивилизации и со стороны Западной цивилизации? Были ли, на Ваш взгляд, правы когда-то такие славянофилы как Достоевский, Соловьёв и многие другие, утверждая, что Россия не только выстоит все мировые перемены, но и станет прибежищем для падающего Запада?

A.M. : Oui, il existe une différence : L'âme russe et l'âme slave de manière générale est une âme rêveuse tout en restant réaliste. Elle nous appelle à contempler d'autres mondes sans pour autant les idéaliser. Quant à l'âme faustienne, il lui est propre l'idéalisme et l'adaptabilité au moment présent. Je trouve que **Soloviev** a eu raison en disant qu'il existe deux formes de mensonges : l'Occident mettant l'Homme au centre de l'Univers et l'Orient mettant l'Homme à la périphérie de ses préoccupations. Ainsi, et la culture russe et la culture française ne sont pas auto-suffisantes et il est certain qu'aucune de ces cultures ne sera le refuge, une sorte d'arche de Noé, pour une autre culture. Tomber et se relever il va leur falloir par leurs propres efforts et forces, mais en s'appuyant sur l'Autre.

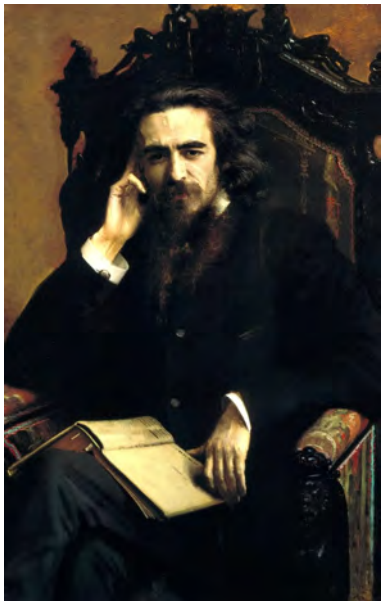

Такая разница есть: для русской и вообще славянской души свойственна мечтательность и материализм, влекущие нас к созерцанию иных миров, но без их идеализации, а для фаустовской души свойственны идеализм и адаптивность к злободневности момента. Я думаю прав Соловьев когда сказал что есть две форма лжи – ставящий в центр мироздания человека Запад и оттирающий его на периферию своей заботы Восток. Так вот и русская и французская культуры не самодостаточны и уж точно ни одна из культур не будет прибежищем для других, этаким ноевым ковчегом. Падать и подниматься придется самостоятельно, но с опорой на Другого.

A.G. :

Qu'est-ce qui vous chagrine le plus

dans le monde d'aujourd'hui ?
Что Вас больше всего огорчает в сегодняшнем мире и почему?
A.M. : Ce qui me chagrine c'est de voir comment l'Homme contemporain essaie de s'installer dans ce monde de machines sans Hommes. Mais ce qui me chagrine encore plus c'est qu'il y arrive.
Мне грустно от того, что современный человек пытается устроиться в этом мире с машинами без людей. Но больше всего меня огорчает то, что ему это удается.

A.G. :
Je sais qu'un de vos sujets préférés c'est l'éducation, le système d'éducation. Dites-nous s'il vous plaît quels changements, selon vous, le système éducatif est en train de vivre aujourd'hui. Votre regard sur ces changements est-il positif ?
Я знаю, что одна из ваших любимых тем - это образование. Скажите пару слов о том, как меняется сегодня система образование и позитивно ли Вы на такие изменения смотрите.
A.M. : Le système d'éducation change avec les changements de la société. Aujourd'hui, nous vivons dans la société de consommation très individualiste en plus où l'éducation est devenue un produit de marché fabriqué par une industrie de connaissance. Mais traditionnellement l'éducation c'est la magie de transfiguration de l'Homme, la construction de l'être humain. Le sens de l'éducation est de créer un Homme idéal, c'est pourquoi le fondement de l'éducation doit être l'idéal éducatif, l'image de l'Homme-citoyen utile à la société et non seulement l'image de l'homme-travailleur. Un tel idéal est absent aujourd'hui dans les Universités c'est pour quoi ces dernières n'éduquent pas mais juste remplissent les Hommes de connaissances en faisant d'eux les spécialistes. Tandis que l'objectif des Universités ce n'est pas la fabrication des spécialistes mais la fabrication des professionnels. Le spécialiste est le connaisseur de son domaine, tandis que le professionel est aussi le connaisseur de son domaine mais le connaisseur avec la profession, autrement dit la vocation. Cette profession, cette mission, l'étudiant ne peut avoir que s'il est impliqué dans la vie sociale intra-estudiantine. La crise Covid risque de détruire entièrement les systèmes éducatifs car il appelle à l'isolation, au confinement ce qui les fait abandonner les pratiques de la vie sociale au profit des pratiques cultivant la solitude devant l'écran. C'est aussi mon avis que l'avis de Agamben qui a écrit l'article « Requiem pour les étudiants ». Mes cours de philosophie à l'Université sont désormais mis obligatoirement en régime distanciel. Cela m'a poussé à démarrer, en dehors du cadre universitaire, les conférences tout public car nous avons le droit de les faire en présentiel. Ces conférences sont fréquentées également par mes étudiants que l'on a obligé à rester à la maison. Ils n'y sont pas restés.

Система образования меняется вместе с обществом. Сегодня мы живем в индивидуализированном обществе потребления, и образование стало мыслится как товар, производимый какой-то индустрии знаний. Но традиционно образование - это магия преображения человека, строительство человеческого существа. Цель образования – создать идеального человека, поэтому в основе образовательной системы должен лежать т.н. образовательный идеал, образ нужного обществу гражданина, а не только работника. Такого идеала у университетов сейчас нет, и поэтому они не образовывают, а натаскивают

специалистов. А цель университетов – не специалист, а профессионал. Специалист – это знаток своего дела, а профессионал – это специалист+призвание. Призвание, миссию студентможет получить только будучи включен в общественную студенческую жизнь. Ковидный кризис грозит совсем разрушить системы образования, так как предполагает изоляцию, переход от практик совместной жизни к практиком культивирования одиночества перед экраном. Это и мое мнение и мнение Агамбена, который написал статью «Реквием по студентам». Мои лекции по философии в университете переведены на дистант. Это заставило меня читать больше публичных лекций за стенами университета, на которые приходят и те студенты, которых заставили остаться дома. Они не остались там.

A.G. :

Quelle est le modèle idéal de l'éducation, selon vous, et pourquoi ?

Какова, по-вашему, идеальная модель образования и почему ?

A.M. : Le modèle idéal fut créé en même temps que les premières Universités. Le mot latin « Universitas » se traduit comme « communauté d'étudiants et de Professeurs ». La communauté signifie le rassemblement de gens avec le but commun très important et utile pour tous, le but ayant importance non seulement pour eux mais aussi pour leur ville, leur pays et l'humanité entière. Quel est ce but aujourd'hui ? Ce but aujourd'hui est la mise en place des conditions permettant le bonheur des gens, non pas du bonheur-sentiment, mais du bonheur-état. Je comprends qu'en vous disant tout cela je parais démodé, que j'ai l'air d'un romantique.

Идеальная модель была создана вместе с первыми университетами. Латинское слово universitas переводится как община студентов и профессоров. Община – значит собрание людей для общего очень нужного для них коллективного дела, имеющего значение не только для них, но и для города, страны, человечества. Какое это дело сегодня? Это дело создания условий для счастья людей, не чувства счастья, а состояния счастья. Я понимаю, что заявив это, выгляжу не современно, выгляжу романтиком.

A.G. :

En parlant du bonheur, quel est votre recette du bonheur, d'un simple bonheur humain ?

Говоря о счастье, какой Ваш рецепт счастья, простого человеческого счастья ?

A.M. : Le bonheur ce n'est pas un sentiment, c'est une union, c'est un ETAT d'union avec un quelconque Autre significatif pour toi, quand Toi et l'Autre forme une entité harmonieuse. Cet Autre significatif peut être de différents types : cela peut être une autre personne (appelons cela Bonheur numéro 1), un collectif de gens (Bonheur numéro 2), une profession autrement dit métier (Bonheur numéro 3), Dieu (Bonheur numéro 4). Réfléchissez-y. Et si j'ai raison ? Si c'est le cas, vous venez d'apprendre alors la formule du bonheur.

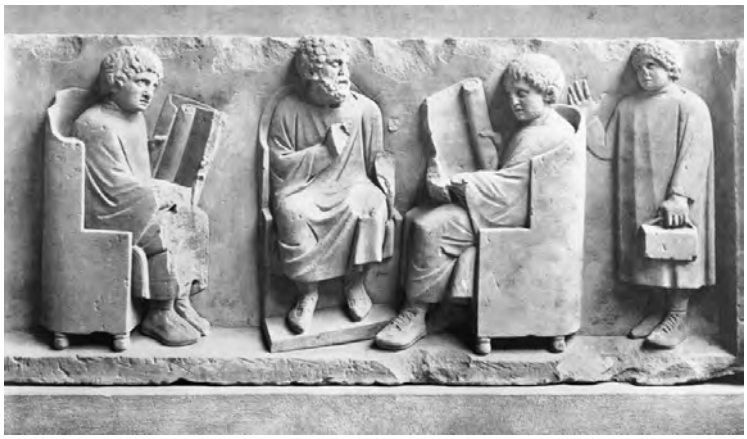

Счастье – не чувство, а союз, СОСТОЯНИЕ соединенности тебя со значимым Другим, когда Ты и Другой образуют гармоничную целостность. Этот Значимый Другой может быть нескольких видов – это отдельный человек (это счастье №1), коллектив (счастье №2), профессия (счастье номер три), Бог (счастье №4). Подумайте об этом. А вдруг я прав. Если это так, то вы сегодня получили формулу счастья.

Interview

avec le philosophe ANDREI MAKAROV

Le Cercle du Bon Sens

présente à votre attention un nouveau format VISIO EN DIRECT de ses conférences. Notre invité de haute qualité le Professeur Andreï Makarov s'exprimera en moins de 30 minutes sur le sujet : « Le point de vue d'un philosophe russe : Qu'est-ce qui se passe et où on va ? ». À la fin de l'interview suivra la partie interactive de 30 minutes : Andréï Makarov répondra à vos questions.

Au programme :

- Hygiénisme comme danger
- Vaccination de masse
- L'Homme nouveau

Où : En direct en ligne (le lien de participation vous sera communiqué par mail)
Inscription : cercledubonsens@gmail.com
Langue : russe avec traduction française

Andréï Makarov: Docteur en Philosophie (doctorat d'État) et Professeur de l'Université de Volgograd, Russie. Directeur de la représentation régionale de la Société Russe de l'Histoire Intellectuelle, Coordinateur du programme national russe de la philosophie pratique.

Le dimanche
26 septembre
18h30 - 19h30

Oscillations et déchirements volleyballistiques d'un « adopté adapté »

Vladimir TCHERNINE
Auteur et réalisateur
Membre de GEOPRAGMA

J'ai commencé à écrire ce petit billet tout de suite après la victoire totalement méritée de l'équipe de France de volley aux JO. Il y quelques années, en 1986 (et oui ça ne nous rajeunit pas) j'avais déjà couvert un événement plus que marquant dans l'histoire du volley français pour le compte d'une revue de volleyball belge qui m'avait contacté étant interprète attitré de l'équipe de France pour communiquer avec la délégation russe. J'avais gagné cet honneur dans un concours serré face à des compatriotes de la diaspora russe à Paris, aussi passionnés que moi de volley. J'étais heureux au-dessus de l'imaginable et je me disais que rien que pour ça valait la peine d'émigrer dans le pays de mon rêve, la France !

Mais revenons aux JO de Tokyo. Avant ce match historique j'ai commencé à recevoir des messages de tous les côtés ! Un ami journaliste russe, Kiril Vichinsky, m'a envoyé une blague en demandant mes pronostics : « On va vous déchirer, dit à Paris un émigré à un autre émigré russe, Genia va s'en charger ». En effet Jenia Grebennikov a été à la hauteur. Né à Rennes, donc français comme mon fils né à Paris, il est le meilleur libéro du monde !

Ça apporte un peu de baume à mon cœur popovien endolori ! Mon fils était bien sûr pour Ngapeth, Antoine Brizard et Jenia, sans parler des autres.

Ces trois-là à mon humble avis sont les meilleurs joueurs du moment et j'ai le droit de le dire puisque Alain Fabiani, le meilleur passeur français, et Laurent Tillie m'ont à l'époque dédicacé un ballon qui est pour moi une sainte relique ! Je suis particulièrement content que Laurent Tillie achève sa carrière en apothéose. Mais mon âme moscovite était du côté de Mikhaïlov et de Kluka, dont le nom signifie bâton de pèlerin et correspond assez bien à son physique !

Ceux qui ont suivi le déroulement rocambolesque des rencontres de Tokyo savent que les Français se sont retrouvés un peu par miracle en finale et en grande partie grâce aux Russes qui ont écrasé les Américains 3-0 et ensuite ont perdu contre la France 0-3 ! J'ai demandé son analyse à un grand expert devant l'éternel et ami intime (49 ans d'amitié sans faille) Éric Bourdin, prof de russe et traducteur attitré pour les « légionnaires » russes des équipes de foot (Girondins) et de volley de Bordeaux. Il reste ami avec Alexeï Smertine, Vladimir Samsonov, Viktor Kozik (entraineur du JSA du Bordeaux) qui lui ont passé illico des coups de fil et des textos pour le féliciter de la victoire amplement méritée des Français ! Alors son analyse en deux lignes : les Russes ne savent pas jouer contre les Français ! En revanche, les Français le font parfaitement bien. Leur

tactique contre les équipes de « costauds » (les équipes physiques comme les Russes ou les Polonais) est simple, s'ils (les Russes dans notre cas précis) ne gagnent pas en trois sets, ils s'épuisent mentalement, font beaucoup de fautes, perdent confiance et alors, alors apparait une chance de les battre et les Français arrivent à profiter de cette aubaine avec ingéniosité, débrouillardise et talent !

Et comme j'ai toujours dit, la France est la bête noire des Russes, adorée, vénérée, mais une bête tout de même, en sport en tout cas !

La fin du match a été pour les Russes à l'image de ce que je viens de décrire, d'une tristesse et humiliation affligeantes.

L'entraineur finlandais de l'équipe russe s'appelle Tuomas Sammelvuo. Après l'attaque foirée du meilleur des Russes, Maxime Mikhaïlov, il a demandé l'image de la balle qui était au moins trente centimètres hors de la ligne du terrain. Tous les myopes-louches qui étaient dans la salle ou scotchés à leurs postes l'ont vu !

À ce moment, Ngapeth a eu un sourire mi-condescendant mi-compréhensif !

L'entraineur russe faisait pitié, c'était un geste de désespoir, un zeste d'humiliation en sus, comme si on en avait besoin ! Déjà sans drapeau, sans hymne, parents pauvres du sport mondial qui est devenu depuis longtemps un outil géopolitique à l'image de toutes les sanctions de l'Occident pour mater la Russie qui a l'insolence de défendre sa souveraineté !

Je me demande si en 1986 l'entraineur russe (Gennady Parshin) que tous les joueurs appelaient derrière son dos Otto Scartceni à cause d'une cicatrice sur la joue,

aurait osé faire la même chose ? À l'époque, les caméras n'existaient pas. Tout dépendait des juges haut-perchés exposés à l'erreur humaine !
Et voilà que j'écris ce petit billet en regardant en même temps Don Giovanni au festival de Salzbourg 2021. C'est moderne, j'ai l'habitude. Et je ne parle pas des costumes qui se sont trompés d'époque, des femmes et des hommes à poil et des enfants sortant à l'improviste, des imprimantes qui descendent du ciel et des caniches qu'on fait promener à travers la scène !
Remarquez que je ne change pas de chaine, vieille andouille que je suis, intrigué de voir si le metteur en scène très tendance a rajouté encore quelque chose.
Si j'avais été à Paris ce lundi je serais allé au Trocadéro vers 18 heures pour saluer les bleus ! Ils le méritent.

V.T.

FÉDÉRATION DES INSTITUTS FRANCO-RUSSES
ФЕДЕРАЦИЯ ФРАНКО-РУССКИХ ИНСТИТУТОВ

INSTITUT 1717
POUR UNE NOUVELLE
ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Association Loi 1901 n° W774009707

NOS CONTACTS :
Comité de rédaction de la Revue « Méthode »,
courriel : revuemethode@gmail.com
http://www.revuemethode.org

RÉSEAUX SOCIAUX :
https://www.facebook.com/revuemethode
https://vk.com/revuemethode
https://twitter.com/revuemethode